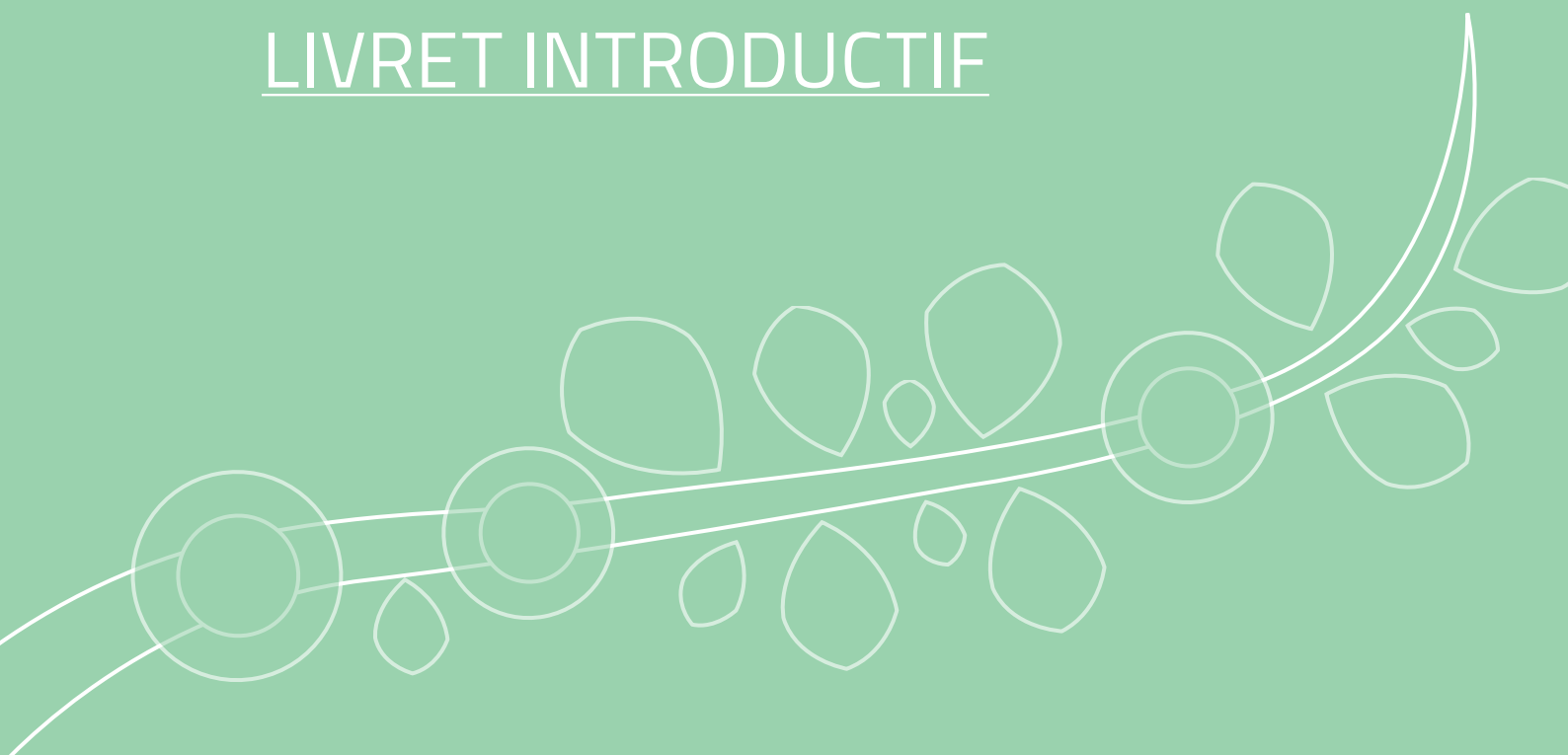




SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET INTRODUCTIF



Note de lecture

Le «Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse» (SDTAN) s'intitule Smart Isula.

Il se compose d'un livret de synthèse et de 11 livrets. Chaque livret peut être lu indépendamment des autres sans ordre prédéfini. L'ensemble des livrets constitue un tout et définit la stratégie numérique de la Corse pour les dix prochaines années.

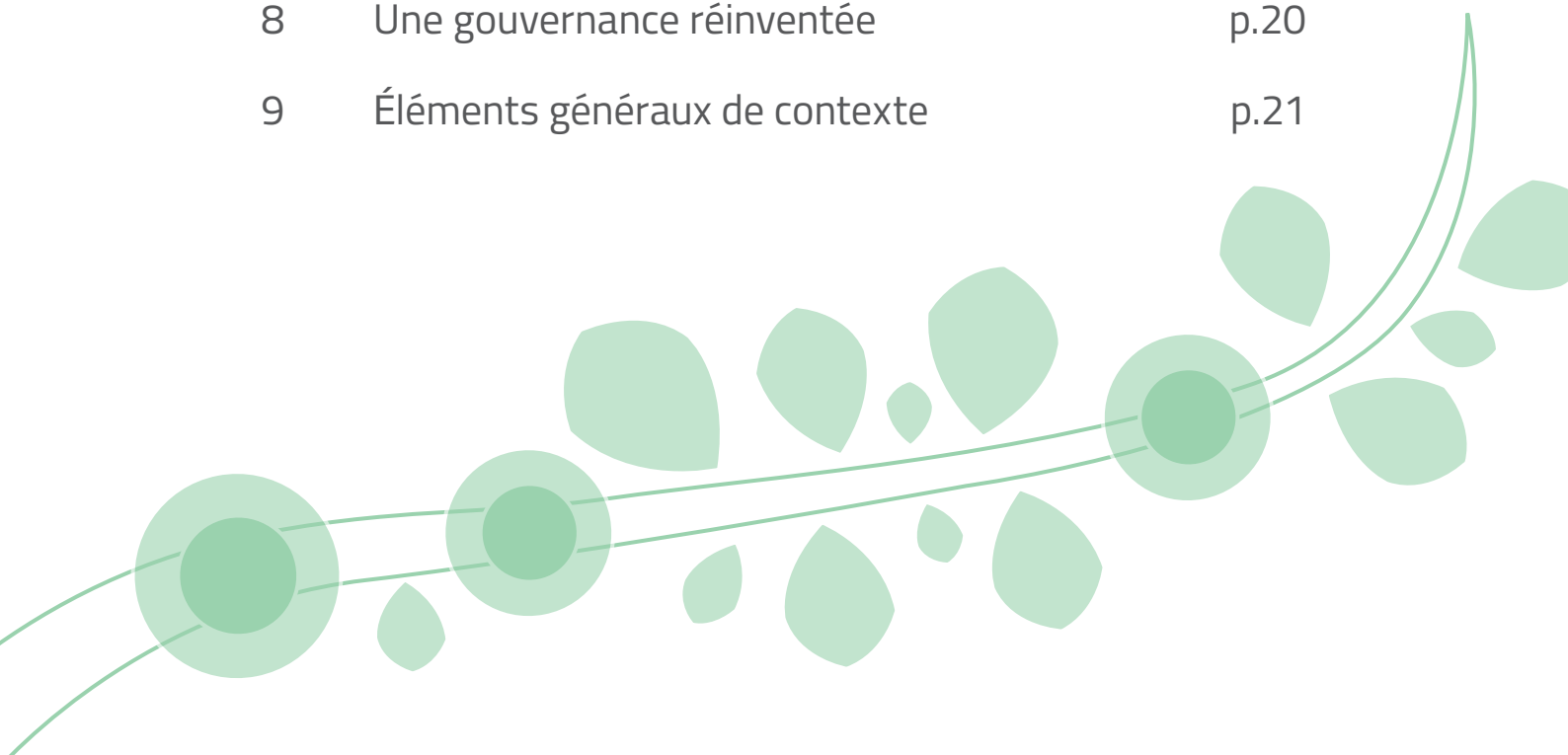
Le schéma ci-dessous résume l'articulation globale du document Smart Isula.



Sunta

Sommaire

▪	Edituriale	p.6
1	La nécessaire construction d'une stratégie numérique pour la Corse	p.7
2	Une dynamique collective	p.10
3	Pour un numérique choisi plutôt que subi	p.11
4	Trois ambitions fondatrices	p.13
5	Un cadre préalable	p.14
6	Sept thématiques pivots et un socle d'infrastructures souveraines	p.15
7	Un arbre dynamique de projets	p.19
8	Une gouvernance réinventée	p.20
9	Éléments généraux de contexte	p.21



Editoriale

Stu documentu hè u risultatu di i travagli iniziati da u 2018 in lu quattru di l'elaborazione di u Schema Direttore Territoriale di l'Accunciamentu Numericu di a Corsica.

Hè isciutu da una dimarchja cullettiva è inclusiva à u serviziu di a trasformazione numerica di a Corsica. Entre in u filu di l'ambizione di fà di a Corsica un territoriu intelligente arrimbatu à un numericu sceltu è micca custrettu.

Sta dimarchja, chjamata Smart Isula, porta un accostu glubale di l'imbusche numeriche chì permette di apre à l'inseme di a sucetà isulana i chjassi fruttiferi ver di un numericu à prò di tutti è emancipatore.

À issu accostu sò state associate cumu si deve e forze vive di l'isula (« startup », imprese, amministrazione, Università di Corsica, mondu associativu,...), affine di raccoglie è di valorizà l'iniziativa è di traccià inseme a strada digitale di a Corsica pè u dicenniu à vene.

Smart Isula difende un numericu più eticu, più sobriu, in gradu di rinfurzà a resilienza economica, suciale, ecologica è culturale di a Corsica.

Smart Isula apre una strada chì insegna l'opere maiò da fà in u campu digitale, ch'elli sianu i prugetti d'infrastrutture o u sviluppu di l'usi è di i servizii.

A dimarchja Smart Isula hè attempu un'ambizione strategica, un strumentu

d'intelligenza cullettiva à u serviziu di tutte l'istituzione isulane è di a so pupulazione, ma dinù un documentu ghjuvativu chì traccia e ligne di l'azione à vene.

A riescita di Smart Isula hà da chere una mubilizzazione è un'appropriazione cullettiva in giru à una governanza à spartera, da mette in anda senza tricà.

Da capifila di u SDTAN è di l'elaborazione di Smart Isula, a Cullettività di Corsica s'impegna digià pè a strutturazione di l'ecosistema in mira, in particolare per via di a so partecipazione à a custruzione di Hub Corsica pè un numericu inclusivu è à a spuntera di u Centru Cibersicurezza in Corsica o ancu allignendu e sezione numeriche di i prossimi programmi cuntrattualizati (CPER è FEDER) cun issa strategia.

Stu documentu hè cuncipitu per esse dinamicu. Pone in terra l'arburu Smart Isula chì, cum'è ogni arburu, crescerà à pocu à pocu à traversu à e so radiche, i so rami è u so frundame. Ogni tantu hà da perde foglie è aspezzu n'hà da fà nasce nove nove.

Curendu a crescita di l'arburu Smart Isula, turneraghju regolare davanti à voi da presentavvi a so evuluzione è l'evuluzione di l'ecosistema in leia cun ellu.

Vi pregemu una bona lettura.

A Squadra Smart Isula

{ 1 } La nécessaire construction d'une stratégie numérique pour la Corse

Smart Isula présente l'ambition numérique de la Corse.

Ce document va au-delà d'un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) tels que défini à l'article L.1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 5 de la loi N°2019-1062 du 18 octobre 2019.

Il porte avant tout un projet émancipateur de la société insulaire par le numérique ceci sous forme d'un SDTAN, celui de la Corse. Ce document n'est pas exclusivement celui de la Collectivité de Corse mais celui de l'ensemble des acteurs qui sont amenés à agir dans le domaine de la transformation numérique de l'île.

Le premier SDTAN de Corse avait été approuvé par délibération n°12/110 AC de l'Assemblée de Corse du 5 juillet 2012. Il portait uniquement sur les infrastructures numériques et fixait les ambitions de la Corse en matière de réseaux haut débit et très haut débit, fixes et mobiles. Il a permis de définir un plan d'aménagement numérique ciblant une desserte intégrale de la Corse en très haut débit par la fibre optique à horizon 2023. Réalistes et opérationnels, ses objectifs ont dans l'ensemble été atteints (Cf. livret n°2 Smart Isula).

En 2016, par délibération n°16/173 AC du 29 juillet 2016, la Collectivité de Corse a souhaité renouveler le premier SDTAN de Corse pour lui donner de nouvelles ambitions. Au-delà d'une simple approche orientée sur les infrastructures de télécommunications, elle a souhaité que la nouvelle version du SDTAN fixe les ambitions numériques de la Corse pour les dix prochaines années.

La Collectivité de Corse a également voulu que l'élaboration de ce document s'ouvre à une large concertation pour associer l'ensemble des acteurs de la société insulaire souhaitant s'impliquer dans son élaboration.

Qu'est ce qu'un SDTAN ?

Les schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique sont définis à l'article L.1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'article 5 de la loi N° 2019-1062 du 18 octobre 2019. (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039248075/2021-04-09) :

« Les schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique recensent les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants, identifient les zones qu'ils desservent et présentent une stratégie de développement de ces réseaux, concernant prioritairement les réseaux à très haut débit fixe et mobile, y compris satellitaire, permettant d'assurer la couverture du territoire concerné. Ces schémas, qui ont une valeur indicative, visent à favoriser la cohérence des initiatives publiques et leur bonne articulation avec l'investissement privé.

Ils peuvent comporter une stratégie de développement des usages et services numériques. Cette stratégie vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique. Lorsque le territoire couvert par un schéma directeur territorial d'aménagement numérique comprend des zones de montagne, au sens de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, l'élaboration de cette stratégie est obligatoire.

Un schéma directeur territorial d'aménagement numérique recouvre le territoire d'un ou plusieurs départements ou d'une région. Sur un même territoire, le schéma directeur est unique. Il est établi à l'initiative des collectivités territoriales, par les départements ou la région concernés ou par un syndicat mixte ou syndicat de communes, existant ou créé à cet effet, dont le périmètre recouvre l'intégralité du territoire couvert par le schéma, en prenant notamment en compte les informations prévues à l'article L. 33-7 du code des postes et des communications électroniques.

Les personnes publiques qui entendent élaborer le schéma directeur en informent les collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse qui rend cette information publique. Les opérateurs de communications électroniques, le représentant de l'Etat dans les départements ou la région concernés, les autorités organisatrices mentionnées à l'article L. 2224-31 et au deuxième alinéa de l'article L. 2224-11-6 et les autres collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés sont associés, à leur demande, à l'élaboration du schéma

directeur. La même procédure s'applique lorsque les personnes publiques qui ont élaboré le schéma directeur entendent le faire évoluer.

Par dérogation au quatrième alinéa de l'article L. 4251-1 et lorsque le territoire de la région ne comporte qu'un seul schéma directeur territorial d'aménagement numérique élaboré par le conseil régional, ce schéma directeur peut être intégré au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires prévu au même article L. 4251-1. Lorsque le territoire de la région est couvert par plusieurs schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique, les personnes publiques les ayant élaborés et la région définissent conjointement une stratégie d'aménagement numérique du territoire régional dans les conditions prévues au quatrième alinéa.

Lorsque le territoire de la région est couvert par plusieurs schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique, la région, les départements, les communes ou leurs groupements concernés les intègrent conjointement au sein d'une stratégie commune d'aménagement numérique du territoire. Cette stratégie peut être insérée dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Un document-cadre intitulé « Orientations nationales pour le développement des usages et des services numériques dans les territoires » est élaboré, mis à jour et suivi par l'autorité compétente de l'État. Ce document-cadre comprend une présentation des choix stratégiques de nature à contribuer au développement équilibré des usages et des services numériques dans les territoires et un guide méthodologique relatif à l'élaboration des stratégies de développement des usages et des services numériques mentionnées au deuxième alinéa du présent article. »

{ 2 } Une dynamique collective

Fin 2018 les travaux participatifs d'élaboration du nouveau SDTAN de Corse étaient initiés autour d'une démarche participative intégrant à la fois le déploiement des infrastructures numériques et le développement des usages et services numériques.

Pendant plusieurs mois, débats, réflexions collectives et ateliers participatifs se sont succédés en associant la diversité des acteurs insulaires. Un site Internet participatif dédié au projet a été créé pour faire connaître la démarche et collecter les contributions du plus grand nombre. Ces travaux collaboratifs ont notamment permis de définir un diagnostic partagé, de dégager les enjeux et de créer l'arbre Smart Isula.



L'ouverture de la démarche a permis l'émergence d'une véritable communauté traversée par une question essentielle: « quel numérique voulons-nous pour la Corse ? ». Ainsi, l'écriture de la stratégie numérique de la Corse ne pouvait se réaliser sans poser les valeurs éthiques du numérique.

Les technologies numériques agissent en effet comme un « pharmakon » : elles sont à la fois le poison et le remède. Le constat a été fait par le collectif Smart Isula que le

numérique devait être un remède plutôt qu'un poison et que, pour ce faire, il fallait mobiliser autour de valeurs humaines, de cohésion, d'épanouissement et d'émancipation.

Les travaux présentés dans l'ensemble des livrets Smart Isula sont le fruit de cette réflexion collective.

{ 3 } Smart Isula : Pour un numérique choisi plutôt que subi

La dynamique initiée autour de Smart Isula est allée au-delà des domaines techniques et technologiques du numérique et s'inscrit dans une logique de rupture avec le déterminisme technologique.

Pour accompagner la société insulaire

La démarche a parcouru l'ensemble des préoccupations de la société corse et interrogé **les mutations sociologiques** et anthropologiques qui la traversent. Les travaux ont été réalisés en faisant débat autour des enjeux économiques, sociaux et culturels, qui agissent autant sur la vie personnelle, que sur la vie professionnelle de chaque corse.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a révélé l'importance cruciale du numérique dans les conditions de travail, l'éducation, les services marchands et non marchands, la continuité des soins, le service public et tant d'autres domaines essentiels. Elle a ainsi renforcé l'idée que le numérique, s'il est correctement utilisé, peut être une source de résilience et d'émancipation pour la Corse. En revanche, s'il n'est pas maîtrisé, il peut être générateur de graves dérives et devenir un facteur d'aliénation, d'uniformisation et d'oppression (surveillance de masse, prédation des données personnelles, atteintes environnementales...).

Ainsi, Smart Isula a décidé de questionner le numérique en sachant que celui-ci n'est pas forcément adapté aux aspirations des Corses, au monde de demain, à ses évolutions, ses incertitudes et ses ressources limitées.

Pour favoriser les dynamiques collectives

Smart Isula veut incarner :

- Un numérique au service de l'intelligence collective qui favorise la mise en place de **nouvelles formes de contributions et d'expressions citoyennes** ;
- Un numérique qui se met au service de l'engagement citoyen, de la participation démocratique et de la transparence de l'action publique ;
- Enfin, un numérique qui se consacre à l'intérêt collectif et au bien commun.

À travers Smart Isula, la Corse fait le choix d'assumer sa transition numérique **dans le respect de valeurs** éthiques essentielles. Elle fait le choix d'un numérique émancipateur, éthique et responsable plutôt qu'un numérique aliénant, consumériste et conditionné par le déterminisme technologique.

Smart Isula est un plaidoyer pour un numérique choisi et assumé, plutôt qu'un numérique subi.

{ 4 } Smart Isula : Trois ambitions fondatrices

Trois ambitions fondatrices ont guidé les travaux en faveur d'un numérique choisi plutôt que subi pour la Corse :

1. Faire de la Corse **une île connectée, ouverte sur le monde et sur la Méditerranée**. La Corse se doit d'offrir un accès universel et de qualité aux infrastructures numériques à haut et très haut débit à l'ensemble de ses territoires pour y favoriser le développement économique, mais aussi un épanouissement social et culturel ouvert sur le monde. Elle doit aussi favoriser l'ouverture sur le bassin méditerranéen en devenant un nœud d'interconnexion, un lien entre les îles, une passerelle entre le Nord et le Sud.
2. Faire de la Corse **une île inclusive au sein de laquelle chacun peut trouver sa place, s'émanciper**. En Corse plus qu'ailleurs, l'inclusion numérique doit être considérée comme une voie d'émancipation pour l'ensemble de la population. Elle doit offrir au plus grand nombre la capacité d'agir et de transformer la société sans en être exclu. C'est un enjeu majeur dans une région caractérisée par un fort taux de pauvreté et de précarité que la crise sanitaire de la Covid-19 a accentué.
3. Faire de la Corse **une île résiliente, qui sait innover pour s'inscrire pleinement dans une stratégie de transition écologique, énergétique et environnementale**. Pour relever les défis écologiques, climatiques et sociétaux, le numérique constitue un formidable catalyseur d'intelligence collective. Il doit permettre à la Corse de devenir une terre en mouvement, susceptible d'anticiper les crises pour tenter d'en minimiser les effets, d'innover, d'évoluer en préservant ses fondamentaux environnementaux, culturels et humains.

{ 5 } Smart Isula : Un cadre préalable

Smart Isula ne pouvait se construire sans poser le cadre de confiance indispensable au déploiement de ses ambitions fondatrices. Dès les premiers travaux, l'initiative #RESET portée par l'association FING (Fondation Internet Nouvelle Génération) a permis de poser le socle de sept valeurs à partir duquel se sont construites les ambitions numériques de la Corse :

1. **Un numérique inclusif** : Un numérique qui permet à tous d'être acteurs de la société et qui favorise la diversité. Un numérique qui combat les inégalités sociales et les discriminations.
2. **Un numérique frugal** : Un numérique économe en énergie et en matière, favorisant la transition écologique plutôt que l'accroissement des émissions et l'épuisement des ressources.
3. **Un numérique démocratique** : Un numérique au service des libertés fondamentales et de la démocratie qui construit une maîtrise collective des systèmes techniques et des plateformes.
4. **Un numérique protecteur** : Un numérique qui défend les libertés, protège la vie privée, favorise la confiance.
5. **Un numérique innovant** : Un numérique qui ouvre l'innovation, facilite l'innovation sociale, intègre mieux les parties prenantes et les impacts.
6. **Un numérique émancipateur** : Un numérique qui renforce les capacités humaines, qui développe le pouvoir de créer et d'agir, plutôt que d'aliéner ou de soumettre.
7. **Un numérique équitable** : Un numérique qui répartit la valeur économique au sein de la société, qui favorise les solidarités.

{ 6 } Smart Isula : Sept thématiques pivots et un socle d'infrastructures souveraines

Smart Isula a identifié sept thématiques pivots et un socle d'infrastructures autour desquels se sont construits les objectifs, les actions et les projets qui seront présents dans les différents livrets.

- **Thématique n°1 « Une île responsable de la donnée qu'elle produit »** : la Collectivité de Corse est depuis 2013 une collectivité pionnière de l'ouverture des données publiques en faisant une priorité de la transparence de l'utilisation des données. Il est nécessaire d'aller plus loin pour définir une stratégie visant à renforcer la souveraineté territoriale sur les données publiques et les données d'intérêt général. Face aux prédatations des grands acteurs comme Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft notamment, il est plus que jamais nécessaire de s'assurer que les données produites en Corse restent celles de la Corse et qu'elles ne deviennent pas une ressource spéculative livrée à des intérêts particuliers. Smart Isula veut œuvrer à construire un service public de la donnée susceptible de promouvoir et de défendre les intérêts collectifs de la Corse et des Corses.
- **Thématique n°2 « Une île inclusive et émancipatrice »** : l'omniprésence du numérique dans les sphères privées et professionnelles interroge le pouvoir d'agir de chacun. Il est indispensable d'offrir à chaque Corse les conditions lui permettant de dépasser sa condition de simple utilisateur, de consommateur ou de produit de l'industrie du numérique pour devenir un citoyen à part entière et trouver sa place dans la société. Smart Isula propose de mettre en œuvre une stratégie et des actions visant l'accompagnement de chaque Corse aux usages numériques afin de développer leurs capacités d'agir et de transformer la société. Un maillage de structures et d'animateurs de l'inclusion numérique doit notamment se structurer autour d'un hub territorial pour le numérique inclusif.

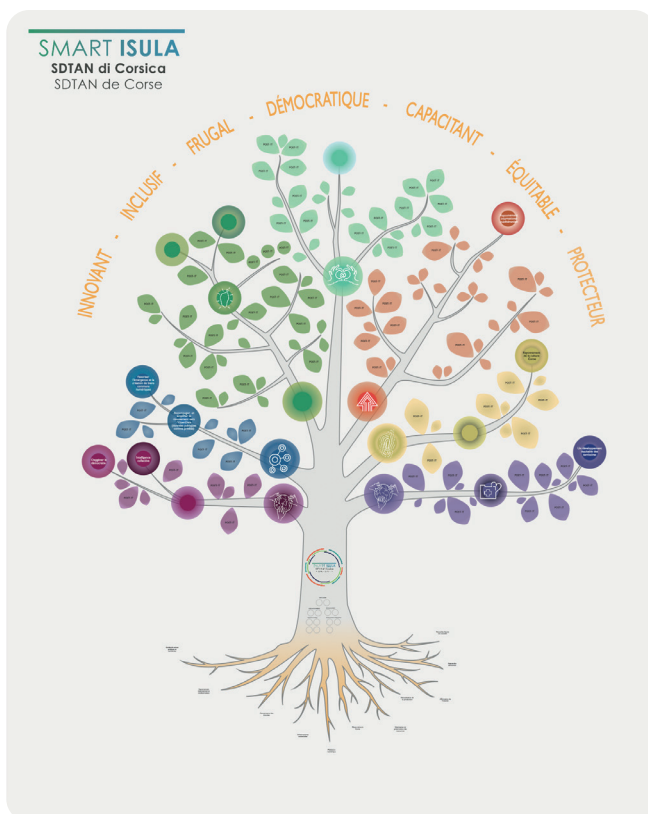
- **Thématique n°3 « Une île apprenante »** : le numérique constitue un formidable levier d'éducation, de formation et d'émancipation. Il offre les moyens de relever un double défi : celui des compétences individuelles et de la formation des individus et celui de la constitution d'une société apprenante et de l'émergence d'une intelligence collective. L'enjeu d'une « île apprenante » et de tirer le meilleur parti du numérique pour apprendre, apprendre à apprendre, se former tout au long de la vie et renforcer le pouvoir d'agir de chacun comme celui du collectif. Smart Isula ambitionne de donner aux Corses les moyens d'innover, d'inventer, de s'ouvrir au monde et de relever les défis et les crises qui se présentent par la mobilisation de leurs compétences. Les compétences de la Corse et des Corses seront les clés de l'émancipation et de l'épanouissement de la société insulaire.
- **Thématique n°4 « Une île favorisant la transformation numérique de ses entreprises »** : la transformation numérique reste lente et parfois fastidieuse pour un tissu entrepreneurial insulaire essentiellement composé de très petites entreprises (TPE). Ces TPE n'atteignent souvent pas la taille critique nécessaire pour faire du numérique un vrai levier de développement. Pourtant, la Corse dispose d'un potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer : un tissu de startups innovantes, des entreprises volontaires face à l'adversité et une puissance publique attentive. Il est plus que jamais nécessaire de mobiliser un écosystème d'acteurs susceptibles d'assister les entreprises tant sur l'accompagnement en ingénierie et en formation que sur l'offre de services.
- **Thématique n°5 « Une île solidaire qui remet le citoyen au cœur de l'action publique »** : l'efficacité de l'action publique en Corse est fortement conditionnée par sa capacité à construire des services publics au plus proche des besoins du citoyen. Smart Isula propose de repenser les services publics numériques autour d'une approche centrée sur l'utilisateur. Sous l'effet conjugué de la création de la nouvelle Collectivité de Corse et de la crise sanitaire qui se poursuit, le numérique doit œuvrer au renouveau des solidarités, à la recomposition du lien social, au soutien des plus démunis et à la transformation des politiques publiques. Il doit œuvrer à remettre le citoyen au centre de l'action publique et l'associer aux prises de décisions en couplant démocratie représentative et démocratie participative.

- **Thématique n°6 « Une île porteuse d'une transition écologique qui renforce la résilience de ses territoires »** : le numérique doit se mettre au service d'une démarche écologique, environnementale et durable de la Corse. Il doit contribuer à rendre les territoires plus résilients face aux crises qu'elles soient sanitaires, climatiques ou encore environnementales. Il est urgent de mobiliser les forces transformatrices du numérique au service de quatre grandes causes : la préservation de l'environnement, l'autonomie alimentaire, la transition énergétique ainsi que la valorisation et le traitement des déchets. Il faudra catalyser et fédérer les énergies, innover et accélérer les dynamiques locales ou encore renforcer l'efficacité des communautés. Par ailleurs, en Corse, la question de la réduction des inégalités, de l'accès aux services publics et à la santé doit être posée dans ses dimensions sociale et territoriale. Les contraintes spécifiques d'île montagne pèsent fortement sur le dynamisme et la vitalité des territoires. Le vieillissement de la population appelle un renforcement des solidarités intergénérationnelles comme des solidarités de territoires. Le numérique doit être mis au service de la création de « proximités heureuses », d'une nouvelle vitalité démographique et d'un nouveau rééquilibrage entre l'urbain et le rural. Enfin, il doit être un stimulateur d'innovation locale et de renouveau des territoires pour réinventer le service public et créer du bien commun.
- **Thématique n°7 « Une île en mouvement vers un *riacquistu numericu culturale* »** : l'identité de la Corse s'est construite au fil des siècles. Elle porte un patrimoine historique, culturel et linguistique inestimable qu'il convient de protéger et de valoriser. Le numérique doit favoriser un mouvement de préservation, d'appropriation et de valorisation susceptible de garantir l'épanouissement culturel de la Corse. Il doit participer à un renouveau linguistique, culturel et patrimonial en fabriquant des biens communs ouverts à tous. Il doit ouvrir à l'identité insulaire un champ d'innovation et de création inédit. Il doit aussi contribuer à faire de la langue corse un levier d'intégration et d'émancipation identitaire.

- **Socle d'infrastructures de télécommunications «Une île dotée d'infrastructures souveraines garantes de son développement»** : la maîtrise des infrastructures numériques de la Corse constitue le socle sur lequel reposent les ambitions de Smart Isula. Elles concernent les réseaux de télécommunications (très haut débit fixe et mobile, câbles sous-marins) mais aussi des infrastructures de nouvelle génération avec l'Internet des objets, les centres d'hébergement de données (datacenters) et les plateformes de services d'infrastructures territoriales.

{ 7 } Smart Isula : Un arbre dynamique de projets

Les travaux autour des thématiques et du socle ont permis de faire émerger l'arbre Smart Isula. Cet arbre structure l'ensemble de ce document mais aussi ses évolutions à venir. Il souligne le caractère évolutif et organique de cette stratégie. Certaines composantes de l'arbre ont vocation à croître, d'autres à disparaître dans un mouvement continu d'innovation/émancipation étalé dans le temps.



L'arbre *Smart Isula* symbolise :

- Dans sa canopée, les valeurs éthiques ;
- Dans ses branches et ses rameaux les thématiques et les enjeux prioritaires (7 branches et 64 objectifs ont été recensés) ;
- Dans ses feuilles, les pistes d'actions à réaliser concrètement sur le terrain (192 pistes d'actions ont été recensées) ;
- Dans son tronc, la gouvernance et les outils permettant sa croissance ;
- Dans ses racines, le socle d'infrastructures de télécommunications.

Smart Isula compte ainsi 7 branches (les thématiques), 64 rameaux (les objectifs) et 192 feuilles (les pistes d'actions publiques, privées ou issues de la société civile).

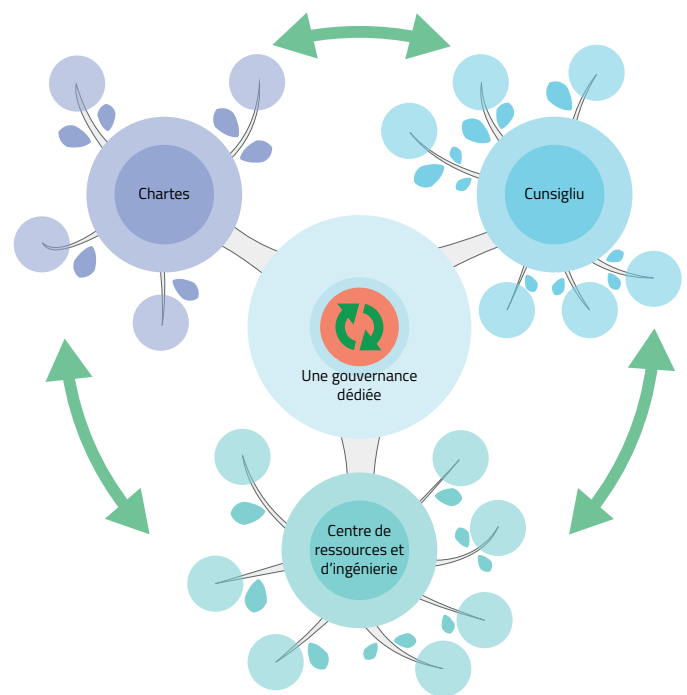
Comme tout arbre, il sera amené à se développer progressivement dans ses racines, ses branches et son feuillage. Parfois il perdra certaines de ses composantes (branches, rameaux ou feuilles), souvent il en créera de nouvelles.

{ 8 } Smart Isula : Une gouvernance réinventée

La stratégie Smart Isula doit s'incarner autour d'une gouvernance flexible, ouverte et transparente. Cette gouvernance sera un catalyseur d'intelligence collective au service de la stratégie, au sein duquel se fédèrent, se libèrent et se structurent les énergies.

Cette gouvernance s'incarne autour :

- D'un corpus de valeurs partagées réuni autour de quatre chartes : la charte éthique, bien sûr, mais aussi la charte des données territoriales, la charte du numérique inclusif et la charte en faveur d'un numérique responsable ;
- D'un Cunsigliu, composé des institutions adhérentes à la démarche, qui guide et oriente la stratégie Smart Isula ;
- De pôles de ressources et d'ingénierie permettant d'accompagner opérationnellement chaque porteur de projets et les citoyens sur la base d'une approche « service public ». Ces pôles reposeront sur différentes structures d'ingénierie existantes ou à venir ;
- D'un dispositif d'animation au sein duquel la Collectivité de Corse joue un rôle clé d'accompagnement, d'animation et de coordination.



{ 9 } Éléments généraux de contexte

Les éléments de contexte décrits ci-après ont permis de susciter le débat et d'engager la réflexion.

{ 9.1 } Des disparités socio-économiques renforcées par la crise sanitaire de la Covid-19

La Corse est l'un des territoires où les revenus par habitant sont les plus faibles, avec un habitant sur cinq vivant sous le seuil de pauvreté, notamment chez les jeunes et les familles monoparentales. Cependant il existe dans la société insulaire de fortes disparités qui se traduisent en particulier par un important écart de revenus entre les personnes les plus pauvres et les plus aisées. Les niveaux de revenus sont contrastés géographiquement avec des salaires plus élevés dans les agglomérations de Bastia et Ajaccio et des salaires plus bas dans les communes rurales de l'intérieur.



18 370 € :
Revenu annuel net
(2015) ¹

18% de la population vit
sous le seuil de pauvreté. La
proportion est de **29%** chez
les moins de 30 ans. ²

1. INSEE, ADECCO ANALYTICS, 2018
2. Rapport du Président du Conseil
Exécutif de Corse - Plan Salvezza,
2020

Compte tenu de la prédominance d'un modèle d'économie résidentielle, la crise sanitaire de la Covid-19 a été en Corse plus impactante qu'en France métropolitaine. Le choc économique lié à l'effondrement de l'économie résidentielle s'est transformé en choc domestique avec un impact généralisé de l'activité économique et sociale de l'île. Les conséquences sociales de la crise sont donc majeures en matière d'inclusion sociale et de conditions matérielles de vie. Le taux de pauvreté qui s'était légèrement infléchi à 17,7 % en 2019, retrouve un niveau supérieur à 18 % en 2020 et devrait dépasser les 19 % en 2022. Les projections à 2021 indiquent une perte de PIB en volume de près 18 % en 2020 en Corse contre 10,3 % en France. Par rapport à ces projections, le PIB 2022 resterait 7 % en dessous de celui de 2019 (source rapport de la Collectivité de Corse concernant le Pianu « Salvezza à Rilanciu »¹).

1 Pour répondre aux enjeux économiques et sociaux liés à la pandémie mondiale de la Covid-19, la Collectivité de Corse a élaboré le plan de relance Plan « Salvezza à Rilanciu » di a Corsica et a adopté le volet « Salvezza » le 03.12.2019. En savoir plus : <https://covid-19.corsica/2020/12/03/plan-salvezza-e-rilanciu-acte1-le-volet-salvezza/>

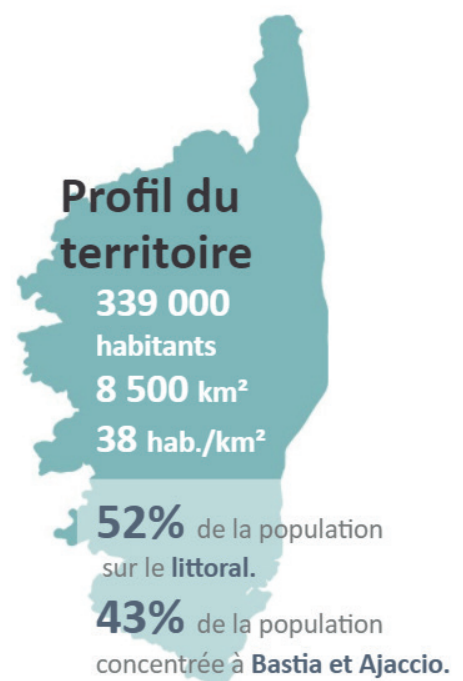
{ 9.2 } Des déséquilibres croissants en matière de démographie et de répartition territoriale des populations

Les déséquilibres socio-économiques apparaissent aussi au niveau des territoires de la Corse. Selon l'INSEE, la population devrait atteindre 385 000 personnes en 2050 contre 338 550 en 2018, poussée exclusivement par un solde migratoire positif, avec un solde naturel, quant à lui, négatif.

Cependant, cette croissance démographique cache deux tendances entrecroisées :

- Un vieillissement de la population qui progresse fortement par rapport à la moyenne nationale. En 2050, la part des personnes de plus de 65 ans atteindrait 35 % contre 21 % en 2013 ;
- Une répartition de la population de plus en plus orientée vers le littoral, avec une surreprésentation des tranches d'âges seniors dans l'intérieur des terres. En 2015, 52 % de la population habitait dans 10 communes, dont 9 sur le littoral. Au total, les agglomérations d'Ajaccio et Bastia abritent à elles seules 43 % de la population.

La problématique de l'accès aux équipements et services de proximité en milieu rural est donc un enjeu majeur. Le dépeuplement des villages de l'intérieur et les conditions géographiques difficiles font que sur l'ensemble de l'île, les quatre cinquièmes des bassins de vie enregistrent des temps d'accès supérieurs aux moyennes nationales pour toutes les catégories d'équipements².



² Evaluations et diagnostics préparatoires aux programmes 2014-2020, Préfecture Région Corse et Collectivité Territoriale de Corse, 2013.

{ 9.3 } Une langue corse qui peine à se diffuser dans la société

En 2015, le plan Lingua 2020 dressait un premier bilan de la diffusion de la langue corse dans la société et faisait apparaître entre 86 800 et 130 200 locuteurs corsophones, tous bilingues. Ce nombre paraît relativement stable puisqu'une étude publiée au mois de mai 2021 par Babbel³, l'application d'apprentissage des langues, estime le nombre de locuteurs à 100 000. Les universitaires évaluent ce nombre entre 60 000 à 80 000 locuteurs.

Si ces chiffres indiquent une présence diffuse de la compétence au sein de la société, ils ne présagent pas pour autant de l'usage réel de la langue au quotidien. Dans ces conditions, le statut de la langue corse comme langue vivante n'est pas encore assuré.



BILINGUISME

14% des foyers de l'île sont concernés par des pratiques bilingues en langue corse.

Le mouvement de « Riacquistu » culturel, datant des années 1970, a démontré que le dynamisme de militants culturels pouvait inverser des processus de perte identitaire pour rayonner puis se développer, et ce, malgré une faible population.

Aujourd'hui, à côté d'une coofficialité de la langue non encore acquise, il convient d'envisager un fort mouvement de préservation, d'appropriation et de valorisation susceptible de garantir l'épanouissement, culturel et identitaire de la Corse. Le numérique constitue un levier à actionner dans la création et la mise à disposition d'un réel bien commun numérique autour de la langue.

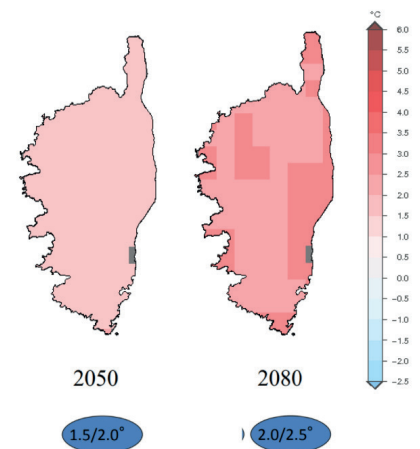
3 Cf. <https://fr.babbel.com/>

{ 9.4 } Un patrimoine naturel fragile et fragilisé

Le réchauffement climatique représente également un risque significatif pour l'avenir de la Corse. Le réchauffement climatique moyen est estimé entre +1,5 et 2 degrés Celsius d'ici 2050⁴, ce qui amènerait la Corse à un climat similaire à celui de la région de Tunis. Cette hausse des températures amènera de nombreuses externalités négatives :

- Augmentation des épisodes caniculaires ;
- Augmentation des épisodes de précipitations intenses qui créeront des risques importants d'inondations avec l'assèchement des sols ;
- Baisse des ressources en eau ;
- Perturbation de la biodiversité ;
- Augmentation des risques d'incendies de forêts.

À titre d'exemple, le secteur économique agricole est déjà en proie à des tensions suite à l'augmentation des températures. Les épisodes de canicules, sécheresses et tempêtes à répétition font baisser d'année en année les récoltes viticoles et de clémentines⁵.



4 Météo France, changement climatique en Corse, Scénario moyen RCP 4,5 (Representative Concentration Pathway : profil élaboré par le GIEC décrivant l'évolution des concentrations de gaz à effet de serre).

5 Bilan économique de la Corse, INSEE, Juin 2020.

{ 9.5 } Un développement touristique à maîtriser

La Corse se trouve au sein du premier bassin mondial récepteur du tourisme, le Nord-Ouest méditerranéen, qui concentre environ 80 % de l'offre touristique méditerranéenne⁶. Bien que le modèle touristique dominant de cette partie du bassin méditerranéen soit le tourisme de masse, la particularité des paysages corses et son insularité mettent en évidence la nécessité de faire le choix d'un développement touristique maîtrisé et durable.

La Corse subit en effet un important phénomène de saisonnalité : entre le 1^{er} mai et le 5 novembre 2017, 2,6 millions de personnes ont ainsi visité la Corse pour l'équivalent de 30 millions de nuitées⁷. Eau, déchets, immobilier, connectivité, sont autant de ressources sur lesquelles une pression particulière est exercée. En parallèle, il existe un grand potentiel en matière de tourisme d'agrément orienté vers la nature et la découverte des ressources naturelles, culturelles, patrimoniales et humaines de la Corse.

Dans cette logique, le Guide des aides au tourisme en Corse 2016 – 2020⁸ pose les jalons d'une nouvelle approche du tourisme sur l'île en « conciliant développement touristique, protection de l'environnement et préservation de l'identité ». Il intègre la notion d'innovation comme un vecteur de compétitivité et de différenciation (tourisme thématique, hébergements touristiques innovants, renforcement du numérique pour accompagner le parcours touristique ou encore structuration en réseau des acteurs).

6 Source : Livre blanc du tourisme corse, septembre 2014.

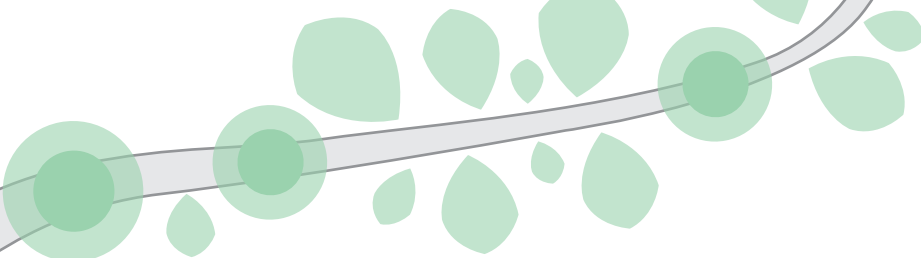
7 Dossier INSEE, Radiographie de la fréquentation touristique, Résultats de l'enquête auprès des voyageurs au départ de la Corse, 2017.

8 Une nouvelle approche pour le tourisme en Corse, concilier développement touristique, protection de l'environnement et préservation de l'identité (Guide des aides au tourisme en Corse 2016 – 2020).

Dans cette dynamique d'innovation touristique, les dix dernières années ont vu l'émergence des plateformes numériques, souvent de dimension mondiale (Booking, Airbnb, Expedia, Tripadvisor...) qui occupent une place de plus en plus prépondérante dans le choix des destinations, en fonctionnant sur des systèmes de recommandations et de notation. Si elles constituent une véritable opportunité pour attirer une clientèle supplémentaire en Corse ou pour augmenter la lisibilité de l'offre d'hébergement et de transport, ces plateformes impactent l'écosystème touristique local et la gestion des flux de visiteurs. En effet, elles prélèvent une commission sur les transactions réalisées qui peut représenter un manque à gagner de 15 à 20 % du chiffre d'affaires réalisé par les opérateurs touristiques locaux (hébergeurs, restaurateurs...). Pire, elles se positionnent comme une interface entre le client et le professionnel ouvrant la porte à des distorsions et mettant en péril la patrimonialité des données numériques. La stratégie touristique de la Collectivité de Corse peut donc avoir pour objectif de développer des outils pour « reterritorialiser » les revenus touristiques prélevés⁹.

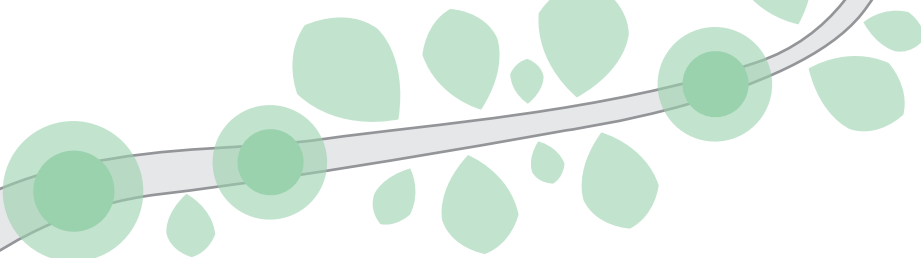
En annexe de Smart Isula, vous trouverez le « Baromètre Corse Numérique 2021 » qui abordera les aspects plus spécifiques liés au domaine numérique.

⁹ Intégrer le numérique dans les stratégies touristiques, territoires conseils, groupe Caisse des Dépôts.



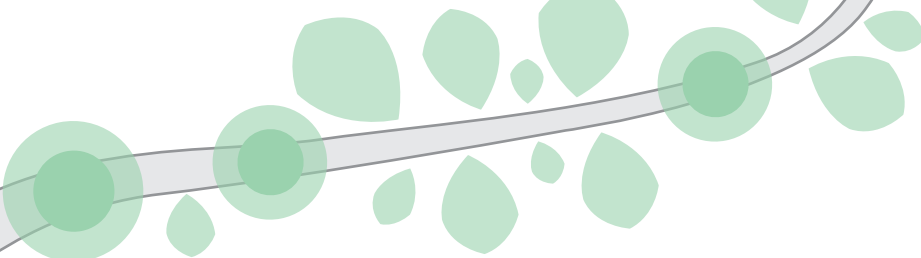
Vos projets

Vos contributions



Vos projets

Vos contributions



Vos projets

Vos contributions

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET INTRODUCTIF



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 2

Un socle d'infrastructures souveraines

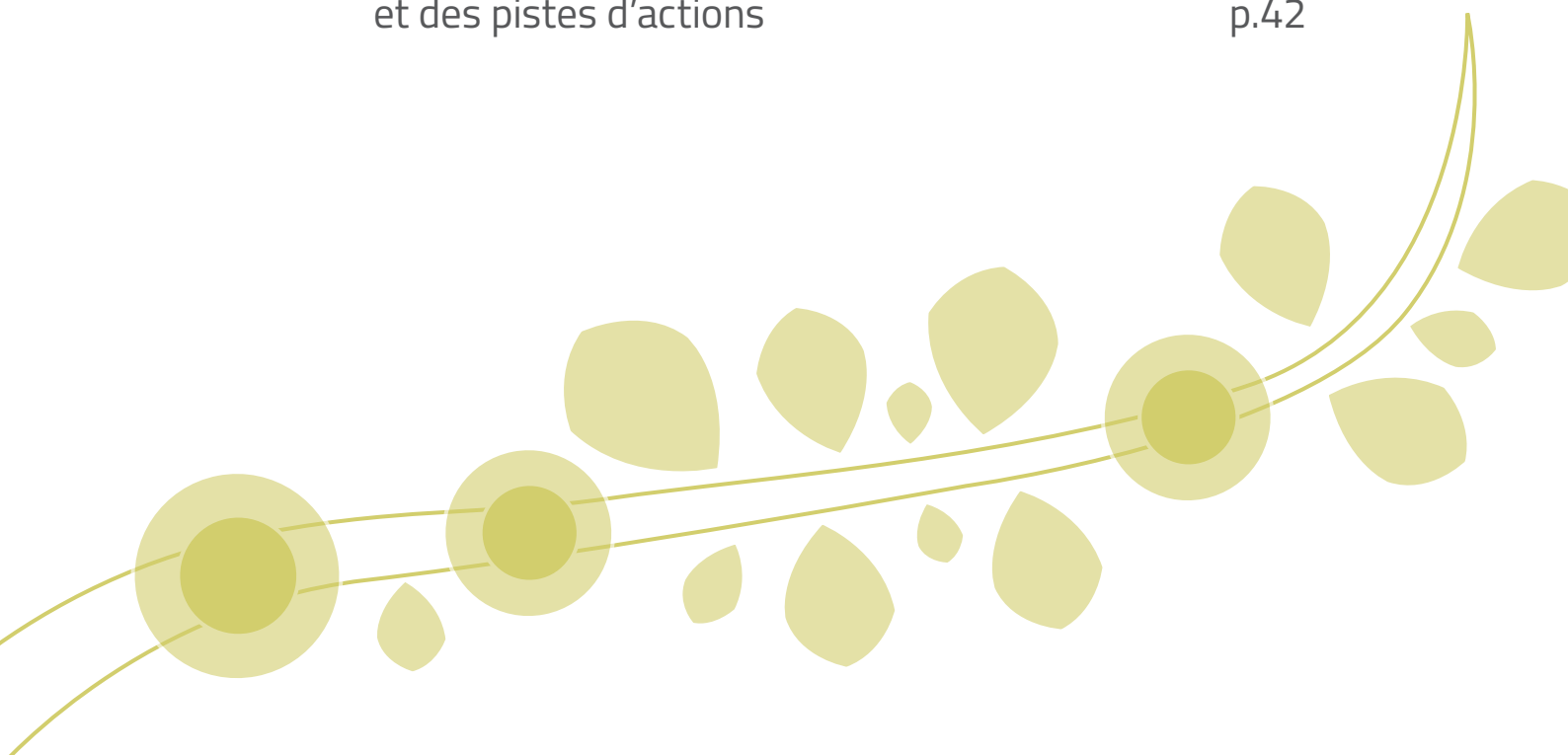
Les racines



Sunta

Sommaire

- 1 Genèse des initiatives publiques
d'aménagement numérique de la Corse
et retour sur le premier SDTAN de Corse p.4
- 2 Bilan des actions engagées
du premier SDTAN de Corse p.8
- 3 Les nouveaux axes stratégiques
du socle d'infrastructures p.18
- 4 Intégrer la gouvernance Smart Isula p.35
- 5 Accélérer la dynamique d'équipement
de la Corse en infrastructures
numériques p.37
- Récapitulatif des objectifs
et des pistes d'actions p.42



{ 1 } Genèse des initiatives publiques d'aménagement numérique de la Corse et retour sur le premier SDTAN de Corse

La Collectivité Corse s'est investie très tôt dans l'aménagement de l'île en matière de Haut Débit et de Très Haut Débit.

En 2005, la Collectivité Territoriale de Corse attribuait sa première délégation de service public concernant le réseau à haut débit territorial à France Télécom pour une durée de 20 ans. Depuis, la société délégataire Corsica Haut Débit, a déployé plus de 700 km d'infrastructures de fibres optiques, elle a raccordé 60 répartiteurs téléphoniques et 53 NRA-ZO ont été construits afin de couvrir les principales zones blanches ADSL de la Corse.

En 2006, la Collectivité Territoriale de Corse procédait à l'acquisition de fibres sous-marines entre Bastia et Menton auprès d'Alcatel. En 2011, ces fibres sous-marines étaient remises en affermage à la société Covage pour une durée de 15 ans. Cette délégation de service public aura permis une baisse significative du coût des liaisons entre la Corse et le continent de l'ordre de 65%. Elle a ainsi favorisé l'arrivée de la concurrence tout en assurant les conditions favorables au déploiement du Très Haut Débit.

En juillet 2012, l'Assemblée de Corse approuvait la première version du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Corse. Ce premier SDTAN s'inscrivait dans le cadre de l'application du nouvel article L. 1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) paru en 2009. Orienté infrastructures et réseaux de communications électroniques, ce SDTAN a permis de dresser un état des lieux, d'identifier les réseaux et de formaliser une stratégie publique concertée d'aménagement numérique. Il offrait les orientations opérationnelles à l'action publique en prenant en compte les périmètres d'intervention des opérateurs privés.

Les travaux menés à l'occasion de ce premier SDTAN ont mis en évidence :

1. Tout d'abord, le développement des réseaux de télécommunications ne sera que partiellement assuré par les opérateurs privés ;
2. Le deuxième constat fait valoir que sans une intervention publique, la fracture numérique ne fera que s'accroître. Ce risque de fracture étant accentué par l'insularité, source d'un enclavement numérique spécifique.

Fort de ce constat, le premier SDTAN de Corse définissait précisément les quatre leviers essentiels de la politique publique territoriale en matière de réseaux de télécommunications :

1. Une maîtrise publique de liens fibres optiques entre la Corse et le Continent permettant une offre de continuité territoriale dans le secteur du transport des données.

Depuis 2006, la Collectivité de Corse œuvrait à desserrer le monopole historique sur les liaisons Corse Continent. Jusqu'à fin 2011, les coûts d'accès élevés aux câbles détenus par un seul acteur créaient une barrière à l'entrée pour les opérateurs alternatifs.

Le premier SDTAN se fixait l'objectif de prévenir toute rareté sur les liaisons Corse Continent et de positionner l'action publique comme le régulateur des coûts d'accès aux câbles sous-marins.

2. La volonté de renforcer les infrastructures fibres optiques (dites de collecte) au regard de leur sous dimensionnement et leur inadéquation aux besoins de la Corse.

Pour la première fois, un document identifiait le sous dimensionnement des réseaux de collecte à fibres optiques de la Corse par rapport à la situation moyenne des régions françaises (DOM compris).

Cette situation interdisait tout développement de services haut débit à forte valeur ajoutée équivalents à ceux disponibles sur les agglomérations moyennes en France. Elle constituait par ailleurs un goulet d'étranglement pour toutes les évolutions à venir vers le très haut débit.

Le renforcement du réseau de collecte en fibre optique se révélait comme un enjeu majeur pour préparer le Très Haut Débit mais aussi stimuler la concurrence et l'arrivée en Corse d'offres de services innovantes et de qualité.

3. L'amélioration de la Boucle locale cuivre et de ses répartiteurs pour offrir un accès de qualité à haut débit sur l'ensemble des territoires.

Attribué en 2005, le premier Réseau d'Initiative Publique (RHDCor) a permis de réduire fortement l'inéligibilité des lignes au haut débit.

Malgré cela, le premier SDTAN dressait un constat amer. En dehors des deux grandes agglomérations de Bastia et d'Aiacciu, la desserte ADSL ainsi que les services délivrés par les opérateurs étaient globalement dégradés et créaient une situation de fracture numérique pour de nombreux territoires principalement ruraux et de montagne. Si la couverture haut débit de la Corse se situait au-dessus de la moyenne nationale, l'île s'affichait comme un des territoires français souffrant d'une très forte disparité de la qualité du haut débit, d'une forte proportion de répartiteurs insuffisamment équipés et d'offres commerciales peu attractives. Les territoires ruraux étaient les principales victimes de la situation, confrontés à des offres haut débit le plus souvent de très mauvaise qualité.

Il fallait donc agir significativement pour garantir une équité territoriale dans la qualité de l'offre haut débit et préparer la substitution de la boucle locale « cuivre » par une boucle locale en fibre optique.

4. La création du réseau très haut débit de la Corse.

Le dernier levier du SDTAN de Corse consistait à définir la trajectoire vers la généralisation du Très Haut Débit à l'ensemble de la Corse. Cela supposait une forte initiative publique compte tenu du caractère très localisé des intentions d'investissements privés (Communauté d'Agglomération de Bastia et Biguglia d'un côté, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien de l'autre). Ces deux zones (dites zones Appel à Manifestation d'Intérêt d'Inverstir) ont été confiées par l'Etat à l'opérateur Orange qui les a choisis en considérant que les investissements permettaient d'assurer une rentabilité acceptable pour un investisseur privé. Les opérateurs privés abandonnant ainsi les zones rurales, non rentables, à l'action publique de la Collectivité de Corse.

En 2012, le chantier du très haut débit hors des zones d'interventions privées était considéré comme colossal. A tel point que le SDTAN fixait la couverture de l'ensemble de la Corse en très haut débit (FttH) à l'horizon 2038 avec un effort d'investissement public de l'ordre de 300 M€.

Sur la base de ces quatre enjeux, une première phase opérationnelle de chantiers prioritaires était arrêtée :

- Assurer une montée en débit efficace sur le territoire en ayant largement recourt aux solutions de « DSL amélioré » et au raccordement optique des répartiteurs téléphoniques ;
- Renforcer le réseau de collecte public afin de se doter d'un réseau à fibre optique cohérent et irrigant les sites stratégiques relevant de la santé, l'éducation, la recherche, le service public, l'économie... ;
- Mettre en place les premiers déploiements du très haut débit (FttH) pour valider un modèle de généralisation adapté à la Corse.

Elle était complétée d'une série d'actions d'accompagnement :

- Une veille active sur les opportunités d'investissement pour renforcer et diversifier les liaisons Corse Continent sur les fibres sous-marines ;
- La définition d'un plan d'actions articulé avec le SDTAN concernant le haut et le très haut débit lié à la téléphonie mobile ;
- La gestion d'un patrimoine public d'aménagement numérique (fourreaux, génie civil) ;
- Une action concernant les accès satellitaires pour les logements très isolés en situation de fracture numérique.

{ 2 } Bilan des actions engagées du premier SDTAN de Corse

Après une mandature blanche, ce ne sera qu'en juillet 2016, 4 ans après la production du premier SDTAN de Corse, que l'Assemblée de Corse validait par délibération 16/173 AC la mise en œuvre opérationnelle et le renforcement du plan d'actions proposé.

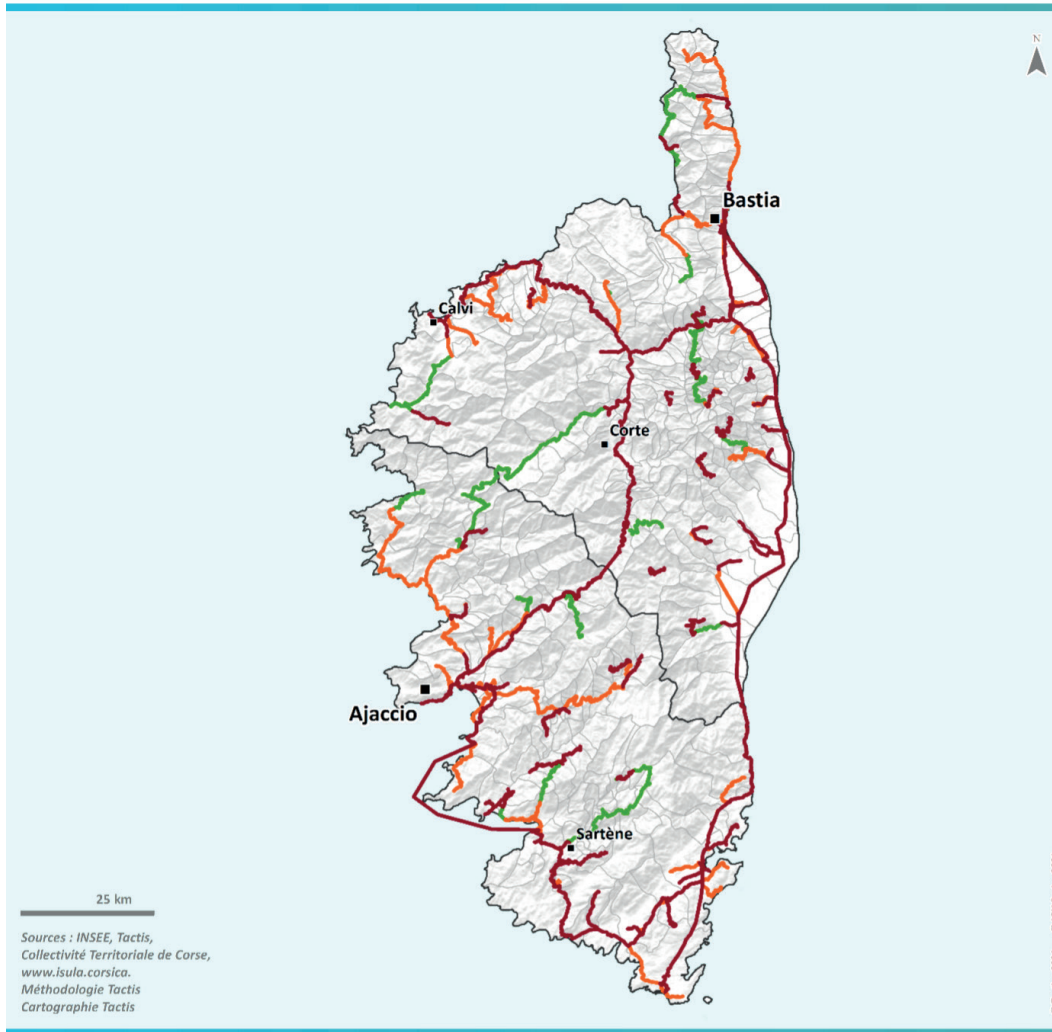
{ 2.1 } Concernant les deux premières priorités du SDTAN de Corse

C'est ainsi, que la Collectivité initiait en 2017 un marché de travaux afin d'établir les extensions de collecte et les opérations de montée en débit sur les zones les plus défavorisées de l'île. Depuis le cadre de ce marché, confié aux entreprises Axione pour la Haute Corse et FM Projet pour la Corse du Sud, de nombreux chantiers de déploiement ont été lancés sur l'ensemble de l'île.

Ces opérations s'achèveront la fin 2022. La Collectivité aura alors réalisé plus de 280 km d'infrastructures de fibres optiques supplémentaires et acquis 61 km de réseau optique auprès d'ARTERIA sur les liaisons électriques à haute tension.

Etat des lieux des réseaux de collecte sur le territoire Corse

Collectivité Territoriale de Corse



Réseaux de collecte optique

- Collecte CHD
(1 015 km)
- Collecte Orange
- Extension Collecte

Limites administratives

- Commune

{ 2.2 } Concernant la troisième priorité

En juin 2018, La Collectivité de Corse attribue (dans le cadre de la délibération AC18/226 du 29 juin 2018) une concession de travaux à Corsica Fibra (société ad-hoc, filiale de SFR FttH devenue XP FIBRE depuis) pour une durée de 30 ans. Cette concession permet de déployer et de commercialiser le très haut débit sur l'ensemble de l'île en complément des déploiements privés.

Le contrat établi entre la Collectivité de Corse et XP FIBRE permet d'envisager la construction de 170 000 prises très haut débit (FttH) à horizon 2024 sur la base d'une subvention publique d'un montant de 52 millions d'euros.

Les délais de construction des prises obtenus par ce contrat permettent de réduire de 15 années les prévisions du premier SDTAN de Corse tout en réduisant l'effort financier de la puissance publique de 300 M€ à 52 M€.

Début 2020, les 10 000 premiers foyers étaient raccordés et rendus éligibles. Fin 2021, plus de 80 000 foyers ont été raccordés et rendus éligibles dans un contexte de crise sanitaire totalement inédit.

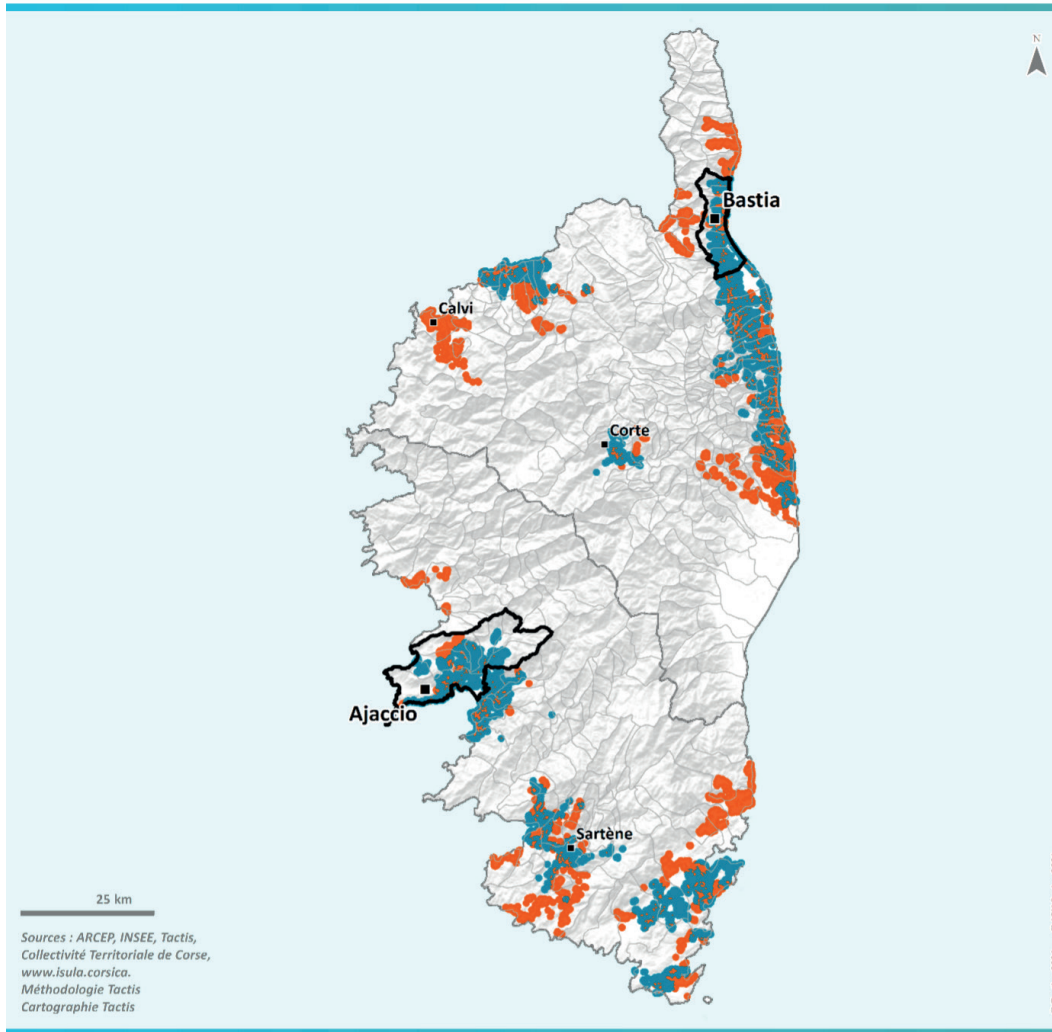
A côté de ce projet majeur, la Collectivité de Corse est impliquée dans la contractualisation des engagements privés de l'opérateur Orange sur les agglomérations de Bastia et d'Aiacciu et sur la commune de Biguglia. Pour ces chantiers, si la date prévisionnelle d'achèvement des travaux est échue (initialement prévu début 2020), ils sont bien engagés sur ces territoires :

- Plus de 85 % des déploiements réalisés représentant plus de 78 000 prises raccordables éligibles au 31 mars 2021 ;
- La trajectoire de finalisation du déploiement FttH sur ces territoires à horizon 2022 est donc réaliste.

Ainsi la Collectivité de Corse veille au respect des engagements pris par l'opérateur ORANGE sur les deux zones AMII en sachant qu'un dispositif coercitif à l'initiative de l'Etat (L33-13 du CPCE) pourrait sanctionner les retards.

Etat d'avancement des déploiements du FttH sur le territoire Corse

Collectivité Territoriale de Corse



Déploiements FttH

- Fibre déployée
- Fibre en cours de déploiement

Limites administratives

- Commune
- Zones conventionnées

{ 2.3 } Concernant la couverture mobile

C'est en 2018 que se sont conclus entre l'État et les quatre principaux opérateurs de téléphonie mobile les termes du programme France Mobile appelé aussi New Deal Mobile. La Collectivité de Corse s'est immédiatement impliquée dans ce programme afin d'agir efficacement sur les nombreuses zones blanches de téléphonie mobile présentes en Corse.

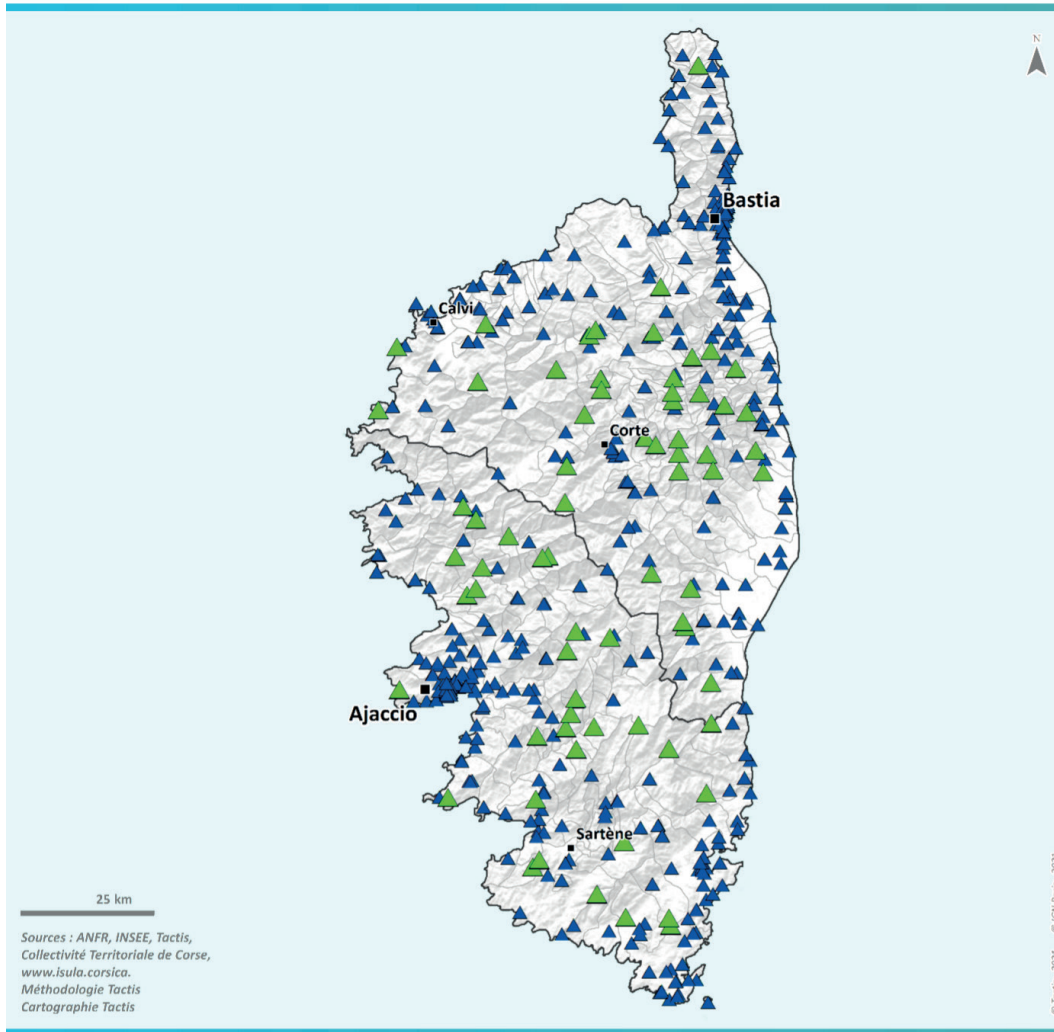
Elle s'est particulièrement investie dans l'opération nommée « couverture ciblée » qui permet de déterminer et cibler les territoires en zone blanche pour ensuite déployer une solution de couverture spécifique.

Entre le 4 juillet 2018 et le 1^{er} avril 2021, 69 zones étaient identifiées. Au 31 octobre 2021, 18 sites étaient déployés et 52 étaient en cours de déploiement.

En 2021, le programme se poursuivait à un rythme soutenu, en coordination avec les services de l'État et les élus locaux.

Pylônes déployés dans le cadre du New Deal sur le territoire Corse

Collectivité Territoriale de Corse



Points hauts de téléphonie mobile

- ▲ Points hauts 2G/3G et 4G (449)
- ▲ Points hauts New Deal (70)

Limites administratives

- Commune

{ 2.4 } Concernant la connectivité Corse-Continent

L'acquisition en 2006 par la Collectivité de Corse de trois paires de fibres optiques entre Bastia et Menton a permis de desserrer l'étau monopolistique qui pesait sur les liaisons entre la Corse et le Continent.

L'intervention publique sur ces liaisons a eu de nombreux effets positifs. Elle a permis notamment de sécuriser les routes vers l'Internet mondial, de favoriser une baisse tarifaire significative de ces liaisons (de l'ordre de 65 %), d'impulser l'arrivée de nouvelles offres et de nouveaux opérateurs en Corse et d'améliorer la qualité de service.

De plus, cette initiative a permis d'anticiper l'évolution du trafic sur les réseaux d'accès tant fixes que mobiles de l'ordre de 50 % par année. L'augmentation du trafic sur les liaisons corse continent devrait s'accélérer dans cette proportion avec les déploiements FttH et l'arrivée de la technologie 5G dans le cadre des engagements nationaux des opérateurs. Les services vont aussi évoluer notamment par le recours massif à des flux de données vidéos synchrones très consommateurs de bande passante (TV très haute définition, streaming vidéo, services de téléconférences...).

Actuellement, la Corse est desservie par quatre câbles sous-marins partiellement ou totalement activés :

- Les deux câbles propriété de l'opérateur Orange CC4 et CC5 sont les plus anciens. Il conviendra de questionner leur fin de vie dans les meilleurs délais ;
- Le câble Bastia Menton de la Collectivité de Corse sur lequel seule une paire de fibre optique (sur les deux présentes) est activée par le délégataire Corsica Link Networks ;
- Le câble SARCO partagé par EDF et ENELE, entre la Corse et la Sardaigne, sur lequel une fibre a été activée par l'opérateur Free pour desservir la Corse.

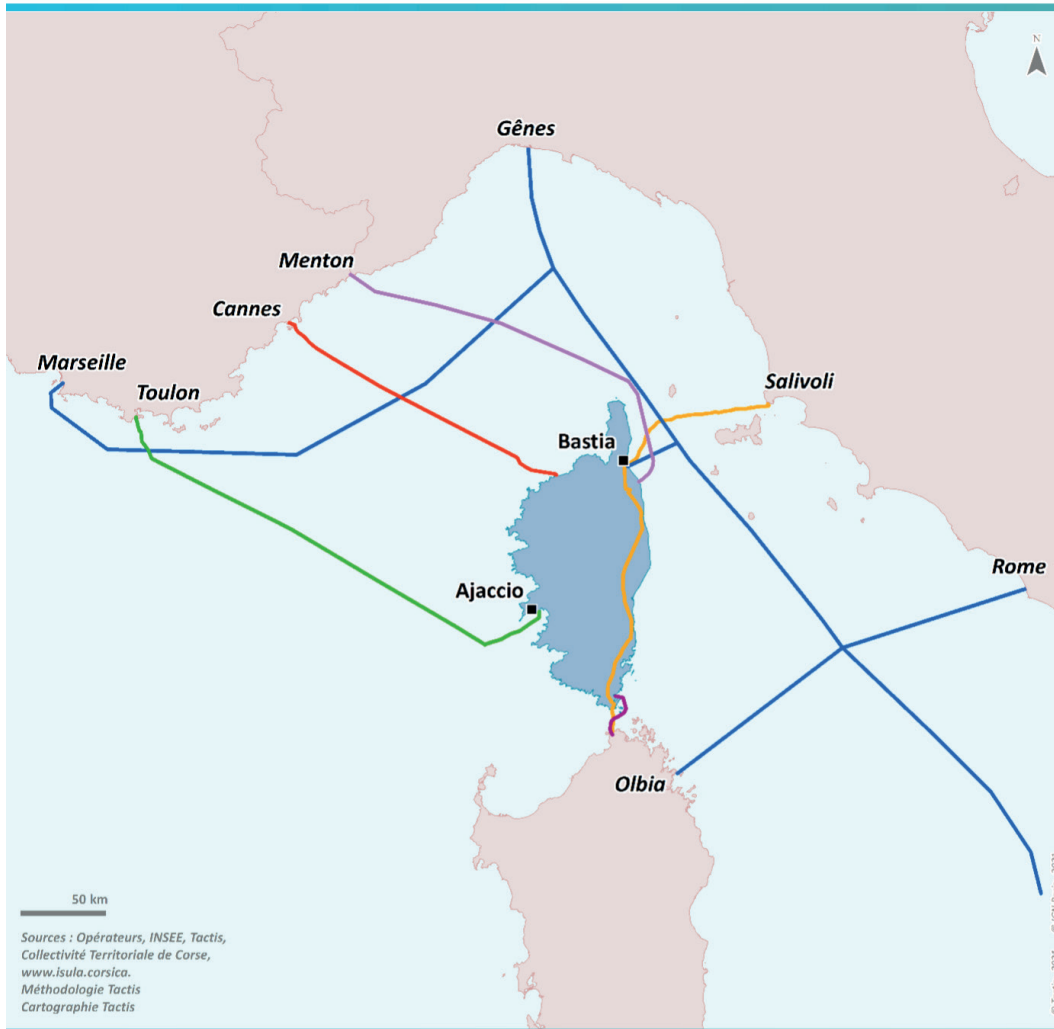
La DSP confiée à Corsica Link Networks (société filiale de COVAGE) par la Collectivité de Corse poursuivra son intervention jusqu'à fin 2025. Il faut souligner que le rachat de COVAGE par SFR n'aura pas d'impact significatif sur la DSP en cours. Début 2021 cette DSP compte 6 clients opérateurs principaux.

Le paysage des câbles sous-marin entre la Corse et le Continent est en train de se modifier. Différents projets sont en cours de réalisation dans le bassin méditerranéen. L'un d'entre eux, nommé BLUEMED est mené par la société SPARKLE. Ce projet prévoyait dans sa version initiale de 2018 un lien entre Palerme et Gênes. Après une évaluation de l'opportunité d'un raccordement de la Corse, SPARKLE a décidé de prévoir le raccordement de la Corse d'une part et l'établissement d'un segment supplémentaire entre Bastia et Marseille. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'action significative menée par la Collectivité de Corse en matière d'aménagement numérique et une vision positive de l'île vis-à-vis des opérateurs.

Par ailleurs, la Collectivité de Corse est en veille et suit le projet de rénovation de l'interconnexion électrique avec l'Italie et la Sardaigne dénommé SACOI 3. Elle défend la mise en œuvre de fibres optiques sur les liens électriques rénovés dans le cadre de ce projet.

Etat des lieux des câbles sous marins desservant la Corse

Collectivité Territoriale de Corse



Réseaux existants

- CC4
- CC5
- MENTON-BASTIA
- SARCO

Projets de réseaux

- Projet BlueMed
- Projet SACOI 3

{ 2.5 } Synthèse

Le premier SDTAN de Corse a défini une stratégie ambitieuse d'aménagement numérique dans le domaine des réseaux de télécommunications. Cette stratégie a été menée à bien grâce à la capacité d'anticipation de la Collectivité de Corse (DSP du réseau à haut débit, câble Corse continent) et sa volonté politique.

C'est en effet à partir de l'année 2016, que les ambitions numériques se sont réaffirmées et que les préconisations du SDTAN de 2012 ont été amplifiées et rendues opérationnelles. Cette volonté politique a permis d'apporter un nouveau souffle aux objectifs du premier SDTAN, de renforcer l'action publique et ainsi de combler le retard qui avait été pris.

En 2018, le New Deal Mobile conclu entre l'Etat et les opérateurs de téléphonie mobile a ouvert de nouvelles modalités d'une action publique concertée. Cela a permis de limiter les financements publics tout en rattrapant le retard structurel de la Corse en matière de couverture 4G.

Ainsi si la plupart des objectifs du SDTAN de 2012 ont été atteints cela a été réalisé avec un investissement public bien plus faible que celui initialement prévu. Il faut aussi souligner le précieux concours des financements « Plan Exceptionnel d'Investissement » et du plan France Très haut débit sans lesquels la charge financière supportée par la Collectivité de Corse aurait été bien plus lourde. La forte contribution financière de l'Etat sur ces opérations explique la faible mobilisation des crédits européens du FEDER.

La réussite du SDTAN de Corse de 2012 combinée à une action publique volontariste en matière de services et d'usages numériques ont contribué à donner de la crédibilité et de l'attractivité à la Corse vis à vis des opérateurs de communications électroniques. Cette dynamique a favorisé le positionnement des opérateurs sur l'île et a fortement contribué à la réussite de l'action publique. Sur l'ensemble des projets lancés dans le cadre du premier SDTAN, des opérateurs ont répondu présents et une saine concurrence s'est mise en œuvre au bénéfice de l'investissement public et du citoyen.

Ainsi, les actions prises dans le sillage du SDTAN de 2012 ont fait de la Corse un territoire numérique à fort potentiel.

{ 3 } Les nouveaux axes stratégiques du socle d'infrastructures

Si depuis 2016, la Collectivité de Corse s'est engagée dans **un plan de rattrapage** de ses infrastructures numériques dans le sens des orientations du premier SDTAN de Corse, il convient désormais d'ouvrir de nouvelles perspectives.

L'ambition Smart Isula consiste à doter la Corse d'un socle d'infrastructures unifié, souverain, fédérateur, garant de son développement et propice à l'innovation.

Pour répondre à cette ambition, **7 enjeux majeurs** ont été identifiés :

{ 3.1 } Enjeu 1 : Finaliser le maillage très haut débit de la Corse et s'assurer de la pérennité des ouvrages

La Collectivité de Corse s'est engagée dans le chantier majeur du très haut débit et de la fibre optique à l'abonné (FttH). Celui-ci devrait se terminer à horizon 2023 en sachant que la crise sanitaire repoussera certainement l'échéance à l'année 2024.

La priorité consiste à porter ce chantier déterminant et majeur pour la Corse à son terme. Pour cela il convient d'honorer trois objectifs :

- Assurer la maîtrise des délais et des aléas d'un chantier complexe qui couvre l'ensemble de la Corse ;
- Contrôler la qualité des ouvrages réalisés et la construction de cette infrastructure maîtresse des solutions de connectivités pour les 50 prochaines années ;
- Créer les conditions favorables au développement d'un écosystème dynamique et ouvert d'opérateurs et d'acteurs du numérique.

Sur la base du contrat passé avec XP FIBRE dans le cadre de la délégation de service public pour le Très haut débit, la Collectivité de Corse dispose de clauses efficaces et coercitives pour veiller au bon déploiement de ces infrastructures. Pour cela, il faudra renforcer le suivi contractuel de la DSP mais aussi celui des deux autres contrats de DSP dont le terme est prévu en 2025-2026.

Les années 2025-2026 marqueront la fin de la DSP confiée à Corsica Haut Débit, délégataire actuel en charge du premier réseau d'initiative publique en Corse. Au delà de ce terme, la gestion des biens de retour comme des services et missions devra s'insérer dans une action publique complètement revisitée.

La Collectivité de Corse doit au plus tôt renforcer son suivi contractuel concernant l'exploitation, le développement et la valorisation des infrastructures de la première DSP. Ces infrastructures sont essentiellement constituées d'une épine dorsale en fibre optique. Elles constituent un maillon essentiel à l'accessibilité des réseaux et de la qualité des connexions Internet. Ce maillon est le garant de l'ouverture du réseau à tous les opérateurs, d'un écosystème et d'une tarification concurrentiels ainsi que d'offres de services performants

Le suivi des déploiements sur la zone d'initiative privée (CAB et CAPA) doit aussi être renforcé afin de s'assurer que les engagements nationaux de l'opérateur Orange soient respectés. Il faudra se préparer à prendre le relai en cas de défaillance de l'opérateur privé même si les déploiements sont à ce stade conformes aux engagements initiaux.

Pour assumer ses missions à venir, la Collectivité de Corse ne doit plus agir seule. Elle doit mobiliser autour d'elle l'ensemble des collectivités, mais aussi les acteurs aménageurs comme les syndicats d'électrification au sein d'une gouvernance partagée Smart Isula. L'engagement de l'ensemble des acteurs publics insulaires est désormais nécessaire pour achever le déploiement dans les délais et envisager sereinement l'abandon du cuivre et du haut débit pour le très haut débit et la fibre optique.

5 pistes d'actions à engager :

1. **Renforcer le contrôle et le suivi des déploiements des trois DSP** en cours de la Collectivité de Corse ;
2. **Mettre en perspective les deux DSP** qui arrivent à termes en 2025 (Corsica Haut Débit et Corsica Link Networks) ;
3. **Optimiser la gestion des réseaux.** Identifier les opportunités structurantes afin de s'assurer de la qualité et de la résilience des services rendus autour d'une politique concertée (détection des dommages ouvrages, enfouissement coordonné, mesure d'élagage et d'entretien, acquisition ou construction de liaisons de sécurisation des réseaux...). Engager une politique volontariste et coordonnée de suppression des appuis aériens qui doit permettre dans les 10 à 15 années à venir d'enfouir l'ensemble des 150 000 poteaux actuellement présents sur l'île ;
4. **Mettre en place un observatoire autour des infrastructures et des offres de services.** Structurer l'observatoire autour d'un outil de pilotage partagé avec l'ensemble des acteurs publics impliqués ;
5. **Acquérir et exploiter des liens supplémentaires entre la Corse et le continent.** Saisir les opportunités offertes par les projets industriels qui se déploient dans le bassin méditerranéen.

{ 3.2 } Enjeu 2 : Assurer un déploiement raisonné des technologies de téléphonie mobile

La couverture de l'ensemble de la Corse en téléphonie mobile et notamment en technologie 4G est une priorité. Elle offre de nombreuses perspectives :

- Couplée aux smartphones, cette technologie concentre aujourd'hui une grande partie des usages numériques, notamment en situation de mobilité ;
- La présence d'une connectivité mobile sur certains territoires fortement enclavés et ayant un accès filaire fortement dégradé propose une alternative crédible à des accès haut débit ADSL dégradés ;
- La couverture en téléphonie mobile est également un enjeu en matière de sécurité civile et de prévention des risques (incendie notamment) sur les zones moins peuplées mais au fort potentiel environnemental ;
- Enfin, la couverture mobile haut débit permet de disposer d'un lien de secours, parallèlement à un accès Internet « classique ».

Pour ce qui concerne le déploiement de la 5G, l'ARCEP a procédé à l'attribution des fréquences et assigné aux opérateurs des obligations de couverture dès 2021. Pour autant, il convient de réaffirmer que la stratégie Smart Isula promeut un numérique choisi et non subi y compris lorsqu'il s'agit du déploiement de la 5G en Corse. Une réflexion à l'échelle de la Corse est nécessaire en sachant que les futurs déploiements 5G vont impliquer :

- En zone péri-urbaine, près de 30 % de sites supplémentaires seraient nécessaires en 5G pour maintenir la couverture et un niveau de service équivalent à la 4G ;
- Dans un environnement rural, il serait nécessaire de construire jusqu'à 2 fois plus de sites pour avoir une couverture équivalente, et même jusqu'à 3 fois plus de sites pour délivrer un service très haut débit.

Pour cela une démarche participative doit s'engager pour définir la politique 5G de la Corse, elle doit associer l'ensemble des parties prenantes, les opérateurs, les collectivités comme les acteurs des territoires. Il s'agit donc d'envisager un déploiement de la 5G soutenable en Corse. La stratégie Smart Isula dans sa vision éthique doit se préoccuper de l'occupation du spectre électromagnétique en Corse comme de rationalisation du déploiement des points hauts. Elle doit définir les moyens d'optimiser l'occupation du spectre électromagnétique comme ceux visant à une gestion raisonnée de l'implantation des points hauts (par la mutualisation, la redéfinition d'emplacement ou le réaménagement).

4 pistes d'actions à engager :

- 6. *Effectuer un bilan de la couverture téléphonie mobile de la Corse.*** Cibler les zones problématiques, et étendre la couverture mobile là où il est vraiment utile de le faire, Il faut se donner les moyens de réaliser en Corse de façon autonome et en continu des mesures de couverture et des observations de terrain concernant les technologies mobiles et rendre disponible l'ensemble de ces observations auprès de la société insulaire ;
- 7. *Exploiter les opportunités du New Deal Mobile.*** L'objectif de l'accord New Deal Mobile consiste à étendre la couverture mobile, notamment 4G. Il est nécessaire que ce programme se poursuive jusqu'à la résorption totale des zones blanches. Pour cela, la Collectivité doit poursuivre son investissement en ingénierie dans ce programme national ;
- 8. *Engager une concertation citoyenne sur la 5G.*** Associer l'ensemble des parties prenantes afin de faire un bilan des besoins de connectivité, mesurer les risques, les menaces, les opportunités et déterminer une stratégie 5G adaptée à la Corse ;
- 9. *Suivre l'occupation du spectre électromagnétique et le déploiement des points hauts.*** La question de la libération de l'occupation du spectre électromagnétique doit interroger la gouvernance Smart Isula comme celle de l'implantation et de la gestion des points hauts.

{ 3.3 } Enjeu 3 : Faire de la Corse un nœud d'interconnexion dans le bassin méditerranéen

La création de nouvelles liaisons fibre optique entre la Corse et Continent offre des opportunités dont la Corse doit se saisir afin de sécuriser la desserte de l'île et éviter le risque de rareté ou l'effet goulet d'étranglement.

La capacité de régulation de la Collectivité de Corse sur les conditions tarifaires par le biais de son lien Bastia-Menton, se réduit au fil du temps au regard de l'augmentation des besoins. Sans renforcer le nombre de ses liens, le rôle de régulateur de la collectivité de Corse ne pourra plus s'exercer.

Au niveau géopolitique, la Corse pourrait s'affirmer comme un véritable nœud d'interconnexion dans le bassin méditerranéen. Mais pour cela il convient de multiplier les liens vers les pays du pourtour méditerranéen.

Ainsi, la création de nouvelles liaisons entre la Corse et le Continent porte de forts enjeux :

- Un enjeu de sécurisation tout d'abord, les câbles CC4 et CC5 d'Orange ne disposent plus que d'une durée de vie résiduelle de moins d'une dizaine d'années. Par ailleurs, le câble Bastia Menton de la Collectivité de Corse ne figure sur aucune carte marine pour des raisons de secret-défense, les coupures sont donc plus fréquentes que pour les autres câbles sous-marins civils identifiés sur les cartes marines ;
- Un enjeu de continuité territoriale, la maîtrise des capacités des liaisons Corse continent par la puissance publique contribue à mettre en œuvre une forme de continuité territoriale dans le monde des télécommunications. L'idée étant que la puissance publique agisse sur les coûts de liaison afin de les mettre au même niveau qu'une liaison terrestre de la même nature ;
- L'intégration de la Corse au cœur de la Méditerranée passe par des liens avec les réseaux et les pays limitrophes. Il n'existe qu'un seul lien vers l'Italie via la Sardaigne et celui-ci est très peu valorisé. Des liens avec d'autres pays ou des liens couplés à des projets d'ampleur méditerranéenne constituent des opportunités qu'il faudra saisir.

3 pistes d'actions à engager :

10. **Assurer une veille active concernant les projets de câbles sous-marin en méditerranée.** Saisir les opportunités offertes par le développement de projets extraterritoriaux avec les territoires limitrophes dans le domaine de l'énergie comme le projet SACOI 3. Par ailleurs, si les projets d'acheminement de gaz comme GALSI passent par la Corse, il conviendra de veiller à ce que ces projets intègrent des fibres optiques ;
11. **Renforcer le capital câbles Corse-Continent de la Collectivité de Corse** par l'achat de nouvelles liaisons. Encourager les initiatives pour la desserte de la Corse par de nouveaux câbles sous-marins. Une première opportunité est identifiée à ce jour avec le projet BLUEMED ;
12. **Préparer et relancer un nouveau partenariat public-privé sur les liaisons Corse-Continent** sur la base de plusieurs liens (plutôt qu'un seul comme actuellement) et d'un panel de services à valeur ajoutée qui pourraient être hébergés dans des Datacenters souverains (liens sécurisés, GIX, hébergement, CDN, serveur de cache, services IP notamment). Profiter de l'opportunité de la fin de la DSP confiée à Corsica Link Networks (en 2025) pour concrétiser ce projet. Ce partenariat public privé ne pourra s'envisager sans que la Collectivité de Corse n'acquière un nouveau lien pour renforcer la capacité concurrentielle de l'offre à venir et les vertus régulatrices de la DSP précédente.

{ 3.4 } Enjeu 4 : Se doter d'une infrastructure territoriale susceptible de répondre aux besoins de connectivité des objets connectés

Définition préalable : Il existe de nombreuses définitions du concept d'Internet des objets – en anglais Internet of Things, soit IoT – dans la littérature. L'Union Internationale des Télécommunications (UIT), par exemple, définit cette notion comme « infrastructure mondiale pour la société de l'information, qui permet de disposer de services évolués en interconnectant des objets (physiques ou virtuels) grâce aux technologies de l'information et de la communication interoperables existantes ou en évolution ». De manière plus générale, le concept d'Internet des objets est fortement lié à l'idée d'objets connectés pouvant communiquer entre eux, créant ainsi une passerelle entre le monde physique et virtuel et des applications dans de nombreux domaines¹.

Ces huit dernières années, le nombre d'objets connectés a été multiplié par 10. Aujourd'hui notre quotidien est peuplé d'objets communicants, de capteurs connectés... Pour exploiter le plein potentiel de ces nouveaux environnements, la Corse doit impérativement se doter d'une infrastructure maîtrisée permettant d'offrir des services de connectivité à bas débit et favoriser l'essor des usages liés aux objets connectés. Elle doit aussi s'interroger sur les moyens de s'approprier l'environnement de l'Internet des objets connectés ce qui nécessitera certainement une montée en compétences et une mutualisation des moyens.

Si la question des objets connectés en Corse ne doit pas être perçue en « mètre carré de silicone par territoire » ou selon une logique strictement gestionnaire. Elle doit être appréhendée afin de formuler des réponses concrètes aux questions essentielles de la Corse et de ses territoires comme la transition écologique, le développement durable, le renforcement du lien social, la lutte contre les inégalités, la revitalisation démocratique. Par ailleurs, le déploiement d'objets connectés doit s'inscrire dans une modernisation de l'action publique au service de territoires plus humains, plus sobres, plus économes et plus innovants.

1 - <https://smart-city.cerema.fr/sites/smartcity/files/fichiers/2019/05/2019%20Etude%20IoT%20Ecole%20des%20Ponts%20-%20Rapport.pdf>

Entre modernisation des services publics et proposition de services connectés aux citoyens, les opportunités sont multiples : environnement et gestion des déchets, voirie et mobilité, santé et action sociale, culture et patrimoine, énergie, sécurité, etc.

Il s'agit également de traiter la question de la souveraineté de l'hébergement et du traitement de toutes les données qui seront collectées depuis ces réseaux d'objets déployés sur le terrain.

Ces environnements doivent contribuer à l'émergence d'une intelligence de territoires, le cas du projet Smart Paese sur la commune de Cuzzà est éloquent. Il a révélé qu'on ne pouvait construire un projet seulement sur l'outil technologique, et qu'il fallait un écosystème d'acteurs, une capacité d'initiative et d'innovation des hommes et des femmes présents sur le territoire, couplés à un accompagnement territorialisé.

Si les conditions sont réunies, comme sur Cuzzà, les objets connectés seront en capacité de recueillir des informations précieuses pour alimenter des solutions applicatives. Ces informations deviennent alors le reflet en temps réel de l'état du territoire. Elles constituent un bien précieux et stratégique qui conditionne le devenir des territoires et le sens de l'action publique.

Piste d'actions identifiée :

13. Lancer l'étude de faisabilité d'un réseau territorial de connectivité bas débit.

Cette étude doit permettre de quantifier et de cartographier les besoins de capteurs à horizon 5, 10 et 15 ans, d'identifier les solutions actuellement disponibles pour y répondre, de valider le bien-fondé de l'établissement d'un réseau en propre, de préfigurer les solutions techniques à mettre en œuvre, d'établir le modèle économique d'un tel réseau et de définir les modalités juridiques de mise en œuvre et de gestion d'un tel réseau.

UN SOCLE D'INFRASTRUCTURES SOUVERAINES

Smart Paese**Description**

Smart Paese est un programme scientifique de l'Université de Corse, qui a pour ambition d'appliquer et d'adapter le concept de « smart city » aux territoires ruraux : de la smart city vers la smart village (Smart Paese). Sur la commune de Cozzano, un réseau de communication d'objets connectés avec un bas débit dédié au village à été déployé permettant de collecter des données en temps réel sur les infrastructures et l'environnement du village : chaudière bimasse, microcentrales hydroélectriques et données environnementales (qualité de l'air, qualité de l'eau, etc...) afin de créer des services pour les citoyens et les agriculteurs. Ces données massives, liées à des outils d'intelligence artificielle ont permis de développer un ensemble d'outils d'aide à la décision dans un objectif de préservation de l'environnement et des ressources.

Associées à ces activités scientifiques, des actions éducatives ont été proposées afin d'associer l'école et les habitants aux transitions en cours. Nous avons souhaité, en particulier, que les enfants de la commune soient témoins et contributeurs de l'héritage en cours de construction.

Objectif du projet

Développer une infrastructure numérique permettant d'aller vers la définition de Smart Village en format Living Lab en utilisant :

- Des réseaux d'objets connectés collectant des informations sur l'ensemble de l'environnement et des activités du village (environnement, agriculture, élevage, risques, infrastructures communales...);
- Un coeur d'intelligence artificielle (IA), basé sur des algorithmes de machine Learning ;
- L'interaction sociale pour diffuser les informations du Smart Village et inclure la population dans la démarche.

Porteur du projet

Public / Privé - Università di Corsica, EDF SEI et la SITEC

Coûts

1 626 414 €



{3.5} Enjeu 5 : Doter la Corse d'infrastructures souveraines d'hébergement de données et de services

Composante centrale du socle d'infrastructures, l'hébergement constitue un enjeu de premier plan pour la souveraineté du transit des données de la Corse.

En effet, les datacenters se multiplient en France, en Europe et dans le monde. L'hébergement est devenu une infrastructure incontournable pour un territoire, et son développement constitue un enjeu essentiel. Il est d'autant plus important pour la Corse, territoire insulaire.

Grâce au développement du très haut débit et des capacités de stockage et d'analyse de flux de données, les acteurs cherchent de plus en plus une offre d'hébergement territorialisée, répondant au mieux à leurs besoins. Les datacenters constituent ainsi un levier d'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au plus près du territoire et de ses acteurs, ils permettent d'exploiter au mieux les bénéfices du Très Haut Débit, de s'assurer de la localisation et de la disponibilité des données, et de garantir une sécurité et une résilience maximales. L'hébergement en datacenter de proximité constitue également un levier de développement, faisant d'un territoire un hub de connexion recherché. Enfin, les datacenters territoriaux sont un facteur d'innovation en matière de services numériques.

La Corse pourrait chercher à se positionner comme un centre d'agrégation et de développement du trafic en Méditerranée en développant des Cloud datacenters. Cela permettrait aux opérateurs de diversifier leurs itinéraires de trafic de données.

Il faudrait aussi encourager le développement de l'hébergement de proximité, dans une volonté de développement de smart territoires, grâce aux Edge datacenters. Ceux-ci sont ainsi nécessaires dans un contexte d'émergence de nouvelles technologies qui nécessitent une faible latence et le stockage de données, à l'image de l'Internet des objets (IoT) ou de la 5G.

Il existe aujourd'hui en Corse un datacentre (datacenter) territorial, opéré par la SITEC, société d'économie mixte à vocation industrielle et commerciale dont l'actionnaire majoritaire est la Collectivité de Corse. Les infrastructures de la SITEC ne sont pas certifiées à ce jour. Cependant, elles correspondent à un niveau Tiers III. La SITEC entamera une démarche au 1^{er} semestre 2022 pour se faire certifier Tiers III+.

La Corse est donc à ce jour la seule région à ne pas disposer de datacentre de classe Tiers III en sachant que la problématique énergétique en Corse n'encourage pas les classe tiers IV.

Pour remédier à cette situation, Smart Isula doit permettre le renforcement d'un écosystème de datacentres et favorable à l'implantation d'entreprises de plus en plus dépendantes du Net ; le principal enjeu consistera à donner accès à des offres de services de qualité à des conditions économiques acceptables.

4 pistes d'actions à engager :

- 14. Assurer l'implantation de nouveaux datacentres souverains de classe Tier 3, 3+ ou 4 sur le territoire** dans un souci d'éco responsabilité. Prendre en compte le code de conduite proposé par l'Union Européenne pour une meilleure efficacité énergétique (Code of Conduct for Energy Efficiency in Data Centers) ;
- 15. Assurer la mise en œuvre d'une offre d'hébergement souveraine.** Elle doit se rendre lisible, cohérente, neutre et performante pour favoriser l'essor d'offres de type Saas, de l'IaaS et du PaaS sur le territoire ;
- 16. Assurer le maillage des datacentres en Corse au sein d'un réseau euro-méditerranéen.** Développer sur le territoire insulaire d'une offre « cloud » euro-méditerranéenne ;
- 17. Inciter les collectivités et entreprises à intégrer une approche « hébergement de proximité »** de leurs services dans un souci de mutualisation, de préservation et de maîtrise de la donnée produite.

UN SOCLE D'INFRASTRUCTURES SOUVERAINES

Datacenters souverains**Description**

La SITEC est une société d'économie mixte locale (SEML) dont le capital social est détenu à 55 % par la Collectivité de Corse. À ce titre, elle peut proposer au travers de ses 2 Datacenters certifiés ISO/CEI 27001:2013 une plateforme territoriale souveraine d'hébergement pour



les données publiques et privées. Pour compléter cette infrastructure, la SITEC est physiquement interconnectée à la Fibre Optique Noire de Corsica Haut Débit (CHD) qui relie les principaux centres d'intérêts de Corse. Cette fibre optique peut être opérée par la SITEC en tant qu'opérateur de services ou par tout autre opérateur présent en Corse.

Objectif du projet

Mettre à disposition de la Corse une plateforme d'hébergement technique souveraine permettant de centraliser, optimiser et rationaliser ses données territoriales. Cette plateforme serait à disposition des projets régionaux concernant la donnée territoriale.

Porteur du projet

Privé (SEML) - SITEC

Lien : www.sitec.corsica

Contact : nicolas.andrei@sitec.corsica



{ 30 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

{ 3.6 } Enjeu 6 : Développer un réseau radio mobile au fort potentiel

Smart Isula doit investir une approche intégrée de l'ensemble des technologies de communication. Ainsi, les réseaux PMR¹, qui reposaient autrefois sur des appareils de radio comme les talkies-walkies, utilisent désormais des smartphones. La technologie LTE² en cours de déploiement va donner à ces réseaux un nouveau potentiel en termes de services offerts et de données produites.

À l'échelle de la Corse, le déploiement d'une offre de PMR-LTE apporte une réponse à de nombreux besoins métiers. Dans la sphère de la Collectivité de Corse, un réseau de ce type intéresse notamment les SDIS, les sapeurs forestiers de la Collectivité, la gestion des ports et des aéroports, la maintenance des routes ou du réseau ferré, la gestion des sites, la gestion des réseaux d'eau et potentiellement elle concerne tous les agents de la Collectivité de Corse déployés sur le terrain.

Par ailleurs, ces réseaux sont utiles dans la gestion des déchets, le monde de l'événementiel culturel, la maintenance des réseaux de télécommunications mais aussi les professionnels des sports de plein air, la sécurité civile, les SAMU...

En matière de réseau PMR-LTE, trois modèles sont disponibles :

1. S'appuyer sur des solutions opérateurs mobiles. Ils fournissent des offres de bout en bout pour déployer cette solution à l'échelle métropolitaine, départementale, régionale ou nationale. Ces solutions basées sur un investissement initial modéré nécessitent toutefois l'acquisition des terminaux. Cette approche orientée services rend le déploiement d'un réseau PMR-LTE simple et rapide, mais elle reste propriétaire et s'appuie complètement sur l'opérateur mobile.

1 - PMR signifie Private Mobile Radio, il s'agit de réseaux de communication privés à vocation professionnelle qui appartiennent à une organisation de type entreprise, collectivité territoriale, service public, police, gendarmerie, sapeurs-pompiers, Samu, etc. et qui ne connectent que ses membres.

2 - LTE signifie Long Term Evolution, c'est une technologie équivalente à la 4G pour la téléphonie mobile grand public.

2. Une deuxième solution consiste à déployer une solution propriétaire au niveau de la Corse en s'acquittant de l'investissement initial. Il s'agit de déployer le réseau à travers un cœur de réseau, des sites radio pour couvrir son périmètre, et de la redevance d'utilisation de fréquences sur le périmètre auprès du régulateur. Un tel projet ne peut être mené que par la Collectivité de Corse et réclame un investissement de l'ordre d'une dizaine de millions d'euros. La collectivité serait alors tout à fait autonome pour assurer ce service.
3. Une dernière modalité d'action repose sur des solutions OTT (« over the top »), c'est-à-dire des applications de PMR-LTE. Il s'agit d'une solution comparable, sur le plan fonctionnel, aux solutions opérateurs mobiles décrites plus haut. Cependant, elles présentent l'avantage de ne pas être liées au réseau mobile d'un opérateur en particulier. Elles fonctionnent sur le réseau LTE grand public avec des mécanismes de cryptage, de priorisation et de préemption des communications. Ces solutions garantissent le même niveau de sécurité que les solutions opérateurs et offrent des fonctionnalités métiers plus évoluées et évolutives. De plus, des objets connectés peuvent être intégrés comme des terminaux du réseau au même titre que les terminaux mobiles des agents, ce qui élargit alors grandement le champ fonctionnel du service.

2 pistes d'actions à engager :

- 18. Intégrer la modernisation des réseaux Professionnal Mobile Radio (PMR) dans une stratégie régionale** de connectivité et d'interconnexion territoriale ;
- 19. Etudier l'opportunité de bâtir un premier réseau Professionnal Mobile Radio - Long Term Evolution (PMR-LTE).** Ce réseau pourrait être au service des besoins de la Collectivité de Corse, de ses satellites (agences, offices, SDIS) ou des EPCI.

{3.7} Enjeu 7 : Assurer une vision orientée interconnexion des plateformes du socle d'infrastructures avec les différentes communautés d'utilisateurs

Les infrastructures sont les racines de l'arbre Smart Isula. Elles sont le socle structurant des services numériques d'aujourd'hui et de demain.

Ces services numériques appellent une approche beaucoup plus élargie que par le passé notamment avec la part de plus en plus importante de services liés à des capteurs, simples ou complexes, les objets connectés... L'activité numérique des réseaux issus de terminaux mobiles, les services synchrones vidéos notamment, les portails de connexion à des intranets, les services de travail collaboratif génèrent des données de différentes natures tant en volume, en taille, en structure, qu'en fréquence. L'enjeu de souveraineté d'un territoire consiste à assurer une maîtrise de ces données de la collecte, au transport, au stockage. C'est tout l'objectif du socle d'infrastructures Smart Isula, de son interconnexion et de son interopérabilité.

Ce socle d'infrastructures doit intégrer un ensemble de briques fonctionnelles et techniques d'interconnexion permettant :

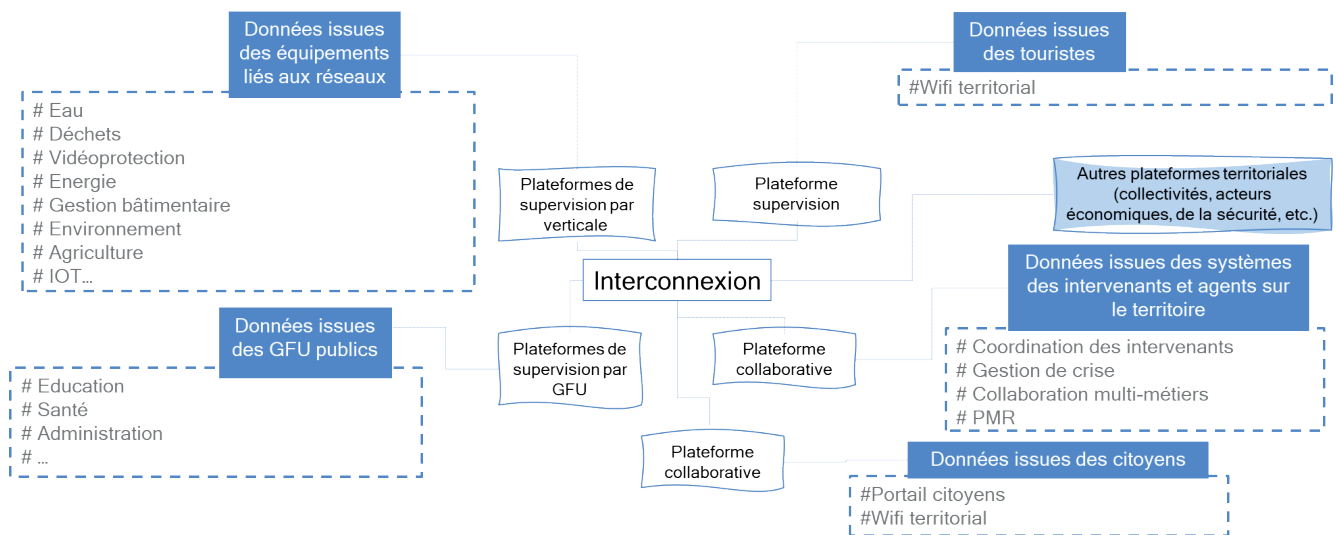
- D'adresser le secteur de l'IoT, il s'agit des réseaux bas débit ;
- D'optimiser la gestion de l'intervention de terrain via les technologies PMR over LTE (private mobile radio communication over LTE) ;
- De rassembler les acteurs publics insulaires d'un même secteur d'activité autour de groupes fermés d'utilisateurs.

Il convient de faire émerger en Corse une plateforme d'interconnexion souveraine construite autour :

- De services de connectivité assurant l'interconnexion des gateways IoT, des points hauts garantissant la couverture PMR-LTE, des hotspots Wifi et des établissements publics en réseau fermé ;
- De services qui s'appuient sur une plateforme d'hébergement territoriale fédérative de l'ensemble des données produites.

Une telle approche d'interconnexion/intéropérabilité permet de créer un « système de systèmes » qui offre des perspectives prometteuses pour la Corse :

- Un réel potentiel d'usage de données massives au service d'une action publique raisonnée ;
- Un dispositif permettant à chaque territoire d'expérimenter, de tester, d'innover à partir de la donnée qu'il produit ;
- L'émergence d'un écosystème territorial offrant un service public de la donnée.



Piste d'actions identifiée :

20. Entamer une étude d'opportunité sur l'émergence d'une plateforme d'interconnexion/intéropérabilité souveraine. Identifier les briques technologiques adaptées, capables d'apporter de la valeur aux utilisateurs et organisations. Étudier les modèles économiques viables permettant de valoriser les données et identifier les externalités et impacts pour les territoires. Lancer quelques projets expérimentaux.

{ 4 } Intégrer la gouvernance Smart Isula

La Collectivité de Corse assure depuis 2004 la maîtrise d'ouvrage des principaux projets publics d'infrastructures numériques. Toutefois, au regard des ambitions Smart Isula une nouvelle gouvernance doit se dessiner (Cf livret n°3 Smart Isula).

Il est essentiel d'impliquer, d'associer l'ensemble des territoires, les collectivités, l'Etat mais également une représentation citoyenne à la gouvernance Smart Isula. Un comité spécifique autour des aspects liés au socle d'infrastructures souveraines présenté dans ce livret doit voir le jour au sein du Cunsigliu Smart Isula.

La Collectivité de Corse reste la seule collectivité en Corse qui dispose de la taille critique pour assumer la maîtrise d'ouvrage des grands chantiers du socle d'infrastructures Smart Isula.

Elle doit faire émerger très vite un pôle d'ingénierie spécialisé autour de trois champs d'expertises :

- Un champ d'expertise réseaux fixes en charge notamment :
 - Du bon suivi des chantiers de déploiement ;
 - De la bonne exploitation des réseaux ;
 - De leur renforcement et modernisation ;
 - De la réalisation des extensions pour répondre aux besoins de connectivité identifiés ;
 - De l'accessibilité des services et infrastructures à tous les opérateurs ;
 - De l'adaptation des tarifs et services délivrés.

- Un champ d'expertise réseaux radios en charge notamment :
 - Des compléments de couverture nécessaires ;
 - Du suivi des déploiements des opérateurs mobiles et de la concertation citoyenne sur les problématiques sanitaires ;
 - De la bonne gestion du spectre électromagnétique et de la rationalisation des points hauts ;
 - Du chantier stratégique du réseau bas débit sur le territoire corse ;
 - Du suivi de la modernisation des réseaux sans fil.

- Un champ d'expertise mise en réseau, interconnexion des plateformes métiers et interopérabilité en charge notamment :
 - De la bonne mise en place des réseaux desservant les différentes communautés d'utilisateurs ;
 - De la bonne interconnexion des plateformes et de leur interopérabilité ;
 - Des normes et de la mise en cohérence des données issues des différentes plateformes ;
 - De l'émergence d'un datacentre territorial susceptible de relever les enjeux liés aux services d'interconnexion et au Big Data.

Par ailleurs, le Cunsigliu Smart Isula devra s'emparer de ces questions d'infrastructures, une composante de celui-ci devra lui être dédiée au socle.

Cette gouvernance ne pourra être efficace sans un observatoire territorial des infrastructures de socle. Cet observatoire sera en charge de cartographier, de mesurer la qualité et de mettre à disposition les résultats. Il enrichira et complétera les données nationales, d'une approche territoriale adaptée et pilotée en région. Cet observatoire permettra de fournir des données objectives essentielles à la prise de décision en matière d'aménagement numérique de la Corse. Il faudra étudier comment il s'intègre dans la gouvernance Smart Isula.

{ 5 } Accélérer la dynamique d'équipement de la Corse en infrastructures numériques (~ 35 M€ sur la période)

L'animation transversale de la démarche sur la période 2021-2026 comprend l'animation du Comité d'Orientation, la mise en œuvre du label Smart Isula ainsi que les moyens d'ingénierie dédiés aux porteurs de projet.

{ 5.1 } Évaluation des projets d'infrastructures

		Contenu / Planification des actions	Ordre de grandeur Budget (CAPEX - OPEX)
Enjeu #1 : Finaliser le maillage très haut débit du territoire et s'assurer de la pérennité des ouvrages	Accroître la résilience des réseaux structurants	Renforcer les routes optiques existantes dans une logique de sécurisation croissante des réseaux (acquisition de liaisons de sécurisation, politique d'enfouissement et de gros entretiens...)	Sécurisation et bouclage des liaisons de collecte : ~ 10 M€ Fonds enfouissement : mobilisation de l'enveloppe constituée par Corsica Fibra
Enjeu #2 : Assurer un déploiement raisonné des technologies de téléphonie mobile	Opticalisation de Points Hauts	Détecter les opportunités d'accélération de l'opticalisation des points hauts	~ 1,5 M€ + cofinancements privés.
	Points hauts supplémentaires en complémentarité du New Deal	2 pylônes / an mis en place par la Collectivité de Corse pour compléter la dotation de l'Etat dans le cadre du New Deal	~ 1,5 M€ + cofinancements privés.

Enjeu #3 : Insérer la Corse comme un nœud d'interconnexion dans le bassin méditerranéen	Acquisition de capacités complémentaires dans le cadre du projet BLUMED	Nouvelles fibres noires extraterritoriales	~ 9 M€
	Le cas échéant, acquisition de nouveaux IRU pour renforcer les routes optiques Corse- Continent (SACOI 3 par exemple)	Nouvelles fibres noires extraterritoriales	~ 2 M€
Enjeu #4 : Se doter d'une infrastructure territoriale susceptible de répondre aux besoins de connectivité des objets connectés.	Développement des réseaux liés à l'Internet des Objets	Assurer le déploiement d'un réseau bas débit (type LORAWAN) permettant une couverture proche de 100% de la Corse (500 Gateways environ) + plate forme de type hypervision / Datalake	~ 4 M€
Enjeu #5 : Doter la Corse d'infrastructures souveraines d'hébergement de données et de services	Accélérer le déploiement de Datacenters en Corse	Déployer un datacenter souverain Tiers 3+ ou Tiers 4 Accompagnement des projets privés	~ 3 M€
Enjeu #6 : Développer un réseau radio mobile au fort potentiel	Déploiement d'un réseau PMR over LTE	Déployer un réseau LTE privatif pour les besoins de connectivité mobile des agents publics en Corse	Chiffrage à définir
Enjeu #7 : Assurer une vision orientée interconnexion des plateformes du socle d'infrastructures avec les différentes communautés d'utilisateurs	Mise en œuvre de GFU Interconnexion de plateformes	Acquisition des capacités de connectivités Interopérabilité et interconnexion physiques	Chiffrage à définir

{ 5.2 } Études et structuration des pôles d'expertise

		Contenu / Planification des actions	Ordre de grandeur Budget 2021 - 2027 (AMOA + ressources pôle)
Enjeu #1 : Finaliser le maillage très haut débit du territoire et s'assurer de la pérennité des ouvrages	Suivi opérationnel, contractuel et financier des DSP	Assurer la bonne exécution des contrats de DSP sur la durée, notamment les déploiements terrain FttH	~ 1,8 M€
	Améliorer la gestion des actifs existants.	Étude de mise à plat de la stratégie contractuelle des DSP confiées à Corsica Haut Débit Networks, mettre en place une solution THD Radio, mettre en place un observatoire	
	Accompagnement à la sécurisation des réseaux	Analyse d'opportunité et accompagnement au projet de renforcement des ouvrages	
	Mise en place d'un observatoire de suivi des déploiements	Observatoire + indicateurs trimestriels	
Enjeu #2 : Assurer un déploiement raisonné des technologies de téléphonie mobile	Participer au New Deal Mobile	Instruire les processus sur la durée, assurer la communication auprès des populations, s'assurer de la bonne livraison des sites	~ 0,7 M€
	Observatoire de la qualité de la couverture mobile et de la 5G	Observatoire + concertation citoyenne + campagne de mesure terrains	
	Accompagnement dans la mise en place des infrastructures (PH + opticalisation)	Analyse d'opportunités et accompagnement au projet d'opticalisation + réalisation de Points Hauts	

Enjeu #3 : Insérer la Corse comme un nœud d'interconnexion dans le bassin méditerranéen	Veille technique arrivée de nouveaux câbles et Étude d'impact de la DSP Corsica Link	Analyse économique et juridique de l'impact potentiel de l'arrivée de nouveaux câbles sous-marins (TIS/SACO13) en Corse sur la DSP affermage du Câble Corse-Continent (incluant l'évaluation des risques de l'acquisition d'IRU FON sur de nouveaux câbles)	~ 0,4 M€
	Assistance pour le renouvellement de la DSP affermage Corse-Continent (échéance 2021)	Repenser le périmètre du contrat de gestion des fibres Corse-Continent au regard des opportunités et de l'accroissement des besoins.	
	Acquisition de nouveaux IRU pour renforcer les routes optiques Corse-Continent	Nouvelles fibres noires extraterritoriales	
Enjeu #4 : Se doter d'une infrastructure territoriale susceptible de répondre aux besoins de connectivité des objets connectés.	Développement des réseaux liés à l'Internet des Objets	Etude de faisabilité + Accompagnement à l'attribution des marchés / DSPs	~ 0,2 M€
Enjeu #5 : Doter la Corse d'infrastructures souveraines d'hébergement de données et de services	Accélérer le déploiement de Datacenters en Corse	Réaliser une étude de marché permettant de stimuler les projets d'investissements	~ 0,2 M€
	Accompagnement à la mise en œuvre d'un datacenter souverain	Etude de faisabilité + Accompagnement à l'attribution des marchés / DSP	

Enjeu #6 : Développer un réseau radio mobile au fort potentiel	Intégrer les problématiques de modernisation des réseaux PMR dans une stratégie globale de connectivité et d'interconnexion territoriale	Etudier les opportunités de bâtir un premier réseau PRM-LTE au service des besoins de la Collectivité de Corse et de ses satellites.	~ 0,1 M€
Enjeu #7 : Assurer une vision orientée interconnexion des plateformes du socle d'infrastructures avec les différentes communautés d'utilisateurs	Animation et mise en réseau des différentes communautés d'utilisateurs et d'acteurs autour d'une approche d'infrastructure intégrée	Feuille de route, étude d'opportunité et animation territoriale, observatoire.	~ 0,6 M€

Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Finaliser le maillage très haut débit du territoire et s'assurer de la pérennité des ouvrages	1	Renforcer le contrôle et le suivi des déploiements des DSP en cours de la Collectivité de Corse
		2	Mettre en perspective les deux DSP qui arrivent à termes en 2025
		3	Optimiser la gestion des réseaux
		4	Mettre en place un observatoire autour des infrastructures réseaux et des offres de services
		5	Acquérir et exploiter des liens supplémentaires entre la Corse et le continent
2	Assurer un déploiement raisonné des technologies de téléphonie mobile	6	Effectuer un bilan de la couverture téléphonie mobile de la Corse
		7	Exploiter les opportunités du New Deal Mobile
		8	Engager une concertation citoyenne sur la 5G
		9	Suivre l'occupation du spectre électromagnétique et le déploiement des points hauts
3	Faire de la Corse un nœud d'interconnexion dans le bassin méditerranéen	10	Assurer une veille active concernant les projets de câbles sous-marin en méditerranée
		11	Renforcer le capital câbles Corse-Continent de la Collectivité de Corse
		12	Préparer et relancer un nouveau partenariat public-privé sur les liaisons Corse-Continent
4	Se doter d'une infrastructure territoriale susceptible de répondre aux besoins de connectivité des objets connectés	13	Lancer l'étude de faisabilité d'un réseau territorial de connectivité bas débit

Les objectifs		Les pistes d'actions	
5	Doter la Corse d'infrastructures souveraines d'hébergement de données et de services	14	Assurer l'implantation de nouveaux datacentres souverains de classe Tier 3, 3+ ou 4 sur le territoire
		15	Assurer la mise en œuvre d'une offre d'hébergement souveraine
		16	Assurer le maillage des datacentres en Corse au sein d'un réseau euro-méditerranéen
		17	Inciter les collectivités et entreprises à intégrer une approche "hébergement de proximité"
6	Développer un réseau radio mobile au fort potentiel	18	Intégrer la modernisation des réseaux Professionnal Mobile Radio (PMR) dans une stratégie régionale
		19	Etudier l'opportunité de bâtir un premier réseau Professionnal Mobile Radio - Long Term Evolution (PMR-LTE)
7	Assurer une vision orientée interconnexion des plateformes du socle d'infrastructures avec les différentes communautés d'utilisateurs	20	Entamer une étude d'opportunité d'une plateforme d'interconnexion/interopérabilité en Corse

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 2

Un socle d'infrastructures souveraines

Les racines



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 3

Une gouvernance partagée

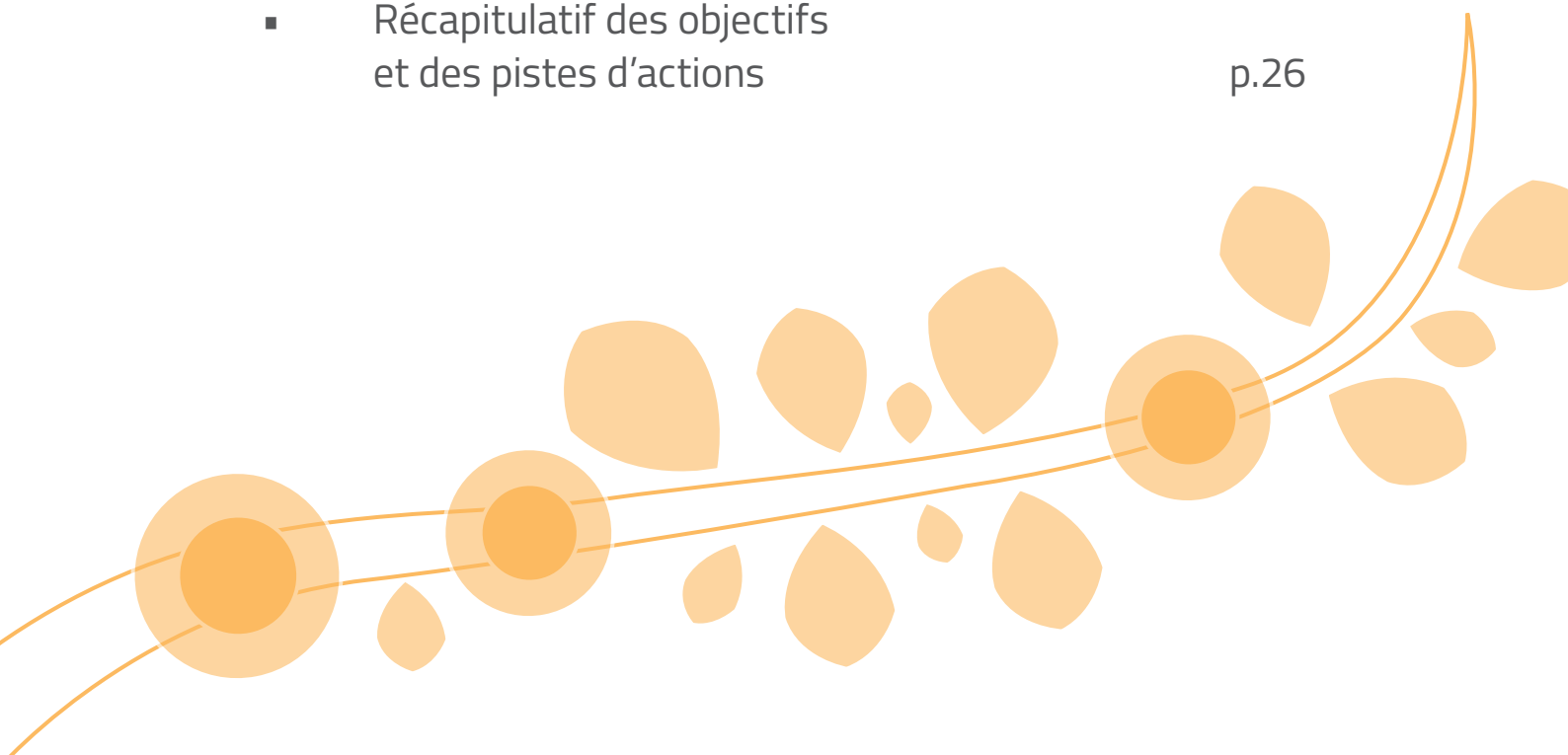
Le tronc



Sunta

Sommaire

- La gouvernance de la politique numérique en Corse, un bilan mitigé p.4
- Une gouvernance partagée pour Smart Isula, une nécessité absolue p.5
- 1 L'instance de gouvernance : U Cunsigliu p.6
- 2 Les chartes fondatrices de la démarche p.10
- 3 Les pôles de ressources et d'ingénierie p.11
- 4 L'animation de la gouvernance p.16
- 5 L'observatoire Smart Isula p.17
- 6 Annexes : Les quatres chartes inspirantes p.19
- Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions p.26



La gouvernance de la politique numérique en Corse, un bilan mitigé

Au regard des ambitions affichées par Smart Isula, les schémas de gouvernance du numérique mis en place jusqu'ici nécessitent d'être revisités.

En décembre 2008, la délibération AC 08/204, installait le « Comité d'orientation Corse Numérique » appelé aussi « Cunsigliu Corsica Terra Numerica ». Cette instance offrait un espace de concertation multi-acteurs autour du numérique. Ce comité a cessé de fonctionner de 2011 à 2015 par décision du Président du Conseil exécutif de Corse. Les réflexions sur une nouvelle gouvernance numérique étaient relancées en 2016 autour de la délibération AC 16/174 intitulée « Ambizione Digitale per a Corsica ». Elle envisageait notamment de réformer la composition et les objectifs du « Cunsigliu Corsica Terra Numerica ». Cette réforme n'aura pas eu lieu.

Parallèlement, l'État créait en 2011 les Commissions Consultatives Régionales pour l'Aménagement Numérique du Territoire (CCRANT) réunissant les services de l'État, les collectivités au niveau régional ainsi que les opérateurs de télécommunications électroniques. Celle pour la Corse se sera peu réunie. En 2017, l'évolution des CCRANT en Commissions Régionales de Stratégies Numériques¹ n'a pas permis pour autant de déployer une gouvernance pérenne.

1 - Circulaire 5911/SG du 17 février 2017

Une gouvernance partagée pour Smart Isula, une nécessité absolue

Plus que jamais, avec ce nouveau SDTAN de Corse, une gouvernance adaptée et opérationnelle est indispensable. La Collectivité de Corse, comme les institutions publiques, ne peuvent plus agir seules dans le champ du numérique. Il convient désormais de privilégier l'action collective en associant les acteurs institutionnels publics et privés comme les usagers. Cette gouvernance doit s'envisager autour de 3 lignes directrices :

1. Un portage politique affirmé de la démarche ;
2. Une adhésion basée sur le volontariat plutôt qu'une intégration de fait des institutions. Il s'agit ici de composer les organes de gouvernance sur la base d'une démarche volontariste dans laquelle l'organisme adhérent se reconnaît autour des 4 chartes fondatrices Smart Isula (éthique, données, inclusion numérique et numérique responsable) ;
3. Une communauté élargie associant les institutions, les collectivités, les associations, les entreprises, les partenaires sociaux adhérents à la démarche et leur conférant un pouvoir d'agir dans l'organe de pilotage (U Cunsigliu).

Cette gouvernance favorise l'émergence d'une intelligence collective favorable à l'épanouissement de l'arbre Smart Isula.

Elle s'organise autour de 3 composantes :

1. L'instance de gouvernance nommée « U Cunsigliu » ;
2. Les chartes éthiques autour desquelles se noue l'adhésion à un corpus de valeurs ;
3. Les pôles d'ingénierie qui accompagnent l'ensemble de la société insulaire en mode « service public ».

{ 1 } L'instance de gouvernance : U Cunsigliu

U Cunsigliu guide et oriente la démarche conformément aux chartes Smart Isula.

Cette instance de gouvernance est incarnée par un Comité de pilotage, qui permet une représentation des institutions adhérentes à la démarche : collectivités, institutions publiques ou privées, branches professionnelles, partenaires sociaux, usagers/citoyens.

U Cunsigliu pourrait se structurer autour de différents « collèges » :

- Collège Collectivité de Corse (Conseil exécutif de Corse, Assemblée de Corse, CESEC...);
- Collège des Collectivités (EPCI et associations des maires) ;
- Collège des services de l'État ;
- Collège des pôles d'ingénierie Smart Isula ;
- Collège de la filière du numérique (startups, sociétés de services numériques) ;
- Collège des usagers (citoyens) ;
- Collège du développement social et économique (partenaires sociaux).

Le collège des usagers/citoyens : ce collège est constitué d'un panel de citoyens tirés au sort à partir d'un appel à candidature. Ce panel citoyen a une fonction consultative sur les décisions prises par le comité de pilotage. Il a également une fonction d'évaluation des politiques publiques déployées dans le cadre de Smart Isula.

Le collège du développement économique et social : ce collège est constitué des représentants des organisations professionnelles et des représentants des syndicats de salariés. Le collège du développement social et économique dispose d'une fonction d'évaluation des politiques publiques appliquées aux entreprises mais également à tout sujet impactant le travail.

Chaque collège bénéficie d'un droit de vote.

Le Cunsigliu impulse et suit les grandes orientations définies par Smart Isula, il fait vivre cette démarche sur le long terme, il propose de nouvelles orientations et de nouveaux projets.

Le Cunsigliu doit aussi être le garant de la cohérence de la stratégie numérique de la Corse vis-à-vis des différents documents stratégiques thématiques élaborés (SRDE2I, stratégies thématiques, plans territoriaux, programmes contractualisés...).

Un comité scientifique est associé au Cunsigliu. Ce comité scientifique se compose d'universitaires et d'experts dans des domaines couvrant les questions numériques dans leur complexité. Il alimente le Cunsigliu d'une veille thématique, d'une approche critique des sujets en rapport avec l'évolution technologique et les questions qu'elle soulève dans la société insulaire. Il noue des relations avec les milieux universitaires, détecte et propose des projets de collaboration scientifique. Il assure le pilotage de travaux au sein de l'observatoire du numérique. Enfin, il assure la promotion de partenariats scientifiques en Corse (Université Pascal Paoli) et hors de Corse (exemples : Fondation Internet Nouvelle Génération, GIP Marsouin¹ en Bretagne, Chaire ETI de la Sorbonne²).

Un observatoire des transformations numériques de Corse sera créé comme un pôle d'ingénierie Smart Isula. Il apporte un regard qualitatif et quantitatif sur les évolutions sociologiques et anthropologiques liées au numérique dans la société insulaire.

1 - Marsouin (Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'INformation et les Usages d'INternet) - <https://www.marsouin.org/>

2 - <https://imt-sorbonne.com/chaire-eti>

Un exemple d'observatoire scientifique sur le numérique au Québec



OBSERVATOIRE INTERNATIONAL SUR LES IMPACTS SOCIÉTAUX DE L'IA ET DU NUMÉRIQUE

Soutenu financièrement par les Fonds de recherche du Québec, l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'Intelligence Artificielle (IA) et du numérique (OBVIA) aide les communautés, les organisations et les particuliers à maximiser les retombées positives de l'IA et du numérique ainsi qu'à minimiser les effets négatifs des technologies.

L'observatoire a quatre fonctions :

- Recherche et création : la montée de l'IA et du numérique soulève des questions majeures dans tous les secteurs d'activité, de la santé à l'éducation en passant par le travail. Les projets soutenus ou réalisés par les chercheurs de l'Observatoire, ses membres et ses partenaires permettront de produire et de diffuser les connaissances requises pour participer à la construction de sociétés plus justes et prospères.
- Veille et enquêtes : l'Observatoire réalise des travaux de veille pour repérer les pratiques en IA et numérique dont l'application favorisera l'innovation responsable. Il mène aussi des enquêtes pour savoir ce que les citoyens, étudiants ou entreprises savent des technologies, des défis liés à leur développement et des obstacles gênant leur implantation.
- Délibération : l'avenir est ouvert. L'Observatoire aide les acteurs de nos sociétés à définir quels impacts de l'IA et du numérique sont socialement acceptables pour la société. Il mène entre autres des délibérations publiques qui permettront de mettre à l'épreuve les principes contenus dans la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'IA et de les actualiser dans différentes sphères d'activité.
- Politiques publiques : grâce à ses travaux, l'Observatoire sera en mesure de faire des recommandations aux différents ordres de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) qui permettront d'encadrer la production et l'utilisation responsable de l'IA et du numérique.

<https://observatoire-ia.ulaval.ca/>

Un exemple de panel citoyen dans le département de la Gironde

Dans le cadre d'une réflexion sur la résilience de la Gironde face aux changements environnementaux et sociétaux, un panel citoyen a été mis



en place en 2020 par le Département pour mener un exercice de prospective sur l'évolution du territoire d'ici 2030. Pour élaborer le panel, des citoyens girondins ont été tirés au sort, puis sélectionnés et recrutés avec l'aide de l'IFOP.

Le rôle du panel est purement consultatif et vise à apporter un éclairage alternatif sur des sujets divers tels que l'agriculture, la santé, l'alimentation, l'éducation, l'éco-psychologie, les changements de comportements, le logement et le transport.

<https://www.gironde.fr/actualites/un-panel-citoyen-girondin-sengage>

3 pistes d'actions ont été identifiées :

- 21. Activer la gouvernance de Smart Isula** et consolider son mode de fonctionnement ;
- 22. Définir un pacte de gouvernance sur la base des chartes Smart Isula** afin de susciter l'adhésion formelle par toutes les parties prenantes ;
- 23. Mettre en place les premiers partenariats scientifiques.**

{ 2 } Les chartes fondatrices de la démarche

L'adhésion aux valeurs de Smart Isula repose sur quatre chartes fondatrices (cf. Détail en annexe du présent livret) :

- Une charte des valeurs éthiques (elle s'appuie sur celle définie autour de l'initiative #RESET de l'association fing) ;
- Une charte du numérique inclusif inspirée de celle qui avait été élaborée par la Collectivité Territoriale de Corse dans sa démarche de médiation numérique et de celle associée au label « Territoire d'action du numérique inclusif » ;
- Une charte de la donnée territoriale inspirée de celle de la ville de Montréal au Canada ;
- Une charte du numérique responsable. Celle-ci est apparue après la définition des trois premières, elle prend appui sur celle de l'institut du numérique responsable.

Ces chartes constituent le référentiel partagé permettant à tout un chacun d'adhérer aux valeurs Smart Isula. Elles assurent la cohérence des actions du collectif des acteurs impliqués en même temps qu'elles imprègnent les projets portés par la démarche.

Toutefois, la démarche Smart Isula ne pourra pas se construire sur quatre documents distincts. Il convient de les fusionner autour d'un Manifeste Smart Isula. La rédaction de ce Manifeste constitue une des premières initiatives à prendre dès l'approbation de ce document.

2 pistes d'actions ont été identifiées :

24. Rédiger la version 1.0 du Manifeste Smart Isula. Ce manifeste sera issu des quatre chartes fondatrices ;

25. Promouvoir et diffuser les valeurs du Manifeste Smart Isula en Corse et ailleurs. Intégrer des dynamiques nationales et internationales et les coalitions mises en œuvre autour des aspects éthiques du numérique.

{ 3 } Les pôles de ressources et d'ingénierie

La réussite des ambitions Smart Isula impose l'émergence de pôles de ressources, d'ingénierie et d'accompagnement. Ces pôles doivent offrir une gamme de prestations à forte valeur ajoutée et constituer un panel de compétences à la disposition de l'ensemble des porteurs de projets qu'ils soient publics ou privés.

Ces pôles de ressources et d'accompagnement agiront comme un service public vis-à-vis des usagers. Ils fonctionneront en complémentarité de l'offre commerciale existante dans l'île sans la concurrencer.

Chaque pôle doit s'incarner autour d'une structure juridique identifiée associant publics et privés et mettant à disposition un plateau technique spécialisé.

Les pôles peuvent être des structures existantes, en cours de constitution ou à venir. Ils peuvent émaner d'initiatives portées par la Collectivité de Corse et/ou de celles d'autres organismes qu'ils soient publics ou privés. Pour tous, leur vocation « service public » reste centrale.

Plusieurs initiatives peuvent d'ores et déjà être identifiées comme de futurs pôles de ressources et d'ingénierie Smart Isula :

- Dans le domaine de l'intelligence artificielle : **L'EDIH Corsica**.
La candidature de l'EDIH Corsica à l'appel à projets European Digital Innovation Hub¹. L'EDIH Corsica a pour ambition de jouer le rôle d'accélérateur du développement de la Corse, en permettant aux entreprises et administrations locales d'être accompagnées dans leurs démarches de digitalisation. Les partenaires entendent répondre à leurs besoins en matière de conseil, de recherche, de formation, de financement et de développement de solutions numériques, en particulier sur les thématiques de l'Intelligence Artificielle (IA), de la robotique et de l'Internet des Objets. Porté par l'association

1 - EDIH : Issus du programme « Digitising European Industry », les EDIH (« European Digital Innovation Hub ») désignent des regroupements d'acteurs ayant vocation à constituer un guichet unique à même de connecter entreprises et administrations de leurs territoires aux moyens et aux écosystèmes dont elles ont besoin pour réussir leur transformation numérique. Les EDIH construisent leur offre de services en se basant sur un socle technologique composé d'au moins une des trois briques suivantes : intelligence artificielle, cybersécurité et calcul haute performance. Ils pratiquent une forte activité de réseautage avec les autres EDIH pour assurer une montée en compétence mutuelle.

CampusPlex, le projet EDIH Corsica s'appuie sur un consortium composé des acteurs suivants : SAS GoodBarber, SAS CampusPlex, SARL Aflokkat, IB Consult, SITEC, FemuQuì Ventures, Agrid, Roboticamp, Axelerio, Sages informatique, Corsica.io.

- Dans le domaine de la transformation numérique des entreprises : Le futur **Pôle Numérique de la Corse** porté par l'ADEC² tel que décrit dans le livret n°7 Smart Isula. Des réflexions sont en cours, notamment au sein de l'ADEC en partenariat avec les Chambres Consulaires afin de constituer un réseau de compétences dédié à l'accompagnement et à la transformation numérique des TPE et PME. Ce pôle coordonnera son activité au niveau national au sein du réseau France Num porté par la Direction Générale des Entreprises (Cf. <https://www.francenum.gouv.fr/>).
- Dans le domaine de l'E-santé : **Le GRADeS Corse e-santé.**
Constitué le 31 janvier 2020, le Groupement Régional d'Appui au Développement de l'e-Santé (GRADeS) est chargé de proposer des services numériques de santé facilitant la communication et la coordination entre tous les professionnels au bénéfice des usagers ainsi que de promouvoir l'utilisation de l'e-santé en Corse. Le GRADeS sera le partenaire numérique de la réponse aux besoins de coopération des professionnels afin de prévenir ou d'éviter les ruptures dans les parcours des patients.
- Dans le domaine de la Cybersécurité : **Le CSIRT³ CyberCorsica.**
Afin de préfigurer le pôle Cybersécurité de la Corse CyberCorsica, en avril 2021, la Collectivité de Corse a candidaté puis été retenue au volet cybersécurité du plan France Relance, portant sur la création de centres de réponse à incidents régionaux, porté par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information. Le CSIRT CyberCorsica sera mis en place dès 2022. Il représente la première brique du ôle CyberCorsica dont les missions seront :
 - La stimulation, l'animation, la coordination d'un écosystème d'acteurs en Corse ;
 - La mise en réseau national et international pour anticiper, veiller et réagir dans un environnement désormais mondialisé ;

2 - Agence de Développement Économique de la Corse - <https://www.adec.corsica/>

3 - Computer Security Response Team - Centre de réponse aux incidents cyber

- La sensibilisation, l'information et la formation des organisations publiques et privées mais aussi de l'ensemble de la société insulaire ;
 - L'accompagnement, le diagnostic des vulnérabilités et l'audit sécurité des systèmes numériques ;
 - L'activation d'un plan de crise et la réaction en cas d'attaque imminente ;
 - La veille sur les risques, les menaces et leurs solutions ;
 - L'accompagnement vis-à-vis de la protection des données personnelles.
- Dans le domaine de l'incubation d'entreprises innovantes : **L'incubateur INIZIÀ.**
INIZIÀ est un organisme d'appui à l'innovation qui contribue à la création d'activité économique et d'emplois en Corse. La mission principale de l'incubateur de Corse est de mettre à disposition des porteurs de projets les compétences et les outils indispensables au démarrage et à la croissance d'une entreprise innovante : coaching, expertises, formations, études de faisabilité, conseils en propriété intellectuelle, accès à un large réseau de compétences, accompagnement à la levée de fonds ou encore hébergement de porteurs de projets innovants sur deux sites à Aiacciu et Bastia. En dehors de l'incubation de projets innovants, INIZIÀ porte également des missions de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation, d'animation de l'écosystème territorial et de mise en réseau des compétences. INIZIÀ apporte ainsi une contribution importante à la politique de l'innovation mise en œuvre en Corse.
 - Dans le domaine de l'inclusion numérique : **Le Hub Corsica** (Cf. livret n°5 Smart Isula).
Le Hub Corsica est une structure qui émergera dès l'année 2022 suite à la candidature portée en consortium par l'association Emaho Corse et la Collectivité de Corse le 13 juillet 2021 dans le cadre de l'AMI « Hub pour un numérique inclusif ». Soutenue par 20 structures de médiation insulaires, cette candidature regroupe la plupart des acteurs du domaine. Ce Hub sera l'interlocuteur privilégié des collectivités locales, des opérateurs de service public et des services déconcentrés de l'État en matière d'inclusion et de médiation numériques. Il favorisera l'accès aux financements sur l'inclusion numérique, établira le lien avec les différents dispositifs nationaux existants et sera le relais référent de la Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif.

Ce hub assurera notamment les missions suivantes :

- Animer et coordonner le réseau insulaire des acteurs de la médiation numérique ;
- Mutualiser les services, les équipements et les formations ;
- Accompagner les acteurs dans leurs missions et la transformation de leurs pratiques ;
- Appuyer la création de nouveaux espaces de médiation là où il n'en existe pas, imaginer des espaces en itinérance ;
- Créer et développer un catalogue régional d'offres de médiation numérique ;
- Labelliser les structures de médiation et les formations de médiation.

Ce projet a été retenu en octobre 2021 et bénéficie du financement de la Banque des Territoires.

- Dans le domaine de la donnée : **Le pôle Service Public de la Donnée** (Cf. livret n°4 Smart Isula).
La Collectivité de Corse doit créer un pôle d'ingénierie dédié au service public de la donnée. Ce pôle d'ingénierie rejoindra la gouvernance et assurera des collaborations croisées avec les autres pôles d'ingénierie Smart Isula.
- Dans le domaine de la qualité de vie et des conditions de travail : **La forge collective du travail numérique** (a stazzona cullettiva di u travagliu digitale) (Cf. livret n°7 Smart Isula)

Piste d'actions identifiée :

26. Contribuer à l'émergence opérationnelle des pôles d'ingénierie Smart Isula et à la structuration de l'écosystème associé. Orienter les financements publics vers la structuration des pôles d'ingénierie, notamment dans le cadre de la préparation des futurs programmes contractualisés (CPER, FEDER) ou PTIC. Définir et mettre en place la coordination des pôles au sein de la gouvernance Smart Isula. Élaborer une méthode d'identification, d'adhésion, de concertation et de mise en synergie des pôles.

{ 4 } L'animation de la gouvernance

La gouvernance Smart Isula nécessite une animation spécifique et continue. La Collectivité de Corse, au titre de chef de file du SDTAN se doit d'exercer cette mission. Pour cela elle devra se doter de moyens adéquats pour assurer l'animation de la communauté Smart Isula ainsi que l'activation et le suivi des organes de gouvernance.

Cela impose la mobilisation de ressources et la création d'une cellule dédiée dont les principales missions seront :

- Gérer les adhésions à la démarche ;
- Suivre l'évolution des chartes et du Manifeste Smart Isula ;
- Animer les diverses instances ;
- Gérer l'intendance administrative liée à Smart Isula ;
- Communiquer sur les travaux, projets et initiatives en lien avec Smart Isula ;
- Mobiliser les usagers ;
- Organiser des évènements en lien avec Smart Isula ;
- Faire émerger des communautés autour de problématiques et enjeux liés à Smart Isula (exemple : faire émerger des référents Smart Isula dans les institutions adhérentes) ;
- Suivre l'évolution de l'arbre des projets, objectifs et actions Smart Isula.

Piste d'actions identifiée :

27. Structurer un pôle dédié à l'animation de la gouvernance Smart Isula au sein de la Collectivité de Corse.

{ 5 } L'observatoire Smart Isula

La stratégie Smart Isula doit s'appuyer sur une évaluation des effets sociologiques et anthropologiques du numérique mais aussi sur le retour sur investissement des actions et des projets mis en place. Ce retour sur investissement devra faire l'objet d'une double évaluation qualitative et quantitative.

Ainsi, il convient d'adosser à la gouvernance Smart Isula, l'observatoire de transformation numérique de la Corse.

Sans une évaluation systématique des actions, les éléments d'ajustement et d'optimisation de l'action publique ne pourront pas être identifiés et pris en compte. Il est donc primordial de mettre en place les outils de mesure et d'évaluation dans le domaine numérique, de définir les indicateurs pertinents et les processus à activer.

Cette évaluation devra apprécier le lien entre le changement mesuré par les indicateurs et l'accomplissement des défis identifiés dans Smart Isula.

Les travaux de l'observatoire numérique devront intégrer outre des indicateurs, mesures et évaluations, une approche sociologique et anthropologique du numérique sur la société insulaire.

Piste d'actions identifiée :

28. Lancer une étude de faisabilité afin de constituer l'observatoire sur un modèle du type de celui du GIP MARSOUIN. L'Université de Corse pouvant jouer un rôle clé dans l'émergence de ce type de structure.

Exemple de l'observatoire OMNI du GIP Marsouin

Marsouin (Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'Information et les Usages d'INternet) est un Groupement d'Intérêt Scientifique créé en 2002 à l'initiative du Conseil Régional de Bretagne. Il rassemble les équipes de recherche en sciences humaines et sociales des quatre universités bretonnes et de trois grandes écoles, soit 18 laboratoires, qui travaillent sur les usages numériques.



Trois laboratoires ligériens sont également associés au réseau. Marsouin totalise environ 200 chercheurs en sciences sociales de l'Ouest.

L'observatoire OMNI conduit des enquêtes récurrentes sur l'évolution des pratiques numériques en Bretagne auprès de trois publics interrogés : les particuliers, les entreprises et les collectivités territoriales. OMNI réalise des enquêtes ponctuelles, liées aux projets de recherche des chercheurs membres ou de partenaires extérieurs. OMNI fournit aux acteurs publics et privés des services personnalisés de problématisation, de collecte et d'analyse de données pour appréhender les mécanismes et les enjeux de la transformation numérique de la société.

L'observatoire enrichit ses questionnaires des problématiques de la recherche scientifique en y associant les chercheurs Marsouin. Cette richesse pluridisciplinaire permet d'apporter des compétences pour une large palette de problématiques et champs d'application. Il aide in fine à la prise de décision.

{ 6 } Annexes : Les quatre chartes inspirantes

Quatre chartes inspirantes nourriront les travaux à venir sur l'élaboration du Manifeste Smart Isula.

{ 6.1 } Charte inspirante autour des principes éthiques : La Charte #RESET de la FING

Les valeurs éthiques qui guident Smart Isula se retrouvent dans la démarche #RESET de la FING. Cette démarche est bâtie sur une vision partagée, y compris par Smart Isula, qui veut transformer le numérique. Elle précise *« nous souhaitons que le numérique d'aujourd'hui et de demain soit plus conforme aux promesses de l'Internet et du web des débuts, et soit mieux adapté au monde de demain, à ses incertitudes et à ses contraintes. Nous souhaitons que le numérique embrasse 7*

qualités essentielles :

il doit être inclusif, frugal, démocratique, protecteur, innovant, capacitant, équitable. Ces 7 qualités doivent guider notre objectif d'impact (...) ».

Les 7 "qualités" du numérique que l'on veut

Pour rendre réel le "RESET" nécessaire du numérique, les défis ne manquent pas. L'objectif : un numérique qui proposerait du "mieux" plutôt que du "plus". Certains sont d'ordre technique, d'autres sont sociétaux, ils sont en tout cas tous des défis collectifs.

Capacitant

Un numérique qui renforce les capacités humaines, qui développe le pouvoir de créer et d'agir, plutôt que d'aliéner ou de soumettre.

Inclusif

Un numérique qui permet à tous d'être acteurs de la société, qui favorise la diversité, plutôt que de reproduire les inégalités sociales et les discriminations.

Frugal

Un numérique économe en énergie et en matière, favorisant la transition écologique plutôt que l'accroissement des émissions et l'épuisement des ressources.

Innovant

Un numérique qui ouvre l'innovation, la libère de l'emprise des acteurs dominants, facilite l'innovation sociale, intègre mieux les parties prenantes et les impacts.

Démocratique

Un numérique au service des libertés fondamentales et de la démocratie, et qui construit une maîtrise collective des systèmes techniques et des plateformes.

Équitable

Un numérique qui répartit la valeur économique au sein de la société, qui favorise les solidarités, plutôt que de favoriser la concentration de la valeur et la destruction des protections sociales.

Protecteur

Un numérique qui défend les libertés, protège la vie privée, favorise la confiance et économise l'attention, plutôt que de créer de l'addiction et de l'infobésité.



Site de référence : <https://reset.fing.org/>

{ 6.2 } Les chartes inspirantes autour du numérique inclusif :

La charte de la médiation numérique de la Collectivité Territoriale de Corse

Smart Isula prendra appui pour créer sa charte du numérique inclusif sur la charte de la médiation numérique qui avait été élaborée par la Collectivité Territoriale Corse (désormais Collectivité de Corse).

Cette charte précise notamment dans ses différents articles :

Le « Réseau Médiation Numérique de Corse » a comme finalité :

- De favoriser l'appropriation citoyenne d'une culture numérique afin de lutter contre les risques d'exclusion ;
- De mettre en œuvre les outils numériques afin d'accompagner l'initiative locale et stimuler l'innovation sur les territoires.

Les structures membres du réseau, publiques ou privées, développent leurs actions :

- Dans un but non lucratif et dans le sens de l'intérêt général ;
- Avec le souci d'accroître les biens communs immatériels à disposition de la communauté d'utilisateurs.

Les membres du réseau qui adhèrent à la présente charte sont des structures qui proposent, sur un territoire et pour des publics définis :

- Un accès accompagné aux services publics en ligne ;
- Des actions d'initiation, de formation et de médiation aux usages numériques, de l'accompagnement aux collectifs.

La charte du « Réseau Médiation Numérique de Corse » constitue une garantie pour les utilisateurs de trouver :

- Un accueil convivial privilégiant le dialogue et la rencontre avec l'autre ;
- Une offre de services adaptés ;
- Un accompagnement technologique, pédagogique et humain ;
- Un accès internet rapide et des équipements performants.

Cela grâce à des structures d'accueil, fixes ou mobiles, offrant un service de proximité dans un territoire de la Corse.

Les membres du réseau coopèrent durablement avec les acteurs des territoires afin de mener des actions d'animation et de promotion des usages numériques.

La participation de chacun à cette dynamique régionale de réseau permet de mutualiser les expériences et les compétences au profit de l'ensemble des membres. Extrait charte de la médiation numérique de la Corse.

La charte Territoire d'Action pour un Numérique Inclusif et décliner la charte

En Janvier 2020, la Collectivité de Corse a été lauréate de l'AMI « Territoire d'Actions pour un numérique inclusif » porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et sa mission société numérique.

À ce titre, la Collectivité de Corse adhère à la charte d'engagement TANI, composée des principaux éléments suivants :

- Mise en place d'outils pour aider les usagers à s'approprier les interfaces numériques : démonstrateurs des sites d'accès aux droits relevant des collectivités ; participation à la simplification de l'accès au droit en lien avec les services de l'Etat concernés (Programme Société Numérique de l'ANCT) ;
- Mise en place de dispositifs de formation et d'outillage des aidants numériques ;
- Déploiement de PIX, plateforme d'évaluation des compétences numériques, et notamment du parcours ABC Pix d'évaluation des compétences de base ;
- Participation à la création de services numérique via l'incubateur de l'ANCT (en suivant la méthodologie Start Up d'État) ;
- Déploiement du dispositif de pass numérique ;
- Mise en place du dispositif de cartographie des parties prenantes de la médiation numérique et participation à la réalisation d'une cartographie nationale des services de médiation numérique dans les territoires ;
- Participation à la création et à l'animation d'une instance locale de gouvernance pour favoriser une meilleure connaissance, une coordination et

une mutualisation d'outils communs entre les différents acteurs (travailleurs sociaux, médiateurs sociaux et numériques, intervenants en charge de l'accueil social et médico-social, bénévoles...);

- Animation d'un « Numérique en Commun[s] » local.

{ 6.3 } Charte inspirante autour des données : Charte des données numériques de la ville de Montréal

La charte des données numériques de la ville de Montréal (Canada) pose dans sa déclaration de principe les bases sur lesquelles se sont engagées les premières réflexions sur la charte de la donnée Smart Isula.

Ainsi, « cette charte promeut une éthique de la production et une gestion responsable des usages de ces données. Elle aborde la gouvernance de la donnée numérique par son cycle de vie, garantissant la prise en compte de toutes les étapes. L'intention de la charte est d'encourager le progrès et le rayonnement des données, tout en prévenant les risques d'usages dénaturés ou de pratiques malveillantes ».

La charte est subordonnée aux 13 principes qui se déclinent sous forme de trois engagements :

- « Garantir les droits de la personne à l'ère numérique ;
- Assurer la primauté de l'intérêt général et du bien commun ;
- Mettre les données au service de l'avenir ».

Elle décrit ensuite ses 13 principes qu'il conviendra d'adapter dans le cadre de Smart Isula :

« Garantie des droits de la personne à l'ère numérique :

1. Droit à la vie privée - Préserver l'intimité et prévenir la surveillance ;
2. Inclusion - Assurer l'équité et lutter contre les discriminations ;
3. Cybersécurité - Protéger les données personnelles ;
4. Consentement - Garantir le plein contrôle citoyen sur leur empreinte numérique ;
5. Sobriété numérique - Faire un usage raisonné et raisonnable de la donnée.

La primauté de l'intérêt général et du bien commun :

6. Bien commun - Collecter au nom de la collectivité ;
7. Souveraineté numérique - Assurer le partage des données d'intérêt général sur le territoire ;
8. Interopérabilité et portabilité des données - Favoriser l'échange, l'utilisation et l'agnosticisme technique ;
9. Transparence - Assurer un lien de confiance.

Les données au service de l'avenir :

10. Universalité d'accès - Réduire la fracture numérique ;
11. Participation publique - Impliquer la communauté et faciliter la création de valeurs sociales ;
12. Expérimentation encadrée - Oser repousser les limites pour innover ;
13. Transition écologique - Maîtriser son empreinte sur l'environnement ».

Lien pour télécharger la charte :

https://laburbain.montreal.ca/sites/default/files/charte_donnees_numeriques_1_0.pdf

{ 6.4 } Charte inspirante autour du numérique responsable : À partir de celle élaborée par l'Institut du Numérique Responsable (INR)

L'introduction de la charte de l'institut du numérique responsable INR stipule ceci : « le numérique révolutionne à une vitesse vertigineuse le fonctionnement des organisations. Il est source d'innovation et de progrès, reflétant leur modernité, jusqu'à en devenir la vitrine de leurs savoir-faire. Il peut être un formidable outil de création de nouvelles valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques envers la société s'il est encadré et réfléchi en termes d'impacts ».

On y retrouve l'essence de l'approche Smart Isula mais aussi des chartes précédentes. Toutefois elle se fait plus précise autour de cinq motivations :

1. Parce que le numérique est un acteur majeur d'émissions de Gaz à Effet de Serre, d'épuisement des ressources et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique, nous nous engageons à optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations ;
2. Parce que les services numériques peuvent être sources d'exclusion sociale, d'individualisation et d'obsolescence matérielle et logicielle, nous nous engageons à développer des offres de services accessibles à tous, inclusives et durables ;
3. Parce que l'avenir des organisations passe par un usage du numérique transparent et rassurant pour tous, nous nous engageons à privilégier des pratiques numériques éthiques et responsables ;
4. Parce que la transition vers un numérique responsable est indispensable pour assurer la résilience des organisations, nous nous engageons à rendre le numérique mesurable, transparent et lisible ;
5. Mais aussi parce que le numérique est un formidable levier de création de valeurs, et parce que demain s'écrit aujourd'hui, nous nous engageons à favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

Source : <https://charte.institutnr.org/wp-content/uploads/2020/10/charte-inr-numerique-responsable.pdf>.

Exemple de la ville de Montréal



Exemple de l'INR



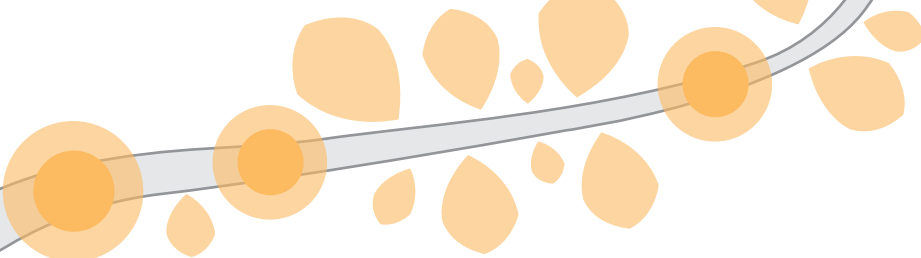
CHARTE
NUMÉRIQUE
RESPONSABLE

Le numérique révolutionne à une vitesse vertigineuse le fonctionnement des organisations. Il est source d'innovation et de progrès, reflétant leur modernité, jusqu'à en devenir la vitrine de leurs savoir-faire. Il peut être un formidable outil de création de nouvelles valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques envers la société s'il est encadré et réfléchi en terme d'impacts. Avec la signature de cette charte, nous affirmons nos engagements pour entrer résolument dans une démarche « Numérique Responsable » pour notre organisation.

- ① Parce que le numérique est un acteur majeur d'émissions de Gaz à Effet de Serre, d'épuisement des ressources et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique, nous nous engageons à optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations :
- En prenant en compte le Cycle de Vie complet des équipements et logiciels, au service de la transition énergétique.
 - En allongeant la durée de vie des équipements, même au-delà de leur amortissement comptable.
 - En concevant de manière responsable les services numériques et en intégrant des technologies ou des dispositifs proactifs vis-à-vis des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.
 - En favorisant des usages et des pratiques limitant les consommations de matériels, de ressources, d'énergies et de consommables.
 - En considérant nos déchets comme une ressource et leur traitement comme une source d'emplois participant au développement de l'économie circulaire.
 - En privilégiant l'utilisation de sources d'énergies renouvelables.
- ② Parce que les services numériques peuvent être sources d'exclusion sociale, d'individualisation et d'obsolescence matérielle et logicielle, nous nous engageons à développer des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables :
- En généralisant une démarche d'achats responsables avec l'adoption de clauses sociétales et environnementales.
 - En concevant des applications accessibles à tous (y compris pour les personnes en situation de handicap dans le respect du Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations (RGAA)), fonctionnant avec des connexions à débit limité et n'exigeant pas une puissance d'équipements de dernière génération.
 - En revisitant les applications autour des 3 U : Utiles, Utilisables, Utilisées pour en simplifier l'usage en intégrant l'accessibilité universelle pour réussir l'e-inclusion de tous.
 - En associant l'utilisateur à la conception pour éviter des outils surdimensionnés et améliorer progressivement le niveau de conformité des services en ligne.

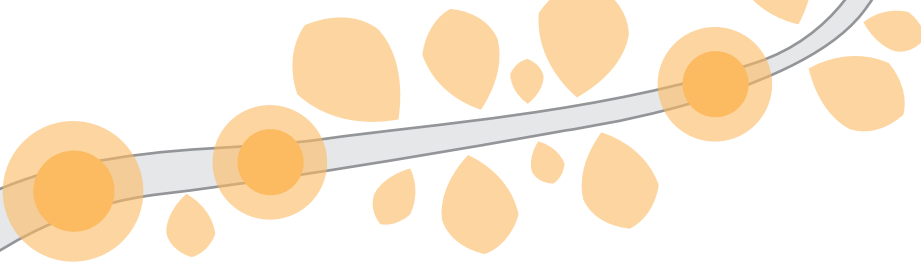
Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	L'instance de gouvernance : U Cunsigliu	21	Activer la gouvernance de Smart Isula
		22	Définir un pacte de gouvernance sur la base des chartes Smart Isula
		23	Nouer les premiers partenariats scientifiques
2	Les chartes fondatrices de la démarche	24	Rédiger la version 1.0 du Manifeste Smart Isula
		25	Promouvoir et diffuser les valeurs du Manifeste Smart Isula en Corse et ailleurs
3	Les pôles de ressources et d'ingénierie	26	Contribuer à l'émergence opérationnelle des pôles d'ingénierie Smart Isula
4	L'animation de la gouvernance	27	Structurer un pôle dédié à l'animation de la gouvernance Smart Isula
5	L'observatoire Smart Isula	28	Lancer une étude de faisabilité afin de constituer l'observatoire



Vos projets

Vos contributions



Vos projets

Dotted lines for writing projects.

Vos contributions

Dotted lines for writing contributions.

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 3

Une gouvernance partagée

Le tronc



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 4

La donnée au service de la Corse

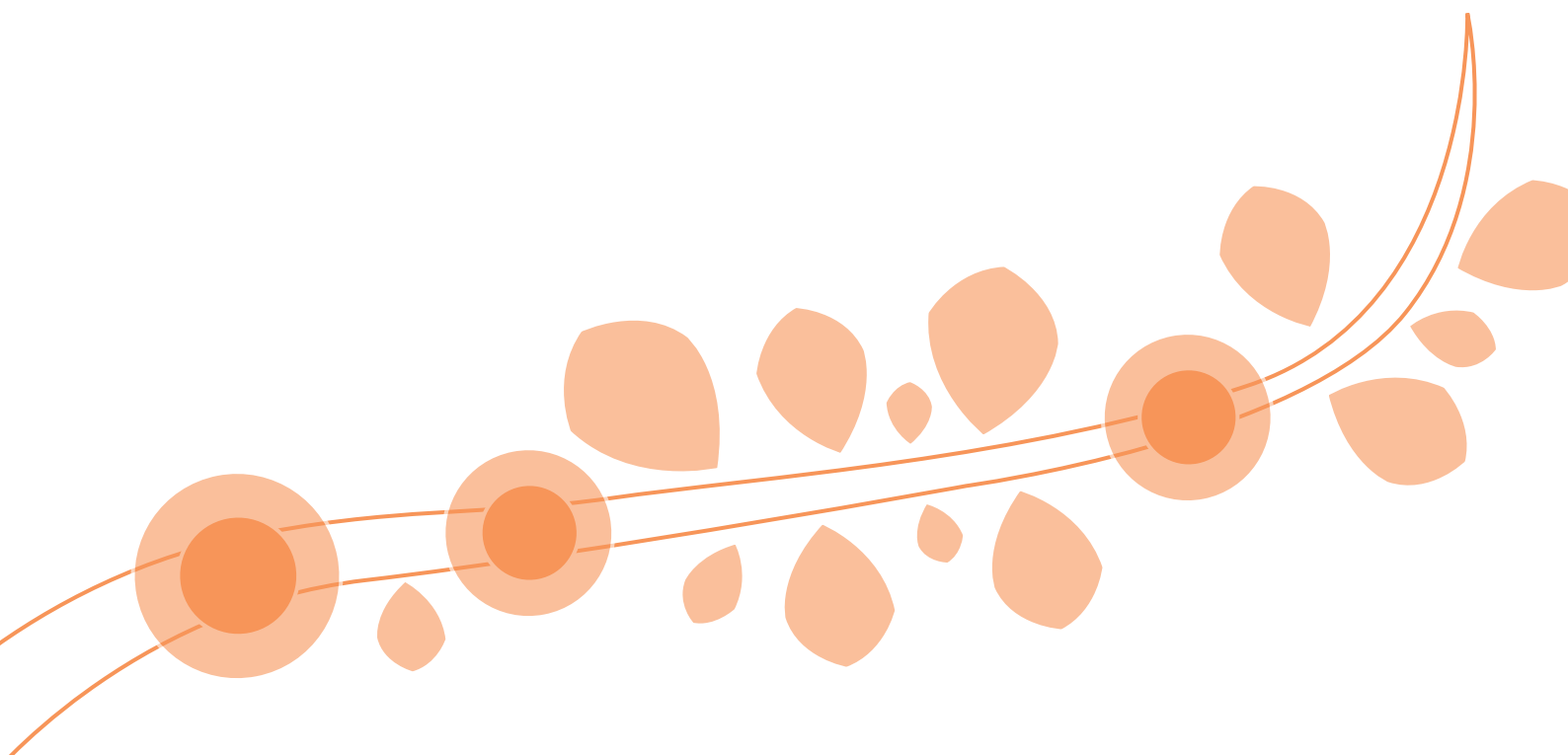
La première branche



Sunta

Sommaire

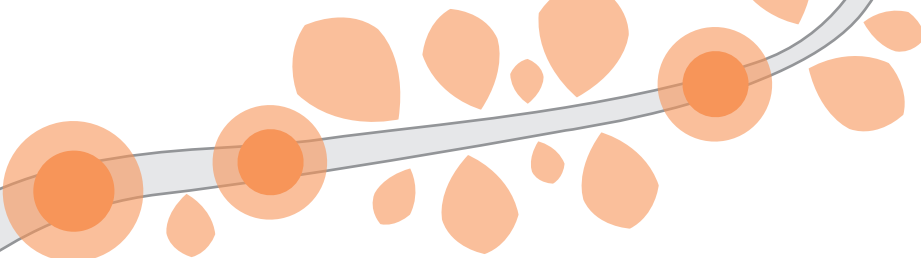
1	La donnée au cœur de Smart Isula	p.4
2	Une stratégie de la donnée pour la Corse	p.6
3	Les enjeux prioritaires de la gestion des données	p.12
4	Smart Isula pour une gestion éthique et démocratique de la donnée	p.15
5	Une action prioritaire : Construire un « Service Public de la Donnée »	p.19
▪	Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions	p.21



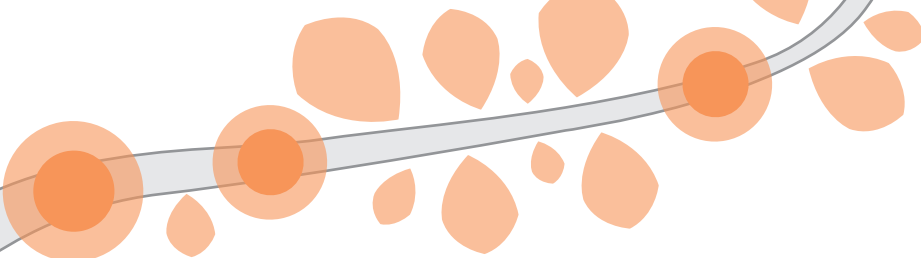
{ 1 } La donnée au cœur de Smart Isula

Les données numériques, les « data », sont omniprésentes dans la vie quotidienne des habitants, des entreprises, des associations et des administrations. En ce qui concerne les données personnelles des habitants et des consommateurs, Facebook, Google, Amazon sont régulièrement mis en accusation, en particulier par les autorités indépendantes de régulation en Europe qui sont chargées d'appliquer, depuis 2018, la nouvelle législation européenne en matière de protection des données. Les géants du numérique sont aussi accusés d'abuser de leur position dominante en exploitant à des fins commerciales une masse immense de données personnelles, privant de fait leurs utilisateurs de leur libre-arbitre. Ils sont aussi accusés de véhiculer massivement des informations erronées, les « fake news », ou encore d'induire, par leurs algorithmes, une grille de lecture du monde qui privilégie les outrances et les radicalités. Certains gouvernements sont accusés quant à eux d'avoir mis leurs outils et les données au service d'une politique de contrôle et de surveillance généralisée, privant ainsi la population de sa liberté et plongeant une société tout entière sous l'œil d'un système numérique oppressant.

Pourtant, les données présentent de nombreux intérêts et de multiples avantages. Chaque citoyen en produit et les utilise de plus en plus : pour se déplacer et voyager avec le recours à des applications mobiles, pour accéder à des services ou à des produits du monde entier, pour accéder à l'information comme à la culture, pour améliorer son suivi médical, pour étudier, pour travailler... Mais en matière de gestion des données il en va comme pour les autres domaines du numérique : il faut en garder la maîtrise et choisir plutôt que subir.



Dans l'immensité du volume des données produites aujourd'hui en Corse, Smart Isula s'intéresse plus particulièrement à toutes les données dont l'usage revêt un intérêt général, au service des habitants, du développement de l'île et de son économie, des transitions environnementales comme de l'ensemble des politiques publiques. Ces données sont variées. Elles sont produites pour les unes par les services publics, pour les autres par des entreprises mais aussi par les habitants ou par des capteurs et automates intelligents. Dès lors qu'elles ont une importance collective et un intérêt général, elles doivent être particulièrement protégées dans leur processus de collecte, de traitement ou d'hébergement. Ces données constituent un bien commun de la Corse et des Corses.



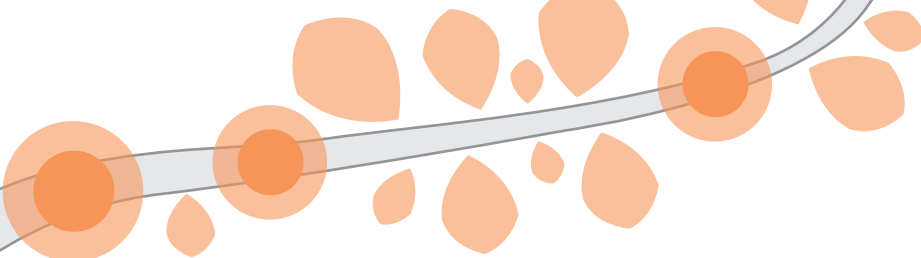
{ 2 } Une stratégie de la donnée pour la Corse

La donnée et ses enjeux juridiques et démocratiques

Les enjeux de la gestion des données sont nombreux. Il y a d'abord des enjeux juridiques et ils concernent en premier lieu la protection des données personnelles des habitants et des visiteurs de la Corse. Depuis mai 2018, le Règlement européen de protection des données personnelles, dit « RGPD », s'applique dans toute l'Europe et s'impose aux entreprises comme aux administrations ou encore aux associations. Ce règlement renforce les droits des habitants en matière de contrôle de l'utilisation faite de leurs données. Il a aussi créé des droits nouveaux qui sont encore très largement méconnus, par exemple pour protéger les données des mineurs sur Internet ou encore restreindre l'exploitation des données de santé ou des données biométriques.

Mais les enjeux juridiques sont plus larges. Ils concernent aussi l'application de la loi pour une République numérique¹ qui impose notamment aux services publics la transparence sur leurs données. La Corse n'a pas attendu ce texte pour construire sa propre politique publique de « données ouvertes » et le portail opendata.corsica est, depuis 2013, un portail pionnier qui rassemble aujourd'hui des données de nombreux acteurs publics et privés insulaires. Ces principes de transparence s'appliquent aussi aux nouvelles conditions de mise en œuvre des politiques publiques à l'ère de ces transformations numériques. Il s'agit notamment d'appliquer un principe de transparence algorithmique qui détermine comment l'action publique est rendue, principe fondamental de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (article 15) mais principe déjà écrit dans la Constitution corse de 1755. Ces principes historiques perdurent et sont traduits en droit. Les enjeux juridiques liés à la donnée sont donc aussi des enjeux démocratiques.

1 - Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique



La loi pour une République numérique, c'est l'application de deux principes complémentaires :

1. Le premier concerne les données d'intérêt général. Ces données ne sont pas uniquement des données publiques. Ce sont aussi des données privées qui revêtent une importance capitale pour des politiques publiques, par exemple les données de Booking ou d'AirBnb pour le tourisme ou encore de nombreuses données de consommation énergétique pour les politiques de lutte contre le changement climatique.
2. Le second principe concerne l'idée d'un service public de la donnée. En posant des principes forts sur la gestion des données, la démarche Smart Isula pose la perspective d'un service public corse de la donnée.

*LA DONNÉE AU SERVICE DE LA CORSE***Open Data Corsica****Description**

L'Opendata Corsica est le projet d'ouverture des données publiques de la Collectivité de Corse qui a permis la mise à disposition de près de 800 jeux de données d'intérêt général sur la plateforme data.corsica. Ces données sont produites par les directions et les agences et offices de la CdC, d'autres collectivités ou organismes de services publics insulaires. Le portail data.corsica joue ainsi le rôle de catalyseur des initiatives qui émergent en Corse.

Objectif du projet

Mettre à disposition du plus grand nombre des données d'intérêt général dans des formats ouverts sur la plateforme data.corsica, autoriser leur réutilisation afin de favoriser la création de valeur. S'inscrire dans un processus d'innovation ouverte.

Porteur du projet

Public : Collectivité de Corse

Lien : www.opendata.corsica

**{ 8 }**

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

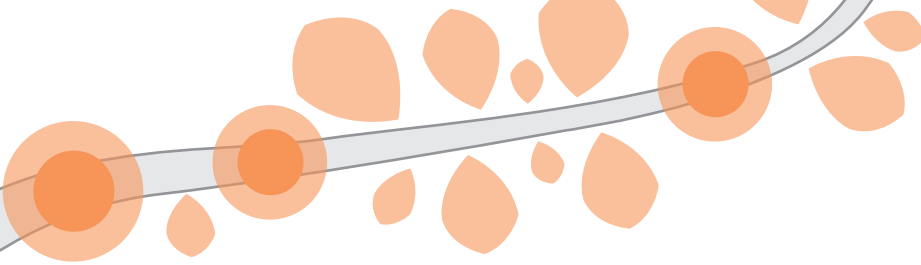
Les aspects éthiques de la donnée

La collecte massive des données, notamment lorsqu'il s'agit des données personnelles des habitants, clients d'entreprises commerciales ou usagers du service public, est souvent inutile et parfois prédatrice. Ici aussi, il faut choisir plutôt que subir. La prise en compte d'enjeux éthiques va donc consister à se fixer ses propres limites et ses propres règles pour que la collecte, le traitement et l'hébergement des données se fassent en conformité avec des principes et des valeurs de Smart Isula. C'est la raison pour laquelle une charte éthique de la donnée sera créée (Cf. livret n°3 Smart Isula). Cette charte traduira en termes concrets les valeurs Smart Isula en matière de gestion des données. Ainsi, par exemple, la dimension frugale du projet numérique de la Corse se traduira par un principe de sobriété dans la collecte des données, ce qui aura un impact positif sur la protection de la vie privée des citoyens mais aussi sur la consommation énergétique des flux et du stockage des données.

De la même manière la notion de souveraineté en matière d'hébergement viendra renforcer l'encapacitation et l'émancipation de la Corse. Les enjeux éthiques seront d'autant plus importants à l'avenir que se développeront de nouveaux usages, ayant par exemple recours à l'intelligence artificielle. En posant les termes de ces enjeux à travers une charte de la donnée, Smart Isula engage la société corse à se saisir de ces sujets par une réflexion anticipée à court et moyen terme.

Les dimensions techniques et économiques de la donnée

Les enjeux techniques sont nombreux. Ils concernent les outils de collecte, de circulation, de traitement et d'hébergement des données. Les choix faits par les opérateurs économiques comme les administrations publiques en matière d'infrastructures de données sont déterminants. Ils pèsent sur les coûts de la gestion des données. Développer des infrastructures d'hébergement des données en Corse est à la fois un objectif politique de souveraineté et un objectif économique de réduction des coûts pour le territoire et ses entreprises. Le développement de l'existant et la mise en réseau d'infrastructures de type



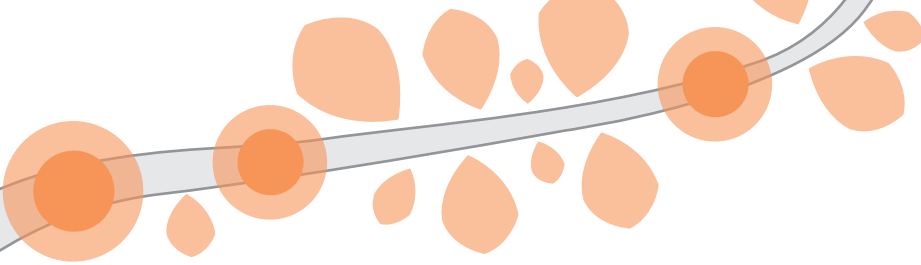
datacenter est un enjeu important pour le développement d'une économie de la donnée.

Le coût des données en tant que tel est aussi un enjeu. La mise à disposition des données publiques, notamment par le portail opendata.corsica, est gratuite. Mais la question des conditions d'accès à certaines données privées est importante. Ceci a été perçu par de nombreuses entreprises, mais aussi des administrations, lorsque les services de cartographie en ligne de Google via GoogleMaps, très longtemps gratuits et largement utilisés, sont subitement devenus payants. La dépendance aux géants du web (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) peut devenir un piège majeur. L'enjeu de la souveraineté sur les données d'intérêt général est donc aussi économique.

La gouvernance de la donnée

Garder la maîtrise de ses données, c'est aussi s'organiser et structurer une gouvernance des données. Cette gouvernance est d'abord interne à chaque organisation, on peut parler de « management de la donnée ». La question n'est simple ni pour les entreprises ni pour les administrations. Il faut d'abord que les décideurs bénéficient d'un accompagnement et parfois de formations pour acquérir une réelle culture de la donnée. Il faut ensuite réfléchir à l'émergence de nouveaux métiers qui permettront d'exploiter au mieux les données, particulièrement dans le domaine de l'analyse et du recours aux algorithmes (la datascience). L'enjeu de la gestion des données est bien au cœur des défis actuels de transformation numérique des entreprises et des administrations.

Mais la gouvernance est aussi externe. Elle concerne la manière dont des acteurs et des partenaires échangent, transfèrent et mettent en commun des données. L'ouverture des données publiques y contribue. Mais les enjeux sont plus vastes. Il s'agit de définir des règles et de créer un cadre pour permettre à des acteurs d'être en confiance. Ceci vaut dans les relations entre entreprises mais aussi entre acteurs publics et privés. Un accompagnement peut y aider, notamment pour définir un cadre éthique qui garantisse que ces échanges se font au service



d'objectifs communs et dans un strict respect de la protection des données personnelles des habitants.

Le numérique responsable et la donnée

L'explosion du volume des données en circulation engendre des consommations énergétiques importantes. La politique de la donnée de Smart Isula intègre des objectifs de transition écologique. Certes, les flux de données et leur stockage ne sont pas les principaux facteurs de dérive du numérique. L'obsolescence programmée des matériels d'une part (donc leur renouvellement trop fréquent) et l'explosion de la vidéo en ligne d'autre part, sont les deux principaux facteurs qui expliquent la trajectoire non soutenable des évolutions du numérique dans le monde au regard des enjeux climatiques. Mais la gestion et le stockage des données représentent 19 % des consommations énergétiques du secteur².

La rénovation des datacenters existants pour réduire et récupérer l'énergie finale nécessaire à leur fonctionnement (la « chaleur fatale ») et le rapprochement des infrastructures est un enjeu à part entière. Le stockage en Corse des données de la Corse est à la fois une priorité environnementale, un gage de souveraineté et un atout pour la résilience.

2 - Source : THE SHIFT PROJECT - octobre 2020 - <https://theshiftproject.org/>

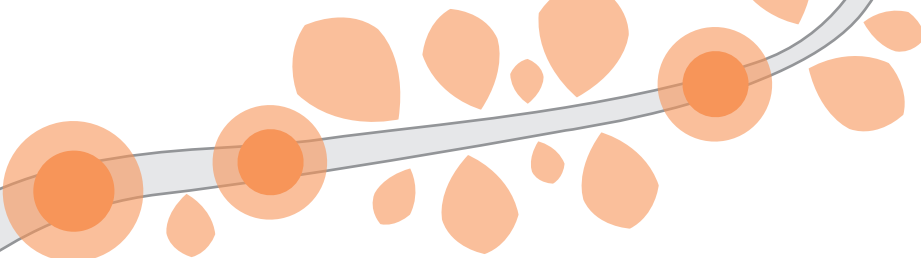
{ 3 } Les enjeux prioritaires de la gestion des données

Face à ces enjeux, la démarche Smart Isula intègre la définition d'axes prioritaires pour la gestion des données en Corse. Ces priorités doivent irriguer et faciliter la mise en œuvre des orientations générales du SDTAN.

Enjeu 1 : La donnée, un patrimoine stratégique, collectif et inaliénable de la Corse

Le volume des données produites par les acteurs publics et privés, comme par les habitants dans leurs pratiques numériques (usages accrus d'Internet et des smartphones ou tablettes notamment) augmente considérablement. Toutes les données n'ont pas une égale importance. La stratégie de la donnée portée par Smart Isula vise à identifier les données qui revêtent un caractère d'intérêt général pour la Corse. Ces données sont produites par le service public dans son ensemble. Elles sont aussi produites par des entreprises qui agissent pour le compte des collectivités publiques ou dont l'activité a un fort impact sur le développement de l'île (impact sur l'emploi, sur les déplacements, sur la gestion du patrimoine naturel ou culturel, etc.). Elles sont également produites par les habitants ou les concernent directement, c'est le cas des données de santé dont l'exemple illustre bien les enjeux d'une stratégie territoriale de la donnée. Il est en effet important que les données de santé des Corses soient gérées et hébergées en Corse et il est en même temps essentiel qu'elles y soient protégées et sécurisées (Cf. livret n°9 Smart Isula).

La stratégie de la donnée de Smart Isula prévoit donc d'engager un travail collectif d'identification des données d'intérêt territorial en Corse, en associant dans un cadre de gouvernance partagée des acteurs publics et privés. Certaines de ces données sont hautement stratégiques, par exemples : les données de santé, les données de l'agriculture, les données du tourisme, les données de l'environnement, les données de la consommation énergétique, etc. Les partenaires concernés sont des collectivités territoriales, l'Université de Corse, le système de santé, des acteurs consulaires, des entreprises, etc.



Concernant de façon spécifique les données produites au titre de l'action publique territoriale, la Collectivité de Corse traduira cette priorité par des dispositions, notamment contractuelles, garantissant une forme de souveraineté publique locale sur son patrimoine data, faisant de la donnée publique corse un réel patrimoine commun.

Enjeu 2 : La nécessité de former et acculturer les décideurs comme la population à la donnée

Pour engager cette démarche stratégique et la décliner ensuite au niveau des entreprises comme des administrations, il est nécessaire de former et d'acculturer les décideurs corses aux enjeux de la gestion des données. A défaut, la souveraineté territoriale et l'émancipation de la société corse demeureront soumises à l'emprise d'opérateurs qui exploitent déjà massivement les données insulaires. Il s'agit de Google, Amazon, Facebook et autres géants numériques, mais aussi d'entreprises qui exploitent directement les données de nombreuses activités de l'île sans que les acteurs concernés puissent intervenir. Ceci est vrai pour le tourisme, l'agriculture, le commerce en ligne, etc. Des actions de sensibilisation et de formation seront donc proposées aux décideurs publics comme aux chefs d'entreprise.

Mais cette acculturation doit aussi concerner la population. Trop d'habitants méconnaissent les enjeux liés à la protection de leurs propres données. De nouveaux droits individuels ont été créés depuis 2018 en Europe. Ils doivent prémunir les citoyens européens d'évolutions funestes comme celles qui existent en Chine vers de la surveillance généralisée, ou aux Etats-Unis vers la marchandisation à outrance de tous les actes de la vie courante. Cependant ces droits sont méconnus. Des actions de formation seront proposées en intégrant les enjeux de la data dans des programmes éducatifs, vers les plus jeunes mais également à l'Université et en formation continue. Une partie de ces actions pourraient être mises en œuvre par le Hub Corsica du numérique inclusif (Cf. livret n°5 Smart Isula).

Enjeu 3 : La donnée au service de la résilience et de l'émancipation du territoire

La data de la Corse doit être mise au service de priorités fortes.

Elle doit accompagner les objectifs de transition écologique, par exemple à travers la constitution d'un cadre de travail collectif impliquant les acteurs publics, l'Université de Corse, des entreprises et des habitants sur l'utilisation des données énergétiques pour mieux comprendre, modéliser et piloter des programmes de sobriété énergétique. Il en est de mêmes des données de déplacement, de transports et de mobilité. La Collectivité de Corse accompagnera l'émergence de ces travaux collectifs à travers les outils de gouvernance de Smart Isula.

Les données insulaires doivent favoriser la création et le développement d'activités et de services nouveaux portés par des acteurs variés. Des entreprises corses doivent être accompagnées pour pouvoir se saisir des opportunités créées par la mise à disposition de données publiques mais aussi le partage et la diffusion dans un cadre maîtrisé et de confiance de données de statuts variés. La maîtrise du patrimoine data de la Corse doit aussi permettre une approche raisonnée de nouveaux usages et de nouveaux outils, parmi lesquels le recours à l'intelligence artificielle. Ce sujet fascine et inquiète à la fois. Il est essentiel que la Corse maîtrise pour ne pas subir. Des expérimentations au service de l'intérêt général seront proposées dans le cadre de Smart Isula. De manière plus globale, le programme Smart Isula soutiendra des projets d'innovation en lien avec la gestion des données.

L'approche éthique développée par Smart Isula sera aussi un facteur de reconnaissance de la Corse, d'attractivité économique ou aussi d'attractivité pour promouvoir le retour en Corse.

Enfin, si la donnée d'intérêt général est un patrimoine, la donnée culturelle et notamment linguistique doit être l'objet d'une attention particulière au titre du mouvement de « Riacquistu culturale » (Cf. livret n°10 Smart Isula). L'accès aux données linguistiques, leur préservation et leur mise à disposition doit être une priorité collective. Un mouvement de spoliation et de dépossession de ces données via les réseaux sociaux est actuellement en marche, il est essentiel de susciter une prise de conscience du monde culturel insulaire.

{ 4 } Smart Isula pour une gestion éthique et démocratique de la donnée

La mise en œuvre de ces axes prioritaires doit s'envisager dans un cadre maîtrisé et conforme aux valeurs Smart Isula. La transparence sur l'utilisation des données et sur les données elles-mêmes est une condition du développement de tous ces nouveaux usages. À défaut, le fonctionnement démocratique de la société peut s'en trouver altéré. Il faudra être vigilant à ce que la vie quotidienne et que l'espace public ne puissent être régis par des algorithmes.

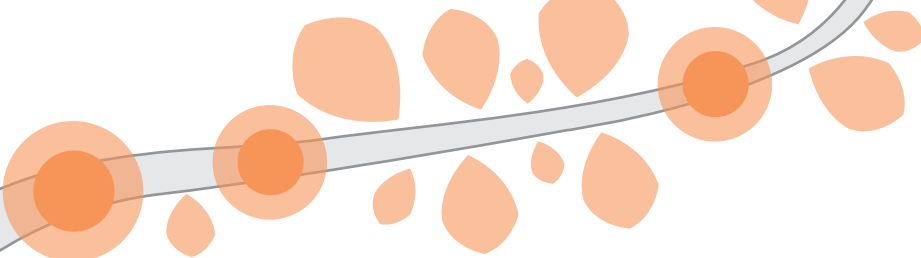
Exemple d'Occitanie Data

Créée en janvier 2019, Occitanie Data est une association de préfiguration d'un pôle d'économie de la donnée. Structurée en Occitanie mais rassemblant des acteurs au-delà, ses membres et partenaires sont des entreprises privées et publiques, des collectivités, des acteurs académiques ou encore des clusters et des pôles de compétitivité. Occitanie Data ambitionne de construire un cadre de confiance, éthique et souverain, destiné à permettre aux acteurs de partager et de croiser leurs données tout en respectant les intérêts des individus et des propriétaires des données.



Les objectifs d'Occitanie Data sont de développer une économie de la donnée, définir un cadre de confiance éthique et souverain autour du Big Data et de l'Intelligence Artificielle et d'accompagner et accélérer la transformation numérique.

En Octobre 2021, Occitanie Data lance Space Data Marketplace, un espace de confiance sécurisé qui facilite la circulation des données spatiales. Créatrice de valeurs pour l'ensemble de l'industrie spatiale en France, en Europe et au-delà, la plateforme favorise la mise en place de solides partenariats de données grâce à des cas d'usages inspirants.



Enjeu 4 : Privilégier la transparence et l'accès aux données

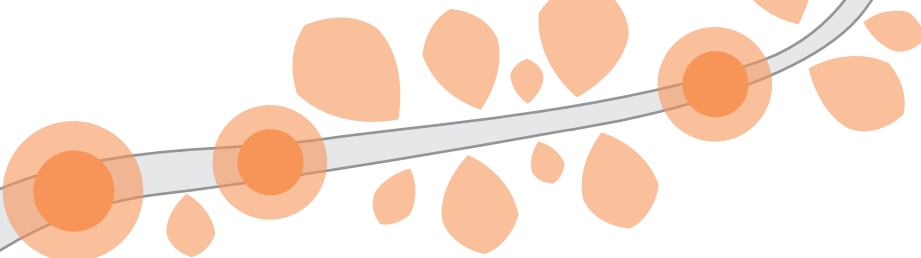
La transparence passe d'abord par l'ouverture des données publiques. La démarche opendata.corsica doit être encouragée et renforcée. Portée par la Collectivité de Corse elle doit progressivement concerner de nouveaux domaines dans lesquels la production de données publiques reste trop faible notamment dans les services liés aux circuits courts, la gestion des déchets, les données de pollution de l'air de l'eau, des milieux, la langue corse, les données du patrimoine et de la culture, les données de précarité ou liées au niveau d'éducation... Elle doit aussi s'étendre aux autres collectivités en Corse comme un engagement de transparence de la vie publique plutôt que comme une contrainte réglementaire.

La publication des données n'est pas toujours une chose aisée. Les collectivités territoriales de Corse doivent travailler en commun pour avoir une influence sur notamment des éditeurs de logiciels qui exercent une position dominante sur les outils de la gestion publique (gestion administrative et gestion financière). En effet, les acteurs publics sont trop souvent confrontés à l'impossibilité d'accéder simplement à des données qui sont pourtant des biens communs.

Enjeu 5 : Promouvoir la transparence algorithmique

La transparence concerne aussi les outils de gestion des données et tout particulièrement les algorithmes publics.

Le principe de la transparence des algorithmes publics s'applique par exemple au logiciel Parcours sup de l'Education Nationale, permettant ainsi à des experts totalement indépendants de vérifier que l'algorithme qui affecte des jeunes bacheliers dans l'enseignement supérieur ne produit pas de discriminations. Ce sujet est important. Des exemples ont montré l'existence de biais racistes, sexistes et discriminatoires dans certains outils de gestion publique. C'est le cas d'un algorithme utilisé par le Pôle emploi autrichien qui écartait systématiquement les demandeurs d'emploi jeunes et sans expérience comme les jeunes femmes sans enfant (et donc susceptibles d'être enceintes dans un futur proche).



Enjeu 6 : Définir et mettre en œuvre une charte éthique de la donnée

La charte de la donnée constitue un des fondements de la communauté Smart Isula à côté de la charte éthique, de celle du numérique inclusif et de celle du numérique responsable (Cf. livret n°3 Smart Isula). Elle sera essentielle car elle déterminera collectivement le champ des possibles compatibles avec les aspirations de la Corse que les acteurs de Smart Isula fixent en matière de collecte, d'hébergement et de traitement des données.

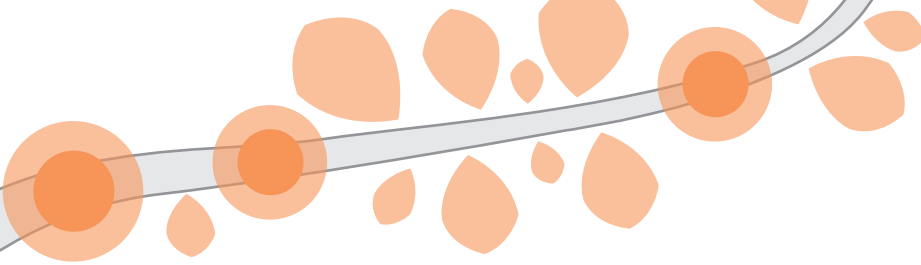
On y retrouvera d'abord la dimension de protection, à travers la protection des données d'intérêt territorial consacrées comme bien commun, mais aussi et surtout des engagements en matière de protection des données personnelles des habitants. Plus largement, la charte reconnaîtra les droits des individus concernant leurs données (droits découlant du Règlement européen RGPD, droit à la sécurité, droit à la transparence...).

Plusieurs éléments déclineront les principes démocratiques mais aussi la mise en capacité de la Corse à travers la maîtrise de ses données. La charte énoncera un droit pour les Corses afin que les données insulaires servent au développement de la Corse. La souveraineté publique territoriale sur la donnée y contribuera. La charte fixera ainsi des principes en matière d'hébergement des données.

La dimension démocratique et l'équité seront aussi reprises par l'affirmation de règles de transparence sur l'utilisation des données (et sur la publication des données pour les acteurs publics).

La protection collective sera aussi présente au travers des enjeux de cybersécurité, la charte de la donnée renforçant des principes et des projets d'actions portés par ailleurs dans le projet Smart Isula. Mais de façon spécifique, la charte encouragera l'hébergement local, la certification des processus de sécurité et de conformité au RGPD ainsi que le recours à des procédés d'anonymisation.

Bien sûr la charte portera des principes d'inclusivité, à travers notamment la promotion de la médiation à la donnée - que certains appellent la littératie des données - à l'attention des décideurs comme du grand public.



La dimension frugale sera traduite par le principe de sobriété : sobriété dans la collecte des données et sobriété énergétique.

L'encapacitation collective sera également portée par cette charte à travers la définition des données comme bien commun et la définition d'une notion de donnée d'intérêt général corse.

Enfin la future charte prévoira la possibilité pour plusieurs cercles d'acteurs d'y contribuer et d'y souscrire. Les acteurs universitaires notamment seront consultés. L'approbation de la charte de la donnée sera nécessaire pour l'obtention de financements. Mais la possibilité sera donnée à d'autres acteurs, publics ou privés, de rejoindre cette dynamique de sorte à faire que la Corse devienne une île pionnière et reconnue pour sa dynamique collective en faveur d'une gestion éthique, protectrice, démocratique, inclusive et innovante de la donnée.

La prise en compte de toutes ces priorités, les règles éthiques et les valeurs qui sous-tendent l'action collective autour de la gestion des données sont ainsi constitutives d'un réel « service public corse de la donnée » et la constitution d'un « bien commun inaliénable autour de la donnée ».

Enjeu 7 : Assurer la gouvernance des données

La gouvernance des données nécessite la mobilisation de ressources et l'implication démocratique des acteurs. C'est la raison pour laquelle il est proposé que le Cunsigliu Smart Isula (Cf. livret n°3 Smart Isula) intègre la question de la gestion des données dans ses travaux. Il pourra assurer une fonction d'observatoire des initiatives publiques et privées de libération des données, d'identification des enjeux prioritaires liés aux données et de suivi de initiatives. Il contribuera à l'élaboration de la charte éthique de la donnée en impliquant le collège des usagers ainsi que le comité scientifique. Il fera appel à l'observatoire pour conduire des démarches d'évaluation concernant la gestion des données.

{ 5 } Une action prioritaire : Construire un « Service Public de la Donnée »

Enjeu 8 : Mettre en place le pôle d'ingénierie « Service Public de la Donnée »

Pour réaliser l'ensemble des axes définis précédemment, la Collectivité de Corse doit donner naissance à un pôle d'ingénierie dédié au Service Public de la Donnée. Ce pôle d'ingénierie rejoindra la gouvernance Smart Isula et assurera des collaborations croisées avec les autres pôles. Cette entité doit permettre de :

- Assurer la mise en œuvre et la diffusion de la charte des données territoriales et favoriser la diffusion d'une culture de la donnée ;
- Mettre à disposition les compétences nécessaires afin d'assurer la mutualisation des données et leur protection ;
- Animer l'écosystème des acteurs et utilisateurs de la donnée ;
- Développer des ressources territoriales mutualisées à gouvernance partagée : plateformes de services de dématérialisation, plateformes de données, BIG DATA, SIG...
- Mettre en place des schémas de mutualisation pour garantir à chaque territoire des ressources numériques adaptées, avec l'accompagnement de proximité nécessaire ;
- Établir le lien entre les collectivités locales et les acteurs de la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, afin de développer les compétences en matière de gestion et d'analyse de données ;
- Assurer la relation avec des structures de mutualisation informatiques pour coordonner les actions.

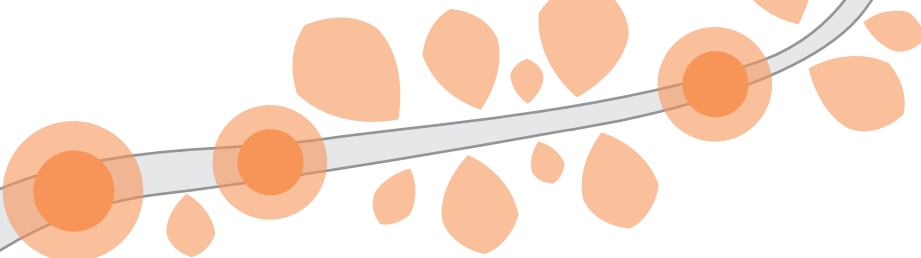
L'existence de ce pôle d'ingénierie « Service Public de la Donnée » conditionne la réussite de l'ambition « données » de Smart Isula.

6 pistes d'actions ont été identifiées :

- 29. Définir la feuille de route de la stratégie data de la corse.*
- 30. Lancer la mise en oeuvre opérationnelle du Service Public de la Donnée comme un pôle d'ingénierie Smart Isula à part entière ;*
- 31. Préfigurer l'infrastructure d'hébergement de données et le Lac de Données Territoriales ;*
- 32. Lancer une démarche de sensibilisation des décideurs locaux autour de la donnée ;*
- 33. Renforcer l'engagement des acteurs publics autour de l'ouverture des données et des communs ;*
- 34. Identifier et collecter les données d'intérêt général prioritaires.*

Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions
1	La donnée, un patrimoine stratégique, collectif et inaliénable de la Corse	29. Définir la feuille de route de la stratégie data de la Corse 30. Lancer la mise en œuvre opérationnelle du Service Public de la Donnée 31. Préfigurer l'infrastructure d'hébergement de données et le Lac de Données Territoriales 32. Lancer une démarche de sensibilisation des décideurs locaux autour de la donnée 33. Renforcer l'engagement des acteurs publics autour de l'ouverture des données et des communs 34. Identifier et collecter les données d'intérêt général prioritaires
2	La nécessité de former et acculturer les décideurs comme la population à la donnée	
3	La donnée au service de la résilience et de l'émancipation du territoire	
4	Privilégier la transparence et l'accès aux données	
5	Promouvoir la transparence algorithmique	
6	Définir et mettre en œuvre une charte éthique de la donnée	
7	Assurer la gouvernance des données	
8	Mettre en place le pôle d'ingénierie « service public de la donnée »	



Vos projets

Form with 12 horizontal dashed lines for writing.

Vos contributions

Form with 12 horizontal dashed lines for writing.

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 4

La donnée au service de la Corse

La première branche



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 5

Une île inclusive et émancipatrice

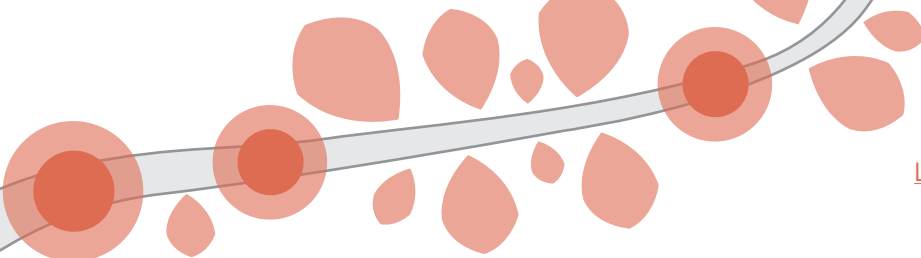
La deuxième branche



Sunta

Sommaire

- Une île inclusive et émancipatrice p.4
- 1 Contexte de la médiation numérique en Corse p.5
- 2 Enjeu 1 : Améliorer le maillage territorial de la médiation numérique et faire émerger le Hub Corsica p.8
- 3 Enjeu 2 : Lutter contre la précarité numérique et l'illectronisme p.10
- 4 Enjeu 3 : S'appuyer sur le numérique pour renforcer le pouvoir d'agir de tous les citoyens p.13
- 5 Enjeu 4 : Activer et stimuler une culture du bien commun numérique p.16
- 6 Enjeu 5 : Intégrer à l'observatoire Smart Isula le volet e-inclusion p.19
- 7 Enjeu 6 : Susciter une prise de conscience des décideurs et des élus en matière d'inclusion numérique p.22
- Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions p.25



Une île inclusive et émancipatrice

Force est de constater que l'accès aux usages du numérique restent fortement conditionnés aux inégalités sociales, économiques et aux disparités territoriales. S'il concerne bien évidemment tous les Corses, un numérique inclusif et émancipateur doit, en priorité, prendre en compte les personnes les plus faibles, les plus précaires et les plus fragilisés de la société insulaire.

Smart Isula veut catalyser le potentiel du numérique en pouvoir d'agir (empowerment). Pour cela le préalable est de permettre à la société insulaire de s'emparer des enjeux liés à un monde de plus en plus digitalisé. C'est autour de l'acquisition d'un premier niveau de compétences associées à la notion de « littératie numérique » que s'organise la stratégie du numérique inclusif de la Corse.

{ 1 } Contexte de la médiation numérique en Corse

Le baromètre Corse Numérique 2021 indique que 17 % de la population insulaire, soit près de 60 000 personnes, n'a jamais utilisé ou n'utilise plus Internet. La proportion des « éloignés » du numérique est bien entendu très différente en fonction de la classe d'âge, du niveau de diplôme, du niveau des revenus, etc.

Ces exclus du numérique, même s'ils ont parfois eux-mêmes choisis de s'en exclure, perdent du potentiel pour agir et transformer la société. Ils se marginalisent et se retrouvent sur le bord du chemin d'une société en mouvement.

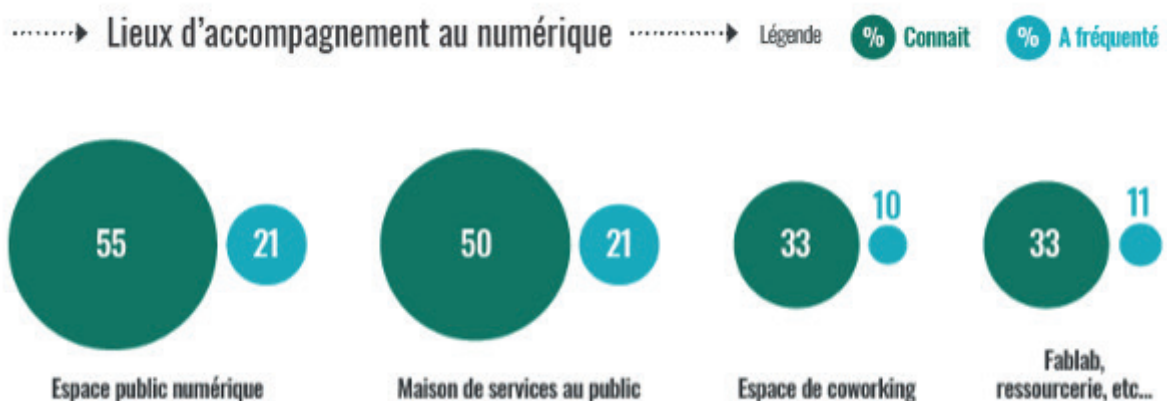
Depuis les années 2000, la Collectivité de Corse agit en faveur de la médiation numérique notamment via la structuration, la coordination et l'aide financière apportées aux structures de médiation insulaires. Elle poursuit l'ambition de mailler l'ensemble de son territoire d'espaces de médiation numérique accessibles au plus grand nombre et organisés autour de programmes d'ateliers et d'animations. Ces Espaces Publics Numériques historiques (anciennement P@M) ont été rejoints par d'autres structures que sont les espaces de Coworking, les Fablabs, les ressourceries, les Repairs-cafés, etc. Au total une quarantaine de structures accompagnent les citoyens au numérique par un maillage territorial.

Evolution du nombre de structures d'accompagnement au numérique sur 10 années

	En 2010	En 2021
Espaces Publics Numériques (ex-P@M)	30	22
Espaces de coworking	4	12
Fablabs	1	4
Total	35	38

Tous ces lieux jouent un rôle essentiel dans l'acculturation au numérique, notamment auprès des personnes fragiles ou vulnérables. Globalement, s'ils sont identifiés par les citoyens, leur fréquentation reste contrastée (Cf. infographie ci-après). En cas de difficultés face aux outils numériques, l'immense majorité des citoyens préfère encore rechercher de l'aide, auprès de leurs proches ou de leurs collègues de travail.

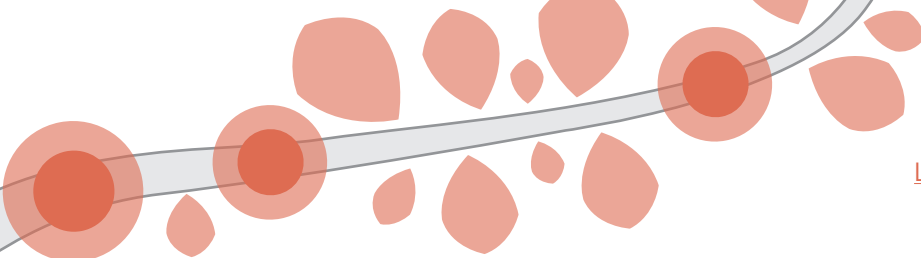
Nota : 16 Maisons France Service (anciennement MSAP) maillent désormais le territoire. Toutefois, il faut noter qu'en Corse la plupart de ces structures n'intègrent pas dans leur offre de services le volet numérique inclusif. Dans le cadre du Plan France Relance, l'opportunité qui leur a été offerte de recruter des Conseillers Numériques pourrait contribuer à ancrer les services de médiation numérique dans ce type de structures.



Source : Baromètre Corse Numérique 2019

En Corse, les structures agissant dans le domaine de l'e-inclusion sont le plus souvent de forme associative. Leur modèle économique reste fragile car principalement alimenté par la subvention publique (exemples : subventions directes, appels à projets européens).

La crise sanitaire de la Covid-19 a éprouvé leur modèle présentiel en les obligeant à ne plus accueillir de public. Pourtant elles ont été submergées de demandes de citoyens voulant rester « connectés » pendant les périodes de confinement (exemples : accès aux droits, enseignements à distance) sans pouvoir mener leurs missions traditionnelles d'accompagnement sur site.



Enfin, ces structures sont confrontées à l'évolution des demandes des citoyens, notamment depuis le transfert des usages Internet de l'ordinateur vers le smartphone, la dématérialisation des actes, l'usage intensifié des Espaces Numériques de Travail dans le monde éducatif, sans compter les nouveaux outils liés au télétravail.

Les efforts consentis ces dernières années par la puissance publique se heurtent à la sous taille critique des structures de médiation numérique, souvent isolées sur leur territoire, peu reconnues, qui ont du mal « à joindre les deux bouts ». Il apparaît dès lors nécessaire d'accompagner les médiateurs numériques et leurs structures afin de leur permettre de s'adapter et de réinventer une offre de services adaptés aux besoins.

Pour ce faire 6 enjeux déterminants ont été identifiés.

{ 2 } Enjeu 1 : Améliorer le maillage territorial de la médiation numérique et faire émerger le Hub Corsica

Le renforcement du maillage des structures de médiation numérique ainsi que leur mise en réseau et l'animation de l'ensemble des acteurs qui les composent constituent une priorité.

Toucher l'ensemble des Corses nécessite l'émergence d'un véritable réseau d'espaces partagés de proximité. Ces espaces devront être capables de répondre aux réalités des territoires dans lesquels ils se situent mais aussi participer à un projet global émancipateur et capacitant pour la Corse. Ces espaces doivent déployer des actions de médiation permettant de répondre à une demande individuelle d'encapacitation citoyenne et collective d'émancipation et d'épanouissement. Ce réseau doit être celui des espaces publics numériques, des tiers-lieux, des lieux de fabrication numérique (FabLabs), des collectivités, des centres sociaux, des acteurs de l'insertion, des acteurs du travail social, des acteurs de l'emploi et de la formation, des médiathèques, des Maisons France Services, des acteurs culturels, des acteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des acteurs privés...

Il convient d'assurer quelque soit le type de lieux, que l'offre proposée soit adaptée et de qualité. Celle-ci s'appuyant sur des accompagnements collectifs et de l'assistance personnalisée. Dans tous les cas le médiateur numérique constitue une ressource clé qui accompagne le citoyen à l'autonomie numérique.

Pour cela il est nécessaire d'organiser une véritable filière professionnelle pour les médiateurs numériques avec la mise en œuvre de plans de formation tout au long de la vie, l'encouragement au partage de compétences, à l'essaimage de projets entre pairs et enfin à une meilleure reconnaissance de leur métier.

Pour répondre à ces enjeux un « Hub territorial pour un numérique inclusif » est en train d'émerger en Corse autour d'une dynamique collective. Regroupant tous les acteurs insulaires du domaine, cette instance de coordination et de mutualisation sera l'interlocuteur privilégié des collectivités locales, des opérateurs de service public et des services déconcentrés de l'État en matière d'inclusion. Elle favorisera l'accès aux financements et établira le lien avec les

dispositifs nationaux existants¹. Ce hub assurera ainsi les missions suivantes :

- Animer et coordonner un réseau maillé des acteurs de la médiation numérique ;
- Mutualiser des services, des équipements et des formations afin de diminuer les coûts d'investissement et d'exploitation pour chaque structure ;
- Accompagner les acteurs de la médiation numérique dans leurs missions et la transformation de leurs pratiques, en particulier à travers leur montée en compétences et leur formation ;
- Appuyer la création de nouveaux espaces de médiation là où il n'en existe pas, imaginer des espaces en itinérance et accompagner l'évolution de ces espaces (par exemple d'espace public numérique en tiers-lieu) ;
- Créer et développer un catalogue d'offres de médiation numérique régional pour qu'un usager puisse visualiser instantanément l'ensemble de l'offre de médiation numérique disponible localement ;
- Labelliser les structures de médiation et les formations de médiation numérique pour établir un standard commun de qualité des offres en Corse.

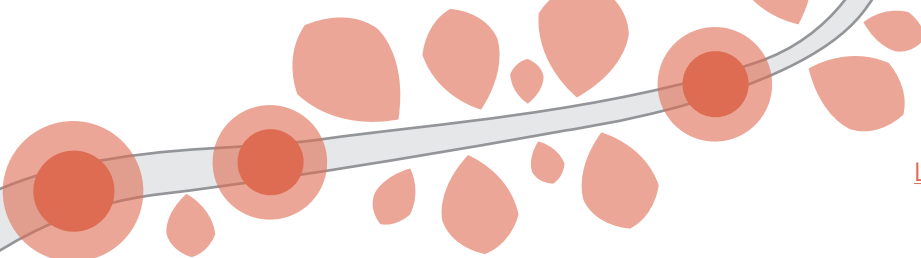
Un dossier de candidature « Hub Corsica » porté en consortium par la Collectivité de Corse et l'association Emaho Corse a été déposé le 13 juillet 2021 dans le cadre de l'AMI « Hub pour un numérique inclusif » lancé par la Banque des Territoires. Soutenues par 21 structures de médiation insulaires, cette candidature a été retenue le 22 octobre 2021. Le Hub Corsica qui émergera dès le début de l'année 2022 s'inscrira comme un pôle d'ingénierie Smart Isula à part entière (Cf. livret n°3 Smart Isula).

2 pistes d'actions ont été identifiées :

35. Mettre en œuvre la dynamique collective autour du Hub du numérique inclusif territorial. Doter ce Hub des ressources et des moyens nécessaires à sa gouvernance, son fonctionnement et sa pérennisation. Faire que ce Hub devienne le pôle d'ingénierie Smart Isula dans le domaine de l'e-inclusion ;

36. Soutenir le fonctionnement des Espaces de Médiation Numérique et leur essaimage dans les territoires au titre de vrais services publics.

¹ - <https://rapport-inclusion.societenumerique.gouv.fr/>



{ 3 } Enjeu 2 : Lutter contre la précarité numérique et l'illectronisme

Aujourd'hui à l'échelle nationale, 40 % des publics en précarité sociale sont en difficultés numériques. Face à une dématérialisation à marche forcée, sans numérique, plus d'accès aux droits, ni d'accès aux services essentiels.

Il apparaît donc indispensable de mettre en place des dispositifs permettant aux personnes en situation de fragilité ou d'exclusion d'accéder à Internet et aux outils numériques de base dans une approche d'économie sociale et solidaire.

UNE ÎLE INCLUSIVE ET ÉMANCIPATRICE

#CONNEXIONDURGENCE

Description

Dans le contexte de la crise sanitaire, la Collectivité de Corse joue le rôle d'assembleur de l'initiative #CONNEXIONDURGENCE pour la Corse afin de répondre aux besoins des publics fragilisés et de remédier à leur isolement numérique. Elle a en charge de coordonner et de répartir auprès des acteurs de terrain le matériel dont elle a été dotée par l'association Emmaüs Connect et Altice.

Ce dispositif propose en Corse pour les personnes en situation de précarité et les jeunes en difficultés : 300 cartes SIM avec recharge prépayée, 100 téléphones mobiles standards et 100 smartphones.

Objectif du projet

Outiller et connecter les publics en situation d'exclusion numérique.

Porteur du projet

Collectivité de Corse, Emmaüs Connect et Altice France

Contact :

<https://covid-19.corsica/project/besoins-en-equipements-numeriques/>
piera-maria.luciani@isula.corsica



{ 11 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

Quatre types de publics ont d'ores et déjà été identifiés : les SDF et grands exclus, les personnes âgées en précarité, les familles en difficulté et les travailleurs pauvres, les demandeurs d'emploi et les jeunes en insertion.

Au-delà de l'accès aux équipements numériques de première nécessité, il faut accompagner ces publics dans les usages numériques de la vie quotidienne. Pour chacune de ces catégories il est nécessaire de mieux identifier leurs besoins, d'être en mesure de leur proposer des offres de services véritablement adaptés, ainsi que les prestataires associés.

3 pistes d'actions ont été identifiées :

- 37. Favoriser le réemploi et le reconditionnement de matériels numériques** et mettre en place une dotation des personnes en situation de précarité en matériels ;
- 38. Structurer une offre de services dédiés aux publics en situation de précarité numérique** : créer des « sentinelles de l'illectronisme », mettre en place les Pass Numériques, favoriser l'émergence d'actions itinérantes de médiation numérique.
- 39. Accompagner l'e-parentalité et les rapports au numérique dans les familles** ayant des enfants scolarisés.

{ 4 } Enjeu 3 : S'appuyer sur le numérique pour renforcer le pouvoir d'agir de tous les citoyens

Il est essentiel de permettre à chaque personne de comprendre et d'utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des objectifs personnels et d'étendre ses compétences et ses capacités d'agir dans la société. C'est le sens de la « littératie numérique ».

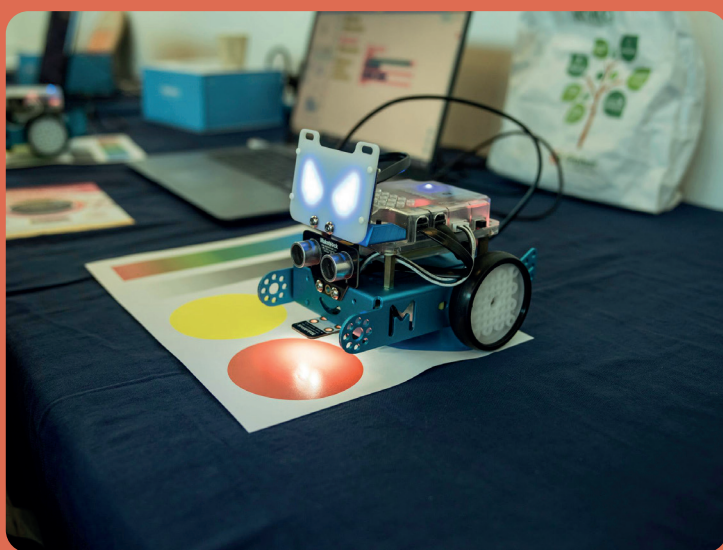
Toutefois il faut mettre en perspective cette littératie numérique au regard des enjeux sociétaux qui se posent à la Corse et des enjeux développés par Smart Isula.

Cela suppose deux préalables :

1. Une politique territoriale qui favorise le « pouvoir d'agir », qui soutien à la fois ce qui émane des citoyens et ouvre la manière de produire les politiques publiques (Cf. livret n°8 Smart Isula).
2. Une politique territoriale qui reconnaît l'innovation sociale comme une force de transformation de la société insulaire au même titre que l'innovation technologique.

UNE ÎLE INCLUSIVE ET ÉMANCIPATRICE

Bastia Ville Digitale



Description

Bastia Ville Digitale est un événement dédié au numérique en Corse, sous l'impulsion de l'association émaho. Depuis 10 ans, Bastia Ville Digitale est l'occasion de faire découvrir à tous les possibilités créatives du numérique, de transmettre des savoir-faire, de construire des ponts entre les secteurs de l'économie, de la recherche, de l'innovation, du social, de l'art et

de la culture. Divisé en plusieurs temps forts tout au long de l'année, l'événement regroupe des dizaines d'intervenants, qui animent des sessions d'ateliers et des visites, des journées « grand public », des conférences, des démonstrations de startups et des séances d'innovation collective.

Objectif du projet

Permettre au grand public de se familiariser avec les innovations numériques corses et démocratiser un numérique émancipateur.

Porteur du projet

Association émaho

Lien : www.ville-digitale.com



{ 14 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

Sur cette base, les espaces de médiation et les tiers-lieux de Corse (Cf. livret n°9 Smart Isula) peuvent mettre en adéquation une littératie numérique qui se mobilise autour des projets de territoire comme un catalyseur d'énergies, d'innovation sociale et d'actions collectives.

2 pistes d'actions ont été identifiées :

40. Renforcer l'investissement du réseau de la médiation numérique insulaire sur les projets de territoire, créer le lien avec le Corsica Lab afin de participer à l'innovation de l'action publique ;

41. Mettre à disposition des outils permettant de favoriser des dynamiques d'intelligence collective : financement participatif, forum, espaces projets, chaînes vidéo thématiques, sites/blogs, mise en place de partenariats les médias locaux pour l'organisation d'émissions et de podcasts (exemples : ViaStella, RCFM).

{ 5 } Activer et stimuler une culture du bien commun numérique

L'arrivée d'Internet a marqué l'avènement des biens communs immatériels. Ceux-ci se caractérisent par des données et services numériques par définition « non rivaux ». C'est-à-dire qu'ils peuvent être consommés par plusieurs consommateurs simultanément sans pour autant entraîner leur perte. Par ailleurs ces biens communs immatériels sont aussi « non exclusifs ». C'est-à-dire qu'ils permettent à tous d'en profiter contrairement à un bien « exclusif » qui interdit à ceux qui ne paient pas d'y accéder.

La création de ces biens communs immatériels a été possible grâce à des dynamiques communautaires originales comme celle de Wikipédia, les logiciels libres, l'opensource et tant d'autres. Elles se sont développées autour de valeurs partagées comme être visible, lisible et compréhensible, être (ré)utilisable, modifiable, adaptable ou simplement inspirant, être solidaire et offrir l'accès libre à la connaissance...

Il existe donc une culture du bien commun immatériel véhiculée depuis les origines d'Internet qui entretient des communautés actives dans le monde entier.

En Corse, ses communautés sont aujourd'hui très peu actives. Cela tient à plusieurs facteurs :

- La faiblesse du nombre de personnes sensibilisées à ces enjeux qui n'ont pas pu atteindre la taille critique pour se fédérer ;
- Une interprétation très restrictive des droits d'auteurs sur les œuvres immatériels qui les transforment immédiatement en bien exclusif et privatisé ;
- Une méconnaissance des enjeux liées aux données et aux services numériques.

Pourtant l'engagement dans la fabrication de communs numériques permettrait de donner un souffle nouveau à de nombreuses initiatives de territoires, stimulerait l'innovation sociale et les projets d'intérêt commun soutenables. Cet engagement offre plusieurs opportunités :

1. Il évite la monétisation systématique des services et des données ;

2. Il évite les processus de spoliation et de captation des données par les grandes plateformes au profit d'intérêts particuliers ;
3. Il contribue au bien-être collectif et pas seulement au bien être individuel ;
4. Il permet de tisser des liens au sein de communautés agissantes pour le bien collectif ;
5. Il donne de la transparence à l'action ;
6. Il donne un pouvoir d'agir dans une communauté où chacun à la même influence et les mêmes droits.

Smart Isula veut ainsi activer et stimuler la création de communautés dites du Libre, de l'opensource, des données ouvertes, etc.

2 pistes d'actions ont été identifiées :

- 42. Créer et diffuser une culture du bien commun au sein du réseau de la médiation numérique insulaire ;*
- 43. Promouvoir et susciter l'émergence de communautés en faveurs des logiciels libres et de l'Open Source.*

UNE ÎLE INCLUSIVE ET ÉMANCIPATRICE

Les As du Web

Description

Le livret pédagogique sous forme de cahier de vacances présente les risques numériques pour les enfants à partir de 7 ans, leurs parents et leurs grands-parents afin de les guider dans leurs usages numériques, d'identifier les risques du Web et de s'en prémunir de manière ludique.

Cette approche ludo-pédagogique permet à tous, et prioritairement aux enfants, de découvrir des thèmes de prévention via des exercices et des jeux, richement illustrés et explicités avec des schémas pédagogiques.

Au sommaire de ce cahier, 20 pages et 6 thématiques sont explorées : les bons réflexes d'usages du Web, des smartphones et tablettes, des réseaux sociaux numériques, des données personnelles et du respect de la vie privée, du harcèlement et de l'intimidation en ligne.

L'adaptation en langue corse de ce cahier de vacances sur la cybersécurité « Les As du Web » permet d'en faire à la fois un outil de sensibilisation aux usages numériques et un outil d'apprentissage de la langue Corse.

Objectif du projet

Issus d'une collaboration entre ISSA France et la Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la Collectivité de Corse, 2 695 exemplaires ont été envoyés aux chefs d'établissements scolaires à destination de leurs élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ainsi qu'aux Case di a Lingua.

Porteur du projet

Collectivité de Corse - ISSA France



{ 18 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

{ 6 } Enjeu 5 : Intégrer à l'observatoire Smart Isula le volet e-inclusion

L'e-inclusion doit nécessairement être un domaine de travail pour l'observatoire Smart Isula (Cf. livret n°3 Smart Isula). Il est une nécessité pour disposer d'indicateurs fiables de suivi et de mesure de l'efficacité de la politique d'e-inclusion menée en Corse. Ces données régulièrement mises à jour permettront de mieux piloter et d'adapter la politique régionale en la matière.

Grâce au maillage territorial établi par le Hub Corsica, l'observatoire facilitera également le recensement des besoins locaux et le partage d'informations tant sur les difficultés rencontrées que sur les réponses à apporter et sur les besoins en ressources à mutualiser ou à rechercher de manière complémentaire.

Enfin il est nécessaire d'engager une réflexion universitaire relative à l'impact du numérique sur la société Corse. Ces travaux pourraient se faire dans le cadre de la création de la Chaire Mutation et Innovation Territoriales à l'Université Pasquale Paoli de Corte.

UNE ÎLE INCLUSIVE ET ÉMANCIPATRICE

CHAIRE mutations et innovations territoriales

Description

Au carrefour des savoirs, des compétences et des acteurs, la chaire « Mutations Innovations Territoriales » se propose de questionner la mise en œuvre de la transition, de la transformation sur le territoire, de penser de nouveaux modèles de développement soutenable économiquement, socialement et écologiquement. Elle se propose d'approfondir des éléments de prospective territoriale autour des mutations technologiques (le numérique et ses nouveaux usages), des défis écologiques et des impacts humains sur les écosystèmes (nature, mondialisation, pandémies), des nouveaux modèles économiques et de gouvernance, ...

Objectif du projet

Valoriser et promouvoir les projets et initiatives locales en faveur d'un développement territorial résilient, durable et solidaire. Former les futurs talents d'une économie durable et solidaire.

Porteur du projet

Public – Fondation Université de Corse

Lien : <https://fondazione.universita.corsica>

Contacts :

luisi_g@univ-corse.fr

lameta_n@univ-corse.fr

bisgambiglia_pa@univ-corse.fr

**{ 20 }**

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

3 pistes d'actions ont été identifiées :

- 44. Intégrer l'e-inclusion aux travaux de l'Observatoire Smart Isula :** consolider les indicateurs de fragilité numérique pour la Corse (<https://fragilite-numerique.fr/>), assurer leur suivi dans le temps, faire évoluer le Baromètre Corse Numérique ;
- 45. Déployer un outil régional d'évaluation des compétences numériques :** Mettre en place un système d'évaluation en ligne des compétences numériques à destination du plus grand nombre : salariés des entreprises, agents des collectivités, usagers des EPN, étudiants, jeunes en recherche d'emploi, citoyens (ex : système PIX) ;
- 46. Faciliter l'émergence des questions Smart Isula au sein de la Chaire Universitaire « Mutations et Innovations Territoriales » :** participer à ses travaux et nouer des partenariats avec les Chaires existantes en France et à l'étranger.

{ 7 } Enjeu 6 : Susciter une prise de conscience des décideurs et des élus en matière d'inclusion numérique

Que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, il faut amener les personnes en position de responsabilité à prendre à bras-le-corps les questions d'inclusion numérique dans toute leur complexité. Il est nécessaire de leur faire prendre conscience que le numérique n'est pas un sujet uniquement technique mais anthropologique avec des enjeux sociétaux et éthique. L'enjeu d'un numérique choisi plutôt que subi doit devenir un réflexe chez les décideurs et l'e-inclusion doit s'insérer nativement dans les politiques publiques.

Plus largement, il est également nécessaire de sensibiliser et d'acculturer les décideurs sur les changements profonds qu'engendre le numérique au sens large dans l'ensemble des compartiments de la société. Nos décideurs, à tous les niveaux de responsabilités, doivent pleinement se tourner vers une posture d'action et dans la construction d'une société en progrès en lieu et place d'une posture en réaction, subissant cette nouvelle évolution sociétale.

UNE ÎLE INCLUSIVE ET ÉMANCIPATRICE

Territoire d'Action pour un Numérique Inclusif (TANI)

Description

Pour mener à bien son action, la Collectivité de Corse a inscrit sa dynamique dans une vision élargie permettant d'intégrer les bonnes pratiques des territoires, de capitaliser les expériences, de mutualiser les savoirs et les savoir-faire, de mener des actions concertées au niveau national, européen. Pour agir local, mais penser aussi global, elle a rejoint l'initiative « Territoires d'Actions pour un Numérique Inclusif ».

L'intégration de ce réseau d'acteurs offre à la Corse les moyens de mettre en perspective son action, de faire partager ses projets et ses réflexions autour de points de vue extérieurs permettant d'apporter un regard nouveau sur sa réalité ses pratiques et ses ambitions.

Objectif du projet

Confronter les ambitions corses mais aussi les réalisations au label TANI afin d'évaluer l'efficacité de son action et l'ajuster à la réalité du terrain.

Porteur du projet

Collectivité de Corse

Contacts : piera-maria.luciani@isula.corsica



{ 23 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

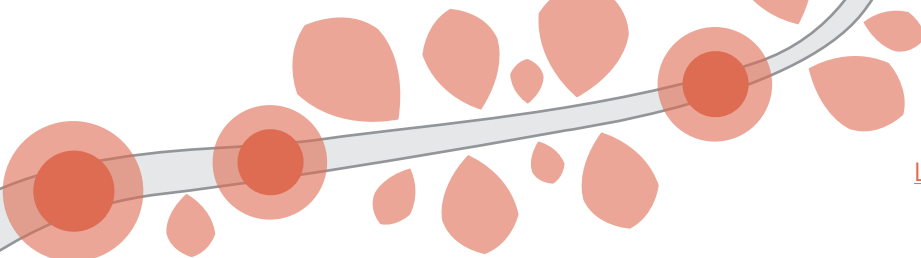
2 pistes d'actions ont été identifiées :

47. Organiser des actions de sensibilisation des décideurs aux enjeux de l'inclusion numérique et à la nécessité d'agir (exemples : organisation d'évènements dédiés de type Numérique En Commun(s) - NeC) ;

48. Soutenir l'e-inclusion comme un service public faisant partie des portefeuilles de compétences des collectivités en Corse.

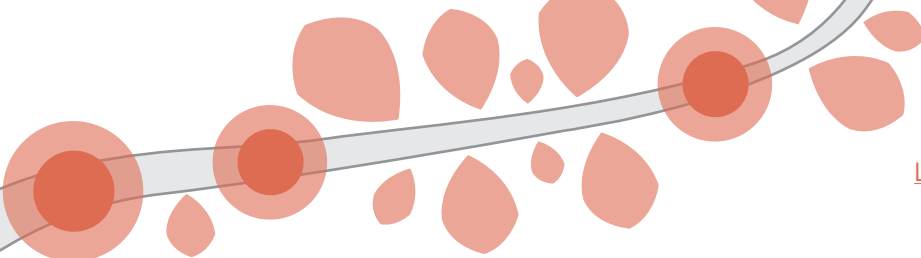
Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Améliorer le maillage territorial de la médiation numérique et faire émerger le Hub Corsica	35	Mettre en oeuvre la dynamique collective autour du Hub Corsica du numérique inclusif territorial
		36	Soutenir le fonctionnement des Espaces de médiation numérique et leur essaimage dans les territoires
2	Lutter contre la précarité numérique et l'illectronisme	37	Favoriser le réemploi et le reconditionnement de matériels numériques
		38	Structurer une offre de services dédiés aux publics en situation de précarité numérique
		39	Accompagner l'e-parentalité et les rapports au numérique dans les familles
3	S'appuyer sur le numérique pour renforcer le pouvoir d'agir de tous les citoyens	40	Renforcer l'investissement du réseau de la médiation numérique insulaire sur les projets de territoire
		41	Mettre à disposition des outils permettant de favoriser des dynamiques d'intelligence collective
4	Activer et stimuler une culture du bien commun numérique	42	Créer et diffuser une culture du bien commun au sein du réseau de la médiation numérique insulaire
		43	Promouvoir et susciter l'émergence de communautés en faveurs des logiciels libres et de l'Open Source
5	Intégrer à l'observatoire Smart Isula le volet e-inclusion	44	Intégrer l'e-inclusion aux travaux de l'Observatoire numérique Smart Isula
		45	Déployer un outil régional d'évaluation des compétences numériques
		46	Faciliter l'émergence des questions SMART ISULA au sein de la Chaire Universitaire « Mutations et Innovations Territoriales »
6	Susciter une prise de conscience des décideurs et des élus en matière d'inclusion numérique	47	Organiser des actions de sensibilisation des décideurs aux enjeux de l'inclusion numérique
		48	Soutenir l'e-inclusion comme un service public à part entière



Vos projets

Vos contributions



Vos projets

Vos contributions

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 5

Une île inclusive et émancipatrice

La deuxième branche



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 6

Une île apprenante

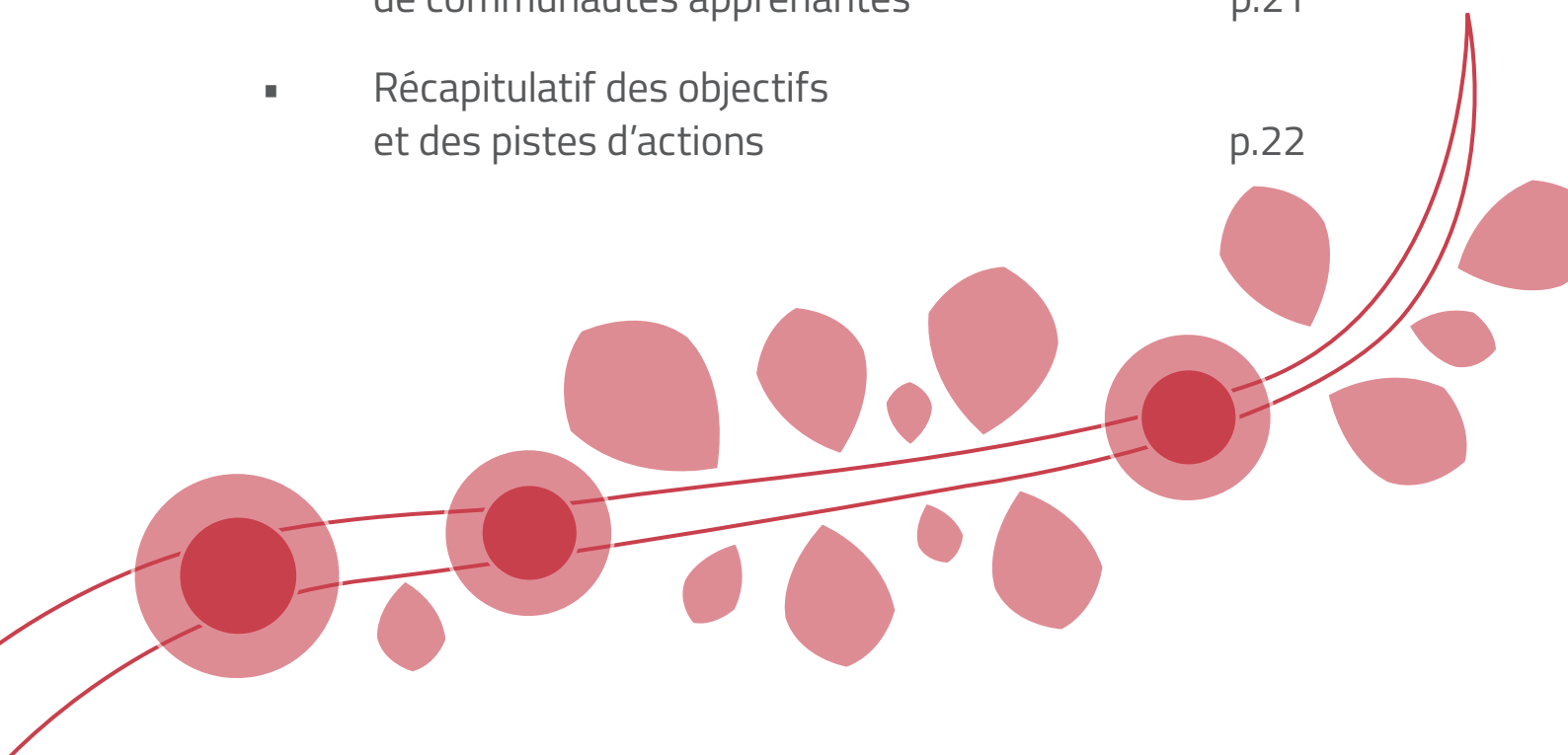
La troisième branche



Sunta

Sommaire

- Une île apprenante p.4
- 1 Enjeu 1 : Un socle d'infrastructures dédié au numérique éducatif p.5
- 2 Enjeu 2 : Apprendre et enseigner autrement p.8
- 3 Enjeu 3 : Un numérique éducatif pour tous p.11
- 4 Enjeu 4 : La littératie numérique composante incontournable d'une île apprenante p.13
- 5 Enjeu 5 : Construire de nouvelles formations académiques en lien avec les métiers du numérique p.16
- 6 Enjeu 6 : Favoriser l'émergence de communautés apprenantes p.21
- Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions p.22



Une île apprenante

Au même titre que la branche « Une île inclusive », la branche « île apprenante » représente une des branches maîtresses de l'arbre Smart Isula.

Dans le récit Smart Isula, le numérique constitue un formidable levier d'éducation, de formation et d'encapacitation. Il est l'artisan de la construction d'une société du savoir et de la connaissance à laquelle nous aspirons. Il offre les moyens de relever un double défi. Celui des compétences individuelles et de la formation des individus d'une part. Celui de la constitution d'une société apprenante et de l'émergence d'une intelligence collective d'autre part.

L'enjeu d'une « île apprenante » et de tirer le meilleur parti du numérique pour apprendre, apprendre à apprendre, se former tout au long de la vie, renforcer le pouvoir d'agir de chacun comme celui du collectif.

Une « île apprenante » c'est se donner les moyens d'innover, d'inventer, de s'ouvrir au monde et de relever les défis et les crises qui se présentent par la mobilisation de ses compétences.

Les compétences de la Corse et des Corses seront les clés de l'émancipation et de l'épanouissement de la société insulaire.

Les 6 enjeux ci-après tracent quelques chemins vertueux qu'il conviendra d'enrichir.

{ 1 } Enjeu 1 : Un socle d'infrastructures dédié au numérique éducatif

Une île apprenante repose sur un socle d'infrastructures dédié et adapté. Il se compose :

- D'un réseau de télécommunication dédié à l'ensemble des structures éducatives écoles, lycées, collèges, université, mais aussi les centres culturels, musées... Relié au réseau national de la recherche RENATER et aux réseaux universitaires mondiaux, il offre des services spécifiques à la formation, la recherche, la culture et l'éducation.
- À côté de cela, écoles, lycées et collèges doivent bénéficier en leur sein d'un environnement informatique professionnel adapté et performant. La gestion des infrastructures numériques des lycées et collèges de Corse doit être assurée autour d'une approche globale et maîtrisée par un pôle technique prenant en charge le maintien en conditions opérationnelles et la maintenance.
- Les Espaces Numériques de Travail doivent se généraliser de l'école à l'université pour offrir un socle susceptible d'accueillir une palette de services au fort potentiel. Les ENT doivent s'envisager comme une plateforme qui favorise le dialogue entre les différentes communautés qui composent le monde de l'éducation. Ils constituent l'outil fédérateur essentiel pour l'ensemble des services.
- Enfin, les contenus pédagogiques numérisés, livres scolaires dématérialisés et encyclopédies constituent les supports de l'enseignement qui se substitueront très vite aux livres papiers.
- Ce socle d'infrastructures est d'ores et déjà disponible, il conviendra de le renforcer.

UNE ÎLE APPRENANTE

Espace Numérique de Travail Leia

Description

L'ENT LEIA est la plateforme des services numériques de la communauté éducative des 50 collèges et lycées de Corse. Elle offre à tous ces établissements un ensemble intégré de services sécurisés, accessibles à distance (ordinateur, tablette, smartphone). Ces services concernent les domaines de la pédagogie, de la vie scolaire, de l'organisation des établissements, de l'administration et des relations avec les familles.

LEIA a joué un rôle déterminant pendant la crise de la covid-19 en permettant d'assurer la continuité pédagogique pendant les périodes d'enseignement à distance.

A ce jour, plus de 35 000 personnes utilisent LEIA au quotidien (enseignants, élèves, parents et administratifs) et plus de 6,5 millions de connexions sont enregistrées par année scolaire.

Objectif du projet

Offrir à la communauté éducative l'ensemble des services et des ressources numériques nécessaires à l'enseignement traditionnel (en présentiel), en situation de crise (en distantiel), mais également à l'enseignement hybride (en présentiel et à distance).

Porteur du projet

Collectivité de Corse en partenariat avec l'Académie de Corse

Lien : www.leia.corsica

Contacts

jean-baptiste.seigne@isula.corsica

alexandre.vican@isula.corsica



CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

**{ 6 }**

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

4 pistes d'actions ont été identifiées :

- 49. Mettre en place un réseau régional très haut débit de l'enseignement, de la recherche et de la culture* en y connectant les écoles ;
- 50. Généraliser les Espaces Numériques de Travail de l'école à l'université ;*
- 51. Construire une plateforme territoriale de mise à disposition de contenus numériques.* Généraliser l'usage des manuels scolaires numériques et le déploiement d'un cartable électronique ;
- 52. Assurer le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures informatiques des établissements (écoles, collèges et lycées).* Assurer la disponibilité d'une infrastructure réseau et informatique à l'échelle territoriale pour les écoles, les lycées et collèges autour d'un plateau technique dédié.

{ 2 } Enjeu 2 : Apprendre et enseigner autrement

La crise sanitaire de la Covid-19 a mis en évidence l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques. Lors du premier confinement de mars 2020 les modes d'enseignements se sont bien souvent contentés de reproduire strictement, mais à distance, l'organisation de la classe, la succession des cours, les contenus... Ce mode de fonctionnement a très vite révélé de fortes lacunes et notamment l'incapacité des familles à y adhérer efficacement.

Par la suite, des nouvelles méthodes d'enseignement ont vu le jour. Elles étaient élaborées sur la base d'un enseignement radicalement différent du présentiel. Les enseignants ont aussi été conduits à co-construire des solutions avec les élèves pour éviter ainsi les risques de décrochage. Ces nouvelles pratiques pédagogiques ont permis le rapprochement inédit entre les parents et les enseignants. L'hybridation de l'enseignement traditionnel avec de nouvelles façons d'enseigner et d'apprendre, accélérée par la crise sanitaire, s'ancre désormais dans les pratiques quotidiennes.

Les enseignants doivent désormais déployer leur compétence dans un environnement où le stylo et le cahier sont remplacés par le clavier, le smartphone, la tablette ou l'ordinateur.

UNE ÎLE APPRENANTE

GIP Fun-Mooc

Description

Le Groupement d'Intérêt Public FUN-MOOC est l'opérateur de la plateforme FUN MOOC. Ses missions visent à :

1. Offrir des formations en ligne de haut niveau et soutenir l'effort de formation tout au long de la vie ;
2. Proposer des moyens et services mutualisés au profit notamment des établissements membres de FUN, en particulier des établissements d'enseignement supérieur ;
3. Promouvoir la visibilité de l'offre française de formations en France et dans le monde.

140 partenaires sont producteurs de MOOC et de SPOC, en France et à travers le monde. En décembre 2019, plus de 2 millions de personnes ont suscités plus de 7 millions d'inscriptions à plus de 1 300 MOOC diffusés !

Objectif du projet

Fédérer les projets de cours en ligne des universités et écoles françaises.

Porteur du projet

Groupement d'Intérêt Public (GIP) FUN-MOOC

Lien : www.fun-mooc.fr/fr/etablissements/fun



{ 9 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

5 pistes d'actions ont été identifiées :

- 53. Favoriser l'émergence d'un pôle d'ingénierie autour de la création de cours en ligne.** Offrir un plateau de compétences et de ressources permettant de fabriquer des modules d'enseignement de type cours en ligne massivement ouverts (MOOC ou SOOC ou COOC) ;
- 54. Promouvoir la création d'une chaîne éducative** dédiée à la diffusion de cours, conférences, manifestations ;
- 55. Mutualiser au sein de la communauté enseignante la production de contenus pédagogiques numériques.** Inciter les enseignants à collaborer à la création de modules en ligne autour d'une approche de biens communs numériques. Favoriser les contenus numériques ouverts et libres de droit pour l'enseignement ;
- 56. Former et accompagner aux nouvelles pratiques pédagogiques.** Développer un secteur de recherche en lien avec l'Université de Corse et l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Corse. Mettre en œuvre de nouvelles formes d'apprentissages via des expérimentations (personnelles ou groupées), des classes inversées, le développement de l'esprit d'exploration et de recherches, le développement de l'esprit de partage et de de l'aptitude à la collaboration, le rapprochement de la formation des tiers lieux et du numérique inclusif, l'implication des parents...
- 57. Structurer une offre de contenus de formation en ligne tout au long de la vie** autour d'un portail de contenus ouverts à tous.

{ 3 } Enjeu 3 : Un numérique éducatif pour tous

Ce dernier enjeu rejoint les préoccupations issues des états généraux du numérique pour l'éducation du mois de novembre 2020. Il se fixe pour objectif de « garantir un égal accès au numérique pour tous ». Les périodes de confinement ont mis en évidence des inégalités d'accès des familles en fonction de leur niveau social, du nombre d'enfants, des lieux de résidence...

Les propositions d'une « aide ciblée à l'équipement numérique des élèves » comme celle d'une « aide à l'équipement des professeurs » ou d'un « pass connexion » vont dans le sens de la compensation des inégalités d'accès au numérique et rejoignent les préoccupations de Smart Isula.

En même temps il convient de ne pas occulter les inégalités d'usages pour favoriser la détection et la prévention de la « fracture numérique et de l'illectronisme » et développer la « formation des familles à la culture numérique ».

4 pistes d'actions ont été identifiées :

- 58. Garantir aux familles les plus démunies l'accès aux outils informatiques et aux réseaux** comme un besoin de première nécessité ;
- 59. Favoriser l'accès aux espaces connectés aux familles vulnérables.** Il s'agit ici de salles de classe connectées, tiers lieux, espaces publics numériques, médiathèques...
- 60. Généraliser la dotation d'ordinateur pour l'ensemble du corps enseignant.** En considérant cette dotation comme une dotation professionnelle prise en charge intégralement par l'employeur ;
- 61. Mobiliser le réseau de la médiation numérique à l'accompagnement des familles et la lutte contre l'illectronisme** (Cf. livret n°5 Smart Isula).

UNE ÎLE APPRENANTE

50 tablettes pour les étudiants fragilisés

Description

La crise sanitaire de la Covid-19, les mesures de confinement et les nombreuses restrictions mises en place depuis son avènement, ont contribué à aggraver la situation de certains étudiants de l'Université de Corse.

Dans le cadre du Plan Salvezza è Rilanciù, la Collectivité de Corse, XpFibre et sa filiale Corsica Fibra et l'association Emmaüs Connect ont fait don de 50 tablettes numériques avec carte SIM 4G à la Fondation de l'Université de Corse.

Les étudiants bénéficiaires de ces tablettes sont identifiés directement par le dispositif Ordi Solidariù mis en place au sein de l'Université de Corse.



Objectif du projet

Lutter contre l'exclusion numérique des étudiants fragilisés par la crise de la Covid-19.

Porteur du projet

Collectivité de Corse, XpFibre et sa filiale Corsica Fibra, Emmaüs Connect et la Fondation de l'Université de Corse

Contact

piera-maria.luciani@isula.corsica



{ 12 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

{ 4 } Enjeu 4 : La littératie numérique composante d'une île apprenante

Aujourd'hui, pour s'éduquer, il est nécessaire de maîtriser les outils, les concepts fondamentaux, les codes sociaux et les règles éthiques du monde numérique dans lequel nous vivons. C'est tout l'enjeu de la « littératie numérique ». L'OCDE la définit comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités ». Cette « littératie numérique » doit s'apprendre partout, de l'école primaire jusqu'à l'université en passant par le collège et le lycée.

La littératie numérique associe plusieurs types de compétences. Il ne s'agit pas d'une matière technique de type informatique. Elle appelle un socle des connaissances indispensables pour comprendre le monde numérique qui nous entoure, mais aussi de rendre chacun capable, s'il le désire, de pouvoir développer ses propres programmes, de modifier les programmes qu'il utilise, ou a minima de comprendre et maîtriser ses interactions avec l'environnement digitalisé qu'il rencontre. Elle développe enfin des compétences réflexives vis-à-vis de ce monde digital qui incorpore des valeurs dont l'agencement fait société. Le numérique représente une transformation qu'il est essentiel de comprendre pour porter un regard critique sur la société.

L'acquisition de cette littératie numérique concerne l'ensemble de la société, elle s'adresse à tous les citoyens et constitue un objectif fondamental de la politique de numérique inclusif développé dans le livret n°5 « une île inclusive et capacitante ».

Elle doit imprégner les cursus d'enseignements pour œuvrer à la sensibilisation au primaire, l'acquisition d'autonomie au collège et des niveaux de maturités successifs à partir du lycée. Si certaines de ces compétences s'enseignent classiquement, la pratique est dans ce domaine, encore plus qu'un autre, indispensable. L'apprentissage par projets, notamment en groupe, avec les pairs, est ici essentielle.

Au final, l'objectif de la littératie est de permettre l'acquisition d'une véritable « culture numérique », qui fournisse à chaque citoyens les clés pour maîtriser le monde dans lequel il vit. Faire en sorte qu'il le comprenne et puisse participer, en conscience, à ses choix et à son évolution plutôt que de le subir en se contentant de consommer ce qui est fait et décidé par d'autres.

Il convient donc :

- D'encourager le déploiement de l'enseignement de la littératie numérique, depuis le primaire jusqu'au lycée, dans toutes les filières autour d'une véritable culture critique du monde numérique ;
- De développer, à l'université, la culture générale du numérique, au-delà des simples usages pour promouvoir un numérique capacitant et responsable ;
- D'intégrer des modules « littératie numérique » à toutes les formations professionnelles : l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle (AFPA), les groupements d'établissements publics d'enseignement pour la formation (GRETA), le Conservatoire National des Arts et métiers (CNAM) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ;
- De sensibiliser le monde des entreprises à la littératie numérique, notamment les responsables des ressources humaines et de la formation, et ce, dans toutes les branches d'activité, industrielles, techniques, administratives, de services ;
- D'associer et mobiliser les réseaux de formation des entreprises privées.

Ainsi les compétences « littératie numérique » pourront constituer pour la Corse un des indicateurs du degré d'émancipation de sa population et de maturité de sa société.

5 pistes d'actions ont été identifiées :

- 62. Promouvoir la certification des compétences numériques.** Utiliser le dispositif PIX et ses interfaces PIX Orga et ABC Pix à destination des agents des collectivités, des usagers des Espaces Publics Numériques, des étudiants, des jeunes en recherche d'emploi, des entreprises souhaitant évaluer les compétences de leurs collaborateurs et les former dans le cadre de leur transition numérique ;
- 63. Créer des cursus d'enseignants/médiateurs numériques** pour dispenser les modules de littératie numérique ;
- 64. Mesurer la littératie numérique de la société insulaire.** S'appuyer pour cela sur l'observatoire Smart Isula (Cf. livret n°3 Smart Isula) ;
- 65. Constituer le corpus de cours/modules d'un enseignement orienté littératie numérique ;**
- 66. Veiller à intégrer la littératie numérique dans les prochains Plans Régionaux de Formation.**

{ 5 } Enjeu 5 : Construire de nouvelles formations académiques en lien avec les métiers du numérique

Le numérique impose à la société et à l'économie des transformations majeures : le développement de l'intelligence artificielle, l'automatisation, la conversion en données numériques du monde en général, etc. En matière d'emploi¹ par exemple, l'automatisation et l'intégration de l'IA dans les processus de production des entreprises devraient avoir des effets sensibles (potentiellement 20 % des emplois actuels en France qui seront affectés d'ici 2030. Face à ces mutations, de nouveaux besoins émergent en matière de formation et de développement de compétences métiers liées au numérique.

La Corse n'a que partiellement pris ce virage : la filière numérique ne représente par exemple que 1,24 % des emplois (contre 2,8 % à l'échelle de la France continentale). La filière numérique pourrait se développer davantage, à condition que les compétences mobilisables en Corse puissent émerger et soient suffisamment dimensionnées pour répondre à la demande.

L'enjeu pour la Corse est donc de pouvoir développer la filière des entreprises du numérique à partir d'un creuset de compétences locales. Ce creuset suppose de renforcer l'offre existante et de favoriser l'émergence de nouveaux cycles de formations en Corse pour mieux capter le public des bacheliers (attirés par des formations sur le continent ou à l'étranger) et renforcer le contingent local. Il s'agit aussi d'attirer des talents extérieurs pour accélérer les opportunités de développement de la Corse.

La Corse souffre aussi d'un déficit de spécialités proposées aux lycéens. Sur les 11 Lycées de Corse, seuls 6 proposent la spécialité Numérique et Sciences Informatiques (NSI) en première.

De son côté l'université de Corse propose un cursus du niveau bac à bac +8 en informatique avec un BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet à l'IUT, une Licence informatique et un Master à la Faculté des Sciences et Techniques.

Ce Master orienté sur les métiers du développement informatique forme entre 15 et 20 étudiants par an depuis maintenant plus de 20 ans. Si l'Université de Corse propose un cursus informatique sur 8 ans (de bac à bac +3 via le BUT

¹ - Cf. Rapport McKinsey Global Institute, Jobs lost, jobs gained : workforce transitions in a time of automation, 2017

MMI à l'IUT, de bac +3 à bac +5 via la Licence et le Master à la FST et jusqu'au Doctorat), par manque de moyens, notamment de moyens humains, il n'y existe pas d'école d'ingénieur informatique. Pourtant des initiatives émergent sur l'île. Depuis plusieurs mois, l'organisme de formation Aflokkat, qui propose déjà des parcours de formation numérique allant du bac +2 au bac +5, est engagé auprès de la Commission des Titres d'Ingénieurs dans le cadre de la création d'une école d'ingénieurs en robotique et en *computer science*. Par ailleurs, l'ouverture de l'école d'ingénieur Paoli Tech focalisée sur les enjeux de transition énergétique et les bâtiments intelligents peut laisser entrevoir de nouveaux cursus adressant des sujets stratégiques tels que l'intelligence artificielle, la robotique, l'aide à la décision, les objets connectés, mais aussi des formations permettant de relier les sciences sociales et humaines au numérique.

Les formations « Grande École numérique » ouvrent aussi une voie à des formations dédiées aux métiers du numérique plus compactes et ouvertes aux personnes en situation de décrochage scolaire. Dans ce cadre, depuis 2017 une offre de formation s'est développée en Corse avec des parcours en programmation, en webdesign UX/UI Design, en intelligence artificielle, en cybersécurité et communication digitale allant du Bac +2 au Bac +5.

De même les efforts de R&D déjà engagés dans le domaine du numérique par l'Université de Corse et le projet informatique Simulation et Systèmes Ubiquitaire (SiSU) doivent être poursuivis tant dans la recherche publique que privée². L'émergence d'un laboratoire de recherche dédié à des filières comme celles du calcul intensif, du génie logiciel, du BigData, de l'aide à la décision, de l'IA, de la programmation, de la robotique ou de la cybersécurité manque à la Corse et devrait être une priorité en termes d'investissement public et régional. Toutes ces initiatives doivent faire écosystème, pour construire un corpus d'offres et de services orientés « formation recherche » sur les métiers du numérique.

2 - Initiatives de type Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) et création d'équipes de recherche

*UNE ÎLE APPRENANTE***Mediterranean Institute
of Robotics and Automation - MIRA****Description**

MIRA est un projet d'école d'ingénieurs en cinq ans spécialisée en Robotique et computer science orientée vers l'Intelligence Artificielle et l'industrie 4.0. Ce choix de spécialisation s'explique par la pluridisciplinarité des compétences à développer, à savoir : électronique, systèmes embarqués, programmation, cybersécurité, IA, machine learning et deep learning, mécanique, haptique, ergonomie des interactions HM, neurosciences... et de nombreuses « softskills ».

Objectif du projet

- Offrir une alternative aux néo-bacheliers contraints d'émigrer sur le continent pour se former ;
- Attirer des talents nationaux et internationaux en Corse ;
- Soutenir le développement des entreprises de l'écosystème numérique local ;
- favoriser la création et l'implantation d'entreprises innovantes sur l'île ;
- accompagner la transition numérique des entreprises de l'économie traditionnelle.

Porteur du projet

Aflokkat

Contact : benjamin@aflokkat.com

**{ 18 }****Inclusif****Frugal****Capacitant****Équitable****Protecteur****Démocratique****Innovant**

UNE ÎLE APPRENANTE

Scola Numerica

Description

Dans la continuité des formations labellisées par la Grande école du numérique Aflokkat a lancé une école d'informatique permettant un accès aux publics les plus fragiles. Elle propose des formations répondant aux besoins des entreprises du secteur numérique mais aussi à celles issues de l'économie dite traditionnelle pour les accompagner dans l'évolution des métiers.

Cette école agit sur 5 axes (la programmation, Le webdesign UX/UI Design, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la communication numérique) et propose des formations diplômantes du Bac +1 au Bac +5.

Objectif du projet

- Permettre au plus grand nombre d'accéder à des formations certifiantes et diplômantes dans le domaine du numérique ;
- Soutenir le développement des entreprises de l'écosystème numérique insulaire ;
- Accompagner la transition numérique des entreprises de l'économie traditionnelle.

Porteur du projet

Aflokkat

Lien : www.aflokkat.com

Contact : benjamin@aflokkat.com



6 pistes d'actions ont été identifiées :

67. Définir une stratégie territoriale de formation dans les domaines du numérique.

Organiser une Gouvernance autour des dispositifs de formations aux métiers du numérique, de l'innovation et de la recherche associant l'ensemble des acteurs de la filière ;

68. Favoriser l'émergence d'un cycle bac +1 à bac +5 dédié aux secteurs du numérique, avec un possible adossement à une école d'ingénieur, et proposant un continuum master-doctorat (filière IA, aide à la décision, robotique, domotique, génie logiciel, programmation) ;

69. Dynamiser la recherche et le transfert de technologies dédiées aux questions numériques en lien avec le cycle bac +1 bac +5 (cf. ci-dessus) ;

70. Encourager l'émergence d'un « CyberCampus » en Corse en lien avec la chaire « Cybersécurité de l'université de Corse », et le pôle cybersécurité de la Collectivité de Corse (Cf. livret n°3 Smart Isula) ;

71. Renforcer l'offre d'insertion territoriale via le label « Grande École numérique » ;

72. Favoriser l'interdisciplinarité pour susciter un nouveau regard sur le numérique.

Par la recherche/action, aborder le numérique dans ses aspects sociaux, sociétaux et anthropologiques.

{ 6 } Enjeu 6 : Favoriser l'émergence de communautés apprenantes

Smart Isula veut stimuler l'émergence de communautés apprenantes en Corse dans lesquelles tous les membres peuvent apprendre les uns des autres. Les expérimentations et les apprentissages des uns facilitant ceux des autres. Les individus comme les collectifs sont invités à « apprendre à apprendre » et à développer des approches réflexives pour faciliter les dynamiques d'apprentissage.

Ces communautés sont les incubateurs de ces processus de transformations, fondées sur l'intelligence collective et l'adaptation permanente aux changements et aux ruptures technologiques, assurant le développement durable de la Corse. L'un des défis de Smart Isula sera de répliquer ces bonnes pratiques et faciliter la mutation des organisations traditionnelles en communautés apprenantes.

Il faudra que les tiers-lieux favorisent la mise à disposition de ces outils, l'accueil des communautés et forment le creuset de l'élaboration de nouvelles manières d'apprendre, d'enseigner, de faire de la recherche et de mobiliser l'intelligence collective de la Corse (Cf. livret n°9 Smart Isula). Le réseau de tiers lieux pourra partager avec les autres territoires apprenants les expériences les plus inspirantes.

Cet enjeu doit être encouragé et mis en cohérence avec ceux qui concernent l'inclusion numérique (Cf. livret n°5 Smart Isula).

2 pistes d'actions ont été identifiées :

73. Offrir des plateformes d'intelligence collective et de partage des savoirs. Susciter sur les territoires l'émergence de communautés de savoirs, de recherches participatives et de savoirs créatifs. Susciter l'émergence de communautés autour d'initiatives d'encyclopédies collaboratives comme Wikipédia ;

74. Mutualiser et mettre à disposition des contenus pédagogiques, des connaissances ouvertes et libres pour encourager une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.

Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Un socle d'infrastructures dédié au numérique éducatif	49	Mettre en place un réseau régional très haut débit de l'enseignement, de la recherche et de la culture
		50	Généraliser les Espaces Numériques de Travail de l'école à l'université
		51	Construire une plateforme territoriale de mise à disposition de contenus numériques
		52	Assurer le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures informatiques des établissements (écoles, collèges et lycées)
2	Apprendre et enseigner autrement	53	Favoriser l'émergence d'un pôle d'ingénierie autour de la création de cours en ligne
		54	Promouvoir la création d'une chaîne éducative
		55	Mutualiser au sein de la communauté enseignante la production de contenus pédagogiques numériques
		56	Former et accompagner aux nouvelles pratiques pédagogiques
		57	Structurer une offre de contenus de formation en ligne tout au long de la vie
3	Un numérique éducatif pour tous	58	Garantir aux familles les plus démunies l'accès aux outils informatiques et aux réseaux
		59	Favoriser l'accès à des espaces connectés aux familles vulnérables
		60	Généraliser la dotation d'ordinateurs pour l'ensemble du corps enseignant
		61	Mobiliser le réseau de la médiation numérique à l'accompagnement des familles et la lutte contre l'illectronisme

Les objectifs		Les pistes d'actions	
4	La littératie numérique composante d'une île apprenante	62	Promouvoir la certification des compétences numériques
		63	Créer des cursus d'enseignants/médiateurs numériques
		64	Mesurer la littératie numérique de la société insulaire
		65	Constituer le corpus de cours/modules d'un enseignement orienté littératie numérique
		66	Veiller à intégrer la littératie numérique dans les prochains Plans Régionaux de Formation
5	Construire de nouvelles formations académiques en lien avec les métiers du numérique	67	Définir une stratégie territoriale de formation dans les domaines du numérique
		68	Favoriser l'émergence d'un cycle complet bac+1 à bac+5 dédié aux secteurs du numérique
		69	Dynamiser la recherche et le transfert de technologies dédié au numérique
		70	Encourager l'émergence d'un « CyberCampus » en Corse
		71	Renforcer l'offre d'insertion territoriale via le label « Grande Ecole numérique »
		72	Favoriser l'interdisciplinarité pour susciter un nouveau regard sur le numérique
6	Favoriser l'émergence de communautés apprenantes	73	Offrir des plateformes d'intelligence collective et de partage des savoirs
		74	Mettre à disposition des contenus pédagogiques et éducatifs ouverts et libres

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 6

Une île apprenante

La troisième branche



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica

SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 7

La transformation numérique des entreprises

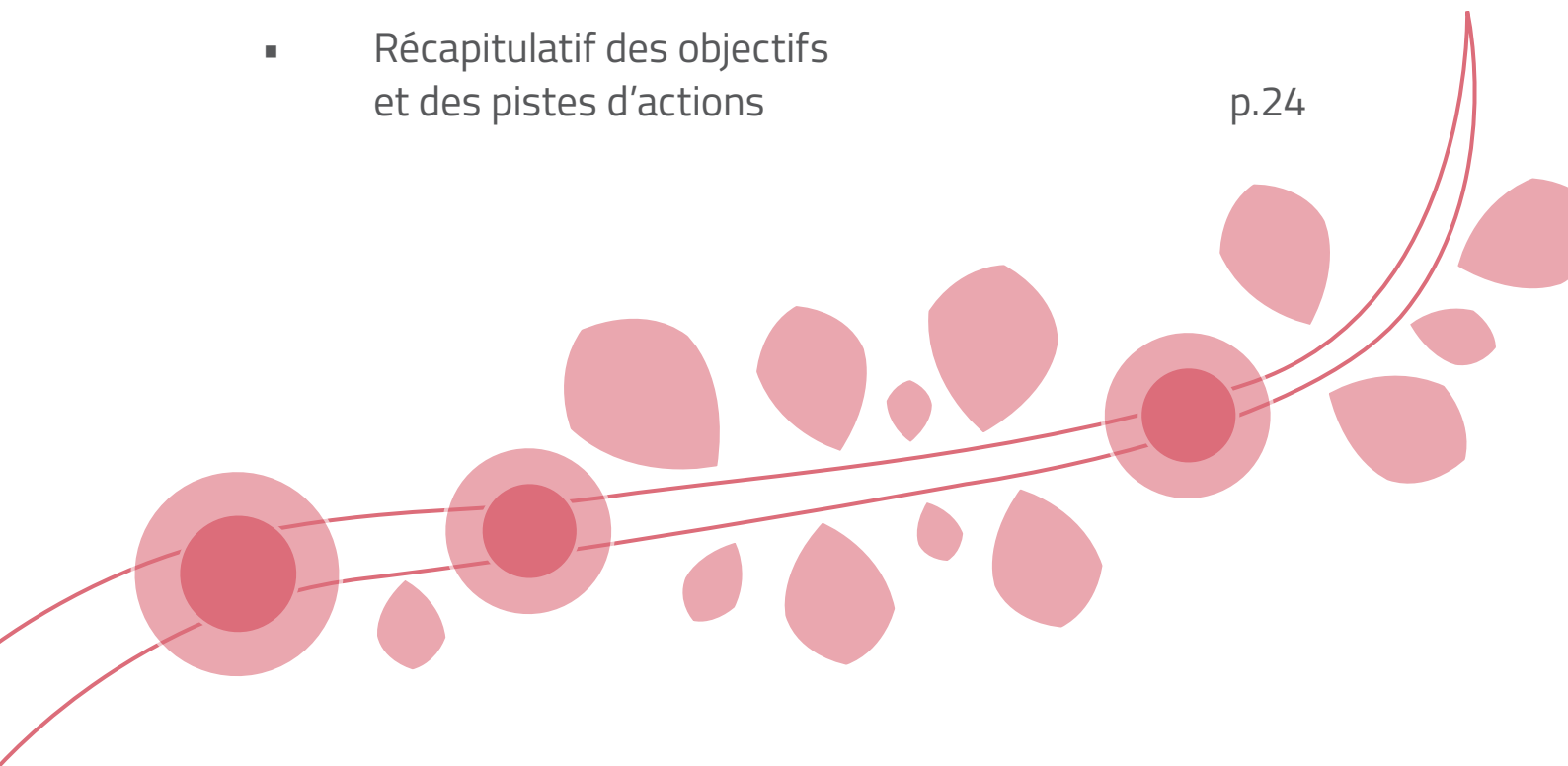
La quatrième branche



Sunta

Sommaire

- Une île favorisant la transformation numérique des entreprises p.4
- 1 Enjeu 1 : Accompagner les entreprises dans leur transformation p.6
- 2 Enjeu 2 : Numérique et mutations du travail p.8
- 3 Enjeu 3 : Favoriser l'émergence d'un écosystème de prestataires de services en Corse p.13
- 4 Enjeu 4 : Favoriser la structure d'une filière d'avenir autour du numérique p.15
- Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC p.20
- Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions p.24



Une île favorisant la transformation numérique des entreprises

Dans un monde où le numérique est omniprésent, les PME et TPE doivent s'adapter pour répondre à la digitalisation de l'économie. Les entreprises contribuent en effet directement à la transformation numérique de l'économie tout en devant, dans le même temps, s'y adapter.

Pour les TPE en Corse (plus de 90 % du tissu entrepreneurial insulaire), il est impératif d'avoir accès à un accompagnement dans la digitalisation de leurs métiers, tant pour maintenir leurs activités que pour les développer.

La transformation numérique est une approche complexe qui mêle l'économie, les territoires, les organisations, les hommes et les technologies. Chaque entreprise doit s'approprier sa transformation numérique au regard de ses besoins quotidiens, de ses préoccupations, de ses ambitions économiques et sociales.

Cette approche nécessite d'élaborer à l'échelle de la Corse une stratégie coordonnée permettant d'accompagner les entreprises dans une démarche graduelle et proportionnée de transformation numérique autour d'un enjeu de performance globale (économique, social, territorial). Ainsi, La transformation numérique des entreprises en Corse est l'un des piliers de leur résilience et de leur développement à venir.

Extrait SRDE2I Corse délibération 16/296 AC du 14 décembre 2016

La Transition numérique provoque une automatisation et robotisation croissante pour les métiers à faible besoin en qualification mais désormais souvent aussi qualifiés. Elle induit aussi de nouveaux besoins en compétences, parfois pointues et difficiles à attirer ou retenir pour une petite économie ouverte comme la Corse. Elle s'accompagne d'une externalisation croissante des activités pour les entreprises, avec un développement de l'emploi indépendant qui se fait par choix et aussi par obligation. Or, les créateurs et innovateurs sont aussi des publics fragiles. Ils sont confrontés à des difficultés d'accès au capital, à une précarisation accrue par rapport au salariat classique ainsi qu'à une faible valorisation du risque par de possibles employeurs en cas de réorientation. L'impact social est donc parfois négatif. Enfin, la transition numérique a déjà largement touché le tourisme, le commerce et les services aux entreprises mais l'ensemble de l'économie est concerné à brève échéance et le niveau d'anticipation des entreprises corses est problématique, particulièrement pour les TPE. La formation et la qualification des salariés et des entrepreneurs doivent accompagner le processus de destructions/créations des métiers. Diffuser les outils, les opportunités et les pratiques dans les TPE des secteurs traditionnels est un enjeu majeur.

Selon le classement numérique de la Commission Européenne, en 2020, les entreprises françaises situaient à la 16^{ème} position en matière de digitalisation. Alors que pour cette même année 2020, 88 % des entreprises françaises considéraient leur transformation digitale comme une priorité absolue (selon l'étude mondiale Netwrix).

En Corse, la maturité numérique des entreprises se révèle en deçà de celle des entreprises du continent. Même si un mouvement de prise de conscience s'observe à partir des 3 dernières campagnes du Baromètre Corse numérique (Cf. annexe Smart Isula) :

- L'édition 2016 du Baromètre dressait un constat assez sombre quant aux usages numériques des entreprises insulaires, comme de la place du numérique dans leurs opérations comme dans leurs stratégies de développement. Il pointait un recul de l'enthousiasme des entrepreneurs corses vis-à-vis du numérique et s'interrogeait sur les causes de ce découragement ;
- L'édition 2019 notait une série d'inflexions comme le doublement de l'équipement en logiciels pour les outils de partage et de collaboration des entreprises, ou celui du télétravail ;
- L'enquête 2021 montre une réelle progression amplifiée par la crise sanitaire qui a contraint le tissu entrepreneurial insulaire à accélérer les évolutions déjà engagées : essor du télétravail, équipement en intranet et extranet, essor de la vente en ligne.

Ainsi, en Corse, trois profils d'entreprises se distinguent :

- Le profil des entreprises « en transformation » qui pèsent environ 36 % du total des entreprises, (soit 18 points de plus qu'en 2019). Ces entreprises misent clairement sur le numérique pour assurer leur développement et étendre leurs parts de marché ;
- Un deuxième profil d'entreprises dit « en attente » qui regroupe 46 % des entreprises (soit 12 points de moins qu'en 2019). Celles-ci jugent le numérique « important » pour leur activité mais restent cependant moins volontaristes dans leurs ambitions numériques ;
- La troisième catégorie représente les entreprises « en retrait ». Cette catégorie rassemble 6 % des entreprises, alors que ce chiffre était de 33 % en 2019. Ces entreprises jugent le numérique « secondaire » pour leur activité. Les TPEs sont plus nombreuses que les PME dans ce cas.

{ 1 } Enjeu 1 : Accompagner les entreprises dans leur transformation

Pour les TPE/PME, le numérique est un enjeu croissant de sauvegarde de leur activité, mais également un moteur de modernisation, de compétitivité et d'innovation. L'introduction du numérique dans la stratégie de l'entreprise permet d'optimiser la productivité, d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer l'expérience client mais aussi l'expérience travailleur.

Cette capacité de transformation par le numérique des entreprises touche l'ensemble des secteurs d'activités. Cependant les petites et moyennes entreprises (PME), contrairement aux établissements de taille intermédiaire et grands groupes, n'ont pas forcément les moyens d'amorcer ce virage numérique. Pour les PME et plus encore les TPE, la transformation digitale représente des défis cruciaux (évolution du modèle économique, acquisition de nouveaux marchés, pérennité de l'activité, etc) mais difficilement accessibles.

La crise de la Covid-19 a sur ce point renforcé la nécessité d'une présence en ligne pour de nombreuses TPE et PME des secteurs marchands. Le baromètre Corse Numérique 2021 estime que 53 % des entreprises en Corse disposent d'un site web (Cf. annexe Smart Isula). Ce chiffre est à mettre en perspective avec les résultats de l'enquête nationale Réussir avec le web (2020) dans laquelle 71 % des entreprises¹ estiment qu'une présence sur Internet est indispensable et essentielle pour leur activité.

Cependant, les dirigeants de petites entreprises sont ceux qui ont le moins de moyens et de temps à allouer à cette transformation. Aussi, certains se sentent perdus face à la multiplication des dispositifs d'accompagnement et le nombre important d'offreurs de solutions informatiques.

Face à ce constat, le soutien des pouvoirs publics et la mise en place de dispositifs adaptés aux petites et moyennes entreprises est primordial pour leur développement et leur croissance.

1 - Présence en ligne des TPE/PME : résultats 2019/2020 de l'étude Afnic « Réussir avec le Web »

4 pistes d'actions ont été identifiées :

- 75. Sensibiliser les entreprises sur les enjeux du numérique.** À partir d'initiatives concrètes comme l'organisation d'évènements, l'animation de webinaires, la rédaction de tutoriels, de fiches techniques, il convient d'offrir aux entreprises les moyens de prendre conscience des enjeux numériques ;
- 76. Assurer une mesure permanente du niveau de maturité numérique des entreprises :** Les entreprises en Corse doivent pouvoir bénéficier d'une offre de services leur permettant de réaliser leurs pré-diagnostic et diagnostics de leur niveau de maturité numérique. Ces diagnostics seront les éléments de base sur lesquels pourront être déterminés les solutions les plus adaptées à leur transformation numérique. L'ensemble de ces diagnostics sera effectué autour d'une méthode préalablement définie qui permettra de constituer une base de données de la maturité numérique des entreprises insulaires. Cette base de données servira de support à l'élaboration des politiques publiques de soutien sectorielles mais aussi d'évaluation de la progression de la digitalisation au sein du tissu entrepreneurial insulaire ;
- 77. Déployer une offre de médiation numérique centrée sur le besoin des entreprises.** Il s'agit ici de développer des centres de médiation numérique orientés transformation des entreprises en partenariat avec le tissu des structures de médiation numérique orientées grand public et le Hub de la médiation numérique corse (Cf. livret n°5 Smart Isula) ;
- 78. Développer le e-commerce sous toutes ses formes dans toutes les filières.** Favoriser les places de marché territoriales (marketplace) à destination des petits commerces. Utiliser le e-commerce pour stimuler le commerce de proximité, les circuits-courts et une forme de résilience face aux crises.

{ 2 } Enjeu 2 : Numérique et mutations du travail

Nota : cet enjeu à fait l'objet d'une concertation dans le cadre d'un séminaire spécifique avec le comité d'orientation de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail de Corse (ARACT).

Réorganisation, modernisation, introduction de nouvelles technologies, transition numérique, nouvelles formes d'emploi et de travail... Les entreprises qu'elles soient publiques ou privées gèrent des projets de changement à un rythme soutenu. Ces projets de changements peuvent être aussi subis notamment sous l'effet de situations de crises comme celle de la crise sanitaire de la Covid-19.

Les situations de changement peuvent être une opportunité, une occasion de moderniser l'appareil productif, d'améliorer la compétitivité, d'adopter des organisations du travail agiles et réactives ou encore de mobiliser les salariés dans de nouveaux projets. Elles peuvent être aussi sources de difficultés : réticences au changement, faible mobilisation, effets pervers.

Cela a par exemple été le cas en matière de télétravail lors de la crise de la Covid-19. Cette dernière a en effet accéléré, par la contrainte immédiate, le télétravail pour près de 5 millions d'actifs pendant le premier confinement de mars 2020 selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Un recours au télétravail certes massif mais inégalement pratiqué. 39 % des actifs en emploi déclarent que leur métier actuel ne peut pas être exercé en télétravail contre 36 % qui disent pouvoir télétravailler sans difficulté.

Le fait de pouvoir télétravailler est très lié à la catégorie sociale : 58 % des cadres et professions intermédiaires ont télétravaillé pendant le premier confinement, contre 20 % des employés et 2 % des ouvriers, selon l'INSEE. Par ailleurs le télétravail s'est imposé dans les entreprises sans que l'organisation y soit préparée. Pourtant, la culture du télétravail demande une adaptation et une pédagogie spécifiques, pour développer des régulations adéquates (adaptées aux cultures métiers et cultures d'entreprises) et prévenir les risques émergents liés à cette forme d'organisation du travail (isolement, sédentarité, individualisation...).

Au-delà des organisations, le télétravail présente des opportunités en terme d'aménagement du territoire. Il peut constituer un levier de revitalisation de l'intérieur. A condition d'en maîtriser ses composantes et de ne pas le subir.

Ainsi, pour le télétravail, comme pour les projets de changement dans les entreprises, il convient de ne pas se limiter aux seuls aspects techniques et financiers, au détriment des dimensions sociales et organisationnelles. Car c'est souvent la prise en compte du facteur humain dans ces démarches qui va déterminer leur réussite ou leur échec. Cela passe par :

- Une meilleure anticipation des effets sur les conditions de travail, l'évolution des compétences, l'organisation et les relations ;
- La mise en place d'un véritable dialogue entre tous les acteurs concernés par le changement dès sa conception ;
- De l'innovation sociale et une réflexion sur la qualité de vie au travail.

Parmi les facteurs d'échec des projets, on relève souvent des conduites de changement trop « descendantes » : dictées par les donneurs d'ordre ou les fournisseurs, sans prendre en compte les spécificités d'une entreprise ; associant peu les équipes concernées ; avec un accompagnement RH réduit à de seules actions de communication.

Mettre en place une conduite de projet participative est un gage de réussite. Cela nécessite notamment :

- Le développement des compétences du management et, notamment, de l'encadrement intermédiaire et des pilotes de changement en matière de conduite de projet ;
- L'intégration de phases de tests et d'ajustements associant les salariés dans la conception et le déploiement des projets.

Dans le même temps, la prééminence du numérique dans les organisations accélère les changements sur les circuits de production, l'externalisation de l'activité (augmentation des formes de sous-traitance), le développement de formes atypiques d'emploi (contrat court, CDD de mission, travail indépendant), ou encore la plateformes. Autant de formes qui peuvent être subies plutôt

que choisies, par manque d'éclairage des enjeux, de connaissances des impacts, ou de concertations entre les parties prenantes au moment d'opérer les choix.

Pour que le numérique soit perçu comme un catalyseur d'énergie, une force motrice susceptible d'accompagner l'entreprise dans son quotidien et l'aider à se réinventer, à innover sans se dénaturer, il faut favoriser une prise de conscience collective autour de ces enjeux.

La création d'un espace de réflexion nommé forge collective du travail numérique (a stazzona cullettiva di u travagliu digitale) porté par le réseau Anact-Aract est en mesure d'apporter les éléments de réponse aux mutations induites par le numérique sur le travail. Positionné comme un pôle de ressources à destination des acteurs de l'écosystème « travail » (dirigeants, salariés, élus, syndicats, fournisseurs, développeurs, étudiants en sciences humaines et techniques, consultants locaux) il offre une prise en charge de l'animation d'une dynamique collective pour réguler et adapter les transformations numériques du travail aux réalités des besoins du tissu économique et social et de la population active corses.

Ses objectifs seraient de :

- Soutenir la capacité des entreprises à délibérer et agir sur les transformations numériques afin d'anticiper et réguler de possibles travers liés aux évolutions technologiques et sociales contemporaines : télétravail, dématérialisation, IA, plateformes, automatisation, datafication... ;
- Faciliter le partage de connaissances, le retour d'expériences, l'apprentissage croisé, la montée en compétences ;
- Appuyer le développement d'expérimentations et stimuler l'innovation pour répondre aux besoins du terrain en matière de médiation et de régulation des transformations numériques du travail ;
- Organiser ponctuellement des systèmes d'acteurs pour explorer des sujets en devenir sous l'angle prospectif.

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

La Forge collective du travail numérique

Description

La fabrique du travail numérique consiste en l'animation d'une dynamique collective autour de la transformation numérique des entreprises insulaires dans une optique d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Elle se propose de servir de centre de ressources à destination des acteurs des entreprises (dirigeants, salariés, élus, syndicats) pour faciliter le partage de connaissances, soutenir la montée en compétences, appuyer le développement d'expérimentations et stimuler l'innovation pour répondre aux besoins du terrain en matière de médiation et de régulation des transformations numériques.

Objectif du projet

Animer et outiller l'écosystème territorial du travail sur les enjeux de transformation numérique du travail, mais aussi accompagner, valoriser et promouvoir des projets d'entreprises ou d'acteurs de l'écosystème productifs inclusifs, durables et émancipateurs.

Porteur du projet

Public – Réseau Anact-Aract

Lien : <https://www.anact.fr/>

Contacts :

a.brugiere@anact.fr

f.mortini@anact.fr



{ 11 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

2 pistes d'actions ont été identifiées :

79. Valoriser le télétravail par le numérique et soutenir le mouvement d'hybridation du travail :

- Définir et mettre en œuvre les modalités règlementaires, opérationnelles et financières nécessaires à la création de la forge collective du travail numérique (a stazzona cullettiva di u travagliu digitale) ;
- Mener une démarche pour un déploiement vertueux du télétravail dans les organisations en Corse couplée à une démarche de revitalisation des territoires ruraux de la Corse par le travail à distance (en lien avec la stratégie Tiers lieux exposée dans le livret N°9 Smart Isula). Utiliser la Collectivité de Corse comme le laboratoire de cette démarche associant télétravail et hybridation du travail.

80. Accompagner et sensibiliser les partenaires sociaux autour des questions numériques.

{ 3 } Enjeu 3 : Favoriser l'émergence d'un écosystème de prestataires de services en Corse

La réussite de la transformation numérique des entreprises insulaires est conditionnée par un écosystème de prestataires locaux susceptibles d'offrir une palette de prestations adaptées à la demande, compétitives et innovantes. Les entreprises de Services du Numérique (ESN) agissent en faveur de la transformation numérique des entreprises corses (avant 2013 étaient désignées par l'acronyme SSII, pour Société de Services et d'Ingénierie en Informatique). La filière des ESN insulaires est centrée autour d'entreprises orientées vers la maintenance et les applications Internet, avec moins de 5 % des entreprises s'affichant comme des « entreprises de services numériques » (ESN).

Ces entreprises cumulent cinq handicaps :

- Elles sont très majoritairement de très petites sociétés avec de petites équipes ;
- Elles restent principalement tournées vers le marché insulaire ;
- Leur clientèle est composée pour l'essentiel de TPE et de PME aux budgets informatiques serrés et qui recourent assez peu à des prestataires ;
- Elles ne bénéficient pas d'un ou de plusieurs acteurs de tailles suffisantes ou fortement spécialisés (éditeur de logiciels, entreprise de services numériques, start-up en forte croissance...) qui pourraient jouer un rôle d'entraînement ;
- Elles éprouvent une certaine difficulté à « faire écosystème ». En concurrence sur un marché étroit, parfois auprès des mêmes clients, les entreprises numériques corses ne sont pas engagées dans une dynamique de coopération.

Sur la base des chiffres 2021, la filière des ESN en Corse aborde l'avenir avec circonspection, faute de visibilité sur les marchés en cours ou à venir. L'horizon de temps des entreprises interrogées en mai 2021 se resserre sur 12 mois : 94 % de ces entreprises déclarent avoir une visibilité à un an mais aucune à 3 ans (contre 12 % en 2019). Seules 3 % des répondants envisagent d'investir dans les deux prochaines années.

Cet écosystème d'entreprises locales est très fragile. Pourtant il doit être maintenu et consolidé car il constitue l'une des conditions nécessaires à la réussite de la transformation numérique des entreprises insulaires.

5 pistes d'actions ont été identifiées :

- 81. Structurer les Entreprises du Secteur Numérique (ESN) insulaires autour d'un collectif et d'une filière à part entière.** Engager la structuration d'une filière et d'un secteur économique à part entière. Recourir aux dispositifs offerts par les actions collectives de l'ADEC ;
- 82. Soutenir le développement de l'offre de services et la création de services à valeurs ajoutées au sein des ESN Corse.** Assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Assurer un benchmark des offres de services par typologie de prestations pour qualifier les offres et les prestataires. Ouvrir des espaces ou des événements permettant de découvrir les offres de services disponibles ;
- 83. Soutenir le développement et l'implantation en Corse de branches d'entreprises numériques à forte valeur structurante.** Cibler des secteurs essentiels comme le cloud computing, les objets connectés, la cybersécurité, le big data, l'IA en associant les ESN locales ;
- 84. Favoriser les dynamiques partenariales (locales / nationales) et l'ouverture à l'export des ESN ;**
- 85. Donner une meilleure lisibilité à la commande publique informatique et sensibiliser celle-ci à l'offre locale.** En même temps inciter la commande publique à stimuler l'offre locale.

{ 4 } Enjeu 4 : Favoriser la structure d'une filière d'avenir autour du numérique

La Corse a identifié le numérique comme une filière d'avenir lors de l'élaboration de la Stratégie de spécialisation intelligente (3S) en Corse¹ pour la période 2015-2020. Ce rapport mettait en évidence la nécessité d'une structuration de la filière : « *il s'agit d'un enjeu majeur pour favoriser le bon fonctionnement et le développement de ces activités. Malgré des tentatives de structuration, la volonté récente de créer un pôle d'excellence... chaque entité reste pour l'heure assez isolée. Ce manque d'unicité et d'animation ne favorise pas la création d'une offre structurée et riche, ni les collaborations, pourtant potentiellement porteuses d'innovation* ».

Le numérique ne représente que 2,7 % de l'emploi en Corse. Les liens manquent avec les secteurs d'activités traditionnels et les ressources humaines, notamment les spécialistes en informatiques, sont trop peu nombreux. En plus de la rareté des cadres de recherche, les emplois de cadres et techniciens dans l'informatique ne sont qu'en faible progression dans l'île et ont une diffusion limitée en dehors des secteurs du numérique et du secteur public. De plus avec seulement 0,3 % du PIB en 2017 en termes de dépenses de recherche (20,4 M€ pour le secteur public ; environ 10 M€ pour les entreprises privées), la Corse se place au dernier rang des régions métropolitaines. Son effort est près de quatre fois inférieur à celui des Hauts-de-France qui est classée avant-dernière en Métropole.

S'il existe des entreprises numériques de talents, le label Frenchtech n'est pas adapté à la Corse. La labellisation appelle une masse critique, un dynamisme entrepreneurial et une visibilité au niveau international que la Corse n'a pas et ne pourra jamais avoir. « Small is beautiful but is small » dirait-on. Dans ce contexte, la Corse est contrainte d'inventer un modèle alternatif sans les crédits de l'État à hauteur de 215 M€ d'aides publiques accordées à la FrenchTech par le plan France Relance.

1 - https://www.europa.corsica/downloads/Strategie-de-specialisation-intelligente-3S-en-Corse_t18597.html

Malgré cela un écosystème corse se structure. Un tissu de Startups du numérique au fort potentiel a su se fédérer et rayonner à l'échelle internationale. En même temps, l'incubateur INIZIA a contribué à soutenir de nombreuses jeunes pousses du numérique en Corse. Des initiatives comme celles de la Corsican Tech sont venues apporter de l'animation et stimuler l'esprit startup.

Il est nécessaire d'encourager ce mouvement autour d'une dynamique collective territoriale susceptible de réunir les talents, libérer les énergies et la créativité. Cette dynamique permettant l'éclosion de startups numériques au fort potentiel.

Quelques exemples de startups insulaires :



LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

Corsican Tech**Description**

La Corsican Tech est née en mai 2015, sous l'impulsion de l'association émaho et de la volonté des start-ups insulaires de se regrouper afin de constituer un véritable écosystème. La Corsican Tech rassemble aujourd'hui des entrepreneurs corses, afin de les aider à faire face ensemble à leurs problématiques, tout en augmentant leur visibilité. Elle participe à la structuration de l'écosystème en facilitant les échanges avec tous les acteurs. Elle permet également aux entrepreneurs d'avoir accès à des mentors.

**Objectif du projet**

Regrouper les startups insulaires afin de les aider à faire face ensemble à leurs problématiques tout en augmentant leur visibilité.

Porteur du projet

Privé - L'association émaho
Contact : jean@emaho.corsica



{ 17 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

CampusPlex 2.0**Description**

Le projet CampusPlex 2.0 consiste en la création d'un bâtiment de 2000 m² en centre ville d'Ajaccio regroupant des entreprises de la filière numérique en Corse. Il est la continuité de CampusPlex, créé en 2009, un cluster d'éditeurs de logiciels adressant un marché mondial, employant plus de 50 personnes dont 30 ingénieurs R&D basés à Ajaccio.

Le nouveau CampusPlex 2.0 hébergera en son sein :

- un espace de co-working visant à accueillir 150 personnes ;
- un startup studio, mode d'organisation innovant permettant l'émergence de nouvelles startups capitalisant sur l'expérience et le savoir faire d'une équipe déjà constituée ;
- le campus d'une école d'ingénieurs dont la création est en cours et visant à diplômer 50 étudiants par an dans le domaine de la robotique.

Effectif

150 personnes

Investissement projeté

5 000 000 €

Porteurs du projet

Privé - CampusPlex 2.0

Partenaires : GoodBarber, Aflokkat

Contact

s.simoni@gmail.com



4 pistes d'actions ont été identifiées :

86. Favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence numérique permettant à tous les acteurs de la filière numérique d'interagir. Ce pôle viserait à :

- Fédérer l'écosystème et accompagner l'ensemble de la filière numérique ;
- Assurer conseil et veille en matière d'intelligence économique ;
- Promouvoir la recherche et l'innovation au sein du pôle ;
- Rechercher et mobiliser des financements publics ou privés ;
- Assurer le dialogue et l'interface avec les pouvoirs publics ;
- Assurer la gestion des compétences et le lien avec les organismes et les cursus de formation ;
- Gérer les relations internationales.

87. Encourager la R&D liés au secteur numérique et le développement d'un laboratoire de recherche dédié au numérique. Favoriser un financement dédié à la R&D dans le secteur numérique (Thèse, projets de recherche...) ;

88. Soutenir les initiatives de type EDIH autour des secteurs Cyber, IA, datacentre et robotique ;

89. Favoriser l'émergence de filières de formation d'ingénieurs dans le secteur numérique (développement logiciel, IOT, IA, Cyber, Calcul intensif, réseau) pour nourrir les compétences métier etcdynamiser la filière.

Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC

A l'origine...

L'Assemblée de Corse a approuvé en 2012 (délibération n°12/214 AC du 9 novembre) la création d'un Pôle d'excellence Régional au sein de l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) consacré à la filière des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce pôle s'inscrivait alors dans le cadre d'un plan stratégique en faveur de cette filière, afin de la structurer et de lui conférer une notoriété européenne et internationale.



Depuis lors, force est de constater que si de nombreuses actions ont été mises en œuvre, celles-ci se sont heurtées à l'éclosion d'opérateurs et d'initiatives variés qui ont complexifié la fédération de la filière autour d'un opérateur public. Par ailleurs, la structuration même du Pôle selon un format complexe et des modalités de fonctionnement peu fluides ont pu nuire à son développement.

Quelle vision du Pôle en 2021 ?

Depuis 2019 et la création au sein de l'ADEC d'une Direction dédiée à l'Innovation, l'Internationalisation et l'Intelligence Territoriale, il ne fait plus de doute que la question du numérique doit être abordée à 360 degrés, tant sous l'angle de la structuration et de l'accompagnement de la filière et des entreprises qui la composent dans leur diversité (startups et sociétés de services), que sous l'angle de la transformation numérique des entreprises de filières dites traditionnelles, composées en majorité de Petites et Moyennes Entreprises. Il en va de la compétitivité et de l'attractivité de l'ensemble de notre économie et de notre île.

Dans ce contexte, l'année 2019 a pu permettre de renouer avec les entreprises de la filière et de dresser un état des lieux de leurs besoins et de leurs attentes à travers une série d'entretiens et de réunions dédiées permettant d'aborder les sujets divers et variés de la filière dont la question du financement, de la formation, de la visibilité. L'année 2020 quant à elle a été la démonstration de l'impérieuse nécessité d'une plus grande digitalisation de nos opérateurs

Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC

économiques pour absorber autant que possible le choc de la crise que nous traversons.

En parallèle, l'ADEC a souhaité que le Pôle puisse retrouver une nouvelle dynamique en étant pleinement intégré à la palette des moyens et outils déployés à l'échelle de la Corse pour contribuer à une démarche collective en faveur de la transition numérique.

Il est prévu que le Pôle fasse peau neuve et devienne une plateforme fédératrice autour de 2 enjeux :

1. Meilleur accompagnement de la filière TIC sur l'île pour une plus grande visibilité, compétitivité et attractivité ;
2. Mise en œuvre d'une stratégie continue et progressive en faveur de la transformation numérique des entreprises corses.

L'ADEC, dans son rôle d'agence de développement, est aujourd'hui l'acteur en mesure de garantir une interface avec les entreprises concernées par ces enjeux et de déployer à travers ses moyens humains et financiers un véritable parcours qualifié dans ces domaines.

Objectifs, moyens et offre du Pôle nouvelle version

L'objectif du Pôle Numérique, est de constituer à l'échelle de la Collectivité, sous l'égide de l'ADEC, un catalyseur d'opportunités de financement, d'accompagnement, d'information (via des outils de veille et l'analyse de données) et de visibilité y compris internationale.

Le Pôle en tant que tel pourra faire appel au titre de la programmation 2021-2027 à un financement pour garantir son fonctionnement et les activités d'animation et de coordination à mettre en place (séminaires, conventions avec des opérateurs tiers, recours à des expertises extérieures).

L'offre du Pôle, au-delà de la mise à disposition d'une ingénierie, consistera à mobiliser une palette d'outils utiles pour ses 2 champs d'intervention.

Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC

Cette offre inclura notamment les thèmes, outils et acteurs suivants :

1. À destination de toutes les entreprises (filrière TIC ou économie dite traditionnelle) :
 - Accompagnement aux enjeux de cybersécurité ;
 - Accompagnement au télétravail et nouveaux modes de travail ;
 - Soutien aux diagnostics et analyses de données pour constituer une veille autour des enjeux du numérique en entreprises (en collaboration avec Corsica Statistica) ;
 - Guichet pour la mise en relation avec des partenaires ou la recherche de financements dans le cadre de la relance ou des programmes européens, nationaux et régionaux et aide au montage de dossiers ;
 - Promotion des stratégies inter filières en mobilisant le Pôle Capenergies et d'autres Pôles d'excellence (MER, SAFE ou autre), en investissant et soutenant des projets en faveur du territoire intelligent ;
 - Valorisation du réseau des tiers lieux pour encourager le recours au fablab ou le nomadisme et faire du numérique un enjeu en faveur d'une meilleure distribution territoriale des entreprises ou travailleurs ;
 - Cartographie des besoins des entreprises en profils pour lien avec la Direction formation et définition de nouvelles formations dédiées et qualifiées ;
 - Valorisation des formations d'excellence dans le domaine des métiers du numérique, et sensibilisation accrue auprès des jeunes et des femmes.

Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC

2. À destination des entreprises de la filière TIC :

Pour les startups, mise en place d'un circuit d'accompagnement dédié :

- Financement et ou partenariat avec des challenges ou concours à l'innovation en Corse pour promouvoir la naissance des startups ;
- Mise en relation avec l'incubateur Inizià, le programme Pépite ou d'autres partenaires de l'ADEC pour les phases d'amorçage de l'idée ;
- Insertion dans des programmes d'accélération via BPI et d'autres partenariats en France et ailleurs (réseau international d'accélérateurs) ;
- Mobilisation du fonds d'amorçage Alzà ou d'autres solutions de financements de projets innovants ;
- Promotion et mobilisation des dispositifs de financement en vigueur ;
- Animation des startups locales à travers des webinars dédiés ou des mises en relation qualifiées ;
- Actions collectives en faveur de l'internationalisation via Business France ou des AAP dédiés en fonction des projets internationaux portés par l'ADEC.

Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Accompagner les entreprises dans leur transformation	75	Sensibiliser les entreprises sur les enjeux du numérique
		76	Assurer une mesure permanente du niveau de maturité des entreprises
		77	Déployer une offre de médiation numérique centrée sur le besoin des entreprises
		78	Développer le e-commerce sous toutes ses formes dans toutes les filières
2	Numérique et mutations du travail	79	Valoriser le télétravail par le numérique et soutenir le mouvement d'hybridation du travail
		80	Accompagner et sensibiliser les partenaires sociaux autour des questions numériques
3	Favoriser l'émergence d'un écosystème de prestataires de services en Corse	81	Structurer les Entreprises du Secteur Numérique (ESN) insulaires autour d'un collectif et d'une filière à part entière
		82	Soutenir le développement de l'offre de services et la création de services à valeur ajoutée au sein des ESN en Corse
		83	Soutenir le développement et l'implantation en Corse de branches d'entreprises numériques à forte valeur structurante
		84	Favoriser les dynamiques partenariales (locales / nationales) et l'ouverture à l'export des ESN
		85	Donner une meilleure lisibilité à la commande publique informatique et sensibiliser celle-ci à l'offre locale
4	Favoriser la structure d'une filière d'avenir autour du numérique	86	Favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence numérique
		87	Encourager les travaux de R&D liés au secteur numérique
		88	Soutenir les initiatives de type EDIH autour des secteurs Cyber, IA, datacentre, robotique
		89	Favoriser l'émergence de filières de formation d'ingénieur dans le secteur numérique

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 7

La transformation numérique des entreprises

La quatrième branche



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 8

La transformation de l'action publique

La cinquième branche



Sunta

Sommaire

- 1 Enjeu 1 : Associer pleinement les citoyens aux décisions et aux actions locales p.5
- 2 Enjeu 2 : Préparer la transformation digitale de l'administration p.8
- 3 Enjeu 3 : Engager une modernisation de l'action publique par le Design p.13
- 4 Enjeu 4 : Valoriser la commande publique pour qu'elle soit génératrice d'innovation et de développement économique p.16
- 5 Enjeu 5 : Une identité numérique de confiance clé d'accès aux services publics en ligne p.18
- 6 Enjeu 6 : Une intelligence artificielle « éthique » au service de l'action publique p.21
- 7 Enjeu 7 : La donnée publique un enjeu essentiel de souveraineté et d'action publique p.24
- 8 Enjeu 8 : S'engager sur la voie d'un numérique responsable p.26
- 9 Enjeu 9 : La cybersécurité un enjeu central de l'action publique p.29
- 10 Enjeu 10 : Deux piliers pour un numérique au cœur de l'action publique territoriale p.31
- Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions p.35

Une île solidaire qui remet le citoyen au cœur de l'action publique

Outre ses nombreux atouts, la Corse souffre aussi de nombreux handicaps qui nécessitent une mobilisation des solidarités et de l'action publique. Elle est une des régions les plus pauvres de France, avec un PIB/habitant 5 % inférieur au PIB national, et compte des retards structurels importants (réseau routier, réseau ferré, vieillissement de la population, isolement géographique, exode rural...).

L'action publique en Corse constitue l'un des leviers essentiels d'un rattrapage, d'un renouveau économique, social et culturel susceptible de gommer les inégalités, de rééquilibrer les territoires mais aussi de redonner au citoyen sa capacité d'agir et de s'investir dans la vie publique.

L'efficacité de l'action publique en Corse est fortement conditionnée par la volonté de construire des services publics au plus proche des usagers. Le numérique doit accompagner cette transformation et recréer les solidarités nécessaires afin de ne laisser personne sur le bord du chemin de l'émancipation.

Il ne s'agit donc pas de créer des services publics désincarnés et seulement dématérialisés mais au contraire d'utiliser la dématérialisation pour se rapprocher du citoyen. Il faudra pour cela œuvrer à une simplification des démarches administratives, une amélioration du cadre de vie et une meilleure prise en compte des citoyens dans les décisions et dans l'élaboration des services publics. C'est tout l'objet des enjeux présentés ci-après.

{ 1 } Enjeu 1 : Associer pleinement les citoyens aux décisions et aux actions locales

Les Civic Tech¹ connaissent une utilisation croissante. Ce terme générique désigne l'ensemble des initiatives publiques, privées ou associatives qui renforcent l'engagement citoyen, la participation démocratique et la transparence de l'action publique via des services numériques.

Cette palette de solutions au service de l'intelligence collective répond à un besoin croissant de la population de contribuer au-delà des échéances électorales au développement de leurs territoires, et aux collectivités de mieux laisser aux citoyens l'opportunité de s'exprimer sur des sujets relatifs à la vie publique.

Cela appelle une meilleure communication sur les initiatives locales via le développement de plateformes sociales à destination des citoyens.

Mobiliser à l'échelle d'un territoire cette intelligence citoyenne suppose la mise en place de services numériques dédiés, à la main du territoire et de ses institutions démocratiques. Cela nécessite aussi d'accompagner et de fédérer les associations et les porteurs de projets œuvrant à une meilleure inclusion citoyenne, de former des e-ambassadeurs de la citoyenneté qui pourront, à leur tour, former et sensibiliser les publics. Cela pour permettre au plus grand nombre de s'investir dans les débats publics sans céder aux polémiques, fakenews, humeurs des réseaux sociaux grand public portés par les Gafam notamment.

Ces plateformes de concertation/consultation publique permettent notamment de :

- Renforcer la proximité élus-citoyens ;
- Créer des collectifs autour d'actions publiques ;
- Engager des actions collectives autour de grands enjeux/projets structurants d'action publique ;
- Ancrer une culture de la démocratie ouverte, du débat et de l'engagement citoyen ;
- Sortir de l'emprise des réseaux sociaux commerciaux et de leur dérive ;
- Accompagner les collectifs qui se mobilisent autour d'un engagement citoyen pour que ces derniers cultivent une culture participative.

1 - Consultation via une plateforme numérique des citoyens sur un projet ; Concertation numérique pour un projet de planification urbain ou d'aménagement ; Amélioration du cadre de vie en intégrant le retour usager ; Mise en place d'un budget participatif ; Association des citoyens pour le financement de projets ; Partage des données de la collectivité (open data).

Cunsultazione 5G

Description

Le déploiement de la 5G soulève des enjeux essentiels en Corse : choix de société, modèle économique, impacts sur la santé et sur l'environnement... Le 31 juillet 2020 l'Assemblée de Corse votait un moratoire sur ce sujet, afin que les élus et les Corses dans leur ensemble puissent se forger un avis éclairé et s'orienter vers un développement responsable et réfléchi de cette technologie sur l'île. Le 30 septembre 2021, l'Assemblée de Corse réaffirmait le principe du moratoire et se prononçait en faveur d'une concertation citoyenne autour du déploiement de la 5G en Corse.

Sur cette question la Collectivité de Corse a donc souhaité initier une démarche consultative dans un esprit non-partisan en se positionnant comme garante de son intégrité. Une consultation, via un questionnaire en ligne, accessible à tous a ainsi été lancée au mois de février et mars 2022. Ses résultats seront partagés de façon transparente. Toutes les contributions soumises par les participants n'auront pas vocation à être reprises telles quelles par la Collectivité de Corse. Une fois analysées, elles nourriront néanmoins sa réflexion pour élaborer la feuille de route de la 5G en Corse.

Objectif du projet

La consultation vise à informer sur la 5G, à alimenter le débat démocratique sur cette question et, au-delà, à questionner l'avenir numérique de l'île.

Elle a également pour but de solliciter les contributions de toutes les parties prenantes (citoyens, élus, opérateurs, associations ou acteurs économiques) sur un sujet clé, celui d'une technologie de communication qui interroge autant l'économie que la société, la santé ou l'environnement.

Porteur du projet

Collectivité de Corse

Contact

<https://cunsultazione5g.corsica/lab@isula.corsica>

CUNSLTAZIONE **5G**

{ 6 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

En même temps, le numérique doit servir de catalyseur de nouvelles initiatives solidaires. Comme cela a été le cas lors de la crise sanitaire de mars 2020 avec la plateforme Initiativi Covid. Cette dernière recensait les nombreuses initiatives solidaires qui ont émergé en Corse pour faire face à la situation de crise. Près de 350 initiatives relevant de l'entraide et de l'auto-organisation ont été recensées sur cette plateforme, et ont démontré la capacité de la société corse à fournir des solutions crédibles en situation de crise, qu'il s'agisse d'assurer la continuité pédagogique, de garantir l'approvisionnement alimentaire des personnes en difficulté, de venir en aide aux personnes seules ou encore de prototyper du matériel médical pour tenter de répondre aux urgences. Sur le plan des solidarités, le numérique doit se mettre au service de l'entraide, de l'économie solidaire, du financement participatif, des monnaies locales...

Piste d'actions identifiée :

90. Décliner et mettre à disposition une palette de services orientée « Civitech » autour de deux axes principaux :

- Offrir aux collectivités une plateforme participative et de consultation citoyenne permettant de rapprocher le citoyen, des élus et de mieux les intégrer dans le processus démocratique ;
- Mettre à disposition des territoires des services en ligne de mobilisation citoyenne et d'action locale. Ces services permettront de lancer des initiatives solidaires, de les cartographier, de recenser les acteurs, d'offrir un service solidaire (pétition, aide ciblée, action de soutien, évènement participatif...).

{ 2 } Enjeu 2 : Préparer la transformation digitale de l'administration

Il est souvent reproché à l'action publique ses lenteurs, son mille-feuille administratif qui du point de vue du citoyen complique ses démarches et occulte souvent l'aide à laquelle il aurait droit mais qu'il ne connaît pas (la Corse se caractérise comme une des régions où l'aide sociale est la moins sollicitée). Cet émiettement de l'action publique provoque une déperdition de moyens (perte de temps, d'argent, lourdeurs administratives, déperdition d'énergie) préjudiciable à la qualité du service rendu et à la motivation des agents de la fonction publique.

Si le numérique peut permettre aujourd'hui de rendre les services publics accessibles à tous les citoyens, il nécessite de l'acteur public qu'il réunisse à la fois une vision stratégique, une vision usager et une vision technique. L'ingénierie pour faire converger ces trois points de vue appelle la mobilisation de compétences et de moyens qui font défaut aux petites collectivités.

De même l'urbanisation d'un système d'information repose sur une architecture complexe associant socle technique, socle applicatif et données.

Pourtant les collectivités doivent organiser leur transformation digitale pour faciliter leur transition vers un numérique au plus proche des besoins des usagers en tenant compte de la nécessité d'accompagner la montée en compétence générale des agents, d'étudier les transformations induites sur les conditions de travail (comme l'impact sur les postes de travail) et la nature du service rendu au public.

Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur la capacité des petites collectivités et petites entités publiques de Corse à relever ces défis. Elles ne le pourront pas si elles ne sont pas accompagnées. Celles ayant une taille intermédiaire le pourront difficilement. Seules quelques-unes disposent de la taille critique suffisante pour le faire. Elles sont très peu nombreuses, quelques dizaines tout au plus : Collectivité de Corse ses agences et offices, CAPA, CAB, Mairie de Bastia, Mairie d'Aiacciu, Mairie de Porti Vechju, CCI, Chambres des métiers, hôpital de Bastia, hôpital d'Aiacciu.

6 pistes d'actions ont été identifiées :

- 91. Mobiliser la communauté des DSI, DGS, DRH, et agents investis autour de la transformation digitale de l'action publique.** Vue comme un Think-Thank, cette association permettra d'engager une réflexion sur la transformation digitale des collectivités, de partager les retours d'expériences, de définir des stratégies communes, de faire émerger des projets collectifs, de dégager des économies d'échelle par des groupements de commandes, de peser dans les discussions avec les offreurs de solutions...
- 92. Susciter la mise en œuvre de schéma directeur de transformation digitale au sein des collectivités.** Ceci dans le cadre d'une approche partagée autour d'un modèle d'urbanisation commun adapté à l'action publique ;
- 93. Mettre à disposition un centre de ressources et de services numériques opérationnels en faveur de l'action publique,** dans le cadre d'une action de mutualisation autour d'un opérateur technique ;
- 94. Assurer une veille active sur les appels à projets nationaux et européens en faveur de la transformation digitale de l'administration** pour mobiliser des collectifs associant des petites collectivités et accélérer les transformations digitales ;
- 95. Former et accompagner les élus dans le processus de transformation digitale de leur institution ;**
- 96. Accompagner les personnels des collectivités autour de la transformation de leur métier par le numérique** (exemple : en utilisant des dispositifs de type APTIC entreprise). Cette démarche doit être intégrée au sein des plans de formation des collectivités, des processus de GPEEC.

Exemple inspirant

L'Estonie, vitrine européenne de l'e-administration et l'e-gouvernement

En Europe, l'Estonie est un exemple intéressant de modernisation de l'administration par le numérique, qui peut être érigé en modèle européen face au modèle autoritaire numérique chinois et au solutionnisme américain.

La construction de l'État numérique en Estonie est un projet politique. Il vise à placer le citoyen au centre, à l'instar des démarches de design thinking dont l'objectif est de concevoir un service ou un produit en mettant l'utilisateur au centre. Ce modèle d'administration numérique repose sur trois piliers :



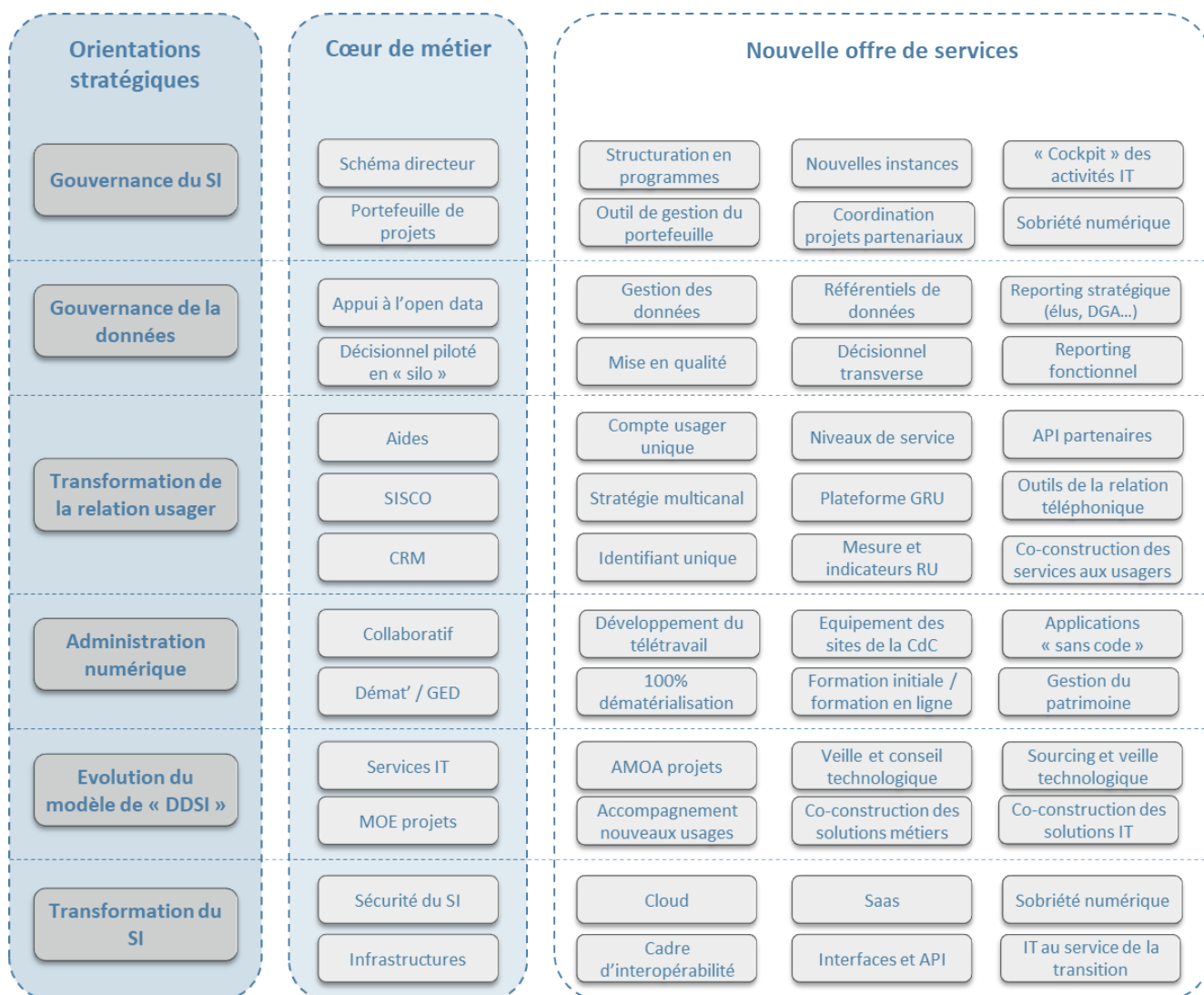
- **L'identité numérique** : encadré par la loi, l'identité numérique vise à répliquer le principe des papiers d'identité en version numérisée. Elle permet de faciliter les démarches en permettant une signature électronique des documents ;
- **La X-road** qui introduit une logique de décentralisation des données des citoyens. Chaque administration héberge les données relatives à ses services et un référentiel commun permet de combiner les données en fonction des démarches et des besoins. Ainsi, il n'est pas possible d'accéder à l'ensemble des informations d'un citoyen à partir d'une base de données centralisée. Ce système permet une plus grande interopérabilité entre les services et réduit également les risques liés aux cyberattaques ;
- **Le portail numérique** est un portail d'accès unique aux services administratifs. L'utilisateur dispose ainsi d'un guichet unique pour réaliser ses démarches administratives.

L'ensemble de ce système permet de réduire le temps d'attente pour le traitement des demandes et de faciliter les démarches. L'identité numérique permet par exemple de voter en ligne, d'accéder facilement aux services de santé ou encore d'enregistrer une société en moins de 20 minutes.

De son côté, la Collectivité de Corse organise sa transformation digitale autour de 3 volets d'action :

- Elaborer sa feuille de route de transformation digitale : La Direction du Digital et des Systèmes d'Information de la Collectivité de Corse a décidé d'œuvrer à la mise en œuvre d'orientations stratégiques, qui répondent aux besoins de visibilité et de lisibilité des parties prenantes (élus, responsables administratifs, agents, partenaires, usagers...). Cette feuille de route stratégique est structurée autour d'une vision synthétique des services aujourd'hui délivrée sur son cœur de métier et la trajectoire à réaliser à compter de 2022 pour développer l'offre de services SI autour de 6 domaines stratégiques :
 - Renforcer la gouvernance du SI ;
 - Mettre en place une gouvernance des données de la Collectivité ;
 - Développer la relation numérique aux usagers ;
 - Mettre en place une administration numérique ;
 - Faire évoluer le modèle de fonctionnement de la DDSI ;
 - Transformer le modèle de gestion des SI.
- S'engager dans une dynamique de transformation digitale portée par une nouvelle relation à l'utilisateur (SI GRU) et une dématérialisation totale de ses processus (Dématérialisation, GED...). Elle appelle un scénario d'architecture cohérent avec l'urbanisation du SI de la Collectivité et de profonds changements organisationnels.
- Adapter la gouvernance SI de la Collectivité de Corse à l'importance croissante du digital et à la nécessaire accélération des transformations. Le renforcement de la gouvernance des projets SI / numériques doit se matérialiser à travers une nouvelle offre de services de pilotage et de planification stratégique du SI en l'adaptant aux enjeux de gouvernance.





Synthèse de la feuille de route stratégique du SI de la CdC

{ 3 } Enjeu 3 : Engager une modernisation de l'action publique par le Design

Smart Isula veut rompre avec les approches commerciales qui vantent l'outil numérique comme « à coup sûr » la solution au besoin des usagers. Il faut repenser la conception des services publics et politiques publiques en centrant son approche sur le besoin de l'utilisateur et ceci bien en aval du choix des outils.

Le recours au design dans l'action publique permet de répondre à des besoins, de résoudre des problèmes, de proposer des solutions différentes, dans le but de satisfaire directement la demande de l'utilisateur. Le design utilise le dessin et la maquette pour réfléchir, communiquer, donner une forme matérielle à une pensée.

Ainsi, le design des politiques publiques est l'application des principes du design à la fabrication des politiques publiques centrées sur l'utilisateur.

La pratique du design des politiques publiques se développe fortement et la plupart des collectivités et administrations mobilisent la discipline en créant des « Labs », terme qui désigne les laboratoires d'innovation publique.

Ces « Labs » intègrent les différentes démarches de design autour de phases d'exploration, de créativité, de réalisation de prototypes et de tests impliquant les utilisateurs. Les prototypes n'aboutissent pas nécessairement à des services numériques mais la démarche doit essayer chez les informaticiens lorsqu'il s'agit d'en créer.

Depuis 2020, la Collectivité de Corse s'est dotée d'un laboratoire d'innovation publique territoriale, le Corsica Lab. À travers les approches, techniques et méthodes qu'il déploie, le Corsica Lab permet de :

- Garantir la mise en œuvre de dispositifs adaptés au terrain car centrés sur les usages et les utilisateurs ;
- Mettre à la disposition de la Corse un espace d'expérimentation de l'action publique ;
- Interroger la créativité des agents mais aussi celle des élus et des citoyens afin de concevoir de nouveaux services aux utilisateurs ;
- Diffuser des pratiques ainsi qu'une culture du design et plus largement de l'innovation publique ;
- Stimuler l'émergence d'initiatives locales par la pluridisciplinarité, par la créativité, l'écoute et la proximité.

Le Corsica Lab

Situé à Bastia, le laboratoire d'innovation publique territoriale « Corsica Lab » a été mis en place en complémentarité du système de fonctionnement classique de l'administration territoriale.

Il a vocation à devenir le lieu où sont testées et expérimentées les politiques publiques de demain, via des approches créatives orientées usages et usagers.

Il déploie une offre de services territorialisés à destination aussi bien de l'administration que des usagers du service public, et se base sur le triptyque :

- Espace physique nomade, neutre et ouvert ;
- Equipe spécialisée dans le design de services publics ;
- Réseau de relais au sein et en dehors de l'administration.

Cette offre de services propose à la fois l'exploration et l'immersion dans des problématiques publiques, l'élaboration de scénarios prospectifs pour imaginer et concevoir de nouveaux services ainsi que le test et la simulation pour valider ou améliorer les solutions auprès des usagers, sur le terrain.



CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Le Lab contribue à la sensibilisation et la diffusion d'une culture de l'innovation au sein de la Collectivité mais plus largement au sein de l'ensemble des administrations en Corse. Il se veut être un espace facilitateur et neutre de coopération entre les agents de la Collectivité de Corse qui estompe les freins et les positionnements habituels, mais également un espace qui assure le lien avec l'utilisateur, autour de ses projets.

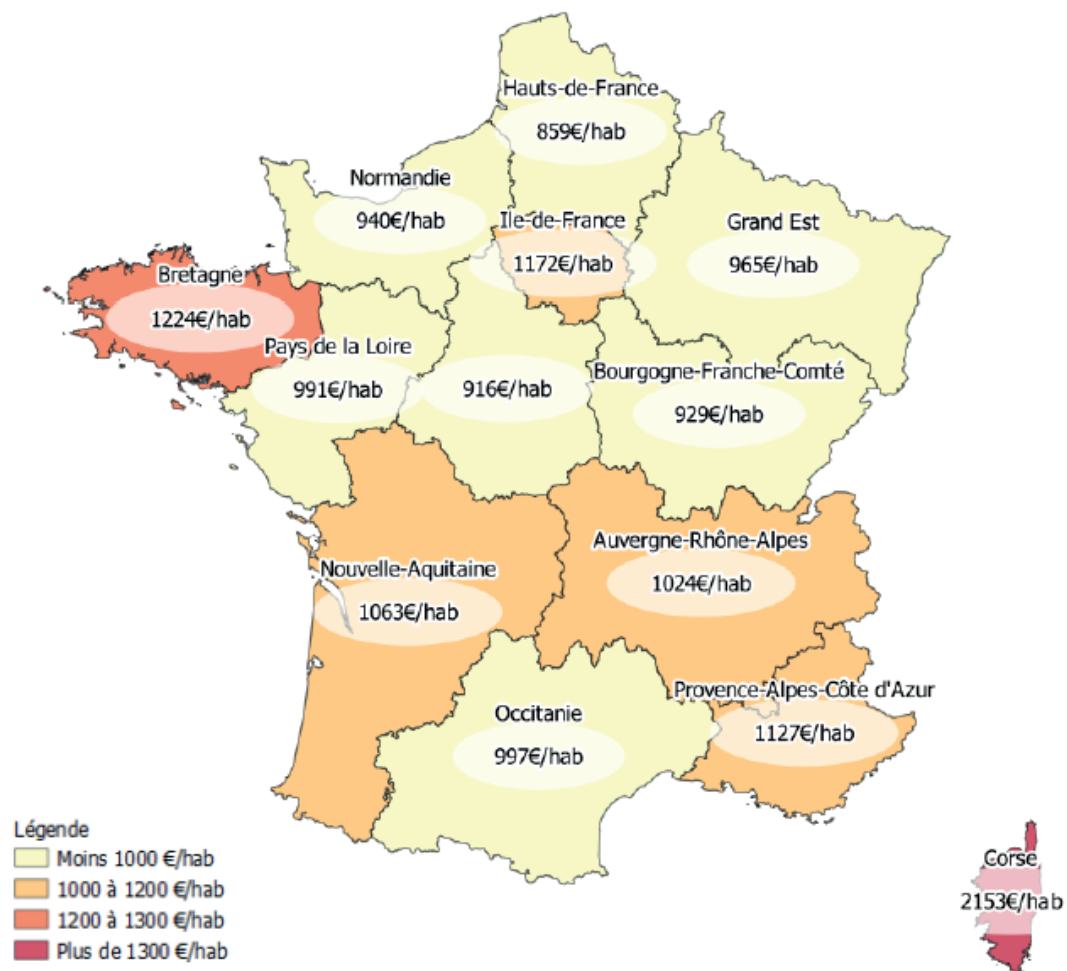
3 pistes d'actions ont été identifiées :

- 97. Valoriser le laboratoire d'innovation publique territoriale, Corsica Lab** à travers des approches centrées sur l'utilisateur :
- S'appuyer sur le Lab pour explorer l'opportunité de « designer » de nouveaux services publics numériques et accélérer la mise en œuvre de certains déjà initiés comme la dématérialisation dans l'administration ;
 - Considérer le laboratoire comme un « bac à sable » permettant de construire et tester rapidement, de manière transversale, des réponses à des besoins issus du terrain en matière de services numériques.
- 98. Intégrer les approches centrées sur l'utilisateur et le design de services dans les services informatiques des collectivités et administration.** Par exemple : Mettre en place un « Design Day » avec l'ensemble des acteurs publics pour former et sensibiliser largement les élus, responsables, RH et chefs de projet aux leviers du Design couplé aux possibilités offertes par le numérique.
- 99. Proposer des hackathons et/ou journées dédiées à la conception de nouveaux services numériques dans l'administration** en lien avec les enjeux spécifiques de la Corse (ex : applications en cas d'inondation ou d'intempérie forte, solutions GPS avec le partage des données en open data...).

{ 4 } Enjeu 4 : Valoriser la commande publique pour qu'elle soit génératrice d'innovation et de développement économique

En 2020 la commande publique en Corse représente un montant de 700 M€, plaçant l'île en tête des régions de France avec le montant de la commande publique par habitant le plus élevé, de 2 153 €/habitant.

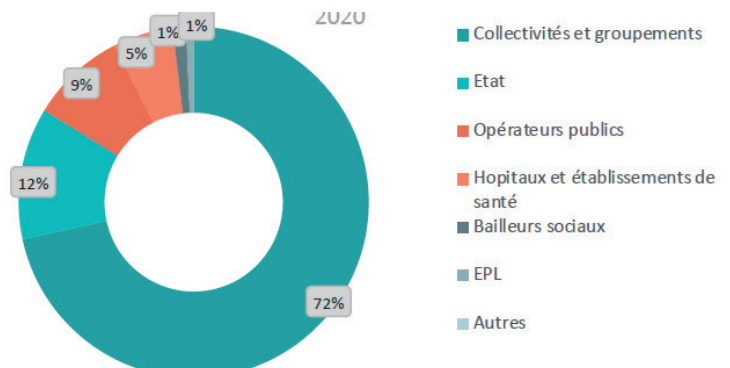
Montant de la commande publique par habitant en 2020



Avec un volume de 72 % des achats réalisés, les principaux acheteurs sont les collectivités et leurs groupements. Vient ensuite, loin derrière, les commandes de l'État avec 12 % des achats.

Dans ce contexte, mieux dépenser constitue un enjeu majeur pour les collectivités et leurs groupements.

Les dispositifs d'amélioration de l'achat public par les collectivités sont nombreux et parmi ceux-ci il en est un qui, en Corse, pourrait produire des effets bénéfiques à l'ensemble des acheteurs publics mais aussi aux bénéficiaires et s'avérer comme un moteur puissant de l'économie insulaire.



Il s'agit pour cela de mettre en place une démarche de mutualisation de l'achat public et d'engager une dynamique collective au sein des acheteurs publics en Corse. Elle permettrait de stimuler à la fois l'achat public et de faciliter l'accès des entreprises bénéficiaires à l'offre. En fédérant les acheteurs publics insulaires, une vision renouvelée de l'achat public pourrait voir le jour. En voici quelques arguments :

- Cartographier les fournisseurs par une politique de sourcing pour mieux sélectionner ensuite ;
- Atteindre une taille critique qui en Corse fait souvent défaut ;
- Permettre la diffusion de l'information au sein des acheteurs publics mais aussi vis-à-vis des bénéficiaires ;
- Garantir une visibilité et une reconnaissance de l'offre ;
- Envisager des économies d'échelle, l'harmonisation des services et des équipements, le développement de nouveaux champs de compétences, la veille sur les dispositifs innovants ;
- Orienter la commande publique vers l'économie circulaire et l'achat durable et responsable ;
- Organiser une veille mutualisée (réglementaire, juridique) afin d'innover dans la commande publique.

Piste d'actions identifiée :

100. Mettre en place un portail unifié territorial autour d'une salle des marchés publics. Il s'agit de fédérer l'ensemble de la commande publique territoriale au sein d'un seul et même portail. Elle permet de consolider une dynamique collective pour offrir des informations, partager les bonnes pratiques, assurer une veille, inciter à l'achat groupé, permettre de valoriser l'offre et la demande.

{ 5 } Enjeu 5 : Une identité numérique de confiance clé d'accès aux services publics en ligne

Pour envisager un usage des services en ligne centré sur l'utilisateur, il s'avère désormais essentiel de gérer l'identité des personnes qui les utilisent. C'est tout l'enjeu de l'identité numérique. Elle désigne l'attribution à une personne d'un identifiant unique sécurisé pour l'utilisation de l'ensemble des services en ligne nécessitant son authentification, et en particulier ses démarches administratives.

L'identité numérique ne manque pas de soulever des interrogations notamment sur l'usage des informations personnelles, la confiance à accorder aux dispositifs mis en place, leur accessibilité au plus grand nombre, ainsi que des problématiques liées à la sécurisation des données et à la souveraineté numérique.

S'intéresser à l'identité numérique c'est aussi s'intéresser au cadre de confiance sur lequel elle se bâtit. Ce cadre se construit sur des règles claires et compréhensibles et des acteurs crédibles.

Aujourd'hui les principales plateformes de réseaux sociaux et les GAFAM (Google, Facebook et consorts) se positionnent comme des fournisseurs d'identité numériques. De nombreux services sont désormais accessibles sous couvert de l'identité numérique de ces géants du net. Cette forme d'identité numérique bien que fortement utilisée pose un problème de confiance rédhibitoire. D'une part les règles définies ne garantissent en aucun cas la protection des données personnelles, d'autre part les industriels qui les portent n'obéissent qu'à leurs propres intérêts.

À l'échelle européenne, dans le cadre du règlement sur l'identité numérique et les services de confiance, « eIDAS » (electronic identification and trust services) un cadre de confiance se constitue. Il vise à instaurer un mécanisme de reconnaissance mutuelle des moyens d'identification électronique des États membres sur l'ensemble des services en ligne des autres États membres.

Au niveau national, l'État, par le biais de sa mission interministérielle consacrée à l'identité numérique, déploie le service FranceConnect, interface d'identités numériques. Via ce service, il joue sa fonction d'État plateforme, c'est-à-dire non pas un État qui centralise, mais qui structure, fédère, ouvre, sécurise les dispositifs d'identité numérique. Il en va d'un enjeu d'acceptabilité pour les citoyens.

Si FranceConnect ne remplit pas encore toutes ses promesses, l'utilisation du service progresse. Fin 2020, l'ensemble des régions, 24 départements et 620 communes l'utilisent pour vérifier l'identité des utilisateurs et autoriser l'accès à différents services en ligne. Le nombre d'utilisateurs uniques de FranceConnect est ainsi passé de 1 million en 2017 à près de 15 millions à la fin du mois de mars 2020, avec un rythme de croissance actuel important (+ 485 000 utilisateurs par mois en moyenne en 2019).

La Collectivité de Corse a, pour sa part, pris le virage FranceConnect à l'occasion de la crise sanitaire de la Covid-19 de mars 2020 en déployant son plan de relance régional SALVEZZA.

Dans ce contexte, il est utile de se préoccuper de la façon de gérer l'identité numérique des corses notamment pour délivrer des services en lignes.

Pour cela il convient de mener une action concertée État/Collectivités et en rejetant le recours à des modes d'identification peu fiables susceptibles de détourner les données personnelles.

Smart Isula œuvrera à définir les mécanismes d'une identité numérique de confiance pour les Corses afin de générer de nouveaux usages et proposer des fonctionnalités promptes à redynamiser la vie publique, en capitalisant sur la confiance acquise dans son utilisation. Elle pourrait constituer un relai fiable à l'identification en ligne auprès de l'ensemble des acteurs publics, privés et marchands, qui s'appuient sur une identification sécurisée pour leurs transactions. À ce titre, elle viendrait en alternative à des dispositifs déjà existants mais fragmentés entre chaque acteur.

5 pistes d'actions ont été identifiées :

- 101. Définir la feuille de route de l'identité numérique pour la Corse.** Intégrer les groupes de travail État/Collectivités sur l'identité numérique pour que la réponse ne soit pas uniquement étatique mais implique aussi le niveau territorial. Consulter les citoyens pour définir la feuille de route ;
- 102. Intégrer l'identité numérique comme une brique de base des services numériques offerts par les collectivités ;**
- 103. Adjoindre à l'identité numérique la notion de certificat et de signature numériques pour les échanges électroniques** et engager la Collectivité de Corse à devenir une autorité de certification capable de délivrer les certificats électroniques pour les échanges dématérialisés ;
- 104. Mettre en place un moratoire à l'usage de la reconnaissance faciale dans la vie publique** (et aussi comme une technologie associée à la sécurisation des espaces publics ou privés) ;
- 105. Sensibiliser les usagers aux enjeux de l'identité numérique et à la protection des informations personnelles.**

Sources :

<https://www.renaissancenumerique.org/publications/identite-numerique-passer-a-une-logique-citoyenne>

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/micnum/l15b3190_rapport-information#

{ 6 } Enjeu 6 : Une intelligence artificielle « éthique » au service de l'action publique

La notion d'algorithme est associée à la programmation. Celle-ci correspond à une suite d'étapes et de règles plus ou moins clairement établies et appliquées en vue de la résolution d'un problème. C'est sur cette base que se conçoivent les services numériques depuis l'arrivée de l'informatique dans les années 1970.

Jusqu'aux années 2000, les développeurs avaient recours à l'algorithme « standard » qui consiste à inscrire la logique de l'algorithme directement dans le programme informatique.

Aujourd'hui, il existe une autre forme de programmes désignés autour du concept d'IA / intelligence artificielle. Ces programmes particuliers réalisent des tâches que les algorithmes standards ne peuvent pas résoudre et qui relèvent habituellement de l'intelligence humaine.

Pour fonctionner, ils ont souvent recours à l'apprentissage, c'est-à-dire qu'il faut alimenter le système avec des données pour que se génère un modèle informatique dynamique qui répondra à la demande.

Ces programmes basés sur l'IA occupent une place de plus en plus importante dans notre quotidien. Ils s'immiscent largement dans notre paysage institutionnel. Pour ne citer que quelques exemples : sélection à la sortie du lycée, mutation du travail des enseignants, accès à l'emploi, ou même encore dans le domaine de la justice.

Ils soulèvent de grands enjeux tels que celui de la protection des données personnelles et de la vie privée, celui de la fiabilité et de l'efficacité, celui de la discrimination et des biais, celui de l'intelligibilité et de l'explicabilité des résultats ou encore celui de la légitimité même des algorithmes d'aide à la décision et de leurs applications. Surtout si ces algorithmes sont censés être mis au service de l'action publique.

Il est donc essentiel de s'emparer de ces enjeux, en sachant qu'au sein de la plupart des collectivités territoriales et parmi les acteurs en charge de politiques publiques, le sentiment d'impuissance face à ces outils technologiques domine.

Il faut dès à présent que les pouvoirs publics s'intéressent à l'IA et sensibilisent les élus sur le sujet.

Ceci en sachant qu'une IA « éthique » répond à 7 principes essentiels :

1. Une action humaine et un contrôle humain sur l'IA associé au respect des droits fondamentaux ;
2. Un principe de robustesse technique et de sécurité ;
3. Le respect de la vie privée et gouvernance des données ;
4. La transparence associée à la traçabilité, l'explicabilité et la communication ;
5. La diversité, la non-discrimination et l'équité ;
6. Le bien-être sociétal et environnemental ;
7. La responsabilité.

Face à ces exigences, chaque partie prenante a son rôle à jouer :

- a. Les développeurs devront mettre en œuvre et appliquer les exigences aux processus de conception et de mise au point ;
- b. Les prestataires devront veiller à ce que les systèmes qu'ils utilisent et les produits et services qu'ils proposent respectent les exigences ;
- c. Les utilisateurs finaux et la société au sens large devront être informés de ces exigences et être en mesure de demander qu'elles soient respectées.

4 pistes d'actions ont été identifiées :

106. *Promouvoir la transparence algorithmique dans le secteur public et l'usage de logiciels open source ;*
107. *Sensibiliser les acteurs publics aux principes d'une IA « éthique ». Produire un guide à l'attention des collectivités, animer des séminaires sur le sujet... ;*
108. *Déployer les premiers services « tests » d'IA dignes de confiance dans l'action publique (exemple : Chabot) ;*
109. *Œuvrer à la structuration d'un pôle d'ingénierie consacré à l'IA et dans ce cadre soutenir le projet en cours EDIH IA et robotique (cf. Livret n°3 Smart Isula « Gouvernance »). Inciter l'université de Corse à investir ce domaine.*

Source :

<https://chaire-actionpublique.fr/seminaire-intelligence-artificielle/>

{ 7 } Enjeu 7 : La donnée publique, un enjeu essentiel de souveraineté et d'action publique

Comme le révèle le livret n°4 Smart Isula consacré à la donnée, celle-ci constitue une branche maîtresse de la stratégie numérique de la Corse. La juste appréciation des enjeux autour de la donnée notamment par les acteurs publics est essentielle pour assurer la réussite des ambitions numériques de la Corse.

Ainsi il convient d'insister sur la nécessité pour les acteurs publics de la Corse de s'approprier leurs données et de les valoriser en prenant en compte :

1. La donnée à caractère personnel qui correspond à une information se rapportant à une personne physique. Elle identifie cette personne directement ou permet indirectement son identification. Les données sensibles forment une catégorie des données personnelles spécifiques qu'il est interdit de détenir ou de traiter (exemples : l'origine ethnique, l'opinion politique, l'appartenance syndicale, l'orientation sexuelle, les données biométriques...). Seul un consentement spécifique autorise, sous conditions, leur utilisation ;
2. Les données publiques qui sont l'ensemble des données produites par les administrations dans le cadre de leurs missions. Dès lors qu'elles présentent un intérêt collectif (social, économique, environnemental, démocratique...) elles sont soumises « par défaut » à une obligation de publication en open data ;
3. Les données d'intérêt général qui sont définies par la loi pour une République numérique comme les données liées aux contrats de concession. Par extension, il s'agit des données produites par des entreprises privées dans le cadre d'une mission de service public ;
4. Les données privées d'intérêt général ou territorial qui concernent de nombreuses données produites par des acteurs privés sur un territoire peuvent avoir un impact sur les politiques publiques. C'est le cas par exemple des données produites par Waze ou Airbnb qui interfèrent avec les politiques de déplacement ou l'accueil touristique. Les collectivités peuvent légitimement vouloir accéder à ces données qui présentent un réel intérêt général pour leur territoire.

À l'échelle des collectivités et des acteurs publics corses, l'intérêt pour les données est souvent mésestimé voire sous-évalué.

La démarche d'opendata territoriale menée par la Collectivité de Corse depuis 2013 n'a pas suffisamment convaincu pour engendrer un fort mouvement d'ouverture des données publiques.

C'est dans ce contexte que devra trouver toute sa place le futur « Service Public territorial de la Donnée » afin d'accompagner un mouvement d'ensemble de prise de conscience et de valorisation (cf. livrets n°3 et n°4 Smart Isula).

6 pistes d'actions ont été identifiées :

- 110. Renforcer la démarche opendata dans les collectivités et les administrations en Corse ;*
- 111. Engager un mouvement de sensibilisation de l'ensemble du secteur public à l'enjeu de la donnée ;*
- 112. Identifier un retour « biens communs données publiques » dans les dispositifs d'aides mais aussi dans les marchés publics ;*
- 113. Intégrer les éléments contractuels nécessaires afin d'assurer la récupération des données d'intérêt général liées aux contrats passés par les collectivités, aux conventions avec les organismes satellites et PPP... ;*
- 114. Sensibiliser fortement les observatoires publics présents sur le territoire à la donnée et à la donnée ouverte ;*
- 115. Entamer les négociations avec les plateformes privées pour la récupération des données d'intérêt général stratégique.*

{ 8 } Enjeu 8 : S'engager sur la voie d'un numérique responsable

Il est essentiel d'avoir conscience qu'autour de la transformation numérique, se déploient des offres industrielles consommatrices de ressources et génératrices de maux pour la planète. L'extraction des ressources et leurs transformations en composants électroniques représentent, de loin, la première source d'impacts environnementaux, suivis par les pollutions associées à la fin de vie de ces composants :

Les quelques chiffres ci-dessous sont éloquentes :

- La part d'Internet dans les émissions de GES est de 4 %, soit 50 % de plus que les émissions de GES des transports aériens mondiaux par an ;
- Selon l'ADEME, on compte aujourd'hui dans le monde 9 Milliards d'appareils (ordinateurs, smartphones, objets connectés...). On estime que 70 à 90 % des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne suivent pas les filières de recyclage réglementées ;
- La quantité de produits chimiques nécessaires à la fabrication d'un ordinateur est de 22 kilogrammes, sans compter les 240 kg de combustibles et les 1,5 tonnes d'eau ;
- On estime à 4 ans, la durée d'utilisation d'un ordinateur. Entre 1985 et 2015, la durée d'utilisation d'un ordinateur a été divisée par 3 (passant de 11 à 4 ans) ;
- Désormais le streaming vidéo occupe 60 % de la bande passante d'Internet, dont 15 % uniquement pour Netflix. Le streaming vidéo explose alors qu'il est très énergivore.

Afin que les effets positifs du numérique ne soient pas annulés par les effets rebonds induits, il est important de mesurer son empreinte et de s'engager dans une démarche « numérique responsable ».

La notion de « numérique responsable » recouvre à la fois le Green IT, pour réduire l'empreinte environnementale à l'échelle d'une Direction des Services Informatiques, et l'IT for green, qui met le numérique au service du développement durable et la conception responsable des services numériques.

Smart Isula érige la charte du numérique responsable comme une des quatre chartes fondatrices de la démarche (Cf. livret n°3 Smart Isula). Dans ce domaine, le secteur public en Corse doit montrer l'exemple pour initier le mouvement d'amélioration continue de l'empreinte écologique et sociale du numérique qu'il met en œuvre.

Si un corpus réglementaire est entré en vigueur depuis le premier trimestre 2020, au-delà de la loi, il s'agit pour les organismes publics de montrer la voie d'une transition numérique qui se fait en ayant conscience des enjeux du développement durable pour l'avenir de la planète.

Le « label numérique responsable » construit par l'Institut du Numérique Responsable en partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, l'ADEME et WWF, offre une démarche permettant de s'engager vers un numérique responsable.

Il offre un référentiel qui s'appuie sur 5 axes et 14 principes d'actions et il dispose d'une version spécialement destinée aux collectivités.

3 pistes d'actions ont été identifiées :

- 116. Engager les collectivités et les administrations sur la voie de la labélisation Numérique Responsable ;*
- 117. Sensibiliser les commandes publiques afin d'intégrer les clauses du Numérique Responsable dans les marchés publics ;*
- 118. Mobiliser les plans de formation des collectivités et le CNFPT autour du Numérique Responsable.*

Sources

<https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/docs/2021/guide-achats-numeriques-responsables-version-beta-avril-2021.pdf>

<https://label-nr.fr/referentiel-numerique-responsable/>

{ 9 } Enjeu 9 : La cybersécurité un enjeu central de l'action publique

Les collectivités territoriales sont engagées dans une transformation numérique profonde, autant pour répondre à des obligations réglementaires que dans un souci de rendre un meilleur service aux citoyens.

Cette dépendance de plus en plus forte aux systèmes d'information, couplée à l'hétérogénéité de la taille des collectivités, crée une fragilité.

Ainsi, la protection des systèmes d'information des collectivités territoriales et plus généralement des institutions publiques se révèle un axe prioritaire pour construire la confiance et des services numériques résilients.

Pour répondre au défi de la sécurité du numérique des institutions publiques en Corse, il convient de se doter en local des moyens nécessaires permettant :

- Le renforcement de la confiance des usagers dans l'utilisation des services numériques ;
- Le renforcement de la sécurité des données et particulièrement de celles à caractère personnel ;
- Le renforcement de la sécurité des systèmes mobilisés à la transformation numérique des administrations ;
- La consolidation des stratégies de sécurité intégrée dans une vision à la fois technique, réglementaire, organisationnelle et décisionnelle susceptible d'offrir une réponse adaptée aux différents types de risques.

Pour cela il convient :

- De mettre en place une gouvernance qui vise à impliquer l'ensemble des acteurs (décideurs, agents, etc.) des collectivités territoriales dans la sécurité par la définition et le suivi d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) ;
- D'assurer une gestion des risques qui doit amener les collectivités territoriales à s'interroger sur les menaces auxquelles elles sont exposées et les mesures à mettre en œuvre pour s'en protéger tout en tenant compte d'un certain nombre de contraintes (financière, humaine, sociale, etc.) ;
- D'engager un processus d'amélioration continue qui permet à la collectivité d'évaluer régulièrement son niveau de sécurité afin d'identifier les domaines dans lesquels elle doit progresser.

Piste d'actions identifiée :

119. Élaborer la feuille de route de la politique cybersécurité de la Corse en concertation avec l'ensemble des parties prenantes dans le continuum des travaux Smart Isula.

Source :

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/securite-numerique-des-collectivites-territoriales-lessentiel-de-la-reglementation/>

{ 10 } Enjeu 10 : Deux piliers pour un numérique au cœur de l'action publique territoriale

Afin de positionner le numérique au cœur de l'action publique territoriale il convient d'œuvrer à renforcer deux axes, l'un orienté « maîtrise d'ouvrage », l'autre orienté « maîtrise d'œuvre » :

1. Le premier axe orienté « maîtrise d'ouvrage » concerne l'accompagnement des politiques publiques en faveur du numérique, la mise en œuvre des stratégies territoriales de transformation et d'aménagement numérique de la Corse. Il concerne aussi le suivi et l'accompagnement de Smart Isula ;
2. Le second axe est lui orienté vers la mise en œuvre opérationnelle des services numériques dont la Corse a besoin pour accompagner son action publique. Il s'agit ici d'identifier un opérateur de services numériques issu d'une dynamique de mutualisation de moyens informatiques, logiciels, réseaux rattachés à l'action publique.

Axe 1 : Accompagner les politiques publiques en faveur du numérique

Depuis 2004, avec la création de la Mission des Technologies de l'Information pour la Corse au sein de la Collectivité Territoriale de Corse, les équipes et l'organisation dévoluent à l'aménagement numérique ont sensiblement évolué malgré le grand nombre de projets portés en faveur du très haut débit, des services numériques et de l'inclusion numérique.

Les ambitions et les enjeux révélés par Smart Isula, imposent d'envisager un portage au fort potentiel permettant :

1. La coordination de la politique régionale en matière numérique ;
2. L'animation de la gouvernance Smart Isula autour de ses principes et de ses valeurs ;
3. La coordination des pôles d'ingénierie Smart Isula en cours et à venir ;

4. L'évaluation, la mesure, le suivi des orientations, projets et initiatives et de l'impact sociologique du numérique au travers d'un observatoire du numérique ;
5. La garantie d'un accès haut débit de qualité (fixe et mobile) sur l'ensemble de la Corse et une interconnexion corse-continent sous forme de continuité territoriale ;
6. La coordination de l'accompagnement de la société insulaire et la mise en capacité des populations autour d'un numérique inclusif et émancipateur ;
7. La mise à disposition d'un pôle d'expertise numérique capable d'accompagner les décideurs publics régionaux sur les choix stratégiques d'innovation ;
8. Le portage du service public de la donnée et des systèmes d'information géographiques ;
9. La mise en place et/ou la coordination d'actions à destination des acteurs économiques autour de la transformation des TPE et PME en articulation avec l'ADEC ;
10. L'articulation avec l'innovation notamment autour de l'action numérique du Corsica Lab, de l'incubateur Inizia, du pôle pépite de l'université...

Piste d'actions identifiée :

120. Redéfinir la feuille de route de l'actuelle Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la CdC. Cette feuille de route devra prendre en compte les enjeux, mettre en perspective et redéfinir le positionnement, l'articulation, le dimensionnement de la direction dans un schéma d'évolution du type « Agence du numérique ».

Axe 2 : Mettre en œuvre un opérateur technique de services numériques

Les collectivités en Corse, pour la plupart, n'ont pas les moyens d'agir seules en faveur de leur transformation digitale. Elles ne peuvent le faire qu'en se fédérant autour d'une dynamique collective.

Cette dynamique collective peut s'incarner autour d'un opérateur de proximité proposant des solutions numériques délivrant une palette de services numériques dédiés et mutualisés à l'ensemble des acteurs publics.

Au regard de la diversité des collectivités, et du fait que la plupart n'atteignent pas la taille critique pour mettre en œuvre transformation numérique, un opérateur territorial de solutions numériques dédiées à l'action publique se révèle indispensable.

Il pourrait apporter des solutions de services en ligne adaptées basées sur la numérisation des échanges, que tous les acteurs publics locaux, et singulièrement les plus petits, n'ont pas les moyens de maîtriser.

Pour cela il convient de faire émerger en Corse ce prestataire de solutions numériques transparent et neutre et dévoué au service public. Ce prestataire pouvant être issu d'un partenariat public-privé, d'une procédure de groupement d'achats, ou d'une fédération d'acteurs.

En Corse, il existe aujourd'hui la SITEC, une société d'économie mixte dont une part de l'activité est entièrement dévolue aux services pour les collectivités. Elle accompagne aujourd'hui environ 300 collectivités (solutions métiers GF/RH et modules associés qui sont le cœur de l'offre, dématérialisation des marchés publics, SIG, tiers de télétransmission, fournisseurs de certificats électroniques, parapheur électronique, coffre-fort électronique pour les agents...). Elle offre de plus un Datacenter au fort potentiel. Son actionnariat majoritaire détenu par la Collectivité de Corse lui permettrait sans doute de jouer ce rôle clé d'opérateur territorial de solutions numériques de services publics.

Piste d'actions identifiée :

121. Étudier la faisabilité d'engager la SITEC comme l'opérateur territorial de solutions dédiées à l'action publique autour :

- D'une palette d'outils et de services intégrés et mutualisés au bénéfice des acteurs publics regroupés ;
- D'une architecture de datacenter souveraine sécurisée au service des données publiques ;
- D'une offre de service de conseil et d'ingénierie pour accompagner les projets numériques des collectivités ;
- D'un laboratoire de solutions innovantes.

Cette réflexion pouvant rejoindre l'espace de réflexion Think Thank évoqué dans l'enjeu 2 afin de permettre de faire émerger des axes et des priorités en matière de mutualisation d'ingénierie, de compétences, de moyens et de capacité d'action.

Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Associer pleinement les citoyens aux décisions et aux actions locales	90	Décliner et mettre à disposition une palette de services orientée « Civitech »
2	Préparer la transformation digitale de l'administration	91	Mobiliser la communauté des DSI, DGS, DRH, et agents investis autour de la transformation digitale de l'action publique
		92	Susciter la mise en œuvre de schéma directeur de transformation digitale au sein des collectivités
		93	Mettre à disposition un centre de ressources et de services numériques opérationnels en faveur de l'action publique
		94	Assurer une veille active sur les appels à projets nationaux et européens en faveur de la transformation digitale de l'administration
		95	Former et accompagner les élus dans le processus de transformation digitale de leur institution
		96	Accompagner les personnels des collectivités autour de la transformation de leur métier par le numérique
3	Engager une modernisation de l'action publique par le Design	97	Valoriser le laboratoire d'innovation publique territoriale, Corsica Lab
		98	Intégrer les approches centrées sur l'utilisateur et le design de services dans les services informatiques des collectivités et administration
		99	Proposer des hackathons et/ou journées dédiées à la conception de nouveaux services numériques dans l'administration
4	Valoriser la commande publique pour qu'elle soit génératrice d'innovation et de développement économique	100	Mettre en place un portail unifié territorial autour d'une salle des marchés publics
5	Une identité numérique de confiance clé d'accès aux services publics en ligne	101	Définir la feuille de route de l'identité numérique pour la Corse
		102	Intégrer l'identité numérique comme une brique de base des services numériques offerts par les collectivités.
		103	Adjoindre à l'identité numérique la notion de certificat et de signature numériques pour les échanges électroniques
		104	Mettre en place un moratoire à l'usage de la reconnaissance faciale dans la vie publique
		105	Sensibiliser les usagers aux enjeux de l'identité numérique et à la protection des informations personnelles

Les objectifs		Les pistes d'actions	
6	Une intelligence artificielle « éthique » au service de l'action publique	106	Promouvoir la transparence algorithmique dans le secteur public et l'usage de logiciels open source
		107	Sensibiliser les acteurs publics aux principes d'une IA « éthique »
		108	Déployer les premiers services « tests » d'IA dignes de confiance dans l'action publique
		109	Œuvrer à la structuration d'un pôle d'ingénierie consacré à l'IA
7	La donnée publique, un enjeu essentiel de souveraineté et d'action publique	110	Renforcer la démarche opendata dans les collectivités et les administrations en Corse
		111	Engager un mouvement de sensibilisation de l'ensemble du secteur public à l'enjeu de la donnée
		112	Identifier un retour « biens communs données publiques » dans les dispositifs d'aides mais aussi dans les marchés publics
		113	Intégrer les éléments contractuels nécessaires afin d'assurer la récupération des données d'intérêt général liés aux contrats passés par les collectivités
		114	Sensibiliser fortement les observatoires publics présents sur le territoire à la donnée et à la donnée ouverte
8	S'engager sur la voie d'un numérique responsable	115	Entamer les négociations avec les plateformes privées pour la récupération des données d'intérêt général stratégique
		116	Engager les collectivités et les administrations sur la voie de la labélisation Numérique Responsable
		117	Sensibiliser les commandes publiques afin d'intégrer les clauses du Numérique Responsable dans les marchés publics
9	La cybersécurité un enjeu central de l'action publique	118	Mobiliser les plans formation des collectivités et le CNFPT autour du Numérique Responsable
		119	Élaborer la feuille de route de la politique cybersécurité de la Corse
10	Deux piliers pour un numérique au cœur de l'action publique territoriale	120	Redéfinir la feuille de route de l'actuelle Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la CdC
		121	Étudier la faisabilité d'engager la SITEC comme l'opérateur territorial de solutions dédiées à l'action publique

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 8

La transformation de l'action publique

La cinquième branche



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 9

Une île résiliente

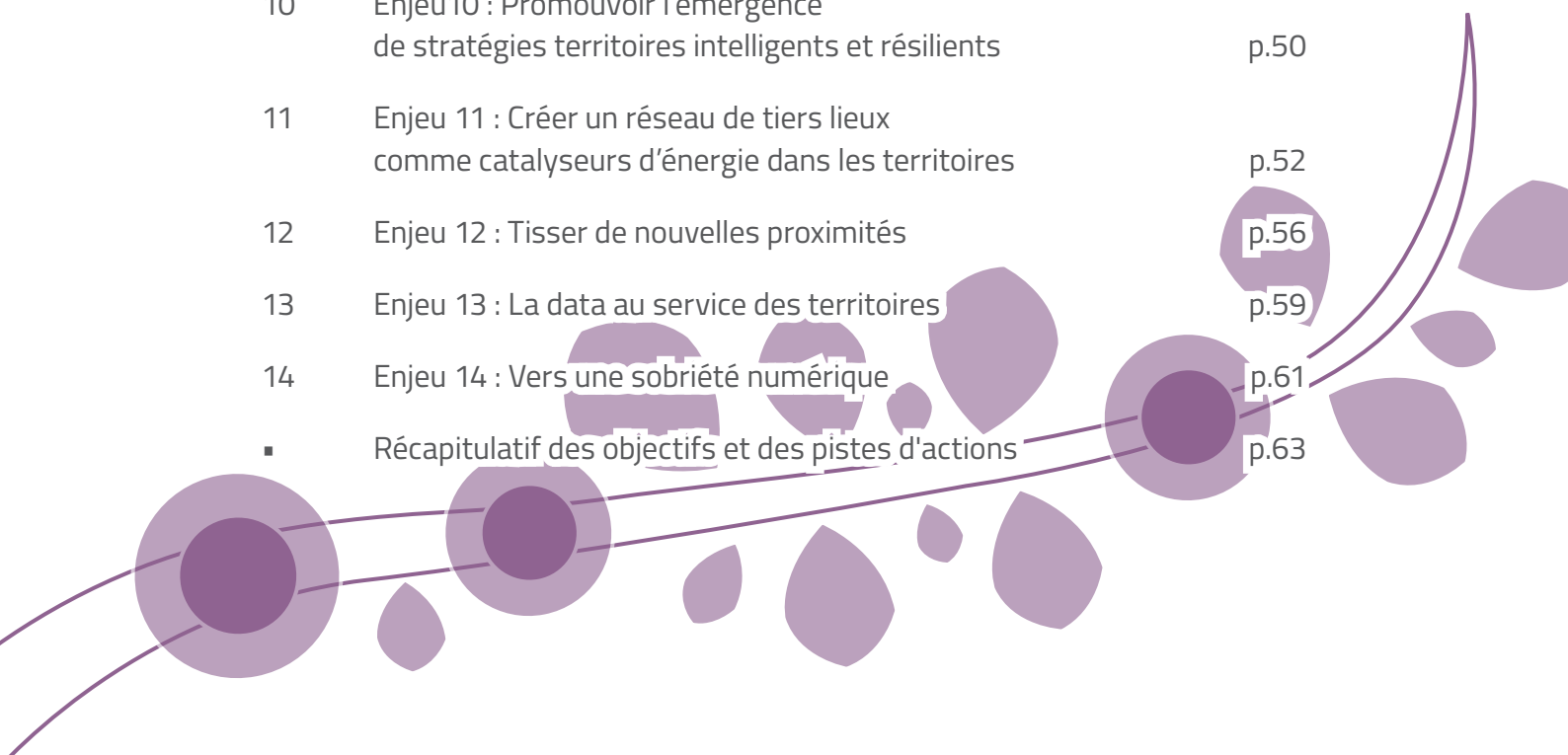
La sixième branche



Sunta

Sommaire

1	Enjeu 1 : Préserver et valoriser les ressources environnementales de la Corse	p.6
2	Enjeu 2 : Accompagner la transition énergétique	p.9
3	Enjeu 3 : Mettre le numérique au service des circuits courts et de l'autonomie alimentaire	p.11
4	Enjeu 4 : S'acheminer vers le « zéro déchet »	p.13
5	Enjeu 5 : Promouvoir une mobilité durable	p.15
6	Enjeu 6 : Prendre en charge la gestion et la prévention des risques	p.19
7	Enjeu 7 : Envisager la réappropriation industrielle par le « faire »	p.26
8	Enjeu 8 : S'engager vers un modèle de tourisme durable	p.31
9	Enjeu 9 : Améliorer l'accessibilité et la qualité des soins sur les territoires	p.38
10	Enjeu10 : Promouvoir l'émergence de stratégies territoires intelligents et résilients	p.50
11	Enjeu 11 : Créer un réseau de tiers lieux comme catalyseurs d'énergie dans les territoires	p.52
12	Enjeu 12 : Tisser de nouvelles proximités	p.56
13	Enjeu 13 : La data au service des territoires	p.59
14	Enjeu 14 : Vers une sobriété numérique	p.61
▪	Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions	p.63

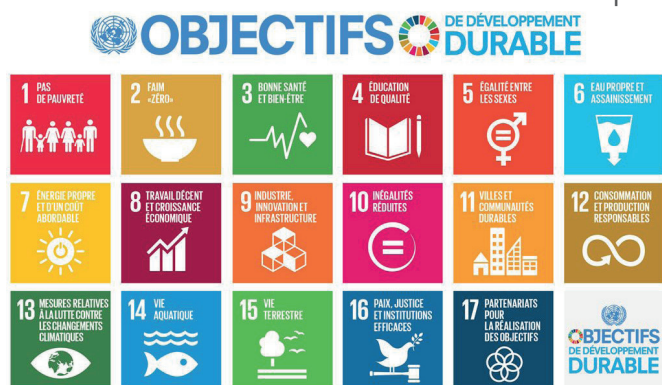


Le monde change et de nouveaux défis apparaissent depuis que l'homme mobilise les ressources planétaires à son profit. Le changement climatique et la crise de la Covid-19 qui occupent actuellement le devant de la scène n'en sont que quelques signes. La liste s'allonge avec la sixième extinction des espèces, l'acidification des océans, l'épuisement des ressources, le creusement des inégalités, l'accroissement de l'incertitude et des situations de vulnérabilité, la méfiance généralisée vis-à-vis du politique, etc. Notre société fait face à une succession de crises qui appellent à mobiliser l'imagination et la créativité pour se réinventer.

En Corse, ces effets se combinent avec une situation d'insularité complexe, une perte de repères identitaires et sociaux accentuée par une importante augmentation des inégalités. L'économie mondialisée et son modèle consumériste et déterritorialisé fragilise la société insulaire tant sur le plan de sa culture, de sa langue et de ses traditions que sur celui de ses ressources naturelles et environnementales avec des effets pervers comme la spéculation immobilière et une économie touristique parfois prédatrice.

Face à ces tendances mondialisées, il convient d'entamer un mouvement de reterritorialisation et de prise de conscience généralisée autour des questions écologiques et de développement durable.

Smart Isula se propose de mobiliser le numérique au service d'une approche écologique, environnementale et durable de la Corse afin de le rendre plus résilient et de le préparer aux défis planétaires de ce siècle. Cette mobilisation est en résonance avec les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unis, et aux spécificités de la Corse.



Les pistes offertes dans le présent livret sont issues de différentes phases de concertation. Elles posent les premiers jalons pour :

- Tracer le chemin d'un numérique au service des stratégies de transition écologique et environnementale concernant la mobilité, la gestion des crises, l'énergie, la gestion des ressources naturelles, la gestion des déchets, les circuits-courts... ;
- Ré-enchanter la société insulaire par une vision innovante et positive des enjeux climatiques, environnementaux et planétaire. Si la crise sanitaire de la Covid-19, nous a affecté, elle a aussi été révélatrice de nouvelles tendances : des modes de vie plus autonomes et sensés, une aspiration à des existences plus solidaires et sereines, moins de consommation, moins de travail, moins de tension ; plus de proximité, plus de temps pour soi, plus de solidarité et d'attention portée aux proches, aux voisins, à notre environnement naturel ;
- Considérer le numérique comme une force de transformation de nos pratiques, des produits et services qui feront sens demain, des organisations, des modèles économiques et des dynamiques d'acteurs de la société. Il doit permettre de nouvelles formes de production de services et de consommation plus respectueuses de la planète et de l'humanité.

Ces orientations se veulent inspirantes pour promouvoir une conscience écoresponsable (consommation plus sobre des ressources disponibles, production moins énergivore de biens et de services, vers une île zéro déchets...).

Au total, ce sont 14 enjeux qui ont été identifiés. Ils touchent à la fois à la transition écologique et au développement durable mais aussi à la résilience des territoires.

{ 1 } Enjeu 1 : Préserver et valoriser les ressources environnementales de la Corse

Les ressources naturelles de la Corse constituent un bien commun qu'il convient de préserver et de valoriser. Gestion de l'eau, valorisation des terres agricoles, préservation des forêts ou encore gestion du foncier sont autant d'exemples de sujets d'importance qu'il convient de prendre en compte. Le numérique à toute sa place dans la préservation et la valorisation des ressources naturelles de la Corse.

Piste 1 : Mesurer pour prévenir, protéger et faire face aux enjeux environnementaux

La préservation du patrimoine naturel de la Corse passe par notre capacité à connaître en temps réel son évolution. Pour cela un réseau de capteurs permettant de collecter en temps réel les éléments quantitatifs écologiques et environnementaux se révèle déterminant. Il pourrait s'agir de microstations météo sur l'ensemble de la Corse (susceptibles de collecter vitesse de vent, pluviométrie, hydrométrie, température) d'un réseau de stations de mesure de la pollution de l'air (sur la base d'une approche Low Tech), de réseau de capteurs infrarouges sur sites sensibles permettant d'identifier des sources de chaleur importante (départ d'incendie), de réseau de mesures de remplissage d'eau brute et d'eau potable, de mesures du débit des cours d'eau, de mesures de la montée des eaux sur le littoral (impact littoral), etc. Il serait envisageable qu'une partie de ces capteurs soit produite par le réseau des Fablabs et des manufactures de territoires insulaires.

Les données produites seraient collectées sur un *Data Lake* territorial intégré au Service Public de la Donnée (Cf. livret n°4 Smart Isula).

Autour de ces données collectées émergerait une fonction « Hyperviseur » permettant de gérer de manière transversale des fonctions métiers au sein des collectivités, aujourd'hui le plus souvent gérées en silos. Cette transversalité permettrait une approche globale d'un ensemble de métiers dissociés (mobilité, sécurité, énergie, gestion de fréquentation). Cette gestion transversale améliore grandement l'efficacité de la prise de décision.

Piste 2 : Gérer et piloter l'occupation des sols

La gestion et l'observation de l'artificialisation des sols comme l'application du PADDUC constituent aujourd'hui un enjeu de transition écologique pour la Corse.

Il est désormais impératif de se doter d'un outil unifié qui permette la gestion de l'occupation des sols en intégrant à la fois les données de couverture, d'usage des sols, les données foncières, cadastrales, données d'urbanisme, permis de construire, etc. Cet outil pourrait compléter les travaux de l'IGN menés au niveau national dans le cadre du référentiel d'occupation du sol à grande échelle (nommé OCS GE¹). Au niveau territorial cet outil devra être conçu en collaboration entre le GIRTEC, l'AUC, la CdC, l'observatoire de l'environnement et bien entendu les communes.

Piste 3 : Renforcer l'action de préservation environnementale par la collecte et l'analyse dynamique des données

Une vision dynamique des données environnementales de la Corse est essentielle pour assurer la préservation et la valorisation de l'environnement. Il convient d'élaborer un service unifié qui propose une vision dynamique des données environnementales et qui les met à disposition des acteurs engagés dans la gestion des espaces naturels et de l'écosystème insulaire.

1 - <https://geoservices.ign.fr/ocsg>

3 pistes d'actions ont été identifiées :

- 122. Susciter la création de réseaux de capteurs environnementaux, la collecte des données et la mise en œuvre d'un hyperviseur ;*
- 123. Constituer le référentiel territorial d'occupation des sols et de mesure de l'artificialisation et offrir un ensemble de services numériques d'aide à la décision, de gestion des sols, de leur artificialisation intégrant les règles du PADDUC. Mettre à disposition l'outil des acteurs via le service public de la donnée ; Candidater en tant que région pilote pour intégrer les travaux menés par l'IGN en matière d'OCS GE et d'application SPARTE ;*
- 124. Susciter une réflexion stratégique sur l'évolution de l'observatoire de l'environnement, afin de donner les moyens de relever les défis environnementaux de la Corse.*

{ 2 } Enjeu 2 : Accompagner la transition énergétique

L'enjeu de transition énergétique a été intégré dans Smart Isula autour de 4 marqueurs :

1. Le premier marqueur concerne la dépendance de la Corse aux énergies fossiles, importées pour ses deux centrales thermiques de Lucciana et du Vazzio (41,7 % de la production), et à l'alimentation en énergie venant du continent (30,7 % de la production) ;
2. Le second marqueur concerne les énergies renouvelables (ENR). Dans ce domaine, grâce notamment à l'hydraulique, la Corse se situe au 4ème rang des régions françaises pour la part d'électricité renouvelable dans sa consommation (27,6 % de sa production provient des ENR) ;
3. Le troisième marqueur concerne le mouvement qui accompagne le passage à la voiture électrique pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre mais aussi limiter la consommation d'énergies fossiles. Dans ce domaine la Corse affiche un fort retard par rapport à la France continentale dans l'implantation des bornes de charge pour véhicules électriques. Fin 2020, elle comptait seulement 17,61 points de charge accessibles au public pour 100 000 habitants (très loin derrière la moyenne des régions métropolitaines située à 60 points de charge pour 100 000 habitants) ;
4. Le quatrième marqueur concerne la limitation de la consommation d'énergie des bâtiments. En matière de rénovation énergétique des bâtiments, la Corse doit faire plus d'efforts. En 2020, 288 dossiers MaPrimeRénov ont été acceptés, bien en deçà de l'effort à faire en la matière.

Au regard de ces marqueurs mais aussi de l'insularité et de la dépendance énergétique de la Corse vis-à-vis du continent, la transition énergétique est un enjeu fondamental et le numérique constitue un élément important pour la réussir. Il permet en effet d'apporter des réponses par une gestion plus efficace des sources d'énergie et une diminution de la consommation, par nature plus distribuées. Il met aussi le consommateur en situation de prendre en main plus activement son comportement énergétique et écoresponsable.

6 pistes d'actions ont été identifiées :

125. *Concevoir des systèmes d'information de transition énergétique* afin de réguler l'offre et la demande, le stockage et la mixité énergétique ;
126. *Déployer auprès des usagers des systèmes permettant de mesurer et de maîtriser leur consommation énergétique ;*
127. *Entamer un chantier d'éclairage public intelligent à l'échelle de la Corse ;*
128. *Cartographier les besoins de rénovation énergétique des bâtiments et suivre les dispositifs réhabilitation* autour d'un Système d'Information de rénovation énergétique en lien avec les dispositifs d'aides publiques mis en œuvre ;
129. *Susciter une prise de conscience et un accompagnement autour de l'utilisation du BIM dans la filière professionnelle du bâtiment* (Cf. encadré ci-dessous) ;
130. *Concevoir et déployer un réseau intelligent de bornes de recharge pour véhicules électriques* permettant un pilotage des cycles de décharge/charge des batteries des véhicules électriques ;

**Enjeu du BIM
(Building Information Modeling)**

En matière de gestion des bâtiments le numérique peut contribuer à réduire jusqu'à 20 % les coûts des projets de construction. Le BIM, outil permettant la création de maquettes numériques mais qui va aussi bien au-delà, en structurant la gestion des informations des bâtiments, est l'un des leviers de cette transformation. L'adoption d'une approche BIM permet, outre la réduction des coûts de construction, de bâtir des logements de meilleure qualité environnementale.

Les gains environnementaux sont l'un des principaux avantages qu'offre cet outil. En effet, les enjeux de la transition énergétique et le développement de la maquette numérique obligent les acteurs à revoir leur façon de concevoir les bâtiments. Cette méthode de travail favorise de meilleures performances énergétiques notamment grâce à l'analyse rapide de la qualité environnementale des matériaux via les fiches enregistrées dans le « logiciel ».

{ 3 } Enjeu 3 : Mettre le numérique au service des circuits courts et de l'autonomie alimentaire

L'autonomie alimentaire associée aux circuits courts appelle de nouvelles formes d'agriculture qui parfois s'apparentent à un projet de société au sein duquel le numérique a toute sa place.

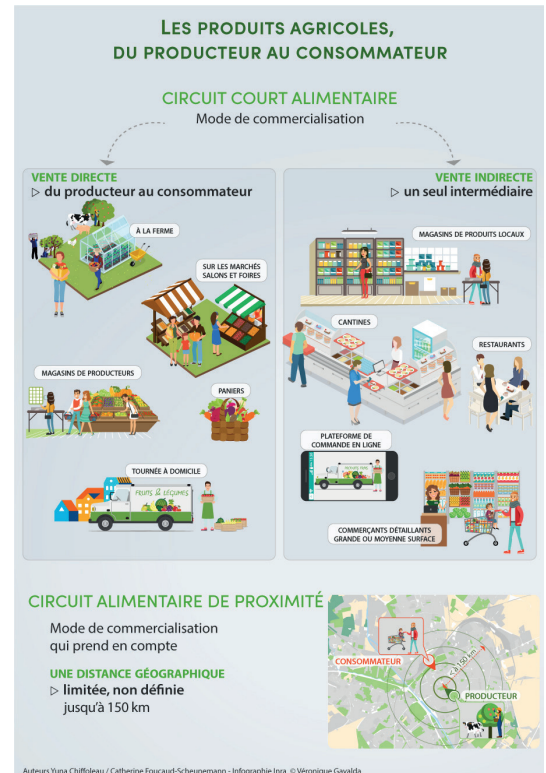
Les usages du numérique dans les circuits courts poursuivent des objectifs variés, avant tout économiques. Ils contribuent pour les uns, à structurer et à fidéliser une clientèle généralement engagée. Ils facilitent, pour d'autres, l'organisation et la stabilisation d'un débouché. Ils permettent d'atteindre une taille critique favorable à la viabilité économique de la structure et des exploitations associées. Ils aident également à coordonner la structure intermédiaire, lorsqu'il y en a, et à l'organiser de façon pratique. Enfin, ils contribuent à optimiser les coûts.

Mais les enjeux sont aussi d'ordre social. Le numérique dans les circuits courts concourt à renforcer les liens entre producteurs et consommateurs et plus encore, à créer et/ou à maintenir une relation de confiance entre eux. Les usages peuvent répondre à des attentes spécifiques, facilitant par exemple l'accès aux données relatives aux produits (exemples : origine, composition, modes de production) et ouvrent de nouvelles possibilités de coopération et de mutualisation (exemples : plateforme de commandes communes à plusieurs drives fermiers, plateforme de covoiturage partagée entre producteurs dans le but de mutualiser les livraisons de produits tout en réduisant le coût carbone et le temps passé, partage de liste de producteurs ou de clients au-delà des situations de concurrence).

Avec le numérique, l'accès à de nouveaux circuits de vente de proximité se démocratise. De la vente à la ferme au groupement d'achats souverains, des plus traditionnels aux plus innovants, les circuits courts trouvent au travers du numérique un moyen de se diversifier et de se diffuser. Dans ce contexte, cela peut faciliter la participation des citoyens à la construction du circuit, à son fonctionnement et à sa gestion.

Cette démarche permet d'offrir un modèle de développement alternatif, loin de l'archétype agro-industriel dominant.

Un nouveau modèle de gouvernance peut émerger à partir des circuits courts autour de démarches participatives consistant à signaler les produits en circuits courts dans les lieux de vente au détail. Il serait possible de créer dans les territoires des dynamiques collectives associant des consommateurs, et les acteurs économiques des circuits courts : commerçants, artisans, agriculteurs, producteurs-transformateurs. À l'aide d'une plateforme territoriale orientée circuits courts, qui favoriserait cette gouvernance participative, les citoyens seraient en mesure de reprendre la main sur leurs systèmes alimentaires, c'est-à-dire sur la façon d'organiser dans le temps et dans l'espace la production, la transformation, la distribution et la consommation de leur alimentation. Le numérique deviendrait, dans ce cadre, un élément clé en faveur du développement d'une démocratie alimentaire, un des leviers clés de la transition des systèmes alimentaires vers plus de durabilité, sociale, économique et environnementale.



Piste d'actions identifiée :

131. Mettre à disposition de la filière circuit-court alimentaire en Corse une plateforme numérique dédiée qui favorise une gouvernance participative. Cet outil permettra aux citoyens de reprendre la main sur leurs systèmes alimentaires en relation avec les acteurs de la filière, afin d'organiser dans le temps et dans l'espace la production, la transformation, la distribution et la consommation de leur alimentation.

{ 4 } Enjeu 4 : S'acheminer vers le « zéro déchet »

La crise des déchets en Corse est une crise récurrente qui, à ce jour, n'est toujours pas résolue. Une partie de la solution réside dans le tri. Mais l'appréciation du problème change totalement si l'on considère le déchet non plus comme un déchet mais comme une ressource. Cette approche conduit à des démarches « zéro déchet » qui visent à réduire la production de tous les flux de déchets, y compris les recyclables en les considérant comme une ressource valorisable.

La ville de San Francisco, considérée comme une ville pionnière en la matière, recycle aujourd'hui 80 % de ses déchets et espère atteindre 100 % dans les années à venir.

En Corse, le tri à la source ainsi que le recyclage des biodéchets sont deux axes d'actions à l'ordre du jour. Le numérique peut apporter un soutien précieux dans ces deux domaines notamment dans la gestion des déposes et des collectes mais aussi dans la gestion des incitations fiscales pour les citoyens vertueux.

Par ailleurs, le zéro déchet c'est aussi les ressourceries, les « repairs café », etc. Une ressourcerie est un lieu où sont collectés tous les objets et matériaux dont leurs propriétaires n'ont plus besoin. Elle gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Le repair café, littéralement « café de réparation », est un atelier consacré à la réparation d'objets. Il est essentiel de penser la gestion des déchets en favorisant aussi le développement de ce type de structures (ressourceries, repairs café) mais aussi toutes les initiatives visant à donner une seconde vie aux produits industriels et notamment aux produits électroniques. Le numérique a toute sa place pour favoriser l'émergence et le fonctionnement de ces nouveaux lieux.

7 pistes d'actions ont été identifiées :

- 132. Renforcer la communication multicanal et mettre en place un portail territorial dédié à l'information, la sensibilisation, l'incitation à la gestion des déchets .**
Cartographier les bornes de tri, les composteurs collectifs et déchetteries.
Offrir de la lisibilité sur les données relatives aux déchets en opendata.
Créer des contenus de sensibilisation sur le tri pour l'ensemble de la société insulaire ;
- 133. Expérimenter (puis passer à l'échelle) des bornes de tri sélectif & des conteneurs à ordures ménagères connectés.** Déployer des réseaux de capteurs et des systèmes de taux de remplissages et/ou de pesée pour les bornes de tri et les conteneurs à ordures afin d'optimiser la gestion des tournées de collecte et de généraliser la tarification incitative ;
- 134. Préfigurer et expérimenter le système d'information permettant d'associer au tri à la source l'incitation fiscale** offrir à chaque foyer son tableau de bord de gestion de ses déchets ;
- 135. Encourager l'émergence de Repairs café et les intégrer dans un écosystème de tiers lieux territoriaux ;**
- 136. Encourager les recycleries et leur mise en réseau autour d'une plateforme de collecte, de réhabilitation et de vente en ligne de produits de deuxième vie ;**
- 137. Encourager la création d'une filière de récupération et de valorisation des matériels électroniques** (ordinateurs, smartphones, téléphones portables...);
- 138. Développer une plateforme numérique de mise en relation des producteurs « d'invendus »** (exemples : commerces alimentaires, restaurateurs) et des organisations en capacité de les distribuer (exemples : associations caritatives).

{ 5 } Enjeu 5 : Promouvoir une mobilité durable

La mobilité est au cœur des problématiques de l'île avec des engorgements routiers de plus en plus importants autour des localités de Bastia et Ajaccio¹. Penser un management de la mobilité est une première étape pour développer des solutions alternatives à la voiture individuelle ou agir sur les flux existants par une meilleure information des conditions de circulation.

Le management de la mobilité réfère plus globalement à diverses stratégies visant à changer les comportements de mobilité (pourquoi, comment, où et quand les personnes se déplacent), afin d'améliorer l'efficacité des systèmes de transport et d'atteindre certains objectifs spécifiques (exemples : réduction de la pollution atmosphérique, des nuisances sonores ou de la congestion, meilleure soutenabilité économique). Le management de la mobilité renvoie ainsi à des stratégies visant à réduire ou à redistribuer de manière spatiale, modale et/ou temporelle la demande de mobilité, en influençant le comportement de mobilité des voyageurs².

L'objectif n'est pas de lutter spécifiquement contre la voiture qui est le mode de transport principal en Corse, mais plutôt de favoriser une meilleure circulation des flux et d'optimiser le taux de remplissage des voitures³ avec, par exemple, des solutions de stationnement intelligent pour mieux informer sur les places de stationnement existantes ou avec l'autopartage et le co-voiturage pour augmenter le nombre de passagers par véhicule.

1 - La voiture représente 66 % des déplacements multimodaux, et cette part passe à 76 % pour les déplacements liés au travail - Enquête déplacements - Avril 2019 - Collectivité de Corse

2 - Management de la mobilité Synthèse bibliographique : cadre et définitions, outils, études de cas, Ministère de la Transition Écologique, 2018

3 - Pour les trajets domicile-travail, le taux de remplissage des véhicules est très faible (1,03 personnes par véhicule en Corse contre 1,39 sur la moyenne nationale) - Enquête déplacements - Avril 2019 - Collectivité de Corse

*UNE ÎLE RÉSILIENTE***AppeBike****Description**

AppeBike constitue une plateforme d'achat/location de vélos permettant aux entreprises et aux collectivités de Corse de mettre en œuvre rapidement des solutions de mobilité durable à destination de leurs salariés et de leurs administrés. Elle se charge de l'intégration du Forfait de mobilité durable (exonéré de charges sociales pour l'entreprise et d'impôt sur le revenu pour le salarié) et de l'accompagnement des collaborateurs sur l'ensemble des sujets touchant au vélo.

Objectif du projet

La voiture reste omniprésente dans nos déplacements quotidiens et est source de pollution, fatigue et retard. En Corse, 85,5 % des actifs qui se déplacent pour se rendre sur leur lieu de travail utilisent la voiture et 77% d'entre eux y ont recours pour des trajets inférieurs à 5 km. Elle représente 30% de l'empreinte carbone de l'entreprise. L'objectif est d'inciter les Corses à l'adoption du vélo comme mode déplacement quotidien et ainsi accentuer l'usage en trajet domicile-travail.

Porteur du projet

Lien : <https://appebike.com/fr>

Contact : Sébastien Rognoni - 04 95 24 22 03

**{ 16 }**

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

UNE ÎLE RÉSILIENTE

Capa Move

**Description**

La plateforme Capa Move, lancée par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, permet d'obtenir une information en temps réel sur les conditions de circulation en Pays Ajaccien. Évolutive, les données sont collectées au moyen de capteurs et de caméras pour davantage de précision. Capa Move regroupe plusieurs fonctionnalités permettant de repenser la mobilité du Pays Ajaccien : places de stationnement disponibles, localisation des bus en temps réel, informations sur la navette maritime, et bientôt des données concernant les mobilités douces avec les aménagements cyclables.

Objectif du projet

Faciliter la mobilité en pays Ajaccien.

Porteur du projet

Public : Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

www.capamove.corsica



{ 17 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

La multimodalité pourrait aussi être favorisée, alors que seuls 20 % des corses utilisent occasionnellement les transports en commun et seulement 12 % des corses pratiquent le vélo, plus ou moins régulièrement⁴. Le numérique peut jouer un rôle sur l'information et les possibilités de transports alternatifs à la voiture, mais également le développement de la multimodalité.

La question de la mobilité est également celle de la logistique (commerces, livraison à domicile) dont le développement est en croissance constante. Le numérique peut offrir l'opportunité d'élargir la zone de chalandise des commerces locaux notamment dans le cadre de plateformes mutualisées de livraison à domicile pour ce qui est de la logistique dite du « dernier kilomètre ».

5 pistes d'actions ont été identifiées :

- 139. Assurer une gestion intelligente des parkings.** Mettre en place des systèmes de gestion dynamique et d'information en temps réel des usagers sur les places de parkings dans les centres-villes ;
- 140. Organiser une plateforme numérique autour du déplacement multimodal en Corse ;**
- 141. Développer une plateforme de gestion et d'information en temps réel du trafic routier et ferroviaire en Corse** (exemple : le système CAPA Move du Pays Ajaccien). Collecter et utiliser les données générées pour améliorer les politiques d'aménagement (exemple : définition des nouveaux plans de circulation) ;
- 142. Mettre en place un système de billettique numérique unifié pour les transports en commun** et proposer un accès unifié en matière de tarification aux réseaux de transports en commun.
- 143. Ouvrir largement les données de transport.**

⁴ - Enquête déplacements - Avril 2019 - Collectivité de Corse

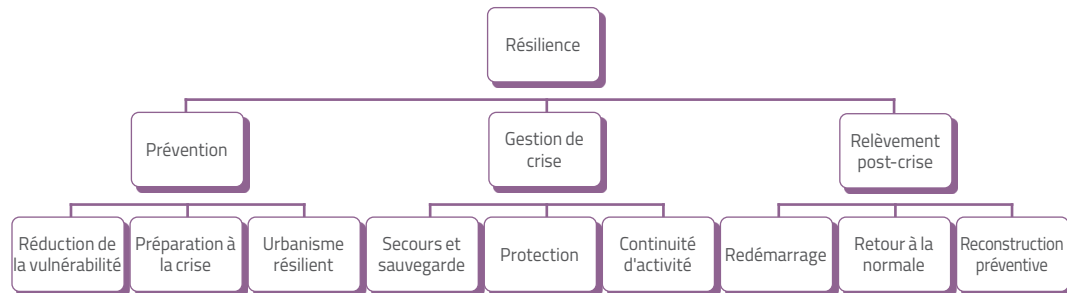
{ 6 } Enjeu 6 : Prendre en charge la gestion et la prévention des risques

La Corse est confrontée à un certain nombre de risques et de crises qui sont rattachés à des phénomènes pluriels et complexes. Le réchauffement climatique va induire une bonne partie de ces risques : augmentation des épisodes caniculaires, épisodes de précipitations intenses, importantes inondations, baisse des ressources en eau douce, augmentation des risques d'incendie de forêts, etc.

La maîtrise du risque renvoie à la capacité à contrôler et prévoir les aléas pour maintenir les activités humaines.

Dans ce contexte, la réponse aux risques doit obéir à un corpus de méthodes et d'outils communs qu'il s'agisse de risques sanitaires comme ceux révélés par la crise de la Covid-19 mais aussi la fièvre catarrhale, les risques liés aux ravageurs comme le cynips, la xylelia fastidiosa, les risques incendies, les risques environnementaux liés aux pollutions maritimes, aux crues mais aussi à la gestion des déchets, sans oublier les risques économiques liés notamment au taux de pauvreté, à la crise économique générées par la Covid-19, les risques sociaux liés aux grèves dans les transports notamment, les risques technologiques, comme le risque cyber amplifié par un environnement de plus en plus connecté.

Pour y répondre une approche globale et multidimensionnelle est nécessaire. Elle se fonde sur le schéma ci-dessous :



Autour de cette approche se dessinent 3 orientations pour un numérique de gestion de crise (Cf. ci-après).

Orientation 1 : Disposer des systèmes temps réels susceptibles de mesurer les risques

Cette piste est commune à celle figurant à l'enjeu 1 du présent livret. Il s'agit de mettre à profit cet ensemble de capteurs en réseau, d'en collecter les données en temps réel, de les stocker, de les partager en OpenData, de les analyser afin, de créer des modèles de simulation permettant d'anticiper et, in fine, de mieux gérer les crises environnementales lorsqu'elles surviennent.

Orientation 2 : Concevoir un dispositif territorial de réponse aux risques

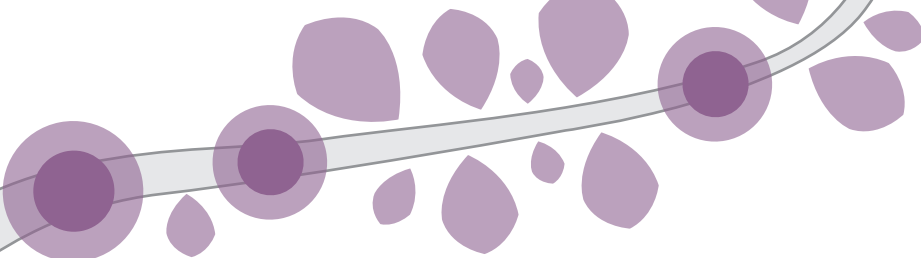
Il convient de concevoir et d'implémenter une structure de réponse aux risques qui permette :

- De transcrire dans un Système d'Information Géographique l'identification et l'analyse des risques et vulnérabilités par une représentation spatiale ;
- Mettre à disposition au format numérique les documents d'information communale sur les Risques Majeurs, les plans Communaux de Sauvegarde ainsi que les plans de prévention des risques technologiques ou naturels ;
- Assurer les remontées d'information du terrain en temps réel dans les centres

de contrôle et de commandement (exemple : alarmes de dépassement de seuils critiques) ;

- Intégrer la veille des réseaux sociaux dans les systèmes pour déceler l'émergence d'une situation de crise ;
- Coupler la détection d'un risque avec les systèmes d'alerte à la population et le déclenchement des dispositifs de sécurité (exemples : barrières d'accès, sirènes d'évacuation, messages d'information) ;
- Mettre en place des dispositifs de simulation d'évolution d'événements, de suivi météorologique (exemples : modélisation de crues, de propagation d'incendies, de dispersion de nuages toxiques), de gestion du rappel des astreintes, de géolocalisation des moyens d'actions ;
- Identifier les zones d'action prioritaire et la sectorisation facilitant l'action ;
- Quantifier la demande de renforts, la diffusion des données publiques en données ouvertes sur les risques et les moyens de prévention ;
- Intégrer des dispositifs numériques de main courante de suivi de crise, envisager la réutilisation des données pour le retour d'expérience ;
- Sensibiliser les acteurs et la population notamment les jeunes.

Cette structure devra associer les acteurs publics et associatifs amenés à intervenir lors d'une crise afin d'optimiser l'action des services des collectivités (CdC et mairies notamment), sapeurs-pompiers, services préfectoraux, services d'aide médicale d'urgence, associations agréées de sécurité civile, etc. L'emploi des drones, la prise en compte des réseaux sociaux numériques ou encore le déploiement des systèmes de gestion opérationnelle sont des exemples parmi d'autres.



Orientation 3 : Envisager un numérique en mode dégradé

Le numérique dans les crises doit être envisagé en mode dégradé autour de fonctionnalités limitées mais essentielles. Mode dégradé qui a par exemple surgi avec le télétravail forcé par le confinement au plus fort de la crise sanitaire de la Covid-19. Le télétravail s'est ainsi généralisé sans forcément avoir les outils au point, une organisation managériale appropriée et des travailleurs préparés à travailler dans cette situation.

Ainsi les outils et les usages numériques dans la crise ne sont pas les mêmes que ceux que l'on utilise en dehors de la crise. Il est donc nécessaire de penser le fonctionnement numérique en mode dégradé en amont pour assurer le fonctionnement des activités indispensables.

UNE ÎLE RÉSILIENTE

FireCaster

Simuler les incendies à haute résolution
et estimer les risques sur le territoire

Description

Financé par l'ANR et utilisant les ressources en calcul intensif de l'université de Corse, ce programme de recherche collaboratif a pour but de développer les futurs outils de prévision dans le domaine de l'incendie. Grâce à un calcul météo quotidien à très haute résolution il permet d'estimer rapidement le danger du lendemain, mais aussi en cas d'alerte, les scénarios de lutte, leur coût, la position du front, la dispersion de fumées et la micro-météorologie locale.

Objectif du projet

Développement de méthodes mathématiques et numériques en calcul intensif afin de pouvoir les assembler dans une plateforme pré-opérationnelle de prévision incendie.

Porteur du projet

Laboratoire Sciences Pour l'Environnement
CNRS/Université de Corse – collaboration (Météo-France, Inria, Cerfacs, LISA, LAERO)

Lien : <https://firecaster.universita.corsica>
Contact : filippi_j@univ-corse.fr



{ 23 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

UNE ÎLE RÉSILIENTE

MidGard

Description

MidGard développe une plateforme web pour les acteurs de la Sécurité Civile. Cet Outil d'aide à la décision permet de stocker, visualiser et analyser automatiquement les données drones grâce à des modules d'Intelligence Artificielle, pour faciliter le travail des opérationnels et prendre les meilleures décisions en intervention.

Objectif du projet

Aujourd'hui, en France, 80 % des Services Départementaux d'Incendie et de Secours ont commencé à utiliser les drones pour améliorer la connaissance d'une situation opérationnelle. Mais, bien que la capture des données soit de plus en plus accessible, le véritable défi consiste à exploiter toutes ces données pour les rendre consommables, partageables et exploitables, et cela, dans les meilleurs délais.

L'objectif principal de MidGard est d'assister les acteurs de la sécurité civile, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement en facilitant l'analyse « terrain ».

Porteur du projet

Lien : www.midgard-ai.com

Contact : contact@midgard-ai.com



{ 24 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

3 pistes d'actions ont été identifiées :

- 144. Déployer des réseaux de capteurs (Cf. livret n°2 Smart Isula) permettant de mesurer en temps réel les impacts environnementaux et écologiques pour constituer une base de données partagée à l'échelle du territoire.** Construire pour cela une infrastructure BigData territoriale des données écologiques et environnementales, ainsi qu'un environnement SmartGrid dédié à ces problématiques ;
- 145. Déployer un système d'information dédié à la prévention et à la gestion de crise.** Mettre en place des systèmes d'information temps réel permettant de prévenir, gérer et d'analyser les situations de crise, les aléas climatiques (inondations, feux de forêts, glissement de terrain, montée des eaux, vagues submersion...). Les données temps réel fournies seraient agrégées au sein d'un système unifié de gestion de crise qui permettrait la coordination des actions de l'ensemble des parties prenantes en y associant, bien évidemment, la population. Il s'agit aussi de créer un écosystème d'acteurs qui contribueraient à l'étude et la gestion de ces crises, que ce soient des fournisseurs de solutions (exemple : MIDGARD) susceptibles d'innover et d'anticiper par le recours à la simulation (exemple : Fire Caster) ;
- 146. Favoriser l'émergence d'un laboratoire territorial de gestion de crise.** Ce laboratoire permettra de susciter l'innovation et la mise en place de Proof of Concepts (PoCs) autour de ces différents enjeux en favorisant le lien Université et territoires.

{ 7 } Enjeu 7 : Envisager la réappropriation industrielle par le « faire »

La Corse doit envisager les moyens de se doter d'une capacité à repositionner localement son activité économique, dans un souci d'autonomie, de durabilité, de justice sociale, de réduction de l'empreinte carbone, etc.

Il convient ainsi de favoriser un mouvement de relocalisation de la production, de réindustrialisation des territoires et de socialisation de la fabrication autour d'une alliance entre le mouvement des Makers et des administrations publiques.

L'objectif est de transformer l'écosystème de l'île pour favoriser la capacité de production locale et durable et s'écarter du modèle industriel de production mondialisée et jetable.

La dynamique des FabLab en Corse (Corti, Aiacciu, Bastia) a su amorcer ce mouvement et créer un réseau de « Makers » qui a su se mobiliser dès le début de la crise sanitaire de 2020 pour créer notamment masques et visières. Cette dynamique doit être amplifiée autour d'un collectif des acteurs du « faire » présents dans les territoires : tiers-lieux, fablabs, artisans, TPE et PME, makerspaces, indépendants, etc.

Ainsi, le mouvement de réappropriation industrielle doit viser à créer cet écosystème d'acteurs, ce collectif de « Makers », afin d'insuffler en Corse un renouveau industriel raisonné et durable.

Dans un premier temps il convient de saisir des opportunités comme l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Manufacture de territoire » lancé par l'ANCT en 2021. Cet AMI permet d'envisager le financement d'initiatives permettant la création d'un maillage territorial d'espaces de fabrication distribuée.

Ainsi les principes de cet AMI sont alignés sur les ambitions de Smart Isula : « ces espaces contribueront à la reconfiguration de la production et de la consommation au sein des territoires. Ils créent et gèrent des plateformes de production de proximité, équipés de machines artisanales et numériques capables de fabriquer des produits sur la base de design produits n'importe où dans le monde. Un client peut ainsi passer commande à une Manufacture de proximité, ce qui génère une économie locale de fabrication.

Cette approche, favorisant la mutualisation des connaissances, l'échange de compétences et l'entraide a par ailleurs mis en évidence le besoin de ces acteurs de se réunir pour consolider durablement leurs activités.

Il s'agit donc de stimuler nos territoires afin qu'il ré engage un mouvement vers leurs spécificités industrielles et artisanales. Cela permettra de recréer des sources d'activités économiques, notamment basées sur des savoir-faire patrimoniaux complétés par les outils numériques.

Pour cela, ces « Manufactures de proximité » permettront de mettre en lumière la richesse des savoir-faire et vise à développer des parcours d'apprentissage : la découverte du geste, du « faire », la valorisation des métiers industriels et artisanaux, la sensibilisation aux métiers manuels, l'inclusion numérique. Ces enjeux doivent être pensés en interaction avec les spécificités du tissu économique et social local (filières, offres de formation existante, CFA, Greta, associations de formation continue, problématiques sociales, particulières...). »

Autour de cette dynamique il convient de favoriser la diffusion de la culture Makers que ce soit dans le monde éducatif ou de la formation continue.

Le réseau de Fablab en Corse reste une pièce maîtresse qu'il convient de développer autour d'un collectif selon les principes de base suivants :

- Offrir des lieux ouverts au public susceptibles de rendre possible l'invention par l'accès à des outils de fabrication numérique ;
- Former sur la base de projets et de l'apprentissage par les pairs, chacun prenant part à la capitalisation des connaissances à et à l'instruction des autres utilisateurs ;
- Des activités commerciales peuvent être incubées dans les Fablabs mais ne doivent pas faire obstacle à l'accès ouvert.

4 pistes d'actions ont été identifiées :

- 147. Conforter le réseau des Fablabs comme des leviers de la réappropriation industrielle ;*
- 148. Favoriser l'émergence de « manufactures de territoires » selon le modèle « manufactures de proximité » de l'ANCT (cf. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/ami-manufactures-de-proximite-644#scrollNav-4>) ;*
- 149. Susciter et encourager les premiers modèles de production de petites séries autour de collectifs d'acteurs (artisans, filière bois, artistes...) permettant d'engager des publics fragilisés, comme les apprentis.*
- 150. Ouvrir les données de conception 3D autour d'une bibliothèque d'objets libres de droits.*

Makers Uniti

Solidarité, dévouement, sens de l'intérêt général : les « Makers Uniti » insulaires ont fait honneur à la Corse tout au long de la crise de la Covid-19.

Solidarité peut rimer avec innovation. C'est ce qu'ont démontré les « Makers Uniti » durant la crise de la Covid-19. Particuliers, associations, fablabs, entreprises, ces Makers ont donné de leur temps et de leurs compétences afin de fabriquer du matériel de protection, qui a pu bénéficier, notamment, aux soignants. Une belle initiative que la Collectivité de Corse a mis à l'honneur le jeudi 16 juillet en invitant les bénévoles à la Villa Pietri (Cf. photo ci-après) et en leur offrant une affiche réalisée par l'artiste Anto fils de pop (Cf. photo ci-dessus).



Ce réseau de Makers s'est rapidement structuré dès le début de la crise. Grâce à des imprimantes 3D ou des découpeuses laser, ils sont parvenus à atteindre une capacité de production de 800 visières par jour et ont ainsi été en mesure de répondre aux commandes qui se sont rapidement multipliées. Le système de distribution s'est organisé en circuits courts à travers une cinquantaine de petites unités de production, réparties sur l'ensemble de la Corse et présentant des statuts administratifs très variés : FabLabs, institutions, entreprises technologiques, mais aussi particuliers ou encore établissements scolaires, etc.

Face aux difficultés rencontrées notamment au niveau de l'approvisionnement en matières premières, l'ensemble de la société corse s'est mobilisée afin de soutenir les « Makers » et leur fournir les matériaux nécessaires à la poursuite de la fabrication.

Au total, ont ainsi été produits sur l'ensemble de l'île :

- 17 800 visières ;
- 50 hygiaphones ;
- 500 crochets ouvre-porte ;
- 50 kits de VNI (dispositifs de ventilation non invasive) pour équiper l'hôpital d'Aiacciu de kits de valves de respirateurs.



Ces matériels ont finalement été distribués gracieusement à de nombreux acteurs qui étaient en première ligne : hôpitaux, cliniques, EHPAD, centres médicaux Covid-19, pompiers, gendarmes, soignants libéraux, aides à la personne, mais également commerçants de proximité.

Le peuple Corse, aux moments difficiles de son histoire, a toujours démontré sa capacité à faire front collectivement.

L'action du réseau des « Makers Uniti » en est la preuve.

{ 8 } Enjeu 8 : S'engager vers un modèle de tourisme durable

La Corse se trouve au sein du premier bassin récepteur mondial du tourisme, le Nord-Ouest méditerranéen, qui concentre environ 80 % de l'offre touristique méditerranéenne¹. Bien que le modèle touristique dominant de cette partie du bassin méditerranéen soit le tourisme de masse, la particularité des paysages corses et son insularité mettent en évidence la nécessité de faire le choix d'un développement touristique maîtrisé. Plus généralement, pour l'industrie du tourisme, qui représente 8 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, s'engager ou non vers la voie du « durable » n'est plus une option.

Le tourisme est l'un des secteurs les plus impactés, en proportion et en durée, par la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 qui se répand depuis le mois de mars 2020. Cette situation est venue accroître les nombreuses interrogations qui s'adressaient au secteur touristique depuis quelques années compte tenu des effets délétères, tant sur le plan humain qu'environnemental, que certains de ses comportements occasionnent.

La crise sanitaire a donc accéléré une prise de conscience des nécessaires évolutions et réorientations des pratiques touristiques. En Corse, cette prise de conscience s'est amorcée dès 2016² autour d'une nouvelle approche du tourisme sur l'île en « conciliant développement touristique, protection de l'environnement et préservation de l'identité ».

Smart Isula veut mettre le numérique au service de cette nouvelle approche orientée vers un tourisme durable et responsable. Le numérique doit contribuer à construire un tourisme positif pour les habitants, respectueux de l'environnement et apporteur de retombées équitables pour les territoires insulaires.

1 - Livre blanc du tourisme corse, septembre 2014

2 - Une nouvelle approche pour le tourisme en Corse, concilier développement touristique, protection de l'environnement et préservation de l'identité (Guide des aides au tourisme en Corse 2016 – 2020)

En Corse, le chemin pour atteindre ces objectifs est pavé d'obstacles et de résistances compte tenu de l'économie de rente touristique dans laquelle s'est progressivement installée toute une partie de l'économie insulaire. Seule une stratégie globale et participative permettra d'accomplir cette transition en sachant qu'à la suite de la crise de la Covid-19, la concurrence va être exacerbée entre les destinations européennes.

Les exemples de territoires comparables à la Corse sont pourtant encourageants. Certains ont su, à un moment de leur histoire, faire preuve de volontarisme, innover, transformer leurs modes de fonctionnement dans l'intérêt de leurs habitants et de la protection de leur patrimoine naturel tout en renforçant leur attractivité : le Costa Rica, certaines zones de la Basse Californie au Mexique, le Pantanal au Brésil et plus proches de la France, les Baléares, les Iles Atlantiques de Galice ou encore Alonissos en Grèce.

Ainsi, au cœur de la stratégie touristique de la Corse figurent les dimensions sociales et environnementales, dans la mesure où la soutenabilité de long terme de cette activité concerne tout autant les relations et les pratiques sociales mais aussi les interactions entre les populations humaines et leur environnement physique et naturel, notamment en termes d'impacts du tourisme dans le contexte de changement global.

Cette nouvelle approche s'inscrit dans la volonté exprimée par l'Assemblée de Corse en avril 2018 de franchir une nouvelle étape dans le développement du tourisme corse qui constitue le secteur économique le plus important de l'île. Cette approche est fondée sur 3 piliers :

- La conciliation d'une croissance touristique et de la protection de la ressource dans un territoire fragile ;
- Le positionnement différencié de la destination Corse dans son environnement concurrentiel en tant que destination préservée, d'île verte en Méditerranée ;
- L'augmentation des retombées économiques et sociales du tourisme tout en refusant les pressions d'un tourisme de masse, ce qui suppose de maximiser la valeur ajoutée produite sur le territoire.

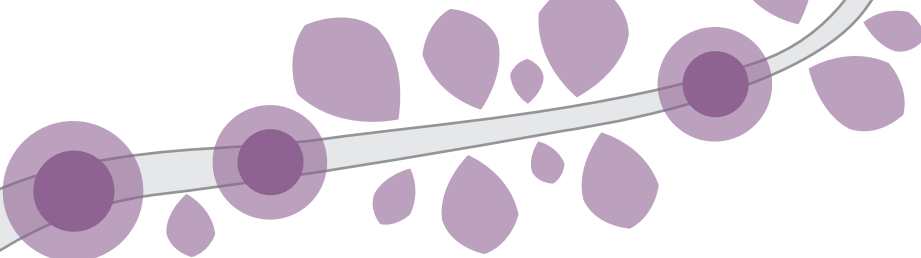
Consciente de ces enjeux et de sa responsabilité pour l'avenir du tourisme corse, l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) souhaite radicalement modifier le positionnement de l'île sur le marché touristique international et le transformer en modèle méditerranéen de développement touristique durable et responsable.

Dans ce cadre le numérique peut œuvrer à construire un tourisme positif pour les gens, respectueux de l'environnement et apporteur de retombées équitables pour la Corse.

Toutefois, il est important de prendre en considération les grandes évolutions liées au numérique actuellement à l'œuvre. Le secteur du tourisme a largement entrepris son virage numérique avec plus de 79 % des touristes qui préparent leur voyage sur Internet, 55 % qui réservent en ligne. Le e-tourisme sur mobile (m-tourisme) est en pleine croissance. 58% des Français partis en 2018 ont utilisé leur mobile ou leur tablette pour préparer leurs séjours de loisir, avec une prééminence pour celles qui utilisent la géolocalisation. Enfin en 2018, les ventes en ligne de voyages ont augmenté de 9 %.

Par ailleurs :

- Les agences de voyages en ligne comme Expedia, Govoyage ou voyages-sncf.com captent des parts de marché croissantes au détriment des agences de voyages et des tour-opérateurs traditionnels. Dans ce paysage en recomposition, les géants du Web ne demeurent pas en reste Google notamment investi le secteur et concurrence les méta-moteurs spécialisés comme Kayak et Trivago ;
- Les technologies numériques nourrissent désormais chaque étape de l'expérience touristique : la réservation, la transaction, la préparation du voyage en amont, son déroulement, le feedback et le suivi en aval ;
- Les acteurs du tourisme recueillent une masse considérable d'informations croisées avec celles disponibles sur internet, ce qui leur permet d'affiner leurs modèles de fixation des prix et d'améliorer leurs approches commerciales ;



- Certains processus liés au cœur de métier des entreprises touristiques, comme la production des voyages ou la réservation sont désormais entièrement numérisés. Ainsi, les tour-opérateurs évoluent d'un modèle économique « statique » (des produits packagés une fois par saison, présentés via un catalogue papier et n'autorisant qu'un faible nombre d'options) vers un modèle "dynamique", temps réel.

Cette prégnance du numérique dans le tourisme impose aux acteurs territoriaux du tourisme en Corse de constamment s'adapter, changer certaines pratiques et surtout soutenir et être à l'affut de l'innovation pour renforcer leur territoire. Dans l'esprit des principes de Smart Isula, cette adaptation doit se faire dans le respect de règles morales ou éthiques. Ainsi, les acteurs territoriaux du tourisme ont un rôle important à jouer pour préserver les acteurs locaux des prédatations, pour protéger les consommateurs-touristes, et veiller à un développement harmonieux de leurs territoires et de leur population.

Le living Lab de l'Agence de Tourisme de la Corse

Le projet de « Living (Innovation Tourism) Lab » (LITL) s'inscrit dans la feuille de route de l'ATC pour « une transition écologique et numérique du tourisme corse, créateur de valeur et respectueux des équilibres du territoire ». Le projet ambitionne de créer une véritable dynamique d'échange entre les parties prenantes sous la forme de processus collaboratifs, mixant savoirs professionnels, savoirs militants et savoirs d'usages favorisant l'émergence d'innovations, tant technologiques, que sociales ou règlementaires. La notion d'écosystème est donc centrale.



Le living lab vise à :

- **Expérimenter un tourisme en tant que secteur innovant**, pourvoyeur d'emplois soutenables et pérennes, dans l'espace et le temps, au sein d'un contexte insulaire fragilisé par les conséquences des changements globaux (dérèglement climatique, invasions biologiques, impacts anthropiques croissants), d'une mondialisation menaçante et d'une récente crise sanitaire (Covid-19) ;
- **Faire de la Corse une destination de bien-être dans le respect de son environnement naturel et culturel**, sur la base des préconisations des différents plans, schémas et stratégies dont s'est dotée l'île pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux du XXI^{ème} siècle.

L'approche choisie est celle d'un Living Lab ; la seule à pouvoir associer différentes parties prenantes de la transition (société civile – locaux et touristes, entreprises et institutionnels). La démarche devra s'assimiler à un laboratoire expérimental du tourisme durable où chacun des participants sera cocréateur de valeurs et testeur de solutions pour demain dans une logique de collaboration. L'utilisateur sera directement impliqué dans la création, l'expérimentation et la validation de produits ou de services.

La collaboration des partenaires provenant de différents secteurs d'activité soutendra ainsi l'innovation, qu'elle soit organisationnelle, sociale ou technologique. Le LL doit permettre ainsi, dans une logique de décloisonnement public-privé, intersectoriel (tourisme vs numérique, tourisme vs transport, tourisme vs culture, etc.), recherche académique-entreprises, de produire, tester, dimensionner des idées nouvelles dans une logique de cothinking. Il va permettre de faire ce que les acteurs du tourisme corse pris isolément ne peuvent faire, à savoir concevoir le tourisme de demain dans une perspective de soutenabilité.

7 pistes d'actions ont été identifiées :

- 151. Engager une transformation de l'offre touristique autour d'une labellisation « Corse - Destination neutre carbone ».** Au-delà des collectivités, c'est tout le tissu économique d'acteurs touristiques qu'il faut emmener dans cette voie. Pour cela le numérique doit être mobiliser pour mesurer et communiquer autour l'empreinte carbone du secteur, la valorisation du label, sa diffusion et sa gestion ;
- 152. Impulser et accompagner ce processus de transition vers un tourisme durable au sein d'un Living Lab.** Ce Living Lab étant conçu comme un creuset d'innovations dans les domaines de l'économie circulaire, de l'économie verte et de l'open data appliqués au tourisme. L'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) étant le chef de file d'une expérimentation grandeur nature en matière de tourisme durable et innovant à l'échelle de la Corse. L'objectif principal est la transformation vertueuse du territoire en destination durable par un processus de transition écologique, numérique et réglementaire impactant de manière profonde l'industrie touristique insulaire ;
- 153. Relever le défi de l'information touristique numérisée dans le domaine de l'accueil touristique.** Il convient de remobiliser les acteurs touristiques du territoire autour de la réappropriation de l'information touristique, de sa numérisation et de son organisation au niveau locale autour d'un écosystème d'acteurs. Cette problématique de l'information touristique comporte de forts enjeux territoriaux, d'attractivité et de compétitivité touristique du territoire mais il doit être porteur d'un message portant un changement de cap pour un tourisme plus humaine, plus responsable plus respectueux ;
- 154. Se réapproprier les processus de réservations au-delà des grandes plateformes existantes.** La Corse doit s'intéresser au processus de réservation et jouer son rôle dans ces offres. Comme les autres régions elle a été happée par ces grandes plateformes qui viennent rogner la valeur créée dans les territoires. Il convient d'apporter une offre concurrentielle, non frontale, mais différenciée des grands « OTA » (Online Tour Agencies) dominantes comme Booking ou Expedia. Ces offres devant se différencier par une

connaissance fine de terrain des itinéraires touristiques et sur des commissions moins prédatrices, au bénéfice des prestataires locaux et des clients finaux. Dans ce modèle l'offre peut s'adapter aux corses et à un tourisme de proximité ;

155. Favoriser l'émergence d'espaces numériques en ligne présentant l'offre du territoire, ses initiatives, ses spécificités culturelles et patrimoniales. Ces espaces permettront un positionnement différencié de la destination Corse dans son environnement concurrentiel en tant que destination préservée, d'île verte en Méditerranée. Ils seront organisés autour d'un écolabel pour présenter :

- Les offres commerciales de différents prestataires d'hébergements, de transports, de restauration, d'activités culturelles ou sportives, regroupés autour d'un écolabel territorial ;
- Les initiatives en matière d'animation, préservation, valorisation de l'environnement, du patrimoine et de la culture menée par le monde associatif ou par les habitants eux-mêmes ;
- Le touriste comme un résident d'un territoire.

156. Avoir recours au numérique pour mesurer, réguler les flux et la fréquentation des sites sensibles pour s'insérer dans une démarche où le tourisme devient lui-même protecteur des sites. Il s'agit ici de concilier la croissance touristique et de protection de la ressource dans un territoire fragile ;

157. Valoriser les données des territoires touristiques sur les différents segments du e-tourisme. En lien avec le service public de la donnée abordé dans la branche données territoriale de Smart Isula (Cf. livret 4 Smart Isula), il convient de se réapproprier la donnée afin de pouvoir orienter et optimiser la qualité du service rendu. Il faut que la Corse se donne aussi les moyens, dans le respect du RGPD, de recueillir les données permettant de suivre les touristes dans leurs parcours et leurs usages pour analyser l'attractivité ou la pression sur un territoire et procéder à des améliorations en temps réel.

Source : Territoires Conseils - Intégrer le numérique dans les stratégies touristiques

<https://www.banquedesterritoires.fr/territoires-conseils-integrer-le-numerique-dans-les-strategies-touristiques>

{ 9 } Enjeu 9 : Améliorer l'accessibilité et la qualité des soins sur les territoires

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en lumière le potentiel du numérique en santé, de l'information des citoyens à l'épidémiologie, de la gestion des lits à la télémédecine. Elle a accéléré la mise en place de solutions concrètes, développées en un temps record et qui ont su appuyer au quotidien les professionnels de santé et les patients.

Pourtant, le contexte dans lequel ces transformations se sont opérées a également fait apparaître des retards et des lacunes : la difficile coordination d'un écosystème dispersé, des raideurs administratives à surmonter et un public parfois trop réticent ou pas assez formé pour pleinement saisir toutes les opportunités.

La crise a ainsi renforcé l'urgence d'un investissement matériel, politique et humain sans précédent dans l'innovation en santé, qu'on ne saurait opposer aux impératifs des soins courants.

Dans ce contexte et au regard des contraintes spécifiques de la Corse, qui se caractérisent par sa géographie (« île montagne »), la prévalence des maladies chroniques, le vieillissement de sa population et une démographie médicale en baisse, il est indispensable, ici plus qu'ailleurs, de prendre en compte les technologies et les pratiques innovantes en santé¹.

Le relief montagneux et la ruralité importante de la Corse contribuent à l'isolement des personnes âgées et génèrent des difficultés d'accès aux soins. La solidarité intergénérationnelle, de famille et de voisinage, est un atout réel en Corse. Elle ne pourra cependant pas combler le choc démographique annoncé, lié à la fois à l'évolution défavorable de la pyramide des âges et à la baisse de la démographie médicale sur les 10 ans à venir qui touche aussi bien les médecins généralistes que spécialistes².

1 - Source Cadre d'Orientation Stratégique en Corse, 2018

2 - Source Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) en Corse, 2018

Ce déficit d'offres s'accompagne d'un taux de pauvreté plus important. Ce n'est pas un épiphénomène puisqu'elle touche une personne sur cinq, taux qui continue d'augmenter. Cette situation, couplée au retard conséquent qui a été pris en matière de prévention des inégalités de santé, de repérage et de prise en charge précoce des situations de fragilité, conduit à un premier paradoxe : alors que la pauvreté monétaire est bien supérieure en Corse, le non-recours aux droits relatifs à la santé y est supérieur à la moyenne nationale.

Un second paradoxe a été identifié par le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) 2018 - 2023 : la santé des plus démunis se dégrade malgré les budgets croissants consacrés à la santé en Corse. La question du ciblage et de l'efficacité des moyens mobilisés est donc posée et l'innovation en santé apparaît comme un outil pertinent pour résoudre cette problématique.

Dans ce cadre, la mise en place d'une démarche e-santé en Corse, pilotée par le GIP Corse E-Santé³, vise à mobiliser le numérique au profit des services de santé et à soutenir l'intégration de pratiques innovantes pour améliorer la qualité, la sécurité et l'accessibilité à la santé.

Cette démarche place en son centre le patient et l'ensemble de son parcours d'accès aux soins : prévention, prise de rendez-vous, accès à un professionnel de santé, suivi du dossier, accompagnement et maintien à domicile, etc. Mais le numérique en matière de santé adresse également un certain nombre d'enjeux pour les professionnels : partage des innovations, des connaissances et des compétences ; meilleur pilotage des structures de santé par l'informatisation des services supports ; coordination des acteurs de santé, etc.

La démarche e-Santé doit aussi permettre de favoriser la production d'externalités positives sur le territoire corse. L'accès au soin doit devenir plus égalitaire via par exemple l'accès aux praticiens facilité grâce à la télémédecine ou la clarification de l'offre de santé grâce aux plateformes de mise en relation praticiens-patients. Les déplacements des patients comme des praticiens gagneraient à être optimisés grâce à la réduction des contraintes de mobilité. Enfin, l'e-santé peut contribuer à renforcer la « démocratie sanitaire » en permettant un accès privilégié à ses données de santé y compris pour les plus démunis.

3 - <https://www.corse.ars.sante.fr/contacter-le-grades-e-sante-corse>

Piste 1 : Consolider le socle d'infrastructures territoriales de la e-santé

D'abord il s'agit de favoriser l'émergence d'un réseau régional très haut débit de la e-santé associant l'ensemble des acteurs de santé du territoire qu'ils soient publics ou privés. Il serait l'extension du réseau actuel e-santé public déployé par le GCS CIRSCO et il pourrait s'ouvrir sur le monde de la recherche via RENATER.

Ensuite il faut offrir un datacentre de proximité habilitée à accueillir les données de santé susceptible d'héberger les données et les services de santé du territoire insulaire. Ce datacentre s'insérerait comme la plateforme d'interconnexion des différents services e-santé sur le territoire.

Enfin il faut garantir autour de l'infrastructure territoriale (réseau e-santé & Datacentre) une offre de services numériques sécurisés à forte valeur ajoutée. Cette infrastructure pourrait aussi garantir le recueil des « self-data » e-santé sur la Corse et de services territoriaux comme des services de type « greenPass » sécurisés et respectueux des données produites.

*UNE ÎLE RÉSILIENTE***Hébergement des données de santé****Description**

La SITEC constitue une plateforme territoriale d'hébergement de données de Santé, par l'intermédiaire de ses 2 Datacenters interconnectés et certifiés ISO/CEI 27001:2013 et HDS v1.1. Tous les acteurs de la santé publics ou privés ont ainsi la possibilité d'héberger leurs données dans ces datacenters de proximité répondants au plus haut niveau d'exigence en termes de sécurité et d'intégrité. La SITEC est aujourd'hui en capacité de répondre aux attentes des acteurs de la santé, du médico-social ainsi qu'aux éditeurs de solutions dédiées à ce secteur.

Objectif du projet

Disposer d'une plateforme en Corse permettant l'hébergement des données de santé localement et facilitant l'émergence des services de e-santé.

Porteur du projet

Privé (SEML) - SITEC

Lien : www.sitec.corsica

Contact : nicolas.andrei@sitec.corsica

**{ 41 }**

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

Piste 2 : Intégrer la Corse dans la dynamique nationale e-santé comme une région pilote ou laboratoire

S'il existe désormais en France un volontarisme politique très fort concrétisé au travers d'une meilleure gouvernance, avec notamment la création du projet « ma santé 2022 » comprenant plusieurs mesures relatives au Dossier Médical Partagé (DMP), à l'Espace Numérique de Santé (ENS), au Health Data Hub, aux télé-soins et à l'e-prescription, ces initiatives fortes nécessitent largement d'être portées sur le terrain.

Les acteurs territoriaux, en relai avec les Agences Régionales de Santé, sont des soutiens déterminants pour l'adoption de ces nouveaux services, notamment par les usagers.

L'ensemble de cette stratégie nationale repose en particulier sur deux services :

1. Le Health Data Hub qui est une plateforme de partage de données initiée par le Ministère de la santé. Elle rassemble les sources de données nécessaires au travail d'amélioration de la qualité des soins. Son objectif est de promouvoir l'utilisation et d'accroître les possibilités d'exploitation des données de santé pour améliorer la qualité des soins :
 - Orientation du système de santé ;
 - Suivi et l'information des patients ;
 - Soutien au personnel de santé ;
 - Compréhension des prestataires de soins de santé.
2. L'Espace Numérique de Santé qui comprend le Dossier Médical Personnalisé (DMP), soit l'ensemble des éléments qui constituent le dossier médical du patient, ainsi que ses données administratives :
 - Constantes de santé que le patient peut enregistrer à l'aide d'objets connectés ou d'applications ;
 - Remboursements de frais médicaux ;
 - Messagerie sécurisée lui permettant d'échanger avec ses praticiens ;
 - Outils facilitant l'accès à une information de qualité sur la prévention et l'offre de soins.

Piste 3 : Un engagement territorial autour du numérique inclusif au service de l'e-santé

Si la démarche de l'État est volontariste, il n'en reste pas moins nécessaire de mettre en place au niveau du terrain, un véritable accompagnement pour former les personnes, par exemple, à utiliser une messagerie sécurisée ou à ouvrir l'espace numérique de santé et à le manipuler.

Il convient d'utiliser et de consolider le maillage des acteurs locaux pour accompagner et faciliter cette appropriation. À ce titre :

- Il faudra être vigilant sur les enjeux liés aux usages qui doivent être pris en compte au titre de l'inclusion numérique (Cf. livret n°5 Smart Isula) ;
- Il faudra aussi s'assurer que les acteurs de la santé disposent d'un accès Internet de qualité suffisante pour accéder par exemple au dossier en ligne d'un patient.

Il est ainsi nécessaire d'intégrer dans l'approche e-santé les aspects liés aux usages comme ceux liés aux infrastructures haut débit et très haut débit.

Par ailleurs, une attention particulière devra être apportée à l'appropriation des usages pour les personnes les plus exclues, les plus fragilisées, qui ne sont pas forcément les plus âgées. Il faudra s'assurer qu'à l'égard de celles et ceux qui sont dépendants, parce qu'ils sont atteints de la maladie d'Alzheimer ou parce qu'ils sont handicapés, et qui ne peuvent pas se saisir seuls de ces outils, que l'on mette en place des dispositifs adaptés, à partir du réseau familial, de proches ou à partir de professionnels. Les acteurs territoriaux ont un rôle essentiel à faire en sorte que ces aidants aient un vrai statut, une vraie reconnaissance juridique, voire financière, et qu'ils puissent réellement être plus proches des gens qu'ils accompagnent.

Piste 4 : Encourager la mise en réseau des acteurs en favorisant le déploiement du programme e-Parcours

Le déploiement du programme e-Parcours en Corse est une priorité. Il vise à offrir un panel de services numériques de coordination pour les professionnels de santé, complémentaire aux premiers services socles, afin d'organiser l'articulation entre médecine de ville, médico-social et hôpital, et dans le but de mieux répondre aux besoins de soins de proximité. Ce programme permet de développer et de simplifier la coordination entre les professionnels au profit de l'utilisateur, dans une logique de prise en charge décloisonnée, à travers le déploiement de référentiels socles et l'usage de services d'échange et de partage sécurisés (exemples : réseau social professionnel, agenda partagé).

Piste 5 : Accompagner la montée en puissance de l'offre de service du pôle d'ingénierie « Corse E-santé »

Le GRADES de Corse intitulé « Corse E-santé » est constitué sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Le Groupement est donc une personne morale de droit public dotée d'une autonomie administrative et financière.

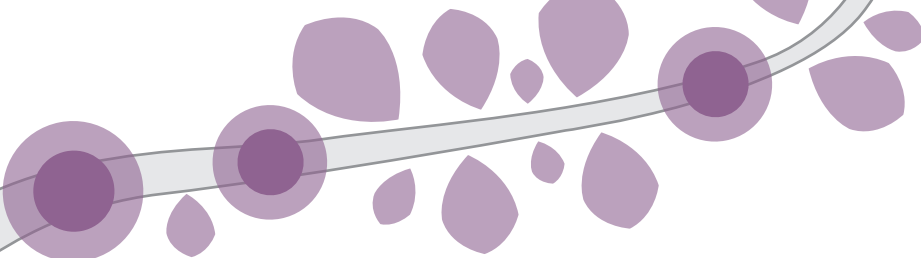
Son champ géographique d'intervention porte sur l'ensemble du territoire de la Corse mais des coordinations interrégionales, européennes voire transfrontalières sur des projets sont possibles.

L'action du Groupement s'inscrit dans une politique d'intérêt général au service de la modernisation du système de santé grâce à la transformation numérique. À cet effet le Groupement poursuit principalement les missions suivantes :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie régionale d'e-Santé, sous le pilotage de l'ARS ;
- Conduire les opérations relatives aux projets de la stratégie régionale de e-Santé que l'ARS lui confie, en particulier celles relatives au socle commun minimum de services numériques en santé ;

- Contribuer à l'urbanisation, la sécurité et l'interopérabilité des systèmes d'information de santé à l'échelle régionale (en veillant notamment au respect des référentiels inscrits au cadre commun des projets de e-Santé) ;
- Accompagner la convergence des initiatives locales vers la cible régionale ;
- Gérer le portefeuille de demandes et réaliser des études d'opportunité/faisabilité en fonction des remontées de besoins terrain ;
- Jouer un rôle d'animation et de fédération des acteurs de la région autour de la stratégie régionale de e-Santé, en liaison avec l'ARS qui pilote la gouvernance régionale de la e-Santé ;
- Promouvoir l'usage des services numériques dans les territoires, en déployant des actions au bénéfice des acteurs de santé et des usagers du système de santé, membres ou pas du Groupement, telles que le soutien d'expérimentations de services numériques en santé ;
- Apporter des expertises en e-Santé au service des acteurs de la région ;
- Contribuer à l'adéquation entre l'offre industrielle et la demande ;
- Porter des projets s'inscrivant dans une logique d'intérêt général, au service de l'accessibilité aux soins et de la pertinence des parcours de santé, par le développement du numérique en santé ;
- Participer au développement des coopérations entre ses membres dans le domaine de la santé numérique et, dans ce cadre, porter des projets non directement issus de la stratégie régionale de e-Santé (projets à l'initiative d'acteurs institutionnels nationaux ou régionaux ou pour le compte d'offres de soins de la région).

L'Assemblée générale constitutive du GRADES « Corse E-santé » a eu lieu en janvier 2020, il convient donc que celui-ci atteigne sa taille critique et stabilise son offre de services.



Piste 6 : Susciter l'innovation et le déploiement d'un écosystème d'entreprises innovantes autour de l'e-santé

Accompagner les projets innovants dans le secteur de l'e-santé doit être une priorité. Des startups ont vu le jour autour de l'e-santé en Corse (exemples : cabine d'ophtalmologie, pass médical personnel), il s'agit de soutenir les efforts en R&D de ses entreprises. Il faut aussi soutenir le renforcement d'un tissu d'entreprises innovantes autour de l'e-santé afin de renforcer la capacité d'ingénierie régionale en la matière.

UNE ÎLE RÉSILIENTE

Miloé

La solution qui accompagne activement à préserver sa santé et celle de ses proches

Description

Miloé développe une plateforme web qui met à disposition de ses utilisateurs des fonctionnalités qui répondent aux problématiques de prévention primaire. Depuis un compte personnel et sécurisé les utilisateurs gèrent et classent leurs informations de santé et accèdent à des contenus et des conseils de prévention santé personnalisés. La complétion de ces informations génère automatiquement une fiche médicale d'urgence accessible en toute circonstance par le scan d'objets connectés équipés de la technologie du sans contact et de celle du QR Code.

Un médaillon à accrocher au sac ou au cartable, un sticker à coller sur un casque de moto ou de vélo et une carte.

Objectif du projet

L'objectif principal de Miloé est d'assister ses utilisateurs dans la mise en place d'actions de prévention au quotidien pour éviter l'apparition de maladies et ainsi préserver leur santé. Il s'agit aussi de faciliter l'accès à la bonne information de santé pour sécuriser le diagnostic lors de soins non programmés.

Porteur du projet

Lien : www.miloe-sante.com

Contact : vanessa.bianconi@miloe-sante.com

Miloé

{ 47 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

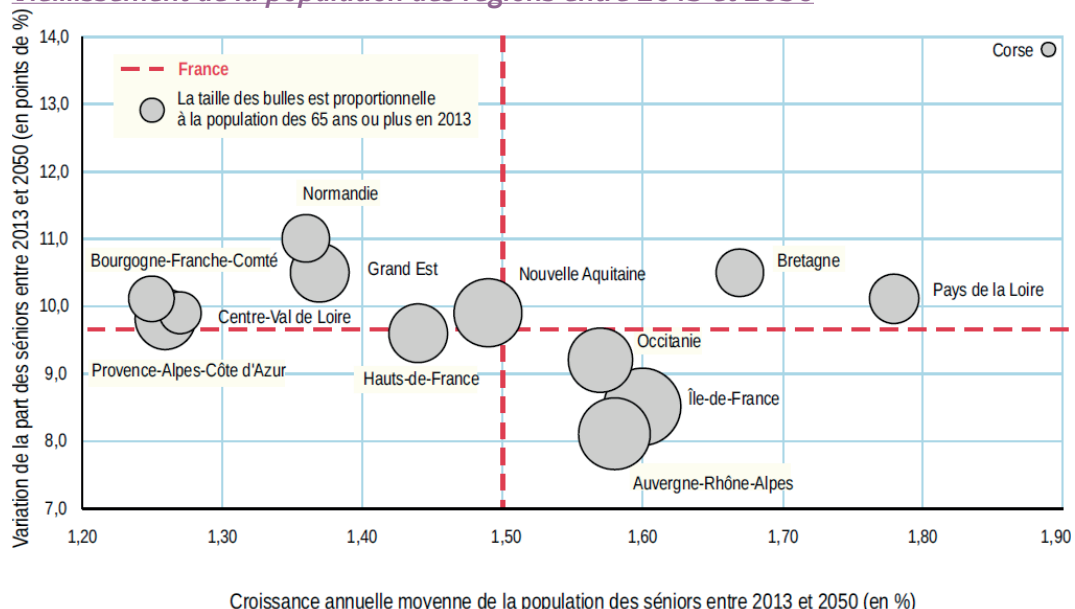
Démocratique

Innovant

Piste 7 : Mettre le numérique au service du « Bien vieillir en Corse »

Les enquêtes révèlent très logiquement que les personnes âgées en perte d'autonomie souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Selon une étude menée par l'Insee, d'ici 2027, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans en France franchira le cap des 20 millions. En 2050, ce chiffre passera à 25 millions. Cela représente près d'un tiers de la population française. Selon l'INSEE En 2050, la proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus serait supérieure à 18,0 % dans la moitié des régions métropolitaines, avec un maximum de 21,5 % en Corse.

Vieillesse de la population des régions entre 2013 et 2050



Dans ce domaine, le recours au numérique doit être pensé au service du plus grand nombre et de l'innovation sociale. La technologie ne doit pas être intrusive. Elle ne doit pas infantiliser et isoler les plus âgés mais, au contraire, créer du lien et responsabiliser.

Smart Isula veut accorder une place particulière au service du bien vieillir à domicile. En mobilisant à la fois la domotique, les objets connectés, mais aussi la télémédecine, la téléassistance et le portail de services. Ainsi des solutions intégrées doivent voir le jour et offrir un environnement favorable au maintien à domicile des personnes âgées souffrant de pathologies légères.

Piste d'actions identifiée :

- 158. Aligner la stratégie Smart Isula sur le Schéma Directeur de l'e-santé en Corse.**
Poursuivre les travaux engagés par Smart Isula pour les aligner à ceux menés par l'agence régionale de Santé (ARS), le GRADES et les acteurs de santé en Corse. Envisager une feuille de route spécifique e-santé 2022-2025.

{ 10 } Enjeu10 : Promouvoir l'émergence de stratégies territoires intelligents et résilients

La vision d'un territoire intelligent dans Smart Isula consiste à utiliser le plein potentiel du numérique afin d'assurer la revitalisation et l'épanouissement des territoires et ne pas se résigner à une bipolarisation de l'activité autour d'Aiacciu et de Bastia. Pour cela il faut accompagner l'émergence de territoires intelligents et résilients en Corse autour :

- D'un projet politique d'émancipation et de développement soutenable prenant en compte les dimensions écologiques, sociales et culturelles de la Corse ;
- D'une vision locale qui contribue au mieux vivre des habitants en améliorant la qualité, l'efficacité et l'efficacité des services qui leur sont rendus (en prenant en compte les priorités de chaque territoire) ;
- D'une respiration démocratique qui puisse associer les citoyens à la gouvernance des projets ;
- D'un développement économique respectueux de l'environnement qui puisse bénéficier à l'ensemble de ses acteurs.

La mise en dynamique de ce potentiel appelle un recours au numérique bâti sur :

- L'articulation de la stratégie locale avec la stratégie territoriale Smart Isula et l'adhésion à ses principes de gouvernance ;
- Un recours au numérique basé sur des principes de sobriété numérique ;
- La mise en place de dispositifs qui permettent d'impliquer les acteurs et qui rendent possible la mobilisation de l'intelligence collective et de nouvelles formes d'implication d'acteurs publics et privés du territoire ;
- La capitalisation des projets en saisissant les opportunités de mutualisation et d'alliance des territoires ;
- Une culture de projets et de l'innovation qui insuffle de nouvelles dynamiques et prépare l'avenir ;
- Une maîtrise des outils numériques et des données comme un bien commun du territoire.

Pour cela, chaque territoire doit s'engager dans une démarche de cyberrésilience qui exige une prise de conscience aigüe des risques cyber et le déploiement de dispositifs appropriés tant au niveau méthodologique, organisationnel que technique. En matière de Cyberrésilience les territoires ne pourront agir seuls. Il est donc nécessaire de leur offrir une structure territoriale d'appui orientée cybersécurité.

4 pistes d'actions ont été identifiées :

- 159. Soutenir et accompagner chaque territoire pour qu'il élabore sa feuille de route de territoire intelligent** en cohérence avec Smart Isula et définir son arbre spécifique adapté à son contexte ;
- 160. Inciter chaque territoire à se doter d'une compétence « transformation numérique et territoire intelligent » ;**
- 161. Encourager chaque territoire à rejoindre la gouvernance Smart Isula et à adhérer aux valeurs de la démarche ;**
- 162. Offrir un soutien opérationnel aux territoires en matière de Cybersécurité** via le Pôle Cyber Corsica (Cf. livret n°3 Smart Isula). Les territoires pourront faire appel à ce pôle pour accompagner leur prise de conscience des risques, leur stratégie et la réponse aux incidents.

Source : Le consortium Data Publica, accompagné du cabinet KPMG s'est penché sur la question des territoires intelligents dans un rapport publié le 26 octobre 2021 suite à une commande de la direction générale des entreprises (DGE) et de plusieurs associations d'industriels . Celui-ci recoupe précisément les préoccupations Smart Isula (Cf. https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/en-pratique/etudes-et-statistiques/dossiers-de-la-DGE/rapport_de_la_smart_city_a_la_realite_des_territoires_connectes.pdf)

{ 11 } Enjeu 11 : Créer un réseau de tiers lieux comme catalyseurs d'énergie dans les territoires

Le concept de « tiers lieux » connaît aujourd'hui un fort développement et les retours d'expérience sont fort encourageant en termes de redynamisation des territoires autour de notion d'intelligence collectives et de communs. Ces espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser se révèlent aujourd'hui des catalyseurs d'énergie et de projets. La nature modulaire et polymorphe du tiers lieu, sa présence physique, son animation et sa capacité à fédérer ouvre sur de nouvelles perspectives de revitalisation des territoires.

Ni privés, ni publics, ils proposent une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert, domicile et travail, convivialité et concentration. Ainsi les tiers lieux n'interrogent pas seulement les questions numériques mais la transformation des territoires. Ils constituent des espaces privilégiés pour envisager dans un territoire les transitions à mener, qu'elles soient écologiques, sociales, économiques, culturelles, numériques, sur le travail ou encore l'apprentissage.

La Collectivité de Corse souhaite engager une politique volontariste d'aménagement de son territoire autour d'une approche tiers lieux « Casa di i Territori ».

Pour que ces structures soient pérennes, elles doivent réunir un certain nombre de conditions leur permettant de s'ouvrir au plus grand nombre (comme des espaces de rencontres favorisant la créativité issue des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité).

Plus qu'un espace équipé dans un territoire, les tiers lieux sont en grande partie le produit des relations humaines, des interactions créatives et des modes d'organisation sociale et professionnelle hybridés. Ceci en sachant, que chaque tiers lieu doit garder sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais que tous, quels qu'ils soient, doivent favoriser la créativité, l'initiative, le partage et la création de bien communs.

Actuellement, la typologie des tiers lieux en Corse s'articule autour de structures publiques ou privées constituées essentiellement :

- Des Espaces de médiation numériques ;
- Des Fablabs ;
- Des espaces de coworking ou espaces partagés.

Mais il ne faut pas oublier que d'autres espaces émergent autour des Maisons France Service, des médiathèques, des bibliothèques, et bientôt des « Case di i Territori ».

Au-delà du tiers lieux en lui-même il convient de structurer un réseau des tiers lieux de la Corse et de l'insérer dans une dynamique territoriale. Celle-ci est en cours de définition au sein de la Collectivité de Corse.

Piste d'actions identifiée :

- 163. *Concier et articuler la stratégie Smart Isula avec la stratégie tiers lieux de la Collectivité de Corse.***

UNE ÎLE RÉSILIENTE

PALAZZU NAZIUNALE
Fabrique de territoire**Description**

Le Palazzu Naziunale est un tiers-lieu créé par l'Université de Corse en 2016. Il rassemble plusieurs outils de collaboration et de mutualisation tel qu'un fablab, un espace de coworking, un pré-incubateur d'entreprises et une programmation d'activités variées dans le domaine de la création, l'innovation, la fabrication. Depuis 2020, il a été labellisé Tiers-Lieu Fabrique de Territoire par l'ANCT, en partenariat avec 3 autres structures : le fab lab Bastia/OPRA, le Fab Lab Ajaccio/CSJC, et l'AFPAese

Objectif du projet

Etre un lieu ressource pour les usagers et pour les autres tiers-lieux du territoire

Porteur du projet

Public - Université de Corse
Lien : <https://upalazzu.universita.corsica/>
Contact : bernard-leoni@univ-corse.fr



Imaginà Coworking, un espace de travail partagé associatif rural



Derrière les murs d'une ancienne maison en pierres à Speluncatu, réside Imaginà-Coworking Balagna, premier espace de travail partagé associatif rural. Le lieu a été rénové par la commune de Speluncatu. Il est régi bénévolement par une association qui

dispose d'une convention avec la municipalité pour gérer l'espace de coworking communal.

L'espace de travail coworking qui compte 120m² de surface, permet de disposer d'une connexion haut débit, de tout le nécessaire en bureautique et propose différents espaces de travail.

La création de cet espace de coworking dans un village d'environ 300 habitants est un exemple de coopération entre une municipalité et un écosystème associatif au service de la revitalisation de l'activité en milieu rural. L'ouverture du lieu a permis de stimuler l'économie du village et d'accueillir des cercles de réflexion sur l'innovation territoriale et les enjeux de la ruralité dans le développement de la Corse.

{ 12 } Enjeu 12 : Tisser de nouvelles proximités

Le numérique des grands acteurs industriels, notamment des GAFAM, créé encore trop de dépendance au lointain et ne contribue pas à créer les nouvelles proximités essentielles pour les territoires de la Corse. D'un point de vue économique, ces multinationales dominent le développement des infrastructures et services numériques et, les acteurs locaux de l'agriculture, de l'industrie, du commerce de proximité, de la mobilité, du tourisme n'ont d'autres choix que d'en dépendre pour au final devenir eux aussi des objets marchands, des produits. Alors qu'une forte demande de proximité et de lien s'exprime sur nos territoires, leurs habitants ne disposent pas assez de capacités (y compris financières) pour faire et vivre local. Parfois la dématérialisation des démarches administratives à marche forcée coïncide avec une politique d'affaiblissement de la présence des services publics dans les territoires et participe aussi à cet éloignement.

Pourtant, le numérique offre un potentiel pour tisser de nouvelles proximités comme en témoignent :

- L'initiative SMART PAESE de la commune de Cuzzà. Celle-ci a été pionnière et riche d'opportunités. C'est dans le cadre d'un programme universitaire financé par des fonds FEDER, que le village de Cuzzà a déployé une infrastructure numérique avec des capteurs lui permettant de développer différents outils de monitoring liés à l'activité agricole et à l'environnement ainsi qu'un tableau de bord pour la mairie. Cette expérience, à priori très technologique, a surtout permis d'engager une dynamique collective qui a su associer et engager l'ensemble des habitants autour des porteurs de projet d'origine. Elle a permis de dégager une gouvernance partagée pour reformuler les objectifs poursuivis, susciter une prise de conscience environnementale et envisager « Smart Village 2 » autour de nouveaux défis, parmi lesquels l'utilisation de l'IA au service de la diminution des impacts environnementaux, l'e-santé et l'optimisation énergétique.

- La commune de Speluncatu. Elle a su s'inscrire dans une dynamique de territoire intelligent en se questionnant sans cesse sur la façon de capitaliser de l'intelligence au cœur du village. Elle a su imaginer un tiers lieu adapté « imagina coworking ». En réhabilitant une ruine, elle a su créer un endroit où cohabitent des compétences, profils, métiers et statuts en harmonie avec un village soucieux de préserver son patrimoine, ses valeurs culturelles, sa tradition agricole. Cet espace collaboratif joue ainsi le rôle d'un catalyseur d'énergies et de résilience du territoire. En parallèle la commune a toujours œuvré pour qu'elle bénéficie d'une connexion réseau de qualité, après le haut débit, elle attend impatiemment le très haut débit et prépare une gestion raisonnée de ses ressources environnementales au service de sa population.

Ces deux exemples illustrent l'émergence de nouvelles proximités au travers :

- De collectifs et de partenariats d'acteurs publics, privés, associatifs locaux pour développer des politiques publiques numériques en circuits courts ;
- D'une ingénierie mise à la disposition des acteurs qui souhaitent expérimenter des initiatives de numérique de proximité ;
- Des échanges interterritoriaux pour partager des pratiques et services numériques.

Les territoires peuvent tirer le potentiel du numérique à condition que cette approche soit immergée dans l'environnement socio-territoriale pour faire naître une nouvelle offre de services de proximité.

À cette condition chaque sujet (transport, mobilité, énergie, santé, patrimoine, action publique, qualité de vie, éducation, démocratie...) peut trouver une traduction en termes de nouveaux services et d'usages. Le but étant d'offrir ces multifonctionnalités en hybridant présentiel et services numériques pour réinventer une proximité à la portée de tous qui diminue les déplacements contraints.

Retrouver ces proximités, c'est aussi rendre les territoires résilients face aux crises, s'ouvrir aux préoccupations de développement durable et aussi rapprocher le citoyen des services essentiels pour bâtir une autre manière de vivre en recherchant une qualité de vie.

Cette approche trace la voie permettant d'envisager en Corse des « territoires de la demi-heure », concept cher à Carlos Moreno, capable de fournir les services essentiels au citoyen à moins d'une demi-heure de trajet de son lieu de vie.

2 pistes d'actions ont été identifiées :

164. Engager des démarches de recherches et d'actions sur les territoires autour des nouvelles proximités ; Engager notamment la réflexion dans le cadre de la chaire Mutations et Innovations territoriales de l'université de Corse (<https://chaire-territoires.universita.corsica/>) en collaboration avec la chaire Entreprenariat, Territoire, Innovation de l'université de La Sorbonne (<https://chaire-eti.org/>). Mettre en place une incitation publique (appel à projets, appel à manifestations d'intérêt...) pour construire des outils qui permettent de faire du numérique de proximité ;

165. Amplifier la dynamique autour de l'adressage (au format ouvert) dans les communes au service de nouvelles proximités.

Sources :

<http://www.smartcitymag.fr/article/820/pour-un-numerique-createur-de-nouvelles-proximites>

Vie urbaine et nouvelles proximités – auteur Carlos Moreno

{ 13 } Enjeu 13 : La data au service des territoires

Au niveau de chaque territoire, le volume des données produites, transférées, stockées ou traitées devient de plus en plus important. Il est communément admis que ce volume double tous les deux ans. Pourtant ces données sont trop souvent ignorées des territoires ou utilisées à leur insu. Sous l'influence d'une digitalisation accrue, d'une dématérialisation qui s'accélère et d'une prise de conscience stratégique du rôle du numérique (Cf. enjeu 10 du présent livret) les données produites et utilisées par les collectivités locales croissent à leur tour. En Corse, cette évolution reste peu ou mal quantifiée du fait de l'éparpillement des initiatives et de l'absence de stratégies locales de « territoires intelligents » adossée à une stratégie territoriale.

Or, il existe une multiplicité de flux de données qui pourrait être générée par une diversité d'acteurs importante.

Les données produites pour mettre en œuvre les politiques publiques d'un territoire peuvent être gérées de façon variées (en régie ou non, hébergées par la collectivité ou des opérateurs, recourir plus ou moins massivement au cloud et au mode SAAS...) selon les caractéristiques du territoire. A ces données produites par les services publics locaux s'ajoutent aussi des données produites par de multiples acteurs publics ou privés : celles du service public national de la donnée (l'État, l'INSEE, l'IGN...), celles d'entreprises délégataires de missions de service public, celles d'entreprises privées dont l'action impacte la vie de la cité (Waze, AirBnb et bien d'autres), sans oublier toutes celles produites par les habitants, certes protégées par le RGPD, mais massivement disponibles à l'échelle des territoires.

Cette explosion participe d'une transition numérique des territoires. La donnée sert à améliorer la connaissance d'un territoire. Elle sert ensuite à concevoir ou adapter des politiques publiques. Elle sert aussi à optimiser la gestion opérationnelle des services, avec parfois des gains significatifs (des gains de productivité et financiers, mais aussi des économies d'eau ou d'énergie). Elle sert bien sûr à améliorer le service rendu à la population (des services plus ciblés et plus rapides voire la création de nouveaux services). Elle favorise le développement de la recherche. Elle contribue au développement économique.

S'ajoutent à cela des objectifs démocratiques et politiques. La publication des données est d'abord un exercice de transparence.

L'impact des données sur l'action publique et l'intérêt général n'est significatif que si l'on opère des croisements de données. Il peut s'agir de croiser des données publiques entre elles, ouvertes ou non. Il peut s'agir de croiser des données publiques et des données privées, accessibles sous certaines conditions. Il peut aussi s'agir de croiser des données collectives et anonymisées avec les données personnelles d'habitants et d'usagers du service public, sous la réserve expresse d'une gestion rigoureuse de leur consentement.

Mais, la plupart des territoires insulaires n'ont pas les moyens d'agir seuls. Par contre, s'ils sont sensibilisés aux enjeux et s'ils bénéficient d'un cadre de confiance adéquat pour la gestion des données ils pourront se mettre en mouvement.

La confiance ne se décrète pas, elle s'acquiert et se conforte par la mise en place de dispositifs de gestion rigoureux et fiables. Faisant appel à un tiers construit avec des partenaires ou reposant sur la légitimité forte d'un acteur public, un cadre de partage et d'utilisation de données au service de l'intérêt général doit offrir de multiples garanties : organisationnelles, méthodologiques, techniques, juridiques, économiques, etc. C'est tout l'objet de l'émergence d'un Service Public de la Donnée en Corse préconisé par Smart Isula (Cf. livrets n°3 et n°4 Smart Isula), dans lequel la collectivité de Corse joue le rôle de tiers de confiance.

Source : premier cahier de l'observatoire Data Publica <https://www.data-publica.eu/portfolio/items/premier-cahier-de-l-observatoire>

2 pistes d'actions ont été identifiées :

- 166. Sensibiliser et associer les territoires aux chartes Smart Isula** (Cf. livret n°3 Smart Isula) ;
- 167. Intégrer les besoins des territoires au futur Service Public de la Donnée** (Cf. livret n°4 Smart Isula).

{ 14 } Enjeu 14 : Vers une sobriété numérique

Les enjeux numériques ont été amplifiés par la crise de la Covid-19. Dans le même temps la transition écologique devient une nécessité et imprègne de plus en plus les feuilles de route des territoires.

Se pose alors la question de concilier ces deux approches, numérique et transition écologique. L'on sait, en effet, que les technologies de l'information et de la communication représentent entre 2 à 10 % des émissions de dioxyde de carbone (avec un consensus autour de 4 à 5 %) bien après les transports, l'habitat, l'agriculture ou encore l'industrie.

« L'enjeu, aujourd'hui, est de mettre la transition numérique au service de la transition écologique. La convergence de ces deux transitions n'est pas seulement nécessaire pour accélérer la transition écologique, c'est aussi une opportunité pour faire des acteurs du numérique des piliers incontournables de l'économie de demain, sobre en ressources ».

Cette approche de la sobriété numérique au travers de la convergence de la transition numérique avec la transition écologique se retrouve dans le livre blanc « Numérique et Environnement – Faire de la transition numérique un accélérateur de la transition écologique » paru en 2018.

Ce document identifie les quatre grands chantiers pour mettre la puissance de transformation du numérique au service de la transition écologique :

- Réduire l'empreinte écologique du numérique ;
- Mieux concevoir les politiques environnementales ;
- Soutenir l'innovation numérique en faveur de l'écologie ;
- Mobiliser le potentiel des données.

Il décline ainsi 26 propositions d'actions qui rejoignent les préoccupations de Smart Isula, qu'elles soient éthiques ou propres à ce livret. Il offre aussi une approche qui concilie numérique et environnement.

NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENT

Faire de la transition numérique
un accélérateur de la transition écologique



Le document souligne que pour réussir cette convergence du numérique et de l'écologie, les acteurs des territoires doivent développer des méthodologies et des stratégies d'actions partagées pour réduire les impacts environnementaux du numérique et mettre son potentiel d'innovation au service de la transition écologique. Pour cela il convient de développer une culture commune qui rapprochent des acteurs qui se parlent peu. Car, en effet, dans les entreprises, les collectivités locales et les administrations, les personnes en charge du numérique et de l'environnement sont différentes et

ne travaillent que trop rarement ensemble. Pourtant leur travail en commun peut être riche en matière d'innovation et d'opportunités pour la Corse.

Piste d'actions identifiée :

168. Mobiliser des communautés de l'écologie et de l'innovation numérique en faveur d'une approche commune « numérique et environnement » sur la base des pistes d'actions du présent livret. Cette mobilisation pouvant se faire à travers un groupe de travail spécifique du Cunsigliu Smart Isula.

Sources :

- Revue horizons publics n°14 <https://www.horizonspublics.fr/revue/mars-avril-2020/quelle-sobriete-numerique-dans-les-territoires>
- Livre Blanc numérique et environnement <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/rapport/livre-blanc-numerique-et-environnement>

Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Préserver et valoriser les ressources environnementales de la Corse	122	Susciter la création de réseaux de capteurs environnementaux, la collecte des données et la mise en œuvre d'un hyperviseur
		123	Constituer le référentiel territorial d'occupation des sols et de mesure de l'artificialisation
		124	Susciter une réflexion stratégique sur l'évolution de l'observatoire de l'environnement
2	Accompagner la transition énergétique	125	Concevoir des systèmes d'information de transition énergétique
		126	Déployer auprès des usagers des systèmes permettant de mesurer et de maîtriser leur consommation énergétique
		127	Entamer un chantier d'éclairage public intelligent à l'échelle de la Corse
		128	Cartographier les besoins de rénovation énergétique des bâtiments et suivre les dispositifs réhabilitation
		129	Susciter une prise de conscience et un accompagnement autour de l'utilisation du BIM dans la filière professionnelle du bâtiment
		130	Concevoir et déployer un réseau intelligent de bornes de recharge pour véhicules électriques
3	Mettre le numérique au service des circuits courts et de l'autonomie alimentaire	131	Mettre à disposition de la filière circuit-court alimentaire en Corse une plateforme numérique dédiée
4	S'acheminer vers le « zéro déchet »	132	Renforcer la communication multicanal et mettre en place un portail territorial dédié à l'information, la sensibilisation, l'incitation à la gestion des déchets
		133	Expérimenter (puis passer à l'échelle) des bornes de tri sélectif & des conteneurs à ordures ménagères connectés
		134	Préfigurer et expérimenter le système d'information permettant d'associer au tri à la source l'incitation fiscale
		135	Encourager l'émergence de Repairs café et les intégrer dans un écosystème de tiers lieux territoriaux
		136	Encourager les recycleries et leur mise en réseau autour d'une plateforme de collecte, de réhabilitation et de vente en ligne de produits de deuxième vie
		137	Encourager la création d'une filière de récupération et de valorisation des matériels électroniques
		138	Développer une plateforme numérique de mise en relation des producteurs "d'invendus"

Les objectifs		Les pistes d'actions	
5	Promouvoir une mobilité durable	139	Assurer une gestion intelligente des parkings
		140	Organiser une plateforme numérique autour du déplacement multimodal en Corse
		141	Développer une plateforme de gestion et d'information en temps réel du trafic routier et ferroviaire en Corse
		142	Mettre en place un système de billettique numérique unifié pour les transports en commun
		143	Ouvrir largement les données de transport
6	Prendre en charge la gestion et la prévention des risques	144	Déployer des réseaux de capteurs (Cf. livret n°2 Smart Isula) permettant de mesurer en temps réel les impacts environnementaux et écologiques pour constituer une base de données partagée à l'échelle du territoire
		145	Déployer un système d'information dédié à la prévention et à la gestion de crise
		146	Favoriser l'émergence d'un laboratoire territorial de gestion de crise
7	Envisager la réappropriation industrielle par le « faire »	147	Conforter le réseau des Fablabs comme des leviers de la réappropriation industrielle
		148	Favoriser l'émergence de « manufactures de territoires » selon le modèle « manufactures de proximité » de l'ANCT
		149	Susciter et encourager les premiers modèles de production de petites séries autour de collectifs d'acteurs
		150	Ouvrir les données de conception 3D autour d'une bibliothèque d'objets libres de droits

Les objectifs		Les pistes d'actions	
8	S'engager vers un modèle de tourisme durable	151	Engager une transformation de l'offre touristique autour d'une labellisation « Corse - Destination neutre carbone »
		152	Impulser et accompagner ce processus de transition vers un tourisme durable au sein d'un Living Lab
		153	Relever le défi de l'information touristique numérisée dans le domaine de l'accueil touristique
		154	Se réappropriier les processus de réservations au-delà des grandes plateformes existantes
		155	Favoriser l'émergence d'espaces numériques en ligne présentant l'offre du territoire, ses initiatives, ses spécificités culturelles et patrimoniales
		156	Avoir recours au numérique pour mesurer, réguler les flux et la fréquentation des sites sensibles
		157	Valoriser les données des territoires touristiques sur les différents segments du e-tourisme
9	Améliorer l'accessibilité et la qualité des soins sur les territoires	158	Aligner la stratégie Smart Isula sur le Schéma Directeur de l'e-santé en Corse
10	Promouvoir l'émergence de stratégies territoires intelligents et résilients	159	Soutenir et accompagner chaque territoire pour qu'il élabore sa feuille de route de territoire intelligent
		160	Inciter chaque territoire à se doter d'une compétence « transformation numérique et territoire intelligent »
		161	Encourager chaque territoire à rejoindre la gouvernance Smart Isula et à adhérer aux valeurs de la démarche
		162	Offrir un soutien opérationnel aux territoires en matière de Cybersécurité
11	Créer un réseau de tiers lieux comme catalyseurs d'énergie dans les territoires	163	Concierter et articuler la stratégie Smart Isula avec la stratégie tiers lieux de la Collectivité de Corse
12	Tisser de nouvelles proximités	164	Engager des démarches de recherches et d'actions sur les territoires autour des nouvelles proximités
		165	Amplifier la dynamique autour de l'adressage (au format ouvert) dans les communes au service de nouvelles proximités
13	La data au service des territoires	166	Sensibiliser et associer les territoires aux chartes Smart Isula
		167	Intégrer les besoins des territoires au futur Service Public de la Donnée
14	Vers une sobriété numérique	168	Mobiliser des communautés de l'écologie et de l'innovation numérique en faveur d'une approche commune « numérique et environnement »

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 9

Une île résiliente

La sixième branche



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica

SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 10

Riacquistu culturale numericu

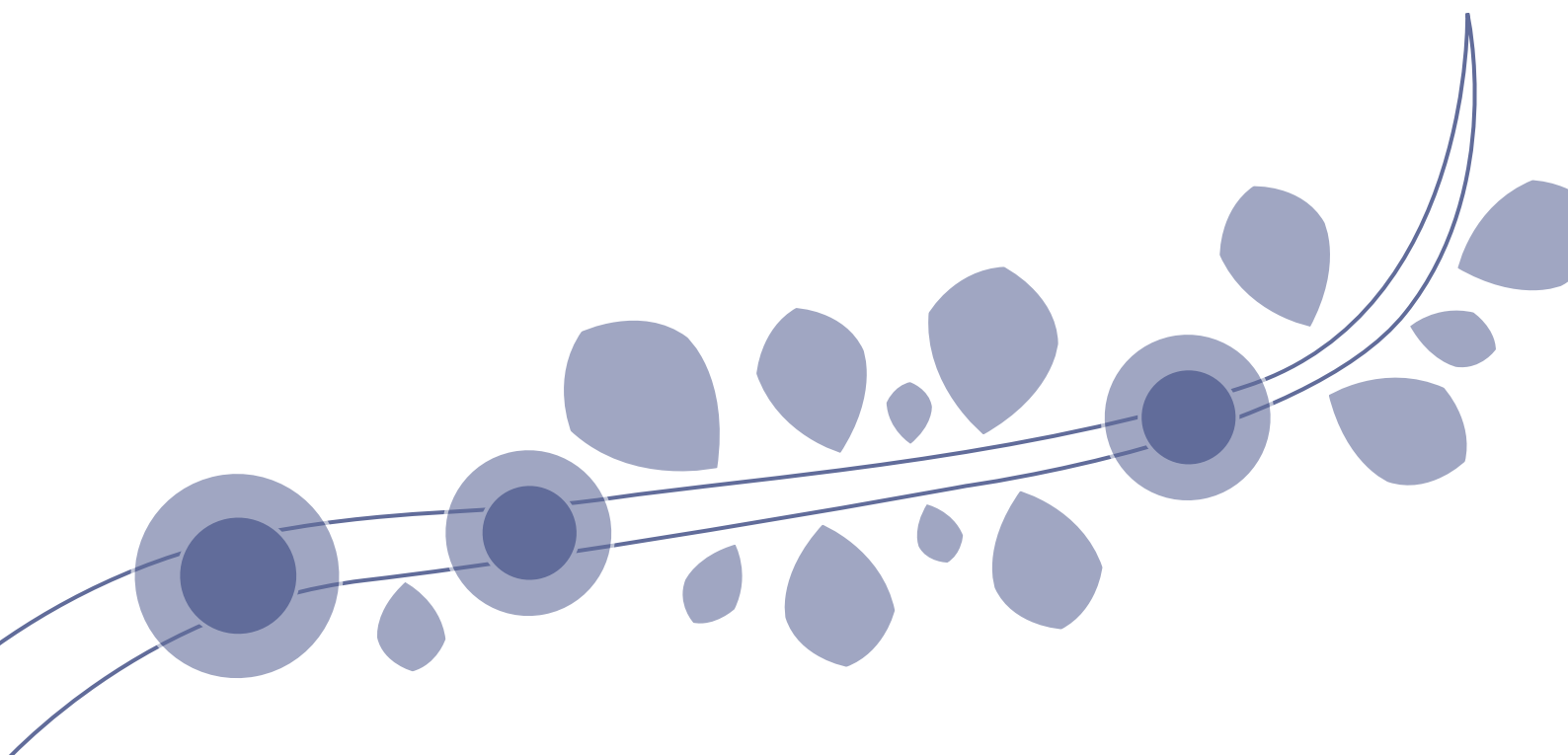
La septième branche

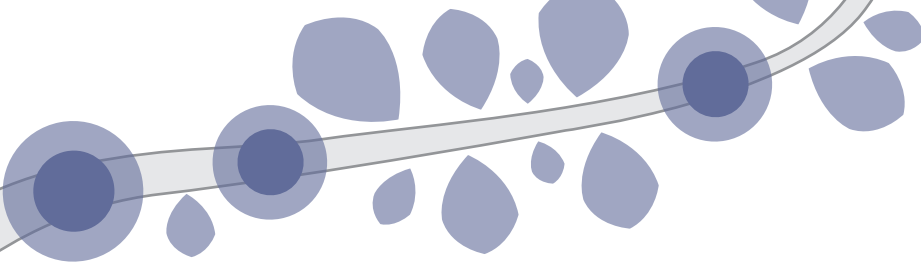


Sunta

Sommaire

- 1 Enjeu 1 : Mettre à disposition les données liées au patrimoine de la Corse comme un bien commun sous format ouvert p.5
- 2 Enjeu 2 : Mobiliser le numérique en faveur de la langue corse p.8
- 3 Enjeu 3 : Recomposer l'identité des lieux de culture dans l'espace numérique p.11
- 4 Enjeu 4 : Intégrer le numérique comme une composante incontournable de la diffusion culturelle p.14
- Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions p.15





L'identité de la Corse s'est construite au fil des siècles et de son histoire. Elle est spécifique et complexe et porte un patrimoine historique, culturel et linguistique précieux qu'il convient de valoriser mais aussi d'inscrire dans la modernité.

Dans le domaine culturel, la Corse connaît un fort dynamisme (au regard de sa faible population) dont l'origine est issue en grande partie d'un mouvement de « riacquistu » culturel datant des années 1970 et incarné notamment par des groupes polyphoniques comme « Canta u Populu Corsu » par exemple. Ce riacquistu ayant touché l'ensemble des secteurs culturels des arts de la scène, au cinéma, à ceux de la langue, de l'écriture, etc.

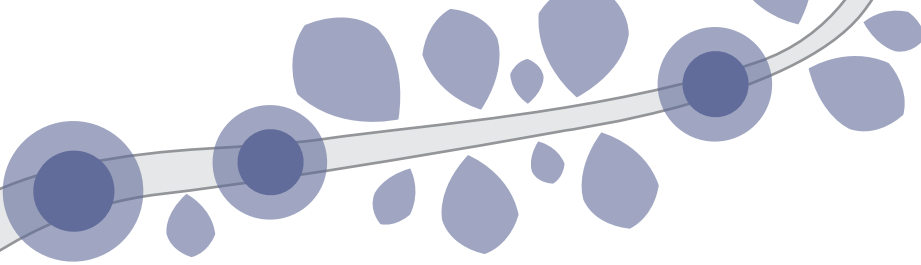
Ainsi au-delà d'une vision statique de l'identité insulaire, il convient d'envisager celle-ci dans un mouvement de préservation, d'appropriation et de valorisation susceptible de garantir son épanouissement. Le numérique peut constituer un catalyseur de cet épanouissement que ce soit en termes de langue, de culture et de patrimoine de la Corse.

Si le numérique représente un précieux moyen au service de l'épanouissement culturel et identitaire, il convient de renforcer non seulement ses services et ses usages mais aussi de se questionner sur la disponibilité, la diffusion et la réutilisation des données culturelles. Autour de cette question des données, la mise à disposition de celles relatives au patrimoine linguistique et culturelle de la Corse sous forme d'un bien commun numérique interroge. Trop souvent les données sont confisquées par des licences d'utilisation trop restrictives ou des copyrights les privatisant à tout jamais.

Par ailleurs, la mise à disposition et la publication des données culturelles de la Corse sur les réseaux sociaux donne l'illusion aux producteurs de participer à constituer un bien commun au service de la société insulaire. Malheureusement si l'objectif de la démarche est vertueux, son résultat s'avère désastreux au regard des termes des licences d'utilisation des principaux réseaux sociaux proposés par les géants d'Internet.

Il est donc essentiel de se réapproprier les données numérisées et les services associés au patrimoine culturel, linguistique et historique de la Corse.

Cela appelle une mobilisation autour des quatre enjeux développés ci-après.



{ 1 } Enjeu 1 : Mettre à disposition les données liées au patrimoine de la Corse comme un bien commun sous format ouvert

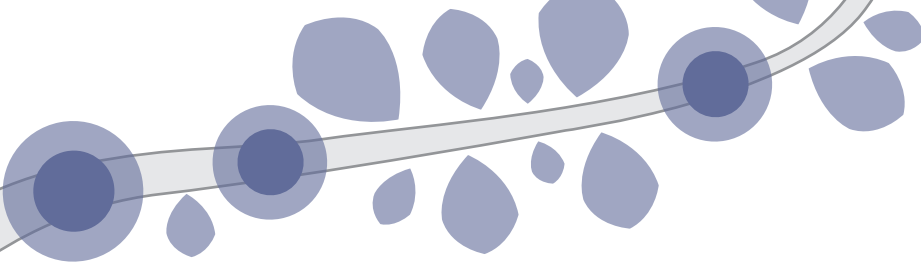
Aujourd'hui les contenus académiques concernant l'histoire de la Corse, mais aussi son patrimoine matériel et immatériel, ne sont pas libres d'accès sur le Net. La plupart des bases de données, articles, revues, textes scientifiques sont difficilement accessibles via les moteurs de recherche grand public.

Pourtant, l'ouverture des données (open data) est une obligation légale en France pour les administrations publiques. Si une partie du secteur culturel doit naturellement être concernée, en Corse, ce mouvement n'est pas véritablement amorcé. L'ouverture des données constitue pourtant une opportunité en matière de démocratisation culturelle et de transmission des savoirs. Elle démultiplie les usages et favorise la diffusion de la culture au plus grand nombre.

L'ouverture des contenus sous licences libres (open content) et leur diffusion constituent une démarche qui permet à une grande partie d'entre eux de s'adapter à de nouveaux usages autour d'un numérique plus collaboratif et plus innovant. L'ouverture des contenus offre aussi de nouvelles opportunités d'accessibilité et de diffusion des richesses patrimoniales pour les institutions culturelles.

Une œuvre numérisée appartenant au domaine public est ainsi diffusée à des publics variés, chercheurs, étudiants, amateurs pour tout type d'usages. Cette démarche offre une nouvelle vie aux œuvres et de nouvelles audiences aux institutions culturelles parmi lesquelles les établissements sous tutelle de l'état ou des collectivités qui remplissent ainsi leur mission de service public.

Or, en Corse, aucune politique d'open data ni d'open content n'est engagée dans les institutions territoriales en charge de la culture et du patrimoine.



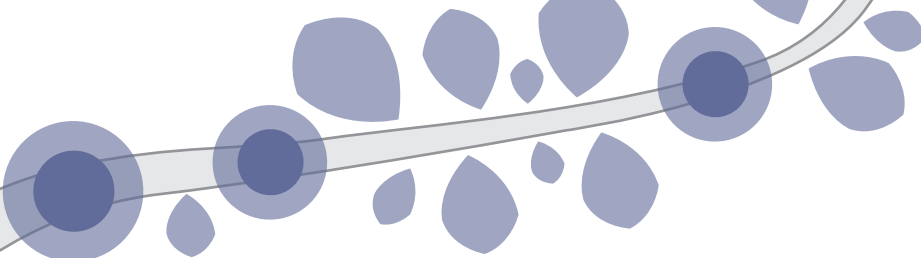
D'un autre côté l'approche liée à la constitution d'un fond de communs numériques n'est que très faiblement perçue par les acteurs insulaires du monde de la culture. Ces communs numériques désignent des ressources produites et/ou entretenues collectivement par une communauté d'acteurs hétérogènes, et gouvernée par des règles qui lui assurent son caractère collectif et partagé. Ils sont dits numériques lorsque la ressource est numérique : logiciel, base de données, contenu numérique (texte, image, vidéo et/ou son), etc.

Ainsi la disponibilité en ligne d'un contenu numérique lié au patrimoine historique, culturel, linguistique de la Corse est à ce jour très faible.

Dans ce contexte la constitution de bases de données ouvertes autour de contenus numériques liés au patrimoine s'avère déterminant pour garantir l'accessibilité au plus grand nombre des œuvres culturelles et pour favoriser la création artistique en Corse.

9 pistes d'actions ont été identifiées :

169. *Former et accompagner les institutions et les acteurs culturels aux notions de bien commun et de licence ouverte.* Inciter l'université de Corse à accompagner le sujet via son UFR de droit ;
170. *Intégrer une obligation/incitation dans les aides publiques à la culture et au patrimoine en faveur de production de bien commun sous licence ouverte ;*
171. *Mener les démarches visant à moissonner et indexer les données afférentes à la Corse sur les sites OpenData des institutions de l'État et du ministère de la Culture pour les rapatrier.* Mener des actions visant à ouvrir et valoriser davantage les bases ministérielle (exemples : Joconde, Merimée) ;
172. *Mener de grandes opérations de digitalisation et de mise à disposition de contenus culturels numériques sous forme de bien commun ;*
173. *Mener une politique d'ouverture des fonds patrimoniaux linguistiques et culturels au sein de la Collectivité de Corse.* Notamment des deux bases d'archives de la Collectivité de Corse, de la médiathèque de Corse (sous condition de droits), du musée de la Corse, etc.
174. *Créer un référentiel territorial des fonds de données culturelles ouvertes dans le cadre du Service Public de la Donnée* (Cf. livrets n°3 et 4 Smart Isula) ;
175. *Entamer un dialogue avec les éditeurs corses en particulier sur l'ouverture des droits à certains ouvrages et l'ouverture de certains contenus* dans une approche gagnant-gagnant ;
176. *Œuvrer, avec l'université de Corse, à procéder à l'ouverture sous licence « science ouverte » des productions touchant au patrimoine, la culture et la langue* (cette action pourrait également se généraliser à l'ensemble des domaines scientifiques de l'université de Corse) ;
177. *Contribuer à des initiatives ouvertes comme Wikipédia en créant en Corse une communauté active autour des données historiques, linguistiques, culturelles de la Corse.*



{ 2 } Enjeu 2 : Mobiliser le numérique en faveur de la langue corse

La société insulaire est bien loin d'être bilingue et la pratique de la langue corse doit être renforcée. On estime aujourd'hui à 14 % la part des foyers corsophones. L'usage quotidien de la langue recule dans l'île et le taux de transmission familiale atteint aujourd'hui un seuil de 2 %.

Le plan de développement « Lingua 2020 »¹ s'assignait comme objectifs de normaliser l'usage de la langue corse pour la diffuser dans tous les champs de la vie sociale et parvenir à faire émerger une société bilingue.

La question de la valorisation linguistique s'inscrit dans un projet plus large d'affirmation de l'identité corse.

Dans ce contexte, il est nécessaire de prendre en compte que le véhicule privilégié de la langue sera dans les années à venir celui des smartphones. Les opportunités offertes par le numérique à la langue corse sont multiples mais les saisir implique la mobilisation de moyens et de compétences à la hauteur des enjeux. Les actions et projets ci-après, sans être exhaustifs, en sont l'illustration.

1 - Planification Lingua 2020 (<https://www.corse.fr/file/161442/>)

RIACQUISTU CULTURALE NUMERICU

Parlami Corsu**Description**

L'application Parlami Corsu est née en 2015 du travail conjoint de la Ville d'Ajaccio et de la CAPA. Véritable outil en faveur de l'apprentissage de la Langue Corse, cette application permet de conjuguer 280 verbes en 7 temps. Elle représente un véritable atout dans l'apprentissage de la langue. Concernant le conjugueur, toutes les contributions sont les bienvenues pour faire état de la richesse et de la diversité de la langue corse.

**Objectif du projet**

Permettre un apprentissage ludique de la langue corse pour tous les publics

Porteur du projet

Public - Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

<https://www.ca-ajaccien.corsica/application-parlami-corsu/>

capa@ca-ajaccien.fr - 04 95 52 95 00

**{ 9 }**

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

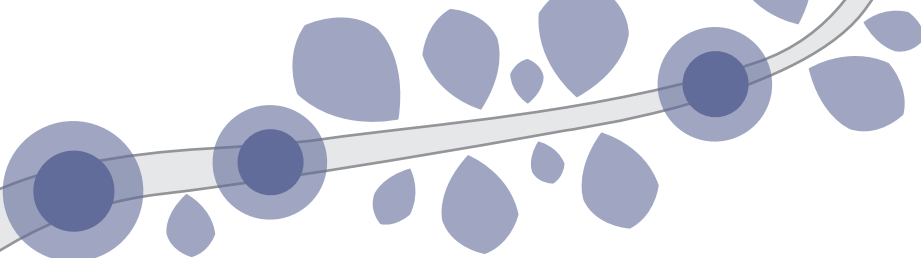
Protecteur

Démocratique

Innovant

8 pistes d'actions ont été identifiées :

178. *Engager une action de concertation de l'ensemble des acteurs de la langue Corse (associations, université, institutions, citoyens investis, collectivités) pour assurer mise à disposition de données « ouvertes » et librement réutilisables ;*
179. *Œuvrer à la mise à disposition d'un dictionnaire en ligne et libre de droits ;*
180. *Engager la production et la mise à disposition de MOOC et contenus pédagogiques liés à l'apprentissage de la langue corse ;*
181. *Engager les travaux sur la création d'un clavier adapté à la langue Corse notamment dans le cadre de l'AFNOR et du consortium UNICODE;*
182. *Développer des ressources et des technologies pour le traitement automatisé de la langue (reconnaissance vocale, synthèse vocale, traduction assistée ou automatique) ;*
183. *Œuvrer pour l'émergence d'une Communauté autour d'un volet en langue corse de WIKIPEDIA (en la matière une petite communauté reste agissante) ;*
184. *Œuvrer pour la restitution d'une version langue corse des principaux logiciels des éditeurs (Microsoft notamment) et de l'opensource ;*
185. *Mener une action en faveur de la toponymie en langue corse autour d'un portail cartographique dédié et offrir les données de façon ouvertes et libre de droits.*



{ 3 } Enjeu 3 : Recomposer l'identité des lieux de culture dans l'espace numérique

Les structures culturelles de la Corse se doivent d'exister pleinement sur Internet et d'éditorialiser les contenus et/ou productions qui ont vocation à les représenter. Pour cela, il faut garder le contrôle sur les plateformes numériques qui les portent.

Ces plateformes deviennent alors un nouveau média, une nouvelle scène, s'exposant à un public d'internautes en complément du public in situ.

Si les réseaux sociaux peuvent aussi représenter une opportunité pour communiquer de façon moins institutionnelle, afin de moderniser l'image des structures vis-à-vis de publics plus jeunes, plus « éloignés » ou moins habitués à fréquenter les lieux, ils ne doivent pas, pour autant, se substituer aux plateformes porteuses du site institutionnel.

Ainsi, les acteurs du patrimoine et de la Culture en Corse doivent pouvoir se réapproprier leur communication, leur contenu sur le Net. C'est en associant à chaque espace culturel son site que la Corse se donnera les moyens de créer un nouveau lien à la culture. Par ce biais elle pourra faciliter la diffusion et la compréhension de son histoire, de son identité culturelle autour de contenus non partisans et rayonnera au-delà de sa géographie pour mobiliser sa diaspora mais aussi de nouveaux espaces de partage.

RIACQUISTU CULTURALE NUMERICU



Puntu Corsica

Le seul point de l'île visible du monde entier

Description

Le .CORSIKA est l'extension Internet de premier niveau communautaire géré par la Collectivité de Corse depuis 2015. Il s'adresse :

- À la population de la Corse ;
- Aux entreprises corses ;
- À toute personnes physiques où qu'elle soit qui a un lien direct ou indirect avec la Corse, sa population, sa culture, son patrimoine ou sa langue.

Au 31 décembre 2021 2172 noms de domaine en .CORSIKA étaient créés.

Objectif du projet

La mission du .CORSIKA est de proposer un espace de nommage mettant en valeur la Corse, son économie, son patrimoine, sa culture, sa langue, ses valeurs sociétales sur le réseau Internet

Porteur du projet

Lien : <https://www.puntu.corsica/>

Contact : alexandre.vican@isula.corsica



{ 12 }

Inclusif

Frugal

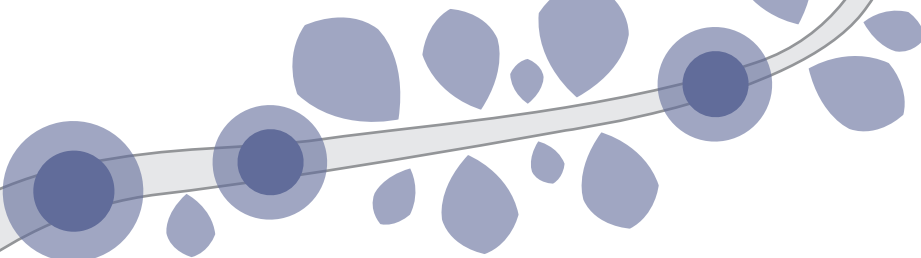
Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant



5 pistes d'actions ont été identifiées :

- 186.** *Mettre en œuvre une politique incitative de soutien en faveur de la création ou la refonte des sites des acteurs culturels.* Inciter l'éditorialisation des contenus et la création de site internet auprès de l'ensemble des acteurs ;
- 187.** *Dresser un état des lieux et mettre en perspective les sites culturels dépendant de la Collectivité de Corse autour d'une politique éditoriale adaptée aux enjeux ;*
- 188.** *Contribuer à diffuser ou valoriser les contenus sous licence libre* (Cf. enjeu n°1) ;
- 189.** *Construire un portail patrimonial et culturel de la Corse référençant l'ensemble de ces sites* mais aussi les accès au catalogue des données identifiées à l'enjeu n°1 ;
- 190.** *Encourager par des appels à projets spécifiques des expérimentations d'immersion virtuelles, de modélisation 3D, de production via les fablabs d'objets ou d'édifices à valeur culturelle ou patrimoniale.*

{ 4 } Enjeu 4 : Intégrer le numérique comme une composante incontournable de la diffusion culturelle

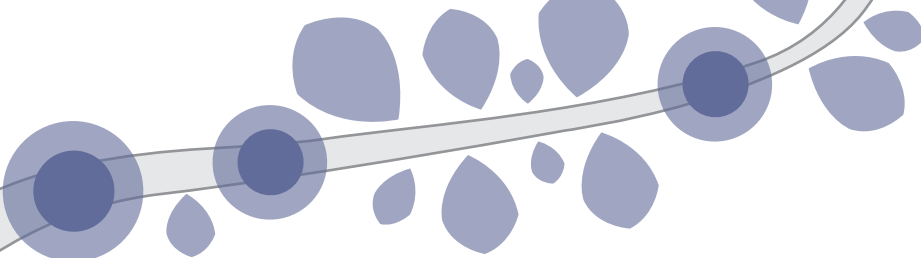
Le développement du numérique dans le secteur du spectacle vivant et des arts visuels implique pour les professionnels l'élaboration de nouvelles stratégies et la mise à disposition de nouveaux moyens.

Les organisations culturelles doivent pouvoir être accompagnées afin de prendre conscience du chemin à parcourir et de mettre en œuvre les stratégies adaptées. La construction et le déploiement d'une ambition numérique dépendra de la capacité des structures à effectuer cette transition en interne.

En parallèle, il ressort que l'acquisition d'outils adaptés, la fédération de partenaires experts, et la mobilisation de moyens financiers, seront des facteurs clefs.

2 pistes d'actions ont été identifiées :

- 191. Entamer une sensibilisation et un dialogue avec le secteur du spectacle vivant et arts visuels sur les aspects liés aux enjeux numériques.** Mettre à disposition un réseau d'experts susceptibles de les accompagner ;
- 192. Constituer un canal TV dédié sur le portail patrimonial et culturel de la Corse** et favoriser l'émergence de prestataires de simulation, captation, diffusion numérique orienté sons, images, vidéos.



Récapitulatif des objectifs et des pistes d'actions

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Mettre à disposition les données liées au patrimoine de la Corse comme un bien commun sous format ouvert	169	Former et accompagner les institutions et les acteurs culturels aux notions de bien commun et de licence ouverte
		170	Intégrer une obligation/incitation dans les aides publiques à la culture et au patrimoine en faveur de production de bien commun sous licence ouverte
		171	Moissonner et indexer les données afférentes à la Corse détenues par les institutions de l'Etat et du ministère de la Culture
		172	Mener de grandes opérations de digitalisation et de mise à disposition de contenus culturels numériques sous forme de bien commun
		173	Mener une politique d'ouverture des fonds patrimoniaux linguistiques et culturels au sein de la Collectivité de Corse
		174	Créer un référentiel territorial des fonds de données culturelles ouvertes dans le cadre du Service Public de la Donnée
		175	Entamer un dialogue avec les éditeurs corses sur l'ouverture des droits à certains ouvrages et l'ouverture de certains contenus
		176	Œuvrer, avec l'université de Corse, à l'ouverture sous licence « science ouverte » des productions touchant au patrimoine, la culture et la langue
		177	Contribuer à des initiatives ouvertes comme Wikipédia en créant une communauté active autour des données historiques, linguistiques, culturelles

Les objectifs		Les pistes d'actions	
2	Mobiliser le numérique en faveur de la langue corse	178	Engager une action de concertation de l'ensemble des acteurs de la langue Corse pour assurer la mise à disposition de données « ouvertes » et librement réutilisables
		179	Œuvrer à la constitution et à la mise à disposition d'un dictionnaire en ligne et libre de droits
		180	Engager la production et la mise à disposition de MOOC et contenus pédagogiques liés à l'apprentissage de la langue corse
		181	Engager les travaux sur la création d'un clavier adapté à la langue Corse
		182	Développer des ressources et des technologies pour le traitement automatisé de la langue
		183	Œuvrer pour l'émergence d'une Communauté autour d'un volet en langue corse de WIKIPEDIA
		184	Œuvrer pour la restitution d'une version langue corse des principaux logiciels
		185	Mener une action en faveur de la toponymie en langue corse autour d'un portail cartographique dédié
3	Recomposer l'identité des lieux de culture dans l'espace numérique	186	Mettre en œuvre une politique incitative de soutien en faveur de la création ou la refonte des sites des acteurs culturels
		187	Dresser un état des lieux et mettre en perspective les sites culturels dépendant de la Collectivité de Corse autour d'une politique éditoriale adaptée aux enjeux
		188	Contribuer à diffuser ou valoriser les contenus sous licence libre dans la démarche éditoriale des sites culturels et patrimoniaux
		189	Construire le portail patrimonial et culturel de la Corse référençant l'ensemble des sites et des sources de données.
		190	Encourager par des appels à projets spécifiques autour d'immersion virtuelles, de modélisation 3D, de production via les fablabs d'objets ou d'édifices à valeur culturelle ou patrimoniale
4	Intégrer le numérique comme une composante incontournable de la diffusion culturelle	191	Accompagner le secteur du spectacle vivant et arts visuels sur les aspects liés aux enjeux numériques
		192	Constituer un canal TV dédié sur le portail patrimonial et culturel de la Corse

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 10

Riacquistu culturale numericu

La septième branche



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica

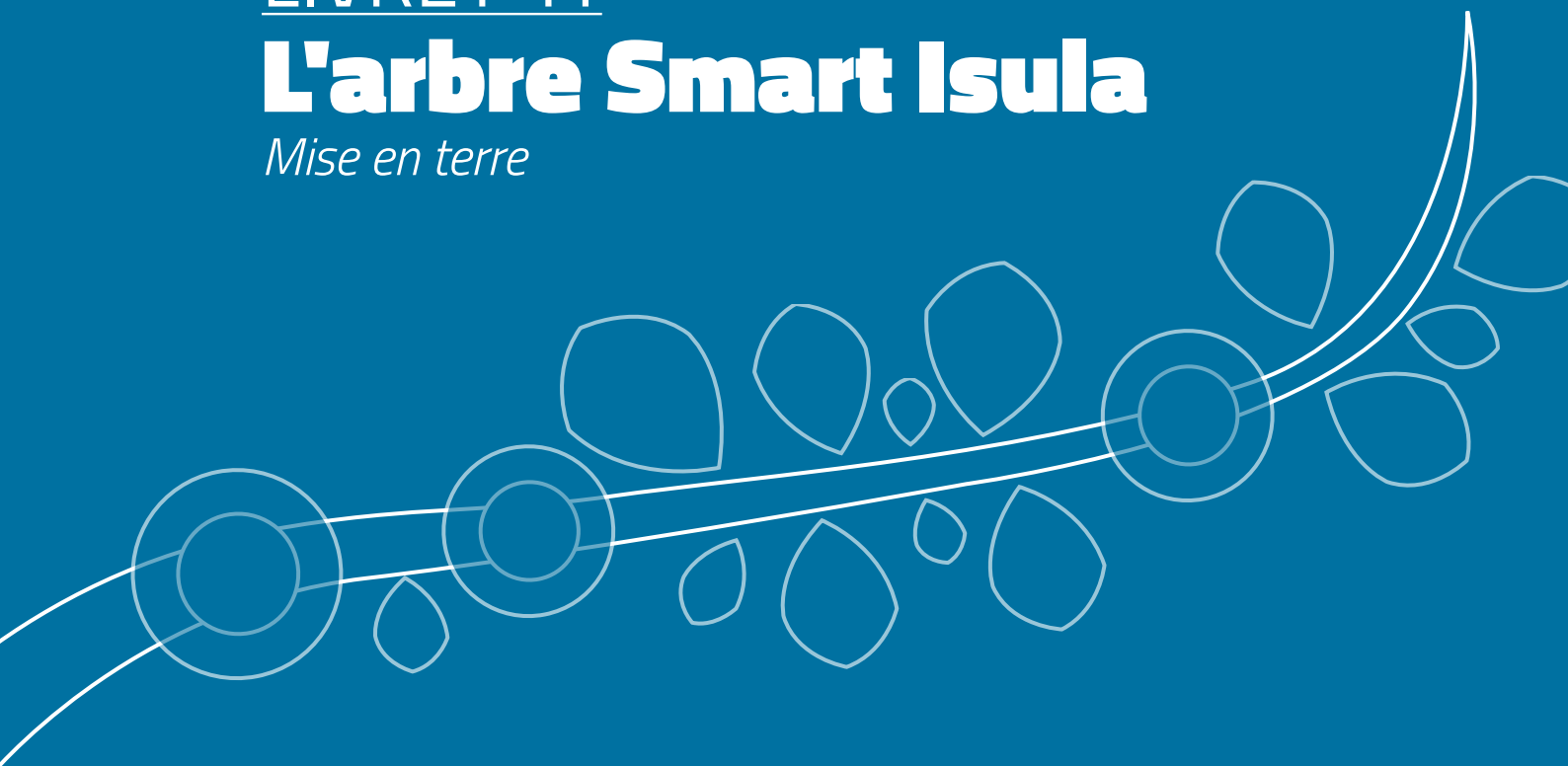
SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 11

L'arbre Smart Isula

Mise en terre



Sunta

Sommaire

- Les objectifs et les pistes d'actions p.4
- Les 3 premières initiatives structurantes p.5
- Répertoire des 64 objectifs
et des 192 pistes d'actions Smart Isula p.9
- Livret 2 p.10
- Livret 3 p.12
- Livret 4 p.13
- Livret 5 p.14
- Livret 6 p.15
- Livret 7 p.17
- Livret 8 p.18
- Livret 9 p.20
- Livret 10 p.23
- Remerciements p.25

Les objectifs et les pistes d'actions

Au total 64 grands objectifs ainsi que 192 pistes d'actions ont été identifiés dans Smart Isula :

Livret synthèse	Livret introductif	Un socle d'infrastructures souveraines <i>Les racines</i>	Une gouvernance partagée <i>Le tronc</i>
	1	2 7 objectifs 20 pistes d'actions	3 5 objectifs 8 pistes d'actions
La donnée au service de la Corse <i>La première branche</i>	Une île inclusive et capacitante <i>La deuxième branche</i>	Une île apprenante <i>La troisième branche</i>	La transformation numérique des entreprises <i>La quatrième branche</i>
4 8 objectifs 6 pistes d'actions	5 6 objectifs 14 pistes d'actions	6 6 objectifs 26 pistes d'actions	7 4 objectifs 15 pistes d'actions
La transformation de l'action publique <i>La cinquième branche</i>	Une île résiliente <i>La sixième branche</i>	Riacquistu culturale numericu <i>La septième branche</i>	L'arbre Smart Isula <i>Mise en terre</i>
8 10 objectifs 32 pistes d'actions	9 14 objectifs 47 pistes d'actions	10 4 objectifs 24 pistes d'actions	11

Les 3 premières initiatives structurantes

L'arbre Smart Isula dessine autour de ses racines, de son tronc et de ses 7 branches, un total de 64 rameaux (les objectifs) et de 192 feuilles (les pistes d'actions).

Dès le vote de l'Assemblée de Corse, il sera mis en terre et entrera dans un processus d'animation et de suivi, qui lui permettra d'évoluer, de grandir et de développer son écosystème.

Une phase de regroupement, mise en perspective et de priorisation des 192 actions sera entamée dans les 3 à 5 mois suivant le vote du document afin de déterminer les chantiers prioritaires d'ici 2028.

Toutefois, il convient d'ores et déjà d'acter un premier lot d'actions prioritaires autour de trois initiatives structurantes à mener à très court terme. Ces trois initiatives structurantes mobilisent 15 premières actions (parmi les 192).

Initiative structurante n°1 : mettre en place la gouvernance Smart Isula

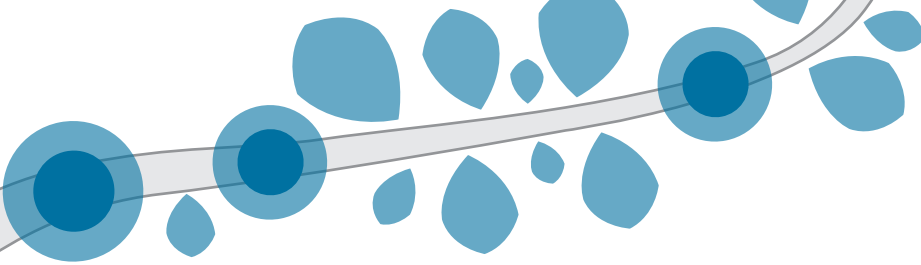
Un Cunsigliu Smart Isula sera mis en place autour d'un conseil de gouvernance présidé par le Président du Conseil exécutif de Corse et composé des différents acteurs de la transformation numérique de la Corse¹.

Il s'appuiera sur un comité des usagers/citoyens et sera assisté d'un conseil scientifique.

Le secrétariat permanent du Cunsigliu sera structuré et confié à la Collectivité de Corse.

Un site Internet dédié consignera les différents travaux du Cunsigliu et les actualisations du SDTAN. Il permettra aussi de publier les appels à projets et appels à manifestations d'intérêts s'inscrivant dans la stratégie Smart Isula.

1 - Cette gouvernance venant se substituer au Cunsigliu Corsica Terra Numerica mis en place en 2009.



Le Manifeste Smart Isula sera élaboré sur la base des quatre chartes fondatrices (chartes des valeurs éthiques, du numérique inclusif, de la donnée territoriale et du numérique responsable). Ce Manifeste constitue le corpus des valeurs partagées dont le Cunsigliu sera le promoteur et le garant.

Pistes d'actions à mobiliser au service de l'initiative n°1 : 21, 22, 23, 24, 25.

Initiative structurante n°2 : œuvrer à l'émergence des pôles d'ingénierie prioritaires et de l'observatoire numérique

Il convient de s'attacher à rendre opérationnels les 4 pôles d'ingénierie ainsi que l'observatoire numérique :

- Le pôle « Service Public de la Donnée » associé à l'élaboration de la feuille de route de la stratégie data de la Corse ;
- Le pôle « Hub Corsica pour un numérique inclusif » ;
- Le pôle « Cybersécurité de la Corse cyberCorsica » associé à l'élaboration la feuille de route de la politique cybersécurité de la Corse ;
- Le pôle « Transformation numérique des entreprises » ;
- L'observatoire de la société de l'information en Corse.

Cette initiative réclamera un financement à hauteur de 10 M€ d'investissement afin de créer les structures et d'assurer leur fonctionnement sur 3 ans (hors ressources humaines).

Pistes d'actions à mobiliser au service de l'initiative n°2 : 28, 29, 30, 35, 119, 70, 75, 76, 77.

Initiative structurante n°3 : Consolider une dynamique « mission/ agence du numérique » au sein de l'administration de la CdC. Capter les opportunités de financement en lien avec Smart Isula et piloter la coordination des dispositifs de soutien

L'ambition Smart Isula doit s'incarner autour d'une équipe d'ingénierie dédiée au sein de la Collectivité de Corse.

Cette équipe aura à sa charge la recherche des financements susceptibles d'alimenter les projets Smart Isula. Elle identifiera notamment les opportunités offertes au niveau des appels à projets nationaux et européens et accompagnera la constitution des consortiums afin d'y répondre.

En même temps, cette équipe assurera une coordination multi-fonds de l'action publique en faveur des projets prioritaires Smart Isula.

Au sein de la Collectivité de Corse cette structure (qui sera aussi celle qui assurera l'animation et le secrétariat général du Cunsigliu) sera chargée d'articuler les différentes sources de financements, d'incuber des projets collectifs et d'accompagner les porteurs de projets au sein de dynamiques d'acteurs.

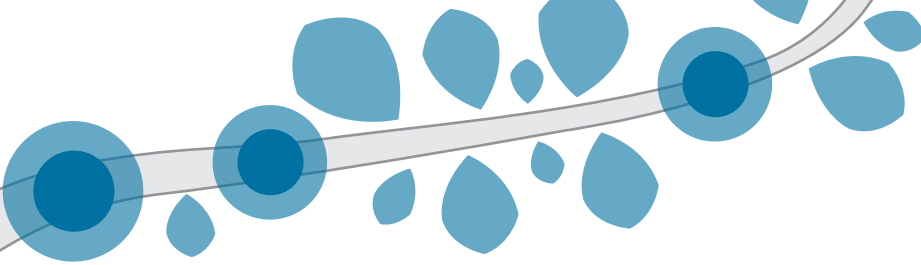
D'ores et déjà, la Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la Collectivité de Corse s'est engagée dans cette voie. Ainsi, les ambitions Smart Isula sont alignées avec les prochains programmes contractualisés FEDER et CPER et des financements ont déjà été captés dans le cadre de projets spécifiques :

- Au titre du PO FEDER 2021-2027 pour la Corse, deux orientations stratégiques pour un total de 11 710 000 € :
 - OS 1.2 « Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics » : 6 710 000 € ;
 - OS 1.5 « Renforcer la connectivité numérique » : 5 000 000 €.
- Pour le CPER 2020-2026, la négociation avec l'État est en cours au moment du vote du SDTAN de Corse.

- Un travail a débuté avec l'État au niveau du PTIC ;
- S'agissant de projets spécifiques :
 - Le projet Hub Corsica du numérique inclusif territorial bénéficie d'un financement à hauteur de 220 000 € au titre de l'appel à manifestations d'intérêts « Hubs pour un numérique inclusif » lancé par la Banque des Territoires au titre du Plan France Relance. La collectivité de Corse a aussi obtenu le financement de deux conseillers numériques au titre d'un appel à projet de l'ANCT pour un montant de 100 000 € (délibération AC 21/083 de l'Assemblée de Corse du 30 avril 2021).
 - Le projet « CyberCampus » a été en partie financé à hauteur de 1 M€, sur 3 ans, dans le cadre de l'appel à projets au titre du Plan France Relance intitulé « Création de CSIRT régional » (délibération AC 21/083 de l'Assemblée de Corse du 30 avril 2021).
 - La feuille de route de la stratégie data de la Corse et le projet de « Service Public de la Donnée » ont été financés en partie, à hauteur de 150 000 €, dans le cadre de l'appel à projets DATA du programme « Transformation Numérique pour les collectivités territoriales » du plan France Relance (délibération AC 21/083 de l'Assemblée de Corse du 30 avril 2021) ;
 - L'acquisition d'un câble Corse-Continent de la Collectivité (action 11 du SDTAN) fera l'objet d'un financement FEDER 2014-2020 au titre de REACT'EU à hauteur de 80 % des 8 à 9 M€ d'investissements prévus, dans le cadre de l'acquisition de nouvelles fibres optiques entre Bastia et Marseille.
 - Le soutien au dossier déposé au titre de l'European Digital Innovation Hubs (EDIH) pour la Corse.

Pour honorer cette dernière initiative, il conviendra restructurer profondément l'organisation actuelle de la transformation et de l'aménagement numérique au sein de la Collectivité de Corse.

Pistes d'actions à mobiliser au service de l'initiative n°3 : 120



Répertoire des 64 objectifs et des 192 pistes d'actions Smart Isula

Le répertoire des 64 objectifs et 192 pistes d'actions Smart Isula relève d'initiatives de porteurs de projets issue de la société civile, qu'ils soient publics ou privés.

Il fera l'objet d'un suivi pour chacun des enjeux et chacune des actions. Sur cette base, le site Internet smart-isula.corsica permettra de suivre cette évolution, notamment à partir des projets et des initiatives qui émergeront concrètement sur le terrain.

La plupart de ces pistes d'actions nécessiteront la mobilisation de collectifs d'acteurs et de dynamiques collectives.

Régulièrement l'Assemblée de Corse sera saisie afin de prendre en compte le niveau de croissance de l'arbre Smart Isula à partir des pistes qui se seront concrétisées et des nouvelles qui seront apparues.

Livret 2 : Un socle d'infrastructures souveraines

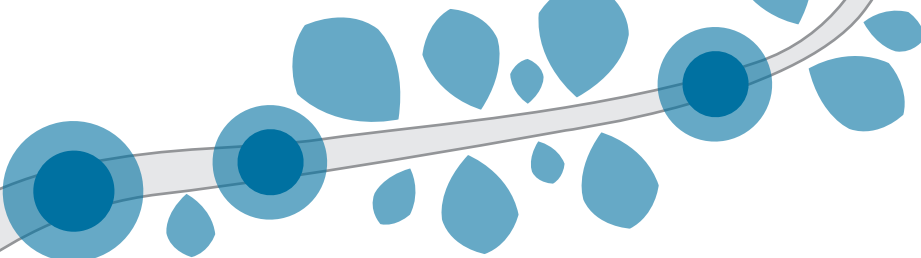
Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Finaliser le maillage très haut débit du territoire et s'assurer de la pérennité des ouvrages	1	Renforcer le contrôle et le suivi des déploiements des DSP en cours de la Collectivité de Corse
		2	Mettre en perspective les deux DSP qui arrivent à termes en 2025
		3	Optimiser la gestion des réseaux
		4	Mettre en place un observatoire autour des infrastructures réseaux et des offres de services
		5	Acquérir et exploiter des liens supplémentaires entre la Corse et le continent
2	Assurer un déploiement raisonné des technologies de téléphonie mobile	6	Effectuer un bilan de la couverture téléphonie mobile de la Corse
		7	Exploiter les opportunités du New Deal Mobile
		8	Engager une concertation citoyenne sur la 5G
		9	Suivre l'occupation du spectre électromagnétique et le déploiement des points hauts
3	Faire de la Corse un nœud d'interconnexion dans le bassin méditerranéen	10	Assurer une veille active concernant les projets de câbles sous-marin en méditerranée
		11	Renforcer le capital câbles Corse-Continent de la Collectivité de Corse
		12	Préparer et relancer un nouveau partenariat public-privé sur les liaisons Corse-Continent
4	Se doter d'une infrastructure territoriale susceptible de répondre aux besoins de connectivité des objets connectés	13	Lancer l'étude de faisabilité d'un réseau territorial de connectivité bas débit

Livret 2 : Un socle d'infrastructures souveraines

Les objectifs		Les pistes d'actions	
5	Doter la Corse d'infrastructures souveraines d'hébergement de données et de services	14	Assurer l'implantation de nouveaux datacentres souverains de classe Tier 3, 3+ ou 4 sur le territoire
		15	Assurer la mise en œuvre d'une offre d'hébergement souveraine
		16	Assurer le maillage des datacentres en Corse au sein d'un réseau euro-méditerranéen
		17	Inciter les collectivités et entreprises à intégrer une approche "hébergement de proximité"
6	Développer un réseau radio mobile au fort potentiel	18	Intégrer la modernisation des réseaux Professionnal Mobile Radio (PMR) dans une stratégie régionale
		19	Etudier l'opportunité de bâtir un premier réseau Professionnal Mobile Radio - Long Term Evolution (PMR-LTE)
7	Assurer une vision orientée interconnexion des plateformes du socle d'infrastructures avec les différentes communautés d'utilisateurs	20	Entamer une étude d'opportunité d'une plateforme d'interconnexion/interopérabilité en Corse

Livret 3 : Une gouvernance partagée

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	L'instance de gouvernance : U Cunsigliu	21	Activer la gouvernance de Smart Isula
		22	Définir un pacte de gouvernance sur la base des chartes Smart Isula
		23	Nouer les premiers partenariats scientifiques
2	Les chartes fondatrices de la démarche	24	Rédiger la version 1.0 du Manifeste Smart Isula
		25	Promouvoir et diffuser les valeurs du Manifeste Smart Isula en Corse et ailleurs
3	Les pôles de ressources et d'ingénierie	26	Contribuer à l'émergence opérationnelle des pôles d'ingénierie Smart Isula
4	L'animation de la gouvernance	27	Structurer un pôle dédié à l'animation de la gouvernance Smart Isula
5	L'observatoire Smart Isula	28	Lancer une étude de faisabilité afin de constituer l'observatoire



Livret 4 : La donnée au service de la Corse

Les objectifs		Les pistes d'actions
1	La donnée, un patrimoine stratégique, collectif et inaliénable de la Corse	29. Définir la feuille de route de la stratégie data de la Corse 30. Lancer la mise en œuvre opérationnelle du Service Public de la Donnée 31. Préfigurer l'infrastructure d'hébergement de données et le Lac de Données Territoriales 32. Lancer une démarche de sensibilisation des décideurs locaux autour de la donnée 33. Renforcer l'engagement des acteurs publics autour de l'ouverture des données et des communs 34. Identifier et collecter les données d'intérêt général prioritaires
2	La nécessité de former et acculturer les décideurs comme la population à la donnée	
3	La donnée au service de la résilience et de l'émancipation du territoire	
4	Privilégier la transparence et l'accès aux données	
5	Promouvoir la transparence algorithmique	
6	Définir et mettre en œuvre une charte éthique de la donnée	
7	Assurer la gouvernance des données	
8	Mettre en place le pôle d'ingénierie « service public de la donnée »	

Livret 5 : Une île inclusive et émancipatrice

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Améliorer le maillage territorial de la médiation numérique et faire émerger le Hub Corsica	35	Mettre en oeuvre la dynamique collective autour du Hub Corsica du numérique inclusif territorial
		36	Soutenir le fonctionnement des Espaces de médiation numérique et leur essaimage dans les territoires
2	Lutter contre la précarité numérique et l'illectronisme	37	Favoriser le réemploi et le reconditionnement de matériels numériques
		38	Structurer une offre de services dédiés aux publics en situation de précarité numérique
		39	Accompagner l'e-parentalité et les rapports au numérique dans les familles
3	S'appuyer sur le numérique pour renforcer le pouvoir d'agir de tous les citoyens	40	Renforcer l'investissement du réseau de la médiation numérique insulaire sur les projets de territoire
		41	Mettre à disposition des outils permettant de favoriser des dynamiques d'intelligence collective
4	Activer et stimuler une culture du bien commun numérique	42	Créer et diffuser une culture du bien commun au sein du réseau de la médiation numérique insulaire
		43	Promouvoir et susciter l'émergence de communautés en faveurs des logiciels libres et de l'Open Source
5	Intégrer à l'observatoire Smart Isula le volet e-inclusion	44	Intégrer l'e-inclusion aux travaux de l'Observatoire numérique Smart Isula
		45	Déployer un outil régional d'évaluation des compétences numériques
		46	Faciliter l'émergence des questions SMART ISULA au sein de la Chaire Universitaire « Mutations et Innovations Territoriales »
6	Susciter une prise de conscience des décideurs et des élus en matière d'inclusion numérique	47	Organiser des actions de sensibilisation des décideurs aux enjeux de l'inclusion numérique
		48	Soutenir l'e-inclusion comme un service public à part entière

Livret 6 : Une île apprenante

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Un socle d'infrastructures dédié au numérique éducatif	49	Mettre en place un réseau régional très haut débit de l'enseignement, de la recherche et de la culture
		50	Généraliser les Espaces Numériques de Travail de l'école à l'université
		51	Construire une plateforme territoriale de mise à disposition de contenus numériques
		52	Assurer le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures informatiques des établissements (écoles, collèges et lycées)
2	Apprendre et enseigner autrement	53	Favoriser l'émergence d'un pôle d'ingénierie autour de la création de cours en ligne
		54	Promouvoir la création d'une chaîne éducative
		55	Mutualiser au sein de la communauté enseignante la production de contenus pédagogiques numériques
		56	Former et accompagner aux nouvelles pratiques pédagogiques
3	Un numérique éducatif pour tous	57	Structurer une offre de contenus de formation en ligne tout au long de la vie
		58	Garantir aux familles les plus démunies l'accès aux outils informatiques et aux réseaux
		59	Favoriser l'accès à des espaces connectés aux familles vulnérables
		60	Généraliser la dotation d'ordinateurs pour l'ensemble du corps enseignant
		61	Mobiliser le réseau de la médiation numérique à l'accompagnement des familles et la lutte contre l'illectronisme

Livret 6 : Une île apprenante

Les objectifs		Les pistes d'actions	
4	La littératie numérique composante d'une île apprenante	62	Promouvoir la certification des compétences numériques
		63	Créer des cursus d'enseignants/médiateurs numériques
		64	Mesurer la littératie numérique de la société insulaire
		65	Constituer le corpus de cours/modules d'un enseignement orienté littératie numérique
		66	Veiller à intégrer la littératie numérique dans les prochains Plans Régionaux de Formation
5	Construire de nouvelles formations académiques en lien avec les métiers du numérique	67	Définir une stratégie territoriale de formation dans les domaines du numérique
		68	Favoriser l'émergence d'un cycle complet bac+1 à bac+5 dédié aux secteurs du numérique
		69	Dynamiser la recherche et le transfert de technologies dédié au numérique
		70	Encourager l'émergence d'un « CyberCampus » en Corse
		71	Renforcer l'offre d'insertion territoriale via le label « Grande Ecole numérique »
		72	Favoriser l'interdisciplinarité pour susciter un nouveau regard sur le numérique
6	Favoriser l'émergence de communautés apprenantes	73	Offrir des plateformes d'intelligence collective et de partage des savoirs
		74	Mettre à disposition des contenus pédagogiques et éducatifs ouverts et libres

Livret 7 : La transformation numérique des entreprises

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Accompagner les entreprises dans leur transformation	75	Sensibiliser les entreprises sur les enjeux du numérique
		76	Assurer une mesure permanente du niveau de maturité des entreprises
		77	Déployer une offre de médiation numérique centrée sur le besoin des entreprises
		78	Développer le e-commerce sous toutes ses formes dans toutes les filières
2	Numérique et mutations du travail	79	Valoriser le télétravail par le numérique et soutenir le mouvement d'hybridation du travail
		80	Accompagner et sensibiliser les partenaires sociaux autour des questions numériques
3	Favoriser l'émergence d'un écosystème de prestataires de services en Corse	81	Structurer les Entreprises du Secteur Numérique (ESN) insulaires autour d'un collectif et d'une filière à part entière
		82	Soutenir le développement de l'offre de services et la création de services à valeur ajoutée au sein des ESN en Corse
		83	Soutenir le développement et l'implantation en Corse de branches d'entreprises numériques à forte valeur structurante
		84	Favoriser les dynamiques partenariales (locales / nationales) et l'ouverture à l'export des ESN
		85	Donner une meilleure lisibilité à la commande publique informatique et sensibiliser celle-ci à l'offre locale
4	Favoriser la structure d'une filière d'avenir autour du numérique	86	Favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence numérique
		87	Encourager les travaux de R&D liés au secteur numérique
		88	Soutenir les initiatives de type EDIH autour des secteurs Cyber, IA, datacentre, robotique
		89	Favoriser l'émergence de filières de formation d'ingénieur dans le secteur numérique

Livret 8 : La transformation de l'action publique

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Associer pleinement les citoyens aux décisions et aux actions locales	90	Décliner et mettre à disposition une palette de services orientée « Civitech »
2	Préparer la transformation digitale de l'administration	91	Mobiliser la communauté des DSI, DGS, DRH, et agents investis autour de la transformation digitale de l'action publique
		92	Susciter la mise en œuvre de schéma directeur de transformation digitale au sein des collectivités
		93	Mettre à disposition un centre de ressources et de services numériques opérationnels en faveur de l'action publique
		94	Assurer une veille active sur les appels à projets nationaux et européens en faveur de la transformation digitale de l'administration
		95	Former et accompagner les élus dans le processus de transformation digitale de leur institution
		96	Accompagner les personnels des collectivités autour de la transformation de leur métier par le numérique
3	Engager une modernisation de l'action publique par le Design	97	Valoriser le laboratoire d'innovation publique territoriale, Corsica Lab
		98	Intégrer les approches centrées sur l'utilisateur et le design de services dans les services informatiques des collectivités et administration
		99	Proposer des hackathons et/ou journées dédiées à la conception de nouveaux services numériques dans l'administration
4	Valoriser la commande publique pour qu'elle soit génératrice d'innovation et de développement économique	100	Mettre en place un portail unifié territorial autour d'une salle des marchés publics
5	Une identité numérique de confiance clé d'accès aux services publics en ligne	101	Définir la feuille de route de l'identité numérique pour la Corse
		102	Intégrer l'identité numérique comme une brique de base des services numériques offerts par les collectivités.
		103	Adjoindre à l'identité numérique la notion de certificat et de signature numériques pour les échanges électroniques
		104	Mettre en place un moratoire à l'usage de la reconnaissance faciale dans la vie publique
		105	Sensibiliser les usagers aux enjeux de l'identité numérique et à la protection des informations personnelles

Livret 8 : La transformation de l'action publique

Les objectifs		Les pistes d'actions	
6	Une intelligence artificielle « éthique » au service de l'action publique	106	Promouvoir la transparence algorithmique dans le secteur public et l'usage de logiciels open source
		107	Sensibiliser les acteurs publics aux principes d'une IA « éthique »
		108	Déployer les premiers services « tests » d'IA dignes de confiance dans l'action publique
		109	Œuvrer à la structuration d'un pôle d'ingénierie consacré à l'IA
7	La donnée publique, un enjeu essentiel de souveraineté et d'action publique	110	Renforcer la démarche opendata dans les collectivités et les administrations en Corse
		111	Engager un mouvement de sensibilisation de l'ensemble du secteur public à l'enjeu de la donnée
		112	Identifier un retour « biens communs données publiques » dans les dispositifs d'aides mais aussi dans les marchés publics
		113	Intégrer les éléments contractuels nécessaires afin d'assurer la récupération des données d'intérêt général liés aux contrats passés par les collectivités
		114	Sensibiliser fortement les observatoires publics présents sur le territoire à la donnée et à la donnée ouverte
8	S'engager sur la voie d'un numérique responsable	115	Entamer les négociations avec les plateformes privées pour la récupération des données d'intérêt général stratégique
		116	Engager les collectivités et les administrations sur la voie de la labélisation Numérique Responsable
		117	Sensibiliser les commandes publiques afin d'intégrer les clauses du Numérique Responsable dans les marchés publics
9	La cybersécurité un enjeu central de l'action publique	118	Mobiliser les plans formation des collectivités et le CNFPT autour du Numérique Responsable
		119	Élaborer la feuille de route de la politique cybersécurité de la Corse
10	Deux piliers pour un numérique au cœur de l'action publique territoriale	120	Redéfinir la feuille de route de l'actuelle Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la CdC
		121	Étudier la faisabilité d'engager la SITEC comme l'opérateur territorial de solutions dédiées à l'action publique

Livret 9 : Une île résiliente

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Préserver et valoriser les ressources environnementales de la Corse	122	Susciter la création de réseaux de capteurs environnementaux, la collecte des données et la mise en œuvre d'un hyperviseur
		123	Constituer le référentiel territorial d'occupation des sols et de mesure de l'artificialisation
		124	Susciter une réflexion stratégique sur l'évolution de l'observatoire de l'environnement
2	Accompagner la transition énergétique	125	Concevoir des systèmes d'information de transition énergétique
		126	Déployer auprès des usagers des systèmes permettant de mesurer et de maîtriser leur consommation énergétique
		127	Entamer un chantier d'éclairage public intelligent à l'échelle de la Corse
		128	Cartographier les besoins de rénovation énergétique des bâtiments et suivre les dispositifs de réhabilitation
		129	Susciter une prise de conscience et un accompagnement autour de l'utilisation du BIM dans la filière professionnelle du bâtiment
3	Mettre le numérique au service des circuits courts et de l'autonomie alimentaire	130	Concevoir et déployer un réseau intelligent de bornes de recharge pour véhicules électriques
		131	Mettre à disposition de la filière circuit-court alimentaire en Corse une plateforme numérique dédiée
4	S'acheminer vers le « zéro déchet »	132	Renforcer la communication multicanal et mettre en place un portail territorial dédié à l'information, la sensibilisation, l'incitation à la gestion des déchets
		133	Expérimenter (puis passer à l'échelle) des bornes de tri sélectif & des conteneurs à ordures ménagères connectés
		134	Préfigurer et expérimenter le système d'information permettant d'associer au tri à la source l'incitation fiscale
		135	Encourager l'émergence de Repairs café et les intégrer dans un écosystème de tiers lieux territoriaux
		136	Encourager les recycleries et leur mise en réseau autour d'une plateforme de collecte, de réhabilitation et de vente en ligne de produits de deuxième vie
		137	Encourager la création d'une filière de récupération et de valorisation des matériels électroniques
		138	Développer une plateforme numérique de mise en relation des producteurs "d'inventus"

Livret 9 : Une île résiliente

Les objectifs		Les pistes d'actions	
5	Promouvoir une mobilité durable	139	Assurer une gestion intelligente des parkings
		140	Organiser une plateforme numérique autour du déplacement multimodal en Corse
		141	Développer une plateforme de gestion et d'information en temps réel du trafic routier et ferroviaire en Corse
		142	Mettre en place un système de billetterie numérique unifié pour les transports en commun
		143	Ouvrir largement les données de transport
6	Prendre en charge la gestion et la prévention des risques	144	Déployer des réseaux de capteurs (Cf. livret n°2 Smart Isula) permettant de mesurer en temps réel les impacts environnementaux et écologiques pour constituer une base de données partagée à l'échelle du territoire
		145	Déployer un système d'information dédié à la prévention et à la gestion de crise
		146	Favoriser l'émergence d'un laboratoire territorial de gestion de crise
7	Envisager la réappropriation industrielle par le « faire »	147	Conforter le réseau des Fablabs comme des leviers de la réappropriation industrielle
		148	Favoriser l'émergence de « manufactures de territoires » selon le modèle « manufactures de proximité » de l'ANCT
		149	Susciter et encourager les premiers modèles de production de petites séries autour de collectifs d'acteurs
		150	Ouvrir les données de conception 3D autour d'une bibliothèque d'objets libres de droits

Livret 9 : Une île résiliente

Les objectifs		Les pistes d'actions	
8	S'engager vers un modèle de tourisme durable	151	Engager une transformation de l'offre touristique autour d'une labellisation « Corse - Destination neutre carbone »
		152	Impulser et accompagner ce processus de transition vers un tourisme durable au sein d'un Living Lab
		153	Relever le défi de l'information touristique numérisée dans le domaine de l'accueil touristique
		154	Se réappropriier les processus de réservations au-delà des grandes plateformes existantes
		155	Favoriser l'émergence d'espaces numériques en ligne présentant l'offre du territoire, ses initiatives, ses spécificités culturelles et patrimoniales
		156	Avoir recours au numérique pour mesurer, réguler les flux et la fréquentation des sites sensibles
		157	Valoriser les données des territoires touristiques sur les différents segments du e-tourisme
9	Améliorer l'accessibilité et la qualité des soins sur les territoires	158	Aligner la stratégie Smart Isula sur le Schéma Directeur de l'e-santé en Corse
10	Promouvoir l'émergence de stratégies territoires intelligents et résilients	159	Soutenir et accompagner chaque territoire pour qu'il élabore sa feuille de route de territoire intelligent
		160	Inciter chaque territoire à se doter d'une compétence « transformation numérique et territoire intelligent »
		161	Encourager chaque territoire à rejoindre la gouvernance Smart Isula et à adhérer aux valeurs de la démarche
		162	Offrir un soutien opérationnel aux territoires en matière de Cybersécurité
11	Créer un réseau de tiers lieux comme catalyseurs d'énergie dans les territoires	163	Concier et articuler la stratégie Smart Isula avec la stratégie tiers lieux de la Collectivité de Corse
12	Tisser de nouvelles proximités	164	Engager des démarches de recherches et d'actions sur les territoires autour des nouvelles proximités
		165	Amplifier la dynamique autour de l'adressage (au format ouvert) dans les communes au service de nouvelles proximités
13	La data au service des territoires	166	Sensibiliser et associer les territoires aux chartes Smart Isula
		167	Intégrer les besoins des territoires au futur Service Public de la Donnée
14	Vers une sobriété numérique	168	Mobiliser des communautés de l'écologie et de l'innovation numérique en faveur d'une approche commune « numérique et environnement »

Livret 10 : Riacquistu culturale numericu

Les objectifs		Les pistes d'actions	
1	Mettre à disposition les données liées au patrimoine de la Corse comme un bien commun sous format ouvert	169	Former et accompagner les institutions et les acteurs culturels aux notions de bien commun et de licence ouverte
		170	Intégrer une obligation/incitation dans les aides publiques à la culture et au patrimoine en faveur de production de bien commun sous licence ouverte
		171	Moissonner et indexer les données afférentes à la Corse détenues par les institutions de l'Etat et du ministère de la Culture
		172	Mener de grandes opérations de digitalisation et de mise à disposition de contenus culturels numériques sous forme de bien commun
		173	Mener une politique d'ouverture des fonds patrimoniaux linguistiques et culturels au sein de la Collectivité de Corse
		174	Créer un référentiel territorial des fonds de données culturelles ouvertes dans le cadre du Service Public de la Donnée
		175	Entamer un dialogue avec les éditeurs corses sur l'ouverture des droits à certains ouvrages et l'ouverture de certains contenus
		176	Œuvrer, avec l'université de Corse, à l'ouverture sous licence « science ouverte » des productions touchant au patrimoine, la culture et la langue
		177	Contribuer à des initiatives ouvertes comme Wikipédia en créant une communauté active autour des données historiques, linguistiques, culturelles

Livret 10 : Riacquistu culturale numericu

Les objectifs		Les pistes d'actions	
2	Mobiliser le numérique en faveur de la langue corse	178	Engager une action de concertation de l'ensemble des acteurs de la langue Corse pour assurer la mise à disposition de données « ouvertes » et librement réutilisables
		179	Œuvrer à la constitution et à la mise à disposition d'un dictionnaire en ligne et libre de droits
		180	Engager la production et la mise à disposition de MOOC et contenus pédagogiques liés à l'apprentissage de la langue corse
		181	Engager les travaux sur la création d'un clavier adapté à la langue Corse
		182	Développer des ressources et des technologies pour le traitement automatisé de la langue
		183	Œuvrer pour l'émergence d'une Communauté autour d'un volet en langue corse de WIKIPEDIA
		184	Œuvrer pour la restitution d'une version langue corse des principaux logiciels
		185	Mener une action en faveur de la toponymie en langue corse autour d'un portail cartographique dédié
3	Recomposer l'identité des lieux de culture dans l'espace numérique	186	Mettre en œuvre une politique incitative de soutien en faveur de la création ou la refonte des sites des acteurs culturels
		187	Dresser un état des lieux et mettre en perspective les sites culturels dépendant de la Collectivité de Corse autour d'une politique éditoriale adaptée aux enjeux
		188	Contribuer à diffuser ou valoriser les contenus sous licence libre dans la démarche éditoriale des sites culturels et patrimoniaux
		189	Construire le portail patrimonial et culturel de la Corse référencant l'ensemble des sites et des sources de données.
		190	Encourager par des appels à projets spécifiques autour d'immersion virtuelles, de modélisation 3D, de production via les fablabs d'objets ou d'édifices à valeur culturelle ou patrimoniale
4	Intégrer le numérique comme une composante incontournable de la diffusion culturelle	191	Accompagner le secteur du spectacle vivant et arts visuels sur les aspects liés aux enjeux numériques
		192	Constituer un canal TV dédié sur le portail patrimonial et culturel de la Corse

Remerciements

La Collectivité de Corse remercie l'ensemble des participants, des contributeurs et des soutiens de la démarche Smart Isula sans qui ce SDTAN n'aurait pu voir le jour.

Laurence ACHILLI (Mission Locale Haute-Corse), Julie ALBERTINI (Académie de Corse), Rudhy ALBERTINI (CGT), Jacques ALFONSI (CdC), Ingrid ALITTI (Università di Corsica), André ALLEMAND (CdC), Karim AMRAOUI (Aiacciu), Jean-François ANDREANI (FabLab Corti), Nicolas ANDREI (SITEC), Thierry ANTOINE SANTONI (INSPE de Corse), Valérie ANTONINI (ARACT), Christophe APPIETTO (CdC), Philippe ARCHIAS (ASTREES), Marie-Françoise BALDACCI (DIRECCTE), Gérald BANDINI (OPRA), Michèle BARBE (CESEC), Elisabeth BERNARD (CdC), Vannina BERNARD-LEONI (A Fondazione di l'Università di Corsica), Raphael BESSON (Université de Grenoble), Vanessa BIANCONI (MILOE Santé), Charles-Etienne BILLET (Tactis), Paul-Antoine BISGAMBIGLIA (Università di Corsica), Jean-Louis BLAINEAU (Sup Design), Bruno BLANGERO (DIRECCTE), Léa BOMIER (Préfecture de Corse), Joel BORDAGE (Corse Mobilité Solidaire), Hugo BRAHMI (TACTIS), Amandine BRUGIERE (ANACT), Maguy BRUNEL (Comité d'Orientation de l'ARACT), Marie-France BURINI (ADEC), Anne-Sophie CADRE (MIDGARD), Jean-Baptiste CALENDINI (Conseil exécutif de Corse), Alain CAMPPIA (FALEP 2A), Joanne CARLI (ODARC), Françoise CASANOVA (CFE-CGC), Jean-François CELHABE (TACTIS), Dominique CERVONI (Communauté de communes du Cap-Corse), Daniel CHARAVIN (ATC), Florent CHARAVIN (CdC), Elise CHARLOT (Addictions France), Philippe CIMINO (CFDT), Christian COMITI (AFPA Corse), Claire-Eléonore COSTANTINI (ARACT), Laurence CULIOLI (CESEC), Pierre-Michel CURT (U2P), Diane DE LANFRANCHI (CdC), Manuel DE LARA (Taran Consulting), Vanina DUTENT-BATTESTI (CdC), Vincent ERCOLI (CdC), Anthony ESCOBAR ZANNINI (Calenzana Numérique), Julien FABRE (Caisse des dépôts), Isabelle FERRACCI (CdC), Eric FERRARI (CdC), Michèle FIAMENGI (CdC), Jean-Baptiste FILIPPI (CNRS Università di Corsica), Marie-Ange FILIPPI (Petite Coworkeria), Christophe FRERSON (SIS2A), Charlotte GAGNE (CAB), Antéa GALLET (Università di Corsica), Michel GAUDEAU PACINI (CdC), Jacques GERONIMI (CAB), Marie-Pierre GIANELLI (Oletta), José GIUDICELLI (Académie de Corse), Benjamin GOUR (CdC), Alix GRANGER (EMAHO Corse), Françoise GRAZIANI (CdC), Joseph GRECO (Corse Mobilité Solidaire), Laurent GRIMALDI (Qualium Investissement), Vannina GRIMALDI (Professeur de lettres), Jean-Sébastien GUALTIERI (SITEC), Davia GUERRINI (CdC), Jean-François

GUIDERDONI (Exacorsa), Florence GUIDINI (CAB), Loic HAY (FNCCR), Françoise HUGUET (OPRA), Luc JALLOIS (Humaan), Jean-François JOACHIM (CAPA), Chistine JOSSET VILLANOVA (UNSA), Marie-Ange LANFRANCHI (CdC), Jean LECCIA (EMAHO Corse), Véronique LEGAL (EMAHO Corse), Yannick LEGER (PETR ORNANO), Serge LINALE (Centre Hospitalier de Bastia), Bertrand LOUVEAU (KHANOPEE), Piera-Maria LUCIANI (CdC), Graziella LUISI (A Fondazione di l'Università di Corsica), Valérie LUST-SERPAGGI (CdC), Emmanuel MAESTRACCI (MOVE), Marie MAESTRACCI (MOVE), Vincent MANDINAUD (ANACT), Graziella MANENTI (Aléria), Jacques-François MARCHANDISE (FING), Marina MARTELLI (Sup Design), Anthony MATTEI (ARACT), Michel MATTEI (CAPA), Stéphane MATTEI (Corsica Fibra), Tamia MAURY (CAPA), Robert MENASSE (ATC), Jean-Michel MINICONI (CRESS), Carlos MORENO (Université Panthéon Sorbonne), Frédéric MORTINI (ARACT), Laurence MOSCARDINI (AGILITEST), Olivier MOSCONI (ADEC), Moïse MOYAL (ANSSI), Marc MUNOZ (Aiacciu), Jérémy NEYROU (ICARE Technologies), Marie-Laure NIVET (Università di Corsica), Frédéric NOEL (Caisse des dépôts), Jean-Baptiste OCCHIMINUTI (SIS2A), Pierre-Michel ORSATELLI (ITEMS), Elisabeth ORSONI (CCI 2B), Florent ORSONI (Ecole de Design de Natnes), Youri PAGANI (CdC), Christophe PANNETIER (Taran Consulting), Natale PANTALACCI (CdC), Gilles PAOLI (Portivechju), Sylvie PAPAZIAN (Balanina Conseil), Jean-François PENCIOLELLI (SalesForce), Pascal PERALDI (CAPA), Benjamin PERENEY (Aflokkat), Vannina PERETTI-SIACCI (CdC), David PERNICCI (FabLab Aiacciu), François PETRETO (DIRECCTE), Frédéric PETRUCCI (Aiacciu), Dominique PIANELLI (CdC), Emmanuel PIERRE (Inizia), François PIETRI (CdC), François PITHON (Tactis), Pascal PLANTARD (GIP Marsoin), Jean-François POLI (Speluncatu), Nicolas POTIER (Tactis), Julien POZZO DI BORGIO (CdC), Rose-Marie PREDALI (CdC), Jacques PRIOL (Civiteo), Jean RENUCCI (Portivechju), Pierre RIDOLFI (Imaginà Coworking), Thomas RINALDI (CdC), Camille ROCHAIS (Tactis), Sébastien ROGNONI (Appbike), Maurice RONAI (Items), Jean-Luc SALLABERRY (FNCCR), Jean-Louis SANTONI (CdC), Iris SARDA (Préfecture de Corse), Lesia SARGENTINI (ADEC), Thomas SARTINI (Alpha 2B), Dumè SCIACCI (Good Barber), Claire SCINELLATO (Sup Design), Jean-Baptiste SEIGNE (CdC), Louis SEMIDEI (SIEP2B), Dominique SILVANI (CAP Emploi), Gilles SIMEONI (Président du Conseil exécutif de Corse), Marc SIMEONI (Volpy), Sébastien SIMONI (Good Barber), Michel SPELLA (ARS de Corse), Christophe TEISSIER (Groupe SOS), Laurent TERRAMORSI (Midgard), Jérôme TERRIER (Bastia), Laurent TORRE (STC), Jean-Marc VALENTINI (Alpha 2B), Sébastianu VEROLA (Aiacciu), Alexandre VICAN (CdC), Tony ZEVACO (CdC).

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.3 de mai 2022

Date de publication : Mai 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 11

L'arbre Smart Isula

Mise en terre



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica